TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET PLUS FROID
Maximum, aujourd'hui : 20.
Minimum, aujourd'hui : 5.
L'AN DERNIER
Maximum : 13. Baromètre : 30,03.
Min. 5 au-dessous 0. Voir détails page 15.
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

16 PAGES

La Patrie

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

LE NUMÉRO 2 CENTS

Edition définitive

45ème ANNEE—No. 295
Montréal, Canada
EDITION QUOTIDIENNE
VENDREDI 15 FEVRIER 1924
Prix d'abonnement | Canada : 6.00 par année. | E.-Unis : 4.20 par année.

M. VANDERLIP DIT QU'IL A CRU BIEN AGIR EN MENTIONNANT FEU HARDING DANS SA DEPOSITION

M. JAMES O'GRADY SERA-T-IL NOMME AMBASSADEUR OU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ?

LE FINANCIER VANDERLIP EST EN FACHEUSE POSTURE

Les commissaires enquêteurs le somment de justifier les remarques compromettantes qu'il a faites au cours de sa déposition d'hier.

AUDIENCE ANIMEE

WASHINGTON, 15. (Presse associée). — Frank-A. Vanderlip a déclaré à la commission d'enquête du Sénat sur la question des réserves de pétrole, qu'il n'avait rien à dire quand il jeta le nom du président Harding dans le scandale.

Il dut attendre jusqu'à aujourd'hui, avant d'être interrogé. La commission suit une série de témoignages qui la conduit aux méthodes dont s'est servi l'ex-secrétaire de l'intérieur Fall pour mettre à exécution sa politique de location des réserves de pétrole. Elle a aussi l'intention de prendre les moyens de mettre fin aux mineurs qui veulent qu'une somme de $1,000,000 ait été offerte pour que l'enquête soit un gâchis.

Dès hier, elle s'est efforcée d'obtenir de M. Vanderlip une explication non seulement sur ses remarques au sujet de la vente du "Star" de Marion, mais aussi sur sa déclaration que les commissaires ne s'était pas efforcés outre mesure d'obtenir des renseignements de M. Fall, de crainte qu'il ne "gaffe" et ne compromette des hauts personnages."

M. Vanderlip répondit qu'il avait mentionné le nom de M. Harding parce qu'il croyait que c'était un devoir public d'attirer l'attention sur les rumeurs qui circulaient afin de les faire cesser.

"Mais je ne sais même pas combien le journal s'est vendu", dit-il. "On disait que c'était $500,000". Pour lui les rumeurs récentes ressemblaient à celles qui circulaient pendant le dernier mois de la campagne électorale de Harding en 1920.

"J'avais tout lieu de croire que c'était là des rumeurs courantes."

"Je n'ai jamais entendu dire que le "Star" fut acheté par des magnats du pétrole".

"J'ai cru que mes dires apporteraient la vérité et étoufferaient alors ces rumeurs."

Vous avez cru de votre devoir de répandre des rumeurs qui, si elles n'étaient pas vraies, atteignaient et souillaient la réputation du défunt ?" lui demanda le sénateur Frost.

Vanderlip répondit: "J'ai cru de mon devoir de révéler la vérité et d'étouffer les rumeurs."

J'ai été un des bons amis de Harding et j'ai voulu réhabiliter sa mémoire. C'était là mon unique intention."

Quant à sa déclaration sur le peu de zèle qu'avait montré la commission à l'égard de l'interrogatoire de Fall, Vanderlip répondit que c'était une impression qu'il s'était faite à la lecture des journaux.

WASHINGTON, 15. (Presse associée). — Un constructeur de chemin de fer en Alaska John E. Ballaine, dans une lettre qu'il a envoyé au président Coolidge a déclaré qu'en juillet 1921, l'ex-secrétaire Fall et le secrétaire Denby avaient été en pourparlers, pour louer les riches réserves de charbon de Matamusk, dans l'Alaska, à peu près de la même façon que la location de la réserve de Teapot Dover se fit.

UN SIXIEME MANDAT EST EMIS EN CETTE ETRANGE AFFAIRE

RIMOUSKI, 15. (Presse canadienne). — On a émis un mandat d'arrestation contre une sixième personne, Emmanuel Michel, sous l'accusation d'avoir tué Joseph Blaquière, un garde-chasse, au mois de septembre dernier.

Michel n'est pas arrêté, mais les détectives sont à ses trousses et espèrent s'en emparer avant longtemps.

M. POINCARE OBTIENT UNE FORTE MAJORITE

PARIS, 15. (Presse Associée). — La Chambre française a encore appuyé le gouvernement par un vote de confiance de 330 contre 242, alors qu'un autre projet de loterie, destiné à améliorer les finances françaises fut rejeté.

Deux autres amendements furent rejetés pendant la session du matin, par des majorités substantielles, après qu'on en eut fait des questions de non-confiance.

LE PROCES DE CANONISATION DU PAPE PIE X

Les dépositions de quarante témoins vont être entendues.

DES MIRACLES

VENISE, Italie, 15—(Presse Associée). — Un autre pas vient d'être fait vers la canonisation de Pie X, à une assemblée solennelle qui a eu lieu, ici aujourd'hui, sous la présidence du patriarche Lafontaine; quarante témoins ont été appelés par l'assistant-postulateur de la Béatification. Le curé de San Salvator a aussi fait des déclarations au sujet de miracles que l'on attribue à l'influence du défunt Pontife romain.

Ces quarante témoins et nombre d'autres venant des endroits où Pie X à vécu, comparaîtront sous peu devant la congrégation de Béatification, à Rome.

LES HOMMAGES DE SHAWINIGAN A M. L'ABBE DUSABLON

SHAWINIGAN FALLS, 15. (Du Correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion de son départ pour Louiseville, M. le curé Dusablon de la paroisse Saint-Pierre, a été, hier soir, l'objet d'une belle manifestation de la part de ses paroissiens. Une grande foule s'est rendue à l'église paroissiale et après le salut, M. Henri Dessaulles marguillier en charge, lui lut une adresse, puis Son Honneur M. le maire J.-A. Dufresne se fit l'interprète des paroissiens pour dire tout le regret qu'ils avaient de voir partir leur estimé curé. Une bourse de sept cents piastres lui a été donnée comme hommage des paroissiens. M. Dusablon s'est montré très sensible pour cette magnifique démonstration et a remercié ses paroissiens en termes chaleureux.

POPULATION PARQUEE EN DES TAUDIS

Un grand nombre d'Ecossais habitent des logements d'une seule pièce.

CRISE AFFREUSE

LONDRES, 15. (Presse canadienne). — Huit pour cent de la population totale d'Ecosse habitent des logements d'une seule pièce, s'il faut en croire les dernières statistiques. Près de deux millions d'habitants vivent dans des demeures qui n'ont que deux pièces. Glascow est le pire endroit d'habitation; 12 pour cent de ses habitants ont des logements d'une pièce et 49 pour cent, des logements de deux pièces.

Des quatre million et demi d'écossais qui ont plus de trois ans, 159,000 parlent le gaélique et c'est même la seule langue parlée par 10,000 de ces dernière. Toutefois le nombre de ceux qui ne parlent que le gaélique a constamment diminué depuis 1891.

LES OBJECTIONS DU SECRETAIRE HUGHES SUR L'IMMIGRATION

Elles donnent lieu à un débat intéressant au comité d'immigration.

Le problème nippon.

WASHINGTON, 15. (Presse Associée). — Le comité d'immigration de la Chambre s'est mis à l'étude des objections posées par le secrétaire Hughes aux articles du bill Johnson sur l'immigration, qui "défendent l'immigration japonaise", et certaines autres mesures restrictives du même bill.

Dans une lettre qu'il a envoyé à M. Johnson, M. Hughes écrit que les mesures qui concernent l'immigration japonaise sont incompatibles avec le traité de 1911, conclu entre les Etats-Unis et le Japon, et il ajoute que leur mise en vigueur pourraient "détruire l'effet de la conférence sur les armements de Washington, qui a si fortement contribué à améliorer nos rapports avec le gouvernement de Tokio". Le secrétaire suggère que les Japonais soient mis sur un pied d'égalité avec les autres étrangers, dans le pourcentage d'immigration permise ; il fait remarquer que le pourcentage mentionné dans le bill limiterait à 250 par an, le nombre des Japonais qui pourraient immigrer aux Etats-Unis.

UNE LUGUBRE HECATOMBE A MONTPELLIER

Onze personnes ont été brûlées vives ou manquent à l'appel.

UNE EXPLOSION

MONTPELLIER, Vt., 15. (Presse associée). — L'édifice Clarence, sur la rue principale, a été détruit par le jeu cette nuit et on rapporte que 11 personnes sont mories ou manquent à l'appel. Les pertes seraient de $300,000.

On est certain de la mort d'au moins deux personnes. Ce sont Walter Washburn, un financier éminent et Mme J. W. Waterman. Tous subirent des blessures sérieuses en sautant par une fenêtre et en tombant à côté du filet qu'on leur tendait.

Le feu s'est déclaré dans le soubassement, on croit qu'une explosion de bouilloire en est la cause. Il se répandit si rapidement que tous les escaliers furent en flammes avant qu'aucun de ceux qui se trouvaient dans la bâtisse aient pu s'échipper. Ceux qui y ont réussi l'ont fait par des échelles de sauvetage ou en sautant dans les filets.

Longtemps après le jour, les ruines étaient encore trop chaudes pour que les pompiers aient pu se mettre à la recherche des victimes.

Ceux qui s'échappèrent en vêtements de nuit souffrirent terriblement du froid. Les membres de deux familles entières, celles de Walter Washburn et de J. T. Waterman, manquent à l'appel.

LES BIENS D'EGLISE NON IMPOSABLES

Amendement pour rendre plus claires les dispositions de la loi.

L'ARTICLE 509

QUEBEC, 15 (Du correspondant de la "Patrie"). — Afin de mettre fin à certaines difficultés qui ont surgi au sujet de l'imposition des biens religieux pour les fins municipales, le gouvernement vient de soumettre à la Législature un bill qui a pour objet de rendre plus claires les dispositions de la loi en ce qui concerne les biens non-imposables.

L'article 509 de la loi des cités et villes contient un paragraphe qui se lit comme suit: "Son biens non-imposables, les biens possédés et employés pour le culte public, les évêchés, les presbytères, maisons curiales et cimetières et leurs dépendances."

L'amendement que l'on propose devra être ajouté à ce paragraphe et se lit comme suit: "Les presbytères et maisons curiales ci-dessus mentionnés comprennent toute maison occupée comme résidence par le prêtre ou le ministre en charge d'une église quelconque, que cette

(Suite à la page 3)

Une jeune ouvrière est victime d'un atroce accident

SHERBROOKE, 15. — (Du correspondant de la Patrie).—Un atroce accident est survenu hier, Rock Island, près de Sherbrooke. Une ouvrière, Mlle Ethel Laberee, employée à la manufacture Jenkins se fit prendre les cheveux dans une poulie. Une grande partie de ses cheveux furent arrachés avec des lambeaux de cuir chevelu. Transportée chez elle, l'on manda le Dr Wells qui prodigua ses premiers soins à la victime. Son état est considéré comme très grave.

LES IDEES DE M. MACDONALD NE SONT PAS TRES CLAIRES

Il est rumeur qu'il confierait le portefeuille des Affaires étrangères à M. O'Grady mais on ne connait pas nettement ses intentions.

UNE SEANCE FORT ANIMEE

LONDRES, 15 (Presse Associée). — Les milieux officiels disaient ce matin qu'aucune confirmation n'avait été faite des rumeurs qui circulaient annonçant que James O'Grady ne serait pas nommé ambassadeur anglais à Moscou, mais serait nommé à la place secrétaire des affaires étrangères.

On avait dit que O'Grady avait accepté en janvier le poste d'ambassadeur, mais ce choix n'a pas encore été officiellement confirmé.

DECLARATION DE SNOWDEN

LONDRES, 15 (Presse Associée). — Le gouvernement anglais aurait fait un profit de 15,000,000 de livres sterling, s'il eût vendu ses 16,000,000 de parts de la compagnie anglo-persane de pétrole, à la Burma Oil Company, a déclaré Phillip Snowden, le chancelier de l'Echiquier. Il dit qu'on avait offert environ 20,00,000 de livres sterling représentant un profit de près de trois livres sterling par part.

Mais il ajouta que le gouvernement ne regrettait pas de ne pas les avoir vendues, car ce n'eût pas été de l'intérêt national de le faire.

LA GUERRE AUX ARMEMENTS

LONDRES, 15. — Le premier ministre MacDonald a annoncé, en répondant à une série de questions sur le problème de la défense nationale qu'il était opposé à toute nouvelle augmentation des armements et qu'il était persuadé que toutes les nations de l'univers préféreraient avoir recours à des accords plutôt qu'aux armements pour éviter la guerre.

M. MacDonald s'est engagé néanmoins à pourvoir à la défense du pays d'ici à ce que les accords auxquels il a fait allusion soient conclus.

Les chances du gouvernement travalliiste de se maintenir au pouvoir, qui paraissaient si précaires au moment où M. Asquith lui a adressé son ultimatum sur le décret de Poplar, sont devenues meilleures à la suite du débat d'hier soir. Le chef libéral a préparé une résolution d'un caractère fort sévère, au sujet de Poplar, mais il appert des explications prodiguées par le premier ministre que le cabinet travailliste n'interprétera pas la décision que la Chambre doit rendre à son sujet comme un vote de censure et que les libéraux, de leur côté, ne lui imposeront pas cette manière de voir.

M. Chamberlain chercha à savoir sur ces entrefaites, ce que le gouvernement considérait comme un vote de censure. M. MacDonald répondit que c'était impossible à définir.

M. Chamberlain fut le premier orateur de l'opposition. Il souleva nombre de points importants, notamment la reconnaissance de la Russie, l'impôt sur le capital et la préférence impériale.

M. MacDonald précisa dans sa réponse que le gouvernement avait l'assurance que la Russie désirait se rendre au désir du gouvernement britannique sur toute la question en litige.

Au cours de la séance, le chancelier Snowden, en réponse à une interpellation, déclara que la commission d'enquête sur la dette nationale se composerait probablement de neuf ou dix membres mais d'aucun député.

Le premier ministre affirma peu après qu'il fallait réduire la dette nationale, si l'on voulait que le pays fut en état de faire concurrence aux autres pays sur les marchés du monde.

Le ministre du Travail, M. Shaw, informa la Chambre que le président du "Board of Trade" présenterait sous peu au Parlement un bill destiné à donner suite à la convention de Washington concernant la journée de huit heures.

PLAIDOYER POUR LA PREFERENCE.

John McCormac, le correspondant de la gazette de Montréal, à Londres, câble qu'Austain Chamberlain a rendu un grand service à la cause du système de tarif préférentiel que l'ancien gouvernement voulait faire voter; en rappelant à la chambre que les préférences que l'on voudrait établir en faveur des

(Suite à la page 15)

CHAPEAUX POUR HOMMES

Chapeaux à 5.00

A ce prix, c'est sans aucun doute une des meilleures qualités que vous puissiez désirer; grande variété des plus récents modèles pour le printemps; choix de nouvelles nuances et ruban en couleur de teinte différente.

Chapeaux "Borsalino"

Le véritable Borsalino venant récemment d'arriver d'Italie; choix de nouveaux modèles de différentes nuances dans les teintes de gris et beige; toutes les pointures 7.50

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITÉE
LE MAGASIN DU PEUPLE
Ste-Catherine Est, St-André, St-Christophe et Demontigny.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.
EST 8000

Radio -- Vente de Téléphones

Une centaine de récepteurs téléphoniques à des rabais extraordinaires.

Récepteur "Western Electric," 2200 ohms. Ancien prix 21.00 pour 7.50
Récepteur Murdock.... Ancien prix 7.25 pour... 4.75
Berwick Suprême. Ancien prix 9.25 pour 5.25
Stromberg Carlson. Ancien prix 10.25 pour 5.25

—Au deuxième

VENTE de CONFECTION et ARTICLES POUR HOMMES et GARCONS



EXTRA SPECIAL
200 Complets 19.95
Deux Pantalons avec chaque Complet

Il vous faut un nouveau complet: le voici à votre goût et à votre prix; le matériel, la coupe et le prix vous conviendront.

Complets en herringbone bleu marine tout laine, en worsted bleu foncé à fines rayures blanches ou en tweed gris fer de qualité choisie; doublure en bon satin fermier croisé; pantalons à bord uni ou relevé, cinq poches.

Ces complets avec deux pantalons vous fourniront une double durée, modèles convenant pour hommes et pour jeunes gens. Grandeurs: 34 à 44.

19.95

—Au rez-de-chaussée.

Pyjamas à 1.95

Grande variété de jolis modèles en finette (flanellette), de fabrication anglaise; choix de jolis dessins à rayures; ces pyjamas seraient bon marché à 3.00, mais comme ce sont des séries désassorties, c'est pour cette raison que nous désirons les vendre à ce bas prix; grandeurs A B C dans le lot, mais pas dans chaque série.



Grande Vente de Chemises de Nuit en Coton Blanc de Bonne Pesanteur

Ce sont, pour la plupart, des échantillons provenant de la manufacture Delpark; quelques-unes sont légèrement salies, mais si vous n'y considérez que la qualité, il vous faut voir ces chemises et vous serez émerveillés de la valeur du tissu dont elles sont confectionnées. Deux modèles au choix; Avec ou sans col. Encolure: 14 à 19. Qualité jusqu'à 3.50 Samedi..... 1.75

Complets à Deux Culottes

COMPLETS à 2 culottes, pour garçons de 8 à 17 ans; modèle Norfolk.

Tweed Donegal brun... Tweed homespun brun Tweed rayé brun foncé } Qualité de 10.95 pour 7.95

Serge irlandaise bleu marine tout laine 13.95



PALETOTS pour GARÇONS

Solde de nos paletots en frise ou chinchilla bleu marine, gris pâle et gris foncé, pour garçonnets de 3 à 8 ans; modèle Ulster ou Buster; doublure en flanelle rouge. Qualités de 13.00 jusqu'à 15.00 pour 7.50

SPECIAL DU MATIN

COMPLETS à 2 culottes en tweed gris ou brun foncé, pour garçons de 9 à 15 ans; modèle Norfolk. Qualité de 8.95 pour 5.95

—Au premier — en haut

Bottines pour Hommes ET GARÇONS



BOTTINES en cuir noir ou brun de qualité supérieure pour hommes; nouveaux modèles; pointures 5 ½ à 10. Qualités de 6.00 à 7.00 la paire pour 3.98

BOTTINES en cuir noir ou brun de bonne qualité, pour garçons; forme large ou demi-ronde; pointures: 11 à 5. Qualités de 3.95 la paire pour 2.98

—Au rez-de-chaussée

1200 CRAVATES EN TRICOT

Magnifique assortiment de nouveaux modèles, dont quelques-uns à rayures à effet croisé, et autres de nuances unies. Toutes ces cravates sont parfaites sous tous rapports. Vous ne devriez pas manquer cette rare opportunité de pouvoir vous en procurer plusieurs à un prix couvrant à peine le coût d'une, chacune ..... .35 ou 3 pour 1.00

Au rez-de-chaussée.

56ème VENTE ANNIVERSAIRE Dupuis Frères — A BIENTOT NOTRE

Sous-Vêtements pour Garçons

Camisoles et caleçons, série Penman ..... .95
Poitrine: 22; 24; 26; 28; 30; 32;
Prix : 1.00-1.10-1.15-1.30-1.35-1.40

—Au premier — en haut

MONDANITÉS

—Mademoiselle Claire-Yvette Parizeau reçoit à l'heure du thé cet après-midi. Des oeillets ornent la table du thé. Mesdames A. Mongenais, R. de Grandpré et mademoiselle Pauline Gervais, de Saint-Jean, servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Lucile Labelle, Paulette Loranger, Marthe et Claire Boyer, Marcelle Amiot et Rita Tourville.

—Il y aura bridge chez mademoiselle Jeanne Désauniers, de la Côte des Neiges, lundi prochain en l'honneur de mademoiselle Annette McAvoy et un shower de mouchoirs sera donné mercredi, chez mademoiselle Louise Desjardins.

—Bridge mardi dernier chez madame Lionel Barsalou. Des oeillets rouges ornaient la table du thé. Mesdames Jean Rolland et Edmond Desauniers servaient le thé et les glaces aidées de mesdames C.-A. Wilson, Gérald Barsalou, Charles Pelletier et Joseph Barsalou.

—M. et madame Auguste Dionne sont partis pour San Diego, Californie où ils feront un séjour de quelques mois. M. Paul Dionne accompagnera ses parents jusqu'à Chicago.

—Madame Frank Curran recevait intimement lundi dernier en l'honneur de madame E.-J. Flynn, de Québec.

—Madame C.-Power Cleghorn passe quelques jours à Québec l'invitée de lady Langelier.

—Le docteur et madame Alexandre Saint-Pierre qui se sont embarqués récemment pour l'Europe, sont actuellement à Paris.

—Thé cet après-midi chez mademoiselle Martine Hébert, en l'honneur de mademoiselle Annette McAvoy, dont le mariage aura lieu prochainement. Le thé et les glaces sont servis par mesdemoiselles Pauline Casson, Edmée Hone, Jeanne Panneton, aidées de mesdemoiselles Aimée Gravel, Gabrielle Labelle.

—Mademoiselle Marguerite Doucet, de Thetford Mines, qui était l'invitée de madame Walter Lyman depuis quelque temps, est maintenant l'hôte de sa grand'mère, madame Théodore Doucet.

—Mademoiselle Mildred Caven reçoit à l'heure du thé cet après-midi en l'honneur de mademoiselle Lilian Steers, d'Ottawa, et madame Randell Dees, d'Annapolis.

—M. et madame Charles Rinfret reviendront de New-York les premiers jours de mars.

—M. et madame Thomas Vien et leur fillette, Madeleine, sont retournés à Québec après avoir été les invités de M. et de madame Auguste Dionne pendant quelques jours.

—M. et madame A.-J. Tourangeau, mademoiselle Tourangeau et mademoiselle Claire Vale s'embarqueront à Halifax lundi prochain pour un voyage en France et en Italie.

—Madame J.-E. Martin reviendra demain soir de Toronto, où elle est l'invitée de madame Frank Merrill.

—Mademoiselle Eugénie Matte, de Québec, est à Montréal depuis quelques jours.

Québec.

—Madame E. Laterrière Garneau recevait ces jours derniers en l'honneur de sa soeur, madame Armand Dupuis, de Montréal. Les autres invitées étaient: mesdames E.-B. Garneau, Gérard Power, Henri Des Rivières, Renaud Lavergne, Gustave Simard, Ernest Lebrèque, Edouard-G. Tanguay, Massue Fortier, Elzéar Roy, Louis LaRue, Léon Des Rivières, Gérard Garneau, Edouard Taschereau, Antoine Rivard et mademoiselle Helen Braun.

—Au dîner offert hier soir par l'honorable Adélard Turgeon, les convives étaient: les honorables J.-L. Perron, Thomas Chapais, Geo. Bryson, J. Girouard, H. Garneau, H. Champagne, E. Choquette, Geo.-E. Amyot, E. Roberge, J.-A. Kelly, W.-F. Vilas, P.-J. Paradis, F. Carroll, M. Martin, J.-J.-B. Gosselin, C. Robillard, P. Tourigny, Geo.-A. Simard, Ed. Ouellette, H. Miles, C. Power, MM. R. Campbell, A.-R. Pelletier, S. Saint-Jacques, J.-B.-M. Barthe et G. Turcotte.

—Mesdemoiselles Marcelle et Rita Legendre ont reçu à l'heure du thé mardi en l'honneur de leur cousine, mademoiselle Suzanne Legendre.

—Au thé donné mercredi, par madame Arthur Rousseau en l'honneur de madame Jean Côté, d'Edmonton, mesdames C.-B. Devlin, Henri Grandbois servaient le thé et les glaces aidées de madame Bernard Devlin, mesdemoiselles Augustine Gauvreau, Corinne Simard, Yvonne Landry, Gabrielle et Madeleine Grandbois, Norah Devlin, Arleen et Dorothy Généreux, Suzanne Legendre, Simone Rouseau.

OTTAWA..

Le prince Erik de Danemark et la princesse Erik qui sont à New-York, depuis quelques jours, s'embarqueront demain pour l'Europe.

—Leurs excellences, le gouverneur général et Lady Byng de Vimy recevaient à dîner hier soir, à Rideau Hall, les invités suivants: l'hon. et madame A.-B. Copp, l'hon. James et madame Murdock, le juge et madame P.-B. Mignault, M. et madame G.-F. O'Halloran, M. et madame H.-H. Ward, le major général et madame E.-C. Ashton, le commandant et madame C. Hastings, le lieutenant colonel et madame E.-J. Chambers, le colonel et madame S.-H. Osler, le docteur et madame Henry-M. Amt, le lieut.-col. et madame R.-M. Courtney, M. et madame G.-G. Blake, le lieut.-col. et madame C.-A. Eliot, M. et madame Barrett P. Dewar, M. et madame Norman Wilson, madame Britton Francis, madame Charles O'Connor.

—M. et madame Walter Bronson sont partis ces jours derniers pour la Floride où ils feront un séjour de quelques mois.

—L'hon. et madame George-P. Graham ont lancé des invitations pour un dîner qu'ils donneront au "Royal Ottawa Golf Club", le vendredi, 29 février.

—Lady Schreiber recevait, ces jours derniers à l'heure du thé, en l'honneur de madame Travers Lewis qui est récemment arrivée d'Angleterre.

—Madame E.-R.-E. Chevrier d'Ottawa, et ses enfants, s'embarquent ces jours-ci à bord du Mélita pour un voyage de quelques mois en Europe. Madame Chevrier et ses enfants seront là-bas, les invités de madame Julien Sorriaux.

M. FRANK GRIFFARD REELU PRESIDENT

L'assemblée annuelle du conseil des métiers de la construction a eu lieu hier soir. Les élections ont donné le résultat suivant: Président, Frank Griffard, réélu pour un sixième terme; vice-président, A. Sylvestre; secrétaire-correspondant R. Lynch, réélu pour la seizième fois; secrétaire-archiviste français, R. Lefebvre (4e terme); secrétaire-financier Pierre Lefebvre; trésorier, E. Valiquette (réélu); sergent d'armes, A. Mailhot; statisticien, R. Nelson.



M. FRANK GRIFFARD, réélu pour un sixième terme président du conseil des métiers de la construction.

On s'est occupé, après les élections, de diverses questions de routine.

L'APPEL GROTHE EN COUR SUPREME

OTTAWA, 15. (Presse Canadienne).—La Cour suprême a commencé à entendre la cause Grothé vs la Cité de Montréal. L'appelant est un entrepreneur qui fut chargé de construire le pont Lasalle. Les travaux furent abandonnés après que la majeure partie en eût été construite et afin de régler l'affaire, la législature de la province de Québec passa un bill référant la question à un tribunal d'arbitrage. Ce tribunal fixa une somme que paya la ville, mais l'entrepreneur réclama une autre somme de $2,200 avec intérêt. Il s'agit de savoir si la décision des arbitres est finale. La Cour a pris en délibéré l'appel de la Cité de Montréal vs Dupré.

AU PARLEMENT-ECOLE

LE NOUVEAU MINISTERE POUR RIRE ET L'OPPOSITION SE SONT AFFRONTES TRES SERIEUSEMENT

MM. Gérald Fauteux et Hector Langlois ouvrent hier soir le quatrième parlement-école.

ESPRIT PETILLANT

Salle des Chevaliers de Colomb, 15. (Galerie de la presse). — L'ouverture officielle du quatrième parlement-école, hier soir, a marqué l'avènement du nouveau ministère et la formation d'un nouveau parti oppositionniste. Une foule considérable a pu voir les nouveaux ministres et le nouveau chef de l'opposition, qui, comme le disait l'orateur, l'honorable juge Monet "aux coeurs bien nés la grandeur n'attend pas le nombre des années."

M. Gérald Fauteux, nouveau premier ministre semble bien fragile de sa personne pour supporter le poids du ministère. Il ne manque pas d'humour mais dans son regard plane le souvenir de la chute d'un gouvernement qui semblait vouloir vivre longtemps et qu'une brise, venant du quartier latin, a fait fléchir et finalement tomber. Ses lieutenants semblent avoir trouvé le mot juste quand, ils ont chanté à son entrée, hier soir, "Il est né le divin enfant". C'est l'impression qu'il fait de premier abord. Un enfant sans expérience, un bon coeur qui ne voit que le beau côté de la vie et de la politique.

DES CHANSONS

"Il a gagné ses épaulettes", la chanson traditionnelle a marqué l'arrivée du chef de l'opposition M. Hector Langlois. Le parti ministériels aurait préféré un cantique, une partie de psaume de mort ayant encore frais à la mémoire le coup d'état qui a renversé le ministère Héon, aussi a-t-il crié "à l'ordre". M. Langlois est confiant en lui-même et ne doute pas pouvoir renverser le petit gouvernement qui siège en face de lui. Il a cependant des adversaires tels que MM. C.-A. Sylvestre, secrétaire provincial, M. Laurin, trésorier, F. Lachapelle aux mines et pêcheries, C. Venne, sans portefeuille, A. Lamer, travaux publics, R. Ouimet, agriculture, L.-S. Pierre, au travail, H.-M. Loranger, aux affaires municipales, C. Fusey à la voirie, F. Guertin, à la colonisation.

Cependant M. Hector Langlois est merveilleusement secondé par MM. Lambert et J. Casgrain.

Il n'est pas besoin de faire l'éloge de l'honorable juge Amédée Monet, orateur de l'assemblée. Il est très versé dans la connaissance de la loi parlementaire. Avec une belle impartialité, il tranche toutes questions à la satisfaction générale.

Signalons le voyage de M. Fabio Monet, qui, de premier ministre s'est transporté au greffe de la Chambre. Il a dû peiner que la position, peu faite pour figurer est cependant plus tenable. Du reste, tout en lui prouve l'assurance, quand il dit: "la lecture deuxième est remise à la prochaine séance", c'est avec satisfaction qu'on constate qu'aucune objection ne peut mettre sa situation en péril.

En somme l'aspect général de la Chambre est tout de tranquillité, le calme après la tempête. Le gouvernement est aux réformes tandis que l'opposition défend des principes d'humanité.

CETTE CHUTE

L'orateur a expliqué au début pourquoi le gouvernement est tombé. Il dit que certain article paru dans "Le quartier Latin" avait soulevé un orage. L'opposition a demandé une enquête et la comparution à la barre de l'éditeur du journal. Une violente passe d'arme a eu lieu, à huis clos. Finalement le ministère a donné sa démission devant les insinuations faites, mais qui avait été lavées. C'est alors que le gouverneur M. Edouard Montpetit a appelé M. Gérald Fauteux à former un ministère et que M. Hector Langlois a dû prendre charge de l'opposition.

Plusieurs bills ont été présentés tant par le gouvernement que par l'opposition dont les plus originaux sont: Bill prohibant l'usage des skis aux chaperons afin de protéger les derniers survivants de cette race qui disparaîtrait complètement en se broyant les os (E. Déziel); bill empêchant les jeunes filles de 40 ans et plus de se couper les cheveux en balai afin de détruire le dangereux flirt féminin (G. Fusey); bill obligeant les jeunes filles dans leurs sorties après huit heures de l'après-midi, de se faire accompagner de leur ami (M. Lambert); bill empêchant les voyages incognito des étudiants dans le tramway Palais de Justice-Bordeaux. Sur ce bill, le premier ministre objecte disant que c'est porter atteinte à la bonne réputation des étudiants. A quoi l'Orateur répond que c'est aux étudiants à prouver qu'ils ne voyagent pas sur le tramway Palais de Justice-Bordeaux.

LA PEINE CAPITALE

M. Hector Langlois a pris la parole pour défendre sa motion demandant l'abolition de la peine capitale. Il estime que cette coutume n'a pas empêché les crimes et que nous n'avons pas le droit d'attenter à la vie que Dieu nous a donnée. Il dit les peines sévères qui existaient dans les temps anciens et qui, cependant n'ont pas arrêté le flot toujours grossissants du crime de venir déferler sur nos rives modernes. Il croit également qu'il y a bien des manières de punir le crime et il définit les devoirs de chacun dans la société.

M. Gérald Fauteux, premier ministre, répond à M. Langlois. Dans un geste qui va grandissant, il lui prouve que tout ce qu'il vient de dire est un beau rêve. Il met en garde contre le rêve en général qui a été souvent la perte de certains chefs. C'est un retour sur le passé, et combien de fois y reviendra-t-il. Il ne peut permettre à son gouvernement de se prononcer en faveur sur une loi faite sous le coup de la sensibilité et de la faiblesse d'imagination.

Le bill a été rejeté, deux oppositionnistes votent avec le gouvernement. L'orateur a définit le principe sur lequel est basée la peine capitale. Il conclut que la peine capitale est le seul remède capable de permettre à l'autorité civile de donner à tous justice et sécurité.

CORRESPONDANCE

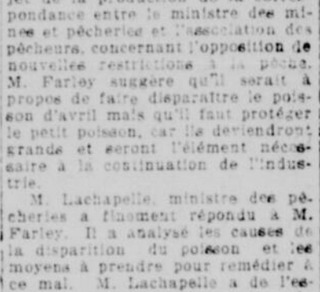
M. Viateur Farley, dans l'opposition a soulevé un vif débat au sujet de la production de la correspondance entre le ministre des mines et pêcheries et l'association des pêcheurs, concernant l'opposition de nouvelles restrictions à la pêche. M. Farley suggère qu'il serait à propos de faire disparaître le poisson d'avril mais qu'il faut protéger le petit poisson, car ils deviendront grands et seront l'élément nécessaire à la continuation de l'industrie.

M. Lachapelle, ministre des pêcheries a finement répondu à M. Farley. Il a analysé les causes de la disparition du poisson et les moyens à prendre pour remédier à ce mal. M. Lachapelle a de l'esprit et il l'a prouvé. L'orateur et le sévère chef de l'opposition ont daigné sourire. C'est du reste l'intention de M. Lachapelle de présenter, exactement le premier avril, un bill relativement au poisson.

Avant d'ajourner la séance l'orateur a déclaré qu'il mettrait en vigueur les règlements de la chambre à la prochone séance, spécialement celui qui donne un quart d'heure à chaque orateur.

R. BELLEAU.

A l'échevinage.



M. ALFRED MATHIEU, qui briguera les suffrages contre l'échevin J.-W. Reid, dans le quartier S.-Eusèbe.

Les merveilles de la lumière expliquées par M. L.-E. Parizeau

Le docteur Léo-E. Parizeau a donné hier soir à l'Institut des Ingénieurs du Canada une conférence sur "Les merveilles de la lumière". C'est un peu la répétition de celle qu'il avait faite l'automne dernier à l'Université de Montréal.

Le conférencier a commencé par expliquer la physiologie de l'oeil, et le mécanisme de la perception de la couleur. La lumière réfléchie par les corps fait sur l'oeil une impression, c'est la couleur. Si on se sert du prisme pour décomposer la lumière solaire, on constate qu'elle n'est pas une seule couleur, mais bien une combinaison de sept couleurs principales, violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

Après avoir posé les principes fondamentaux de la couleur, le savant docteur donna une démonstration de la combinaison des couleurs. Il appuya particulièrement sur les lois du contraste et de la pesanteur des couleurs, questions techniques qu'il développa plus longuement qu'à l'Université de Montréal, parce qu'elles présentaient pour ses auditeurs un intérêt très considérable à cause de leur pratique professionnelle. Il insista sur l'importance de la couleur en architecture et en peinture. Il démontra que la photographie en couleurs reproduit très bien une peinture morte tandis qu'elle ne réussit pas autant lorsqu'elle veut rendre une scène en plein air.

Le Dr Parizeau expliqua aussi un développement très récent obtenu au cinéma. Il s'agit de la photographie faisant voir les personnages et les objets en relief sur l'écran. Il a aussi parlé du synchronisme que l'on essaie d'introduire au cinéma pour faire entendre les paroles des acteurs en même temps qu'on les voit agir.

La parole claire, nette, précise du conférencier a su charmer son auditoire et rendre lumineuse la lumière elle-même.

UN ACCIDENT A MONTEBELLO

MONTEBELLO, 15. — Un nommé Honoré Sabourin, 27 ans, employé à la Fasset Lumber Limited, a le bras droit broyé entre deux billots, alors qu'il était à décharger une voiture chargée de billots provenant des bois. Appelé en toute hâte sur les lieux, le docteur J.-B. Mandeville constata que la blessure était d'une certaine gravité et pansa immédiatement le blessé.

L'accident se produisit à 4 heures, hier après-midi.

Chez les Boys Scouts

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — Le gouverneur-général recevra demain les membres du Bureau de contrôle, les officiers municipaux et 800 "Boys Scouts", à la patinoire de Rideau Hall.

CHEZ NOUS

CHEZ-NOUS

R. à Bar... (signature illisible). 1o. C'est toujours le jeune homme qui offre son bras à la jeune fille. 2o. Il doit passer le premier.

* * *

R. à Myosotis. Le péroxyde d'hydrogène blondit les cheveux mais il les rend cassants.

* * *

R. à Louise, l'amie du courrier. Pour faire disparaître l'écriture sur les sacs de ciment on recommande de les faire tremper dans de la benzine. — Peut-être, mais c'est matière de goût.

CE QUE DIT LA MODE

Le tulle fournit les garnitures les plus variées.

Non seulement il peut rafraîchir une robe, un chapeau, mais il fait éclaircir l'ouverture des tailleurs, orner nos robes de soie, de taffetas, de crêpe ou de satin.

Il reste l'apanage des robes à danser pour la jeunesse, dont il vait valoir la joliesse. En noir, il convient également aux jeunes femmes, avec une ceinture de couleur, un bouquet de ceinture ou encore parsemé de fleurs de couleurs en velours découpé.

UN CONSEIL PAR JOUR

Savon très adoucissant. — Les personnes à l'épiderme délicat se trouvent incommodées par l'emploi des savons de toilette, même par les meilleurs. Rien n'est plus simple que d'améliorer soi-même son savon, par l'addition d'une certaine quantité d'amidon. Voici comme on procède: on fait fondre à feu doux, avec une minime quantité d'eau, du bon savon ordinaire, et on y ajoute peu à peu, et en malaxant, un tiers d'amidon en poudre. Lorsque le mélange est parfait, on pétrit cette pâte sur un marbre avec une quantité d'amidon égale à la première, et si cela plait, on y ajoute quelques gouttes d'essence parfumée. Il ne reste plus qu'à diviser la pâte à la mettre dans des moules de fer-blanc ou autres, et à laisser sécher le temps voulu.

RECETTE

Paté "Tamale". — 2 tasses de farine de blé d'Inde, 6 tasses d'eau, 1 cuillerée à table de gras fondu, 2 tasses de tomates, 1 livre de viande de boeuf hachée, 1 oignon. Délayez la farine dans de l'eau bouillante et ajoutez-y une cuillérée à thé et demie de sel. Faites cuire pendant 45 minutes. Faites brunir l'oignon dans la graisse, ajoutez la viande hachée et remuez jusqu'à ce que la couleur de la viande ait disparu. Ajoutez sel, poivre et tomates et aussi si vous le voulez un piment doux. Graissez un plat, mettez-y un lit de pâte, ajoutez la viande et recouvrez de pâte. Faites cuire encore une demi-heure.

Marjolaine



ROBE de duvetine brun rouge, garnie de galon argent et noir. Ceinture de satin noir.

LA JOYEUSE FIN DES SPORTS D'HIVER; UN FEU DE JOIE

Tout Montréal assistera ce soir à la clôture de la saison des sports d'hiver. Un feu de joie comme on n'en a jamais vu lancera dans le bleu sombre de la nuit l'or flamboyant de ses flammes dansantes au bas de la glissoire du Toboggan Club. A ce sujet nous croyons savoir qu'une explosion qu'on entendra de très loin mettra le feu aux barils de goudron dont l'amoncellement suscite déjà l'intérêt des passants.

On distribue par toute la ville des milliers et des milliers de papillons invitant les Montréalais à assister ce soir à la fête qui se déroulera au flanc de la montagne, à acclamer au passage les sociétés sportives qui défileront de la rue Atwater, par la rue Sherbrooke, jusqu'au parc Lafontaine pour revenir en suivant le chemin des écoliers au Square Dominion où aura lieu la dislocation.

Demain se disputera au Montreal Ski Club le championnat provincial de Ski. On sait que des célébrités sportives se sont fait inscrire et notamment l'équipe canadienne qui arrive des jeux Olympiques de St-Moritz, Nelsen le champion du saut en longueur de la Colombie Britannique et plusieurs athlètes de Brattleboro, Vermont. Les skieurs étrangers arriveront en tel nombre des Etats-Unis que les compagnies de chemins de fer ont dû attacher des sleepings supplémentaires aux trains de New-York.

A signaler que plusieurs "jazz bands" défileront ce soir avec les sociétés sportives et mettront leurs notes de gaieté tumultueuse dans cette manifestation qui aura dans toutes les villes américaines un retentissement dont Montréal ne saurait que profiter largement.

Au-dessus de Tout

Considérez la satisfaction que donne le lait de Borden sachant qu'il est excellent en tout temps.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd
York 5853

L'hon. M. Lapointe au banquet de la S.-Patrice

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, adressera la parole, au banquet annuel donné à l'occasion de la fête de Saint-Patrice, à l'hôtel Windsor, le 17 mars. L'honorable sénateur Lynch Staunton, de Hamilton, Ontario, sera aussi présent.

Deuxième
"Porte Ouverte"
Annuelle
A la Boulangerie Merveille
Dent Harrison

Si vous n'avez pas visité la Boulangerie Merveille durant cette "Deuxième Visite Annuelle à Porte Ouverte"—faites-le ce soir. C'est la dernière chance!

Venez voir les monstrueux malaxeurs qui pétrissent 1500 livres de pâte par simple fournée! Surveillez les ingénieuses machines qui mesurent, moulent et font lever les pains! Voyez le plus grand four de l'univers—il cuit plus de 3 tonnes¾ de pain par heure!

De courtois et compétents guides vous feront visiter la boulangerie et vous expliqueront les différentes opérations.

Amenez votre famille!

DERNIERE SOIREE—Ce SOIR!
3.30 à 10 p.m.

Prenez le tramway jusqu'à l'Ave Victoria et rue Sherbrooke—puis marchez vers le sud l'espace d'une rue (un bloc).

625 St Catherine ouest Angle Montcalm — AU BON MARCHÉ LE TENDRE, LIMITÉE — Est 9771

OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES



2000 verges de
RUBAN
Valant jusqu'à .75
En vente à
.25
la verge

4 à 7 pouces de largeur et de qualité absolument garantie. L'assortiment comprend:

—Ruban Taffetas
—Ruban moiré
—Ruban duchesse
—Ruban Pompadour
—Ruban quadrillé
—Ruban chatoyant

dans les nuances de roses vieux rose, bleu pâle, bleu marin, bleu Alice, rouge, vert, pêche, brun, violet, blanc et noir.
Notre prix de vente .25 la verge.
Allée centrale

Achat spécial de 1500 paires de
Gantelets en Chamoisette
Valant $1.00, $1.25 et $1.50
En vente à ..... .69 la paire

Ce sont tous des Gantelets de première qualité, en chamoisette durable, dans les nuances de castor, gris foncé, gris pâle, mastic, pongé, mode, brun et blanc. Toutes pointures pour dames.

La plupart sont faits avec courroie au poignet et large broderie sur le dos.

Notre bas prix exceptionnel — .69 la paire.
—Rez-de-chaussée

Offre très spéciale de
Bas de Cachemire
tout laine à
.69 la paire

Bas "Mercury" en cachemire tout laine, avec haut élastique et pied renforcé. Chaque paire garantie de première qualité.

Nuances: éponge, fauve, brun, gris et noir. Toutes pointures de 8½ à 10.

Profitez de ce bas prix pour en acheter plusieurs paires. Spécial .69 la paire.
—Rez-de-chaussée

Nous allons célébrer notre
45ième Anniversaire
par notre plus grande vente de l'année
LUNDI, 25 FEVRIER
et jours suivants
Préparez-vous à y assister.

JUPONS 1.49
Valant jusqu'à $2.50.
En vente à .....

Confectionnés en satinette épaisse et durable, et en moiré, dans une grande variété de nuances vives; aussi différentes combinaisons de nuances et dessins fleuris. Presque tous finis d'un volant par plis.

Toutes les tailles, y compris les fortes tailles. Spécial $1.49 chacun.
—Premier étage

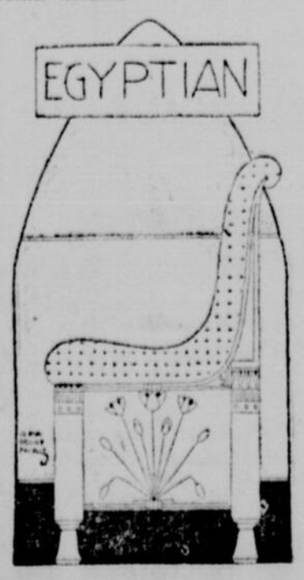
L'intérieur Elégant

Par DOROTHY ETHEL WALSH

Meubles d'antan en vogue

Nous qui habitons des intérieurs modernes ne pouvons assez louer le confort qui nous entoure. On croira peut-être que tout doit contribuer à l'harmonie du nouveau plan de la maison, nullement puisque les meubles d'une autre époque ne feront qu'augmenter le bien-être du chez-soi en même temps qu'ils serviront à lui donner un aspect plus coquet.

L'illustration ci-contre nous montre une chaise de style égyptien reconnu comme l'un des modèles les plus anciens. Ce qui distingue le plus particulièrement les meubles de cette époque c'est que le siège était tressé de lanières de cuir et du métal était incrusté dans le bois. De plus ce fauteuil, légèrement courbé, tel qu'il est représenté sur la vignette, s'adapte parfaitement aux lignes d'une personne assise. Pour celles qu'intéressent les meubles de style une infinité de modèles s'offre à leur étude et toute femme de bon goût pourra avec des meubles d'antan se constituer un moderne chez-soi.



Madame, ne vous dérangez pas
Votre crédit est bon
Téléphonez à Est 5800
donnez votre petite annonce qui paraîtra dans la Patrie.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, VENDREDI 15 FEVRIER 1924
45e année—No. 295—Page 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

L'AFFAIRE DELORME

VINGT TEMOINS JUSQU'A DATE SONT APPELES A COMPARAITRE

Au premier plan figurent les trois soeurs de l'accusé et le détective G. Lajoie. — Les avocats Monette et Filion contestent la réclamation de Me Taschereau.

75 SUBPOENAS SERONT SERVIS

Parmi les personnes qui ont reçu des subpoenas, hier, pour le procès d'Adélard Delorme se trouvent les trois soeurs de l'accusé : Rosa, Florence et Lily.

Jusqu'ici vingt-et-un subpoenas ont été remis aux sergents-détectives Farah-Lajoie et Desgroseillers pour être signifiés sans délai aux témoins. Comme un certain nombre de témoins ont déménagé depuis le dernier procès on a beaucoup de misère à les retracer.

Les autres personnes qui ont reçu des subpoenas sont Soeur Saint-Euleutère, M. Oscar Haynes, armurier expert, les docteurs Wilfrid Derome et D.-D. MacTaggart, médecins légistes de la Cour du coroner, M. Paul Sanscartier, le chef de police Turgeon, de la Côte Saint-Michel, l'investigateur Dominique Pusie, de la Cour du coroner, M. Ovide Tassé, M. Davis, M. L. Adrien Lepage, le grand-connétable Achille Saint-Mars.

On estime que près de 75 témoins en tout seront assignés par la Couronne.

LA RECLAMATION DE Me A. TASCHEREAU

Québec, 15. (Presse canadienne). —Au nom d'Adélard Tétreault, curateur d'Adélard Delorme, MM. Patenaude, Fillion et Monette s'objectent à la réclamation de $24,533.33 de la part de Me Alleyn Taschereau c.r., défenseur de l'abbé à son dernier procès. On ne connait pas encore la nature de l'objection, mais la cause sera en Cour de Pratique, lundi.

Quoique la chose ne soit pas certaine, on croit que demande sera faite de transport de la cause à Montréal, où réside le curateur de Delorme, et où la dette pour sa défense aurait été contractée.

LE MEILLEUR NAGEUR AURAIT CE POSTE

OTTAWA, 15 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un parti assez original au sujet d'une position est offert par le capitaine Marsden, Croix de Guerre, D.C.M. Ce dernier veut être nommé surintendant du nouveau bain public Plant, position accordée à un comptable, M. Dalton à un salaire de $1,500 par année. M. Dalton prétend être un excellent nageur. Le capitaine propose un concours dans un défi qu'il lance à M. Dalton. Le meilleur nageur des deux devrait avoir la position. Le bureau de contrôle n'a pas accepté cette méthode de faire les nominations municipales. M. Dalton aura la position à moins que le conseil de ville en décide autrement.

UN SECRETAIRE ACCUSE D'AVOIR VOLE $5,000.00

Un nommé Abraham Trachtenbroit, domicilié avenue des Pins, a comparu devant le juge en chef Décarie, ce matin, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $5,000 appartenant au "Star Loan Syndicate", alors qu'il était secrétaire-trésorier de cette compagnie.

Le prévenu a protesté de son innocence et l'enquête préliminaire a été fixée au 22 courant. Le juge a exigé un cautionnement de $1,000.

Me Benjamin Robinson représente la poursuite.

CHAUFFEUR DE TAXI ARRETE POUR VENTE DE NARCOTIQUES

Une importante saisie de stupéfiants, la plus importante depuis ces deux dernières années, s'est faite, hier soir, au domicile de Paul-Emile Frenette, chauffeur de taxi, 21 ans, 3091 rue Lajeunesse. La police a mis la main sur 100 onces de cocaine réparties dans 39 bouteilles.

Les constables Rocheleau, Bélanger, Bourdon et Francoeur, se présentèrent chez l'accusé, hier soir, et trouvèrent la porte fermée. En même temps, ils percevaient la voix de Frenette, qui disait à sa femme: "N'ouvre pas, je te dis! n'ouvre pas!" Les constables défoncèrent la première porte. En forçant la seconde, la vitre se brisa et tomba sur le bras du constable Bélanger. C'est par miracle que celui-ci n'a pas eu de blessure. La vitre tailla l'étoffe de son paletot. Frenette offrit beaucoup de résistance aux policiers. Sous le lit de la chambre à coucher, les constables découvrirent une sacoche qui contenait les 39 bouteille de stupéfiants.

En cour du recorder, ce matin, Paul-Emile Frenette a plaidé non coupable. Il subira son procès le 22 de ce mois. Le cautionnement fixé dans cette cause est de $10,000, soit un dépôt de $5,000.

LE MEDECIN AMENE AU NOM DE LA LOI

Les constables n'osaient procéder dans une cause de drogue, ce matin, par suite de l'absence du médecin-analyste du laboratoire municipal. Le recorder Geoffrion, anxieux d'entendre la cause, fit demander le docteur Giguère à deux reprises. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait quitter le laboratoire. Finalement, le recorder dépêcha un constable auprès du médecin, en disant que si l'analyste ne venait pas témoigner il faudrait le faire venir au nom de la loi. Le médecin se rendit au désir de la cour et donna comme explication qu'il était seul au laboratoire de la ville.

La cause fut toutefois remise. C'est la cause de Léo Pichette, 190 rue Saint-Thimothée, arrêté, le 8 février, par les constables Minogue et Lacasse, dans une taverne de la rue Sainte-Catherine est, alors qu'il était en possession d'une prise de stupéfiants. Le cautionnement exigé de Pichette, qui plaide non coupable est de $5,000, soit un dépot de $2,000.

LE LOCATEUR SAVAIT-IL REELLEMENT QUE SA LOCATRICE COUSAIT ?

L'honorable juge de Lorimier entend aujourd'hui la cause de A. Walker vs De Vve David Legault. Le demandeur demande à la cour de réaliser le bail qu'il a consenti à la défenderesse pour le logement situé au No 713 avenue Outremont, il réclame de plus la somme de $410.00 pour dommages. La déclaration allègue que la défenderesse, par suite de certains travaux de couture qu'elle fait dans son logement, dérange et incommode considérablement les voisins au point qu'un des locataires voisins s'est vu dans l'obligation de quitter son logement. Elle aurait pratiquement converti son logis ne salon de couture, ce que le bail ne lui permettrait pas.

Mme Legault, en défense, prétend que le demandeur lorsqu'il lui a consenti un bail connaissait la nature de ses occupations et qu'il est mal venu aujourd'hui d'en demander la résiliation.

EN COUR DU CORONER

Alfred Girard, âgé de 74 ans, demeurant au No 198 rue Garnier, était à jouer aux cartes avec des amis hier soir au No 540 rue Rivard, lorsqu'il perdit connaissance. On fit immédiatement demander le médecin qui ne fit que constater la mort. Un verdict de mort naturelle a été rendu ce matin par le coroner McMahon.

—Un autre verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de Placide Thériault, décédé à dix heures et trente hier soir, chez son beau-frère, M. Frank Lavoie, 90 rue Rose-de-Lima. Thériault, qui est âgé de 48 ans et qui demeure au No 1270 rue Chabot, était malade depuis quelque temps et il a succombé à une syncope de coeur, hier soir.

LES BIENS D'EGLISE

(Suite de la 1ère page) .... maison soit la propriété de la fabrique ou de l'institution ou corporation religieuse, propriétaire de l'église ou qu'elle soit occupée par le prêtre ou ministre en qualité de locataire pourvu qu'un seul presbytère, maison curiale ou résidence pour chaque église bénéficie de l'exemption accordée par le présent article."

Ce même amendement est proposé au code municipal, à la loi de l'instruction publique.

On propose aussi d'ajouter un amendement semblable pour les municipalités régies par des lois spéciales qu'il s'agisse de taxes municipales ou scolaires.

VOTRE CREDIT EST BON MADAME!



DONNEZ votre petite annonce par téléphone, car notre service téléphonique a été augmenté considérablement.

EST 5800

Aussi point n'est besoin de trop vous déranger pour donner vos petites annonces par téléphone, une équipe de jeunes filles avenantes sont de service de 8.30 A.M. à 6 hrs P.M., et le vendredi jusqu'à 10 hrs P.M.

240-v-jno

Ventes immobilières de $32,500 à $23,243

Hon. Eugène Lafontaine a vendu à Hon. Louis Coderre les Nos 1287 à 1289 de la rue St-Hubert, pour $32,509.

Eugène Guilbault a vendu à Dame Vve J.-B. Gratton les Nos 896 à 916 de la rue Dorchester Est, pour $23,243.

TOUS LES PRIX SE MAINTIENNENT AU MARCHE BONSECOURS

Les poulets se vendent encore trente cinq sous la livre.

Les légumes.

Les beaux jours ramènent la bonne humeur. La gaîté règnait ce matin au marché Bonsecours. Mais cela ne veut nullement dire que les prix baissent. Depuis la semaine dernière, en effet, tout se maintient. Rien n'a monté; il est vrai, mais nous nous attendions toutefois à voir baisser la volaille par exemple, qui se vend de mains en mains à mesure que la saison achève.

Le poulet se vend donc encore à 30, 32 et à 35 cents la livre. La dinde, 35 et 38 cents. Bien que les oies abondent sur les étaux ils sont encore à 23 cents la livre.

Les viandes se maintiennent également. Le boeuf est à 8 cents la livre; le veau à 12 cents; le lard à 14 cents; l'agneau à 15 cents et le porc à $11.00 le cent livres.

L'on peut encore avoir des oeufs pour 55 cents la douzaine, mais les meilleurs sont à 65 cents, sans un sou de moins. Le beurre varie, d'assou de moins. Le beurre varie d'une qualité à l'autre, entre 46 cents et 38 cents.

Les légumes sont chers. Ainsi, les carottes se détaillent 75 cents la poche de 70 livres; les pommes de terre $1.25 la poche de 80 livres; les choux $1.25 le quart de 112 livres, les panais 75 cents la poche de 70 livres; les oignons $3.00 le 70 livres et les betteraves, 75 cents la poche de 70 livres.

Les pommes coûtent $5.00 et $7.00 le baril de 150 livres; et les oranges varient entre $4.25 et $5.25 la boîte de 60 livres.

LES MARCHANDS QUI OCCUPERONT EN MAI L'ECOLE S.-JACQUES

Comme nous l'apprenions, il y a quelque temps, le coins de la rue Saint-Denis et Sainte-Catherine va être transformé. Les Messieurs les Sulpiciens ayant loué l'immeuble de l'école Saint-Jacques à un syndicat pour la construction de magasins, nous assisterons en mai à l'apparition d'un emplacement de commerce comme jamais ce coin n'en vit auparavant.

Ce matin, à 9 heures, la maison L.-G. Saint-Jean Ltd, marchands de meubles de la rue Notre-Dame est, l'une de nos plus vieilles maisons canadiennes, signait un bail avec U.-H. Dandurand, du syndicat, à l'effet d'occuper le corps central du coin, c'est-à-dire toute l'école Saint-Jacques. La maison Saint-Jean, suivant les plans de ce nouvel édifice commercial, aura ses vitrines rue Sainte-Catherine.

Comme on le sait, les nouveaux locataires de l'école Saint-Jacques seront entourés de petits magasins, lesquels, nous assure-t-on, sont tous loués sur parole. Nous pouvons toutefois affirmer que Hyman, le marchand de tabac, a signé lui aussi son bail pour le coin même des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Le fleuriste Gernaey, de la rue Sainte-Catherine, occupera aussi un de ces locaux, rue St-Denis, tout probablement.

FEU M. JOSEPH AUGER

Ce matin, est décédé M. Joseph Auger, employé depuis plusieurs années au service de la Sherwin-Williams. Monsieur Auger était malade depuis plus d'un an. Il était âgé de 54 ans. Il laisse MM. Emile Auger et Henri Auger, ses frères; mesdames Dr H. Hébert, A. Singher A. Chaput, H. Hamilton et A. Balcer, ses soeurs. A la famille Auger, la "Patrie" présente ses plus sincères sympathies.

UN DON EN ARGENT VA-T-IL REMPLACER LE TERRAIN DU PARC

Les dernières rumeurs autour de l'emplacement de notre université.

Bien disposée.

On se rappelle que l'administrationtion municipale a cédé deux de ses terrains à l'université de Montréal: le premier avenue Maplewood, que l'on vient d'agrandir en achetant un terrain de la Compagnie de Jésus, adjaçant; le second dans le parc Mont-Royal. Les autorités de l'université, dans les circonstances, semblent résolument abandonner le projet de se servir de ce dernier terrain, histoire de satisfaire l'opinion publiqu. On sait avec quelle protestation fut reçue la nouvelle de la cession de la partie du parc Mont-Royal chez nos compatriotes de langue anglaise.

Que v-t-on faire de ce terrain? On l'ignore encore. Il est fortement question toutefois qu'il soit remis à la ville en retour d'un don. Comme nous demandions des préfisions à ce sujet au cours de la matinée au commissaire Avila-A. Des roches .il nous a répondu qu'aucune démarche n'avait été faite dans ce sens auprès de l'administration municipale; mais qu'elle n'en était pas moins prête à entrer dans de nouvelles négociations avec les autorités de notre université.

$20,000 DE DOMMAGES PAR LE FEU CHEZ CASE

Un incendie qui s'est déclaré dans une caisse en bois contenant des vieux papiers a causé pour $20,000 de dommages dans le magasin de merceries Case, édifice Drummond, angle des rues Sainte-Catherine et Peel à 2 heures 15 ce matin.

Le feu a commencé dans le sous-sol et s'est communiqué aux tablettes dans la boutique de tailleurs ainsi qu'à la chambre d'emmagasinage qui est séparée de la boutique par une cloison en bois. Le feu s'est propagé au rez-de-chaussée mais la fumée a causé des dommages aux marchandises qui y sont exposées.

Les pompiers de la division ouest, sous le commandement du chef de district Doolan, durent se servir de six jets d'eau pour enrayer le progrès des flammes.

M. George Freeman, publiciste de la maison Case, a déclaré ce matin que le feu avait brûlé ou endommagé des marchandises pour une valeur de $20,000. Il ne connait pas la cause de l'incendie. Des efforts seront faits pour recommencer les opérations le plus tôt possible.

CINQ JEUNES GENS ONT ETE ARRETES PAR LES POLICIERS

Cinq jeunes gens ont été arrêtés hier soir par les détectives Labine, Lapointe, Pagé et Longpré, sous des accusations de cambriolage. Ils ont donné les noms suivants: Roland Laporte, 17 ans; Fidèle Vanier, 19 ans; Maurice Brunello, 17 ans; Armand Beaupré alias Clovis Millette, 18 ans, Paul Lavigne, 20 ans.

Laporte, Beaupré et Lavigne sont accusés d'avoir volé pour $18 de cigares et cigarettes, le 6 février dernier, dans un magasin situé No 17 rue Duluth. Lavigne et Laporte sont accusés en outre d'un vol de $30 de cigares et cigarettes au No 482 rue Clarke. Les cinq prévenus sont accusés conjointement d'avoir volé pour $100 de marchandises, le 3 février dernier, dans l'épicerie de M. Jos Delorme, 1223 Henri-Julien.

Les accusés, qui sont défendus par Me N.-J. Marion, protestent de leur innocence. Enquêtes à huitaine.

LE CIMETIERE DE LA RUE PAPINEAU CEDE A MONTREAL

Une offre de la Commission fédérale des parcs nationaux à la ville.

Résolution.

L'échevin Dr H.-A. Quintal, représentant du quartier Sainte-Marie, doit présenter au cours de la prochaine séance du conseil municipal une résolution importante concernant le cimetière militaire de la rue Papineau. Cette résolution est nécessitée par la lettre suivante de M. J. B. Harken, membre de la Commission des parcs nationaux, récemment adressée au secrétaire de la ville, M. René Beauset.

"Je tiens à vous informer que la commission est intéressée à la préservation, à la restauration et à l'indication des sites historiques d'une importance nationale par tout le Canada, et un comité, composé d'historiens réputés, a été nommé pour renseigner la commission sur ce sujet.

"Il y a quelque temps, des requêtes nous furent adressées pour que nous empêchions l'extension projetée d'une rue à travers le vieux cimetière militaire, qui est établi rue Papineau, à Montréal. Cette propriété couvre une étendue de 1.4 acre et a été achetée par le gouvernement anglais en 1854; il a été transféré par la suite, avec un certain nombre de propriétés, au gouvernement canadien en l'année 1871, et a été employé comme cimetière pour les officiers et les soldats des troupes impériales en garnison à Montréal. Il est maintenant la propriété de la défense nationale, qui, récemment, a informé notre commission qu'il était disposé à lui céder la propriété pour en faire un monument commémoratif, afin que cet endroit soit considéré un site d'intérêt historique.

"Comme le comité des monuments et des sites historiques exprime l'opinion que ce site doit être entretenu par la ville de Montréal, je vous écris dans le but de savoir si les autorités municipales sont prêtes à accepter la propriété, à condition qu'elle soit préservée et considérée comme site historique."

L'échevin Quintal proposera conséquemment "que la lettre du commissaire des parcs nationaux, présentement devant le conseil, soit renvoyée au comité exécutif, avec prière de faire rapport sur cette lettre dans le plus bref délai possible, et d'acquiescer à la demande qui y est contenue, mais seulement à la condition que le ministère de la défense nationale, qui a sous son contrôle cet ancien cimetière militaire, consente au prolongement de la rue Logan, à travers ledit cimetière afin de ne pas entraver le progrès de la métropole, cette amélioration étant de toute urgence et ayant été demandée depuis un grand nombre d'années".

MADAME ROBILLARD COMPARAIT, CE MATIN

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Madame J.-B. Robillard, de Saint-Sixte, accusée d'avoir tué Albert Turcotte, a comparu, ce matin, devant le magistrat Bergeron à Hull et a été renvoyée au 21 du courant, pour le procès préliminaire. On n'a pas encore décidé si elle serait admise à caution, demande faite par son mari et les citoyens de Saint-Sixte, vu les circonstances qui entourent cette tragédie.

Un effort sera fait pour que cette jeune femme retourne à ses enfants en attendant son procès.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES SERA POURSUIVIE

L'honorable juge Coderre, siégeant en Cour de pratique, a accordé ce matin la requête pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail présentée par Fran Lima contre la commission des écoles catholiques de Montréal.

Le requérant réclame la somme de $2,500 pour dommages souffert alors qu'il travaillait comme plâtrier, le 1er août 1923, à l'école Montcalm. Il est tombé à bas d'un échafaudage d'une dizaine de pieds de hauteur et s'est brisé le pied gauche dans sa chute.

UN ARCHITECTE ACCUSE D'AVOIR VOLE $45,000.00

Alors qu'il était directeur de la "Regent Construction Company."

Un sexagenaire.

Un architecte, James J. Adamson, âgé de 62 ans et père de douze enfants, a comparu devant le juge en chef Décarie sous l'accusation de s'être approprié frauduleusement depuis six ans, une somme de $45,000 appartenant à la "Regent Construction Company", 179 rue Saint-Jacques, dont il était l'un des directeurs.

Le juge a fixé le cautionnement à $10,000, laquelle garantie a été déposée aussitôt par l'accusé. Me Crankshaw occupe pour la défense. Enquête préliminaire le 22 courant.

L'accusé a été arrêté hier par les détectives de l'agence Broderick. L'hon. J.-L. Perron représente la poursuite.

D'après la plainte, l'accusé se serait approprié cette somme en différents montants et à diverses dates.

TIMBRE QUI VAUT TOUTE UNE FORTUNE

M. Monongahilé de Beaujeu vend un timbre de Hawaii au prix de $18,000.

La phitalélie.

Dans le grand public on ne prête pas aux timbres poste toute l'attention qu'à plus d'un titre ils méritent. En général on ne voit en eux que des petits rectangles de diverses couleurs, qui pour une somme modique assurent le transport des lettres. A peine ci, de ci, de là, on en aperçoit, venant de loin, qui suscite un intérêt passager, que l'on regarde en souriant en pensant aux beaux pays de lumière féérique d'où ils viennent et où nous n'irons jamais.

Les philathélistes toutefois ont pour les timbres qu'ils connaissent et qu'ils aiment, un respect, une tendresse que nous ignorerons toujours. Tel timbre a pour eux une valeur extrême et ils le couvent avec deux yeux qui rappellent ceux des artistes devant les chef-d'oeuvre.

On cite des timbres poste dont chacun vaut une fortune. Seuls les sceptiques en doutent et contestent d'un sourire les chiffres qu'on leur cite. A seule fin de mettre, comme on dit, les points sur les i, nous citerons celui que M. Monongahéla de Beaujeu, le philatéliste connu, vient de vendre $18,000. C'est un timbre de Hawaii de 1851, du type "Missionary".

Les timbres qui atteignent ce prix sont rares et c'est fort heureux, pour ceux d'abord qui mettent beaucoup de lettres à la poste et pour tout le petit monde des collèges et des couvents qui s'intéresse aux timbres poste pour en faire des collections, ce qui lui apprend la géographie.

LES MEMOIRES ET NOTES DU Dr KLOTZ

OTTAWA, 15 (Du correspondant de la "Patrie"). — Feu le docteur Otto Julius Klotz, astronome en chef du Canada, décédé il y a quelques semaines, laisse $38,846 à sa veuve et à ses fils. Il laisse tous ses mémoires, notes et son journal, tenu depuis 1866, aux archives du Canada, à la seule condition que rien ne soit rendu public dans ses notes avant un quart de siècle, ses ouvrages sur la délimitation des frontières du Canada et un portrait de lui-même à l'observatoire du Canada et une collection d'articles divers au Musée Victoria.

DEUX HOTELS SONT RASES PAR LE FEU A BROMPTONVILLE

Les pompiers manquent d'eau. — Les pertes s'élèvent à $25,000.

Des accidents.

SHERBROOKE, 15. (Du correspondant de la "Patrie".)—Des pertes pour au-delà de $25,000, dit-on, ont été causées au cours de la nuit dernière dans la localité de Bromptonville, voisine de Sherbrooke, alors que deux hôtels ont été complètement détruits par les flammes.

Le feu s'est déclaré vers les onze heures à l'hôtel Balmoral, propriété de M. Deveau. C'est une dame qui aperçut les flammes et donna l'alarme aux autres occupants de l'hôtel. Les vingt-deux pensionnaires durent se sauver par les échelles de sauvetage et les fenêtres. Quatre se blessèrent aux mains et au visage, en sautant. Un homme, M. L.-P. Labrecque, fut légèrement brûlé au visage.

L'eau manquait presque complètement par suite d'une défectuosité dans les pompes. Les pompiers de Bromptonville se trouvèrent impuissants devant l'élément destructeur et en quelques minutes l'hôtel Balmoral était complètement détruit.

Les maisons voisines furent cependant protégées au moyen du peu d'eau que l'on pouvait trouver mais les flammes traversèrent bientôt la rue et se communiquèrent à l'hôtel "Grand Central", propriété de M. Hamel. Le feu détruisit encore cet hôtel sous les yeux des pompiers impuissants et d'une grande partie de la population de Bromptonville.

Dans l'entretemps on avait demandé du secours de Sherbrooke, les pompiers de notre ville arrivèrent sur les lieux vers 12.30 hrs à bord d'un wagon plate-forme. L'incendit put alors être mis sous contrôle. Les pertes ne sont qu'en faible partie, paraît-il, couvertes par les assurances.

UN PASSANT ATTAQUE PAR TROIS BANDITS

Mais celui-ci leur administre une bonne fessée qui sera profitable.

Ils fuient.

Trois bandits armés de revolvers ont été mis en déroute hier soir, rue des Seigneurs, par un citoyen qui n'avait que ses poings pour se défendre. Mais le citoyen en question, M. Fred Martin, domicilié No 512 rue des Seigneurs, a donné aux trois bandits une leçon de boxe qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Vers 10 hrs 35, hier soir, M. Martin retournait chez lui lorsqu'il vit une grosse automobile surgir du viaduc de la voie ferrée du Pacifique Canadien. Deux secondes plus tard, trois individus sautaient en bas de l'auto et attaquaient M. Martin à la pointe du revolver.

"Haut les mains", s'écria l'un des bandits pendant qu'un de ses complices tentait de dépouiller M. Martin de son paletot de fourrure. Au lieu d'obéir, M. Martin renversa un des bandits d'un coup d'épaule et se précipitant sur l'autre lui enleva son arme. Puis il tomba à bras raccourcis sur les trois malfaiteurs qui s'empressèrent de s'esquiver, étant tous trois fort "endommagés".

Les trois bandits se sauvèrent dans leur auto, mais ils furent poursuivis à coups de revolver par le constable Leblanc, du poste No 8, attiré par le bruit de la lutte. Finalement l'auto des bandits alla s'enliser dans un banc de neige. Les malfaiteurs sautèrent en bas de la voiture et parvinrent à s'échapper.

La police après enquête a découvert que l'auto avait été volé un peu plus tôt dans la rue Mansfield. Elle appartient à M. J.-L. Busfield, 2 Places d'Armes.

M. R.-C. Vaughn vice-président des chemins de fer nationaux

Sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux du Canada annonce la nomination de M. R.-C. Vaughn, comme vice-président du réseau. Il continuera de diriger les services des achats et des magasins, poste qu'il occupait avant sa promotion. Il succède à M. Graham Bell.

NOUVELLES REVELATIONS A CE PROCES

La Couronne a terminé sa preuve dans l'affaire du meurtre de Mme Bergeron.

MYSTERES

La Couronne a terminé à midi sa preuve dans l'affaire du meurtre de la femme A. Bergeron. Les témoignages entendus ont encore révélé quelques faits nouveaux et montré la contradiction de certaines affirmations fournies jusqu'ici.

La défense, par Me Léonce Plante, a continué et terminé l'interrogatoire de la fille Saint-Jean, qui a avoué être allée à Bordeaux rendre visite à Frélier. Elle a également déclaré que, après le meurtre, elle a vécu deux mois avec Frélier. Puis elle a raconté sa version du crime, en protestant contre tout soupçon de complicité. En entrant chez la femme Bergeron, Dagenais avait dit à Frélier : "Fais pas le fou, Ti-Noir, on est mieux de s'en aller". D'autre part Frélier aurait dit au témoin : "Si tu parles, je vais te crucifier". Cet accusé, furieux de ce que, après le crime, la fille aurait menacé de tout révéler s'il continuait de la battre, l'aurait amenée à la campagne pendant un mois, puis l'aurait séquestrée dans une maison de la rue Vitré, où on l'occupait à préparer des prises de cocaïne. Elle déclara dans son témoignage qu'elle n'use pas de drogues mais que Frélier est cocaïnomane.

Puis elle raconte sa vie depuis le crime.

En réponse à une question de Me Plante, elle parle de son intimité avec la défunte qui était, dit-elle, très pauvre. Après l'enquête du coron? En bien, c'est moi. Je lui ai tu savoir qui a tué Mme Bergerno? Eh bien, c'est moi. Je lui ai donné un coup de poing sur la tête et je l'ai baillonnée." Sur plus d'un point, le témoin contredit nettement Duguay, au point que l'hon. juge Wilson croit bon de le signaler.

"Dans cette cause, il y a eu beaucoup de mensonges de dits en Cour. A tout le moins de nombreuses et flagrantes contradictions. Le jury s'en est aperçu comme moi. Je les signalerai néanmoins plus tard à son attention et nous séparerons l'ivraie du bon grain."

Il a été démontré par les questions du juge et de Me Plante que la fille savait qu'on irait voler et qu'elle n'a pas averti l'intéressée. A cela elle répond qu'elle n'eut pas le temps, qu'elle avait trop peur de Frélier et que, lorsque les trois hommes entrèrent chez la femme Bergeron, Frélier lui fit signe de se taire. C'est alors qu'elle fit semblant de ne pas les connaître et c'est pourquoi, plus tard, elle induisit la police en erreur. Me Plante met à plusieurs reprises le témoin en contradiction avec ses témoignages antérieurs et ceux des témoins qui viennent d'être interrogés au présent procès. La fille Corinne Saint-Jean fut libéré à 11 h. 15 après une heure de contre-examen.

PAUL SANSCARTIER

Paul Sanscartier, constable spécial de la Cour du coroner, fut appelé dans la boîte. Interrogé sur le paquet de vêtements trouvé chez la défunte et porté à la Morgue, il déclara que ces pièces à conviction furent brûlées lundi dernier, lors du déménagement de la morgue. Le juge fit à ce sujet quelques remarques: "Je constate que quelque chose manque quelque part", dit-il. "Les officiers devraient faire les constats de façon plus intelligente".

La question se pose alors de savoir si on a refait la toilette de la défunte. Il semble que l'on ait remis le baillon en position et déplacé le balai trouvé entrelacé aux membres de la victime. Pour vérifier particulièrement la chose, on fait apporter un balai et on demande successivement à la fille Saint-Jean et à M. Mérineau d'expliquer sa position sur le corps de la défunte.

WILLY LAFORGE

Willy Laforge, employé de la morgue en 1922, déclare que lorsqu'il alla chercher le corps, les pieds étaient dêliés et que le baillon paraissait détendu. L'agent Bonneville dit que les employés de la Morgue ont détaché les pieds de la victime et qu'ils ont trouvé $35 dans une de ses chaussures. Il décrit comme M. Mérineau la position du balai.

A midi 1-4 la couronne déclara sa preuve termine.

POUR S'ENQUERIR DE L'INSPECTION DES VIANDES DANS LA PROVINCE.



Ceux qui assistaient hier après-midi à l'assemblée que la ligue centrale du progrès civique a tenu au Board of Trade, à l'effet d'enquêter sur la façon dont les viandes sont inspectées dans la province. Au bout de la table, le président de la ligue, M. F. W. Stewart; le docteur W. H. Atherton, secrétaire, et le docteur A.-J.-G. Hood, du département médical de la cité. L'on voit aussi autour de la table: J.-C. Groves Contant, secrétaire de la Chambre de commerce; John Jenkins, Rotary Club; L.-F. Barry, Catholic Social Service; A. Glew, échevin de Verdun; Miss V.-M. McDonald, Child's Welfare Association; Henry Bragg, Municipal Revenue; P.-W. MacLagan, maire de Westmount; Mme E.-D. Harding, Royal Edward Institute; Miles W.-B. Matthews, Child's Welfare Association; J.-C. Weber, G.-B. Baker, chef de police d'Outremont; A.-J. Hood, du service municipal d'hygiène; M. Lapointe, Association des Marchands Détaillants; J. Stanley Cook, A.-H. McLennan, Armand Chaput, Board of Trade; A.-C. Gardner, J.-H. Whittaker, J.-L. Thorney, B. Porter, Mlle Ferguson, Mmes John Scott, présidente; Horace Joyce, Thos. Hodge, Sarah D. Walker, J.-H. Hodges, du Montreal Women's Club; Henri Viau, représentant l'Association de Publicité de Montréal; Mmes John Martin, John McDonald, P. Collins, du Catholic Women's Association; W. Dixon, Trade Labor Committee; John Taylor, W.-W Moore et plusieurs autres. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

Appelez la Vision



Penser aux agneaux attire souvent la vision de l'herbe tendre et verte, des arbres bourgeonnants et de jolis petits agneaux blancs gambadant au son de la flûte du berger. Une telle vision est la bienvenue en cette fin d'hiver où notre désir pour de plus lumineux jours est à son point culminant. Aussi pourquoi ne pas l'encourager. Pensez aux agneaux aussi souvent que vous le pouvez, et, finalement, pour faire votre bonheur plus complet, entrez chez Stanford et choisissez un des splendides gigots de jeune agnelle qui sont étalés d'une manière si tentante. Vous ne le regretterez jamais.

Gigots d'agnelle, samedi seulement, la livre..... 35c
Oranges sucrées juteuses, pour le jus, 3 douz. pour.. $1.00

Epinards frais
Haricots verts
Coeurs de céleri
Laitue Iceberg
Choux-fleurs
Oignons du printemps
Fraises
Raisins de Colmar
Pommes rouges McIntosh

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

La Patrie

MONTREAL, 15 FEVRIER 1924

LA LUTTE CONTRE DEUX FLEAUX

Le projet de loi que le secrétaire provincial vient de déposer devant l'Assemblée législative a pour objet de nous faire passer de la défensive à l'offensive contre les deux fléaux qui n'ont jusqu'ici cessé d'exercer leurs ravages au sein de notre population: la mortalité infantile et la tuberculose. Par cette mesure, le gouvernement provincial affecte à une répression généralisée dans toute la province une somme annuelle de cent mille dollars. Sous la direction du Bureau provincial d'hygiène, des dispensaires vont être établis dans les principaux centres où seront mis en oeuvre à la fois les moyens curatifs et les moyens préventifs, avec le concours d'un personnel entraîné de médecins et d'infirmières.

Quoiqu'il soit reconnu que la tuberculose est curable et que l'on se propose une action énergique pour sauver ceux qui en souffrent déjà l'atteinte, il est à prévoir que ce sont les mesures préventives qui donneront les résultats les plus abondants. Une des armes les plus puissantes contre la tuberculose, c'est de faire l'éducation du public. Vulgariser les notions essentielles de l'hygiène, faire connaître à chacun comment il peut se garder contre la contagion, empêcher que les malades ne contaminent leur foyer et ne communiquent l'infection autour d'eux, voilà les moyens les plus efficaces pour vaincre le fléau.

C'est par ces moyens que des résultats ont été obtenus à Montréal en ce qui concerne la mortalité infantile, et, quoiqu'il y ait encore beaucoup à faire, il est indéniable que la campagne d'éducaton qui a été poursuivie sans relâche depuis vingt ans a fait des brèches dans le cortège de petits corbillards blancs que naguère, surtout pendant l'été, nous voyions chaque jour gravir la pente du Mont-Royal.

Certains ont d'avance proclamé que les sommes que le gouvernement de Québec se propose d'appliquer à déclancher une lutte effective contre la mortalité infantile et la tuberculose sont dérisoires. Chacun admettra qu'avec cent mille dollars, on ne bannira pas les deux fléaux en un an. Mais on ne les bannirait pas en un an avec un million ni avec deux millions. Pour sortir victorieux de cette lutte, il nous faudra y mettre du temps et de la persévérance. Avec les subsides mis immédiatement à la dispostion du Bureau provincial d'hygiène, il est possible d'inaugurer une campagne offensive sérieuse, à laquelle il sera toujours possible, suivant que le recommanderont les circonstances, de donner encore plus d'ampleur.

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

Il est peut-être trop tôt pour essayer de prédire quelle influence aura sur le développement du commerce canadien la convention récemment arrêtée avec la France et qui est entrée en vigueur au mois de septembre dernier. La statistique des échanges entre les deux pays pendant les trois derniers mois de 1923 fait toutefois voir un accroissement de commerce qui, s'il résulte du traité, est certainement de bon augure. Pendant le dernier trimestre de l'année dernière, les importations françaises entrées au Canada ont formé le total de $4,351,148, ce qui représentait une augmentation de près d'un million de dollars par rapport à la période correspondante de 1922, et les exportations de produits canadiens en France se sont élevées à $6,240,493, soit une augmentation d'un peu plus de deux millions.

Pour le trimestre, le volume de notre commerce avec la France s'est ainsi établi à environ dix millions et demi, tandis qu'en 1922, le commerce de douze mois se chiffrait seulement à 21 millions.

Depuis la fin de la guerre, nos échanges avec la France se sont totalisés annuellement comme suit: 1919, 99 millions; 1920, 71 millions; 1921, 27 millions; 1922, 21 millions.

Nous avons vu au cours de ces années s'effacer graduellement l'influence de la guerre et de la reconstitution d'après-guerre sur nos échanges avec la France. Nous sommes presque revenus au point où nous en étions avant la guerre, puisque, en 1914, notre commerce avec la France s'établissait à 18 millions de dollars.

De sorte que les chiffres du dernier trimestre indiquent soit que le traité récent opère selon nos espérances, soit que nous avons passé le tournant du mouvement commercial décroissant, ou les deux résultats à la fois. De toute façon la situation semble encourageante.

Malgré que depuis trente ans, le Canada ait fait de considérables efforts pour développer son commerce extérieur, il n'a pas fait ce qu'il aurait pu et dû pour améliorer ses relations avec la France. Notre commerce avec les Etats-Unis a grandi en quelque sorte spontanément, recevant une suffisante impulsion de la proximité des deux marchés. Nous avons d'autre part appliqué à peu près toutes nos énergies à développer notre commerce avec l'Angleterre et l'Empire. Tout effort tenté en vue d'accroître nos échanges avec la France se heurtait par contre, dans notre pays même, à une bizarre inertie, provenant peut-être d'une appréhension que tout courant de commerce qui serait créé dans cette direction serait aux dépens du commerce avec l'Angleterre.

De sorte que la dernière année avant la guerre a été la première où nos exportation en France ont atteint à 3 millions de dollars et à cette époque, nos importations françaises se maintenaient malaisément autour de 15 millions.

Après la guerre, il a fallu plusieurs années de travail tenace pour obtenir cette exposition roulante qui est allée en France annoncer nos produits, quoique les frais de cette entreprise fussent insignifiants.

Il est impossible de déterminer exactement dans quelle mesure l'idée de réserver notre clientèle à l'Angleterre a entravé l'expansion de notre commerce avec la France; mais un pareil sentiment ne devrait dorénavant plus exister. Le sentiment est un obstacle au succès commercial. L'Angleterre elle-même ne s'écarte pas pour nous du principe que les affaires sont les affaires. La prospérité future du Canada dépend dans une large mesure de l'expansion de son commerce extérieur, et nous l'assurerons en nous appliquant à conquérir une place aussi large que nous pourrons la faire sur tous les marchés du monde.

L'HYPOGEE DU LOUQSOR

"Cherchez la femme!" Le proverbe, qui prend aujourd'hui une signification nouvelle et assez originale, fut toujours, des proverbes, le plus absolument vrai, et semble la réponse définitive que trouvèrent les siècles aux questions du Sphinx.

Tut-Ankh-Amon l'ignorait-il, lui qui s'engagea dans des difficultés et des guerres pour embrasser la religion de sa femme? Peut-être fut-il le premier à le dire, à moins que ce ne fut notre père Adam. Il ne serait pas étonnant qu'on déchiffrât le mot parmi les hiéroglyphes qui ornent les murs de la chambre mortuaire du pharaon, et racontent sa légendaire histoire.

Ce fut, en tout cas, la première exclamation de ceux qui purent apercevoir l'image en pierre de l'antique monarque, quand le couvert du sarcophage fut soulevé, et retrouvèrent le geste gracieux et émouvant qui, il y a trente-trois siècles, déposa près de lui un petit bouquet de fleurs qui durèrent tant que dura l'intimité close, et suggérait une présence. Cherchez la femme!

Mais voici que le mot s'applique de nouveau, et Tut-Ankh-Amon, éveillé de son sommeil, doit se le répéter en apprenant que, Howard Carter arrête ses opérations, et clôt l'entrée de l'hypogée parce que le gouvernement égyptien refuse de satisfaire la curiosité des femmes aussi bien que celle des savants et des journalistes.

Carter, en effet, avait dressé une liste de vingt-deux noms de femmes qu'il avaient soumise à l'approbation des autorités égyptiennes. Devant leur refus, Carter, en galant homme moderne, ferme tout le bazar, sauf votre respect, et n'offre à ces dames, avec son compliment, que la poussière noble des fleurs séculaires qu'apporta jadis la petite épouse du pharaon.

Sérieusement, l'incident semble peu important, et ne justifie pas la décision de l'archéologue.

Il faut tenir compte des susceptibilités de la population égyptienne, et de ses idées ou préjugés vis-à-vis le sexe féminin.

Il faut distinguer, de plus, entre la curiosité et la science. Si celle-ci doit profiter des fouilles actuelles, il importe moins que l'autre soit immédiatement satisfaite.

Tout délai, dans les circonstances, peut entraver les recherches scientifiques et enlever toute valeur aux constatations. L'air et la lumière faisant irruption après des siècles, reprendront le temps perdu, si on peut dire, et s'acharneront à réduire en atomes ce qu'elles peuvent attaquer. La science possède encore peu de données sûres sur le procédé perdu qui permet aujourd'hui de retrouver des momies, intactes, sur les moeurs et les habitudes de ces temps anciens. L'occasion est unique, et les découvertes faites jusqu'ici indiquent une civilisation insoupçonnée. Va-t-on tout sacrifier, et le résultat de seize années de travaux et de recherches, parce que la curiosité de vingt-deux femmes ne peut être satisfaite?

Mais il y a aussi des millions de femmes qui ne se tiennent plus et lisent avec avidité les moindres détails des découvertes du Louqsor; il y a la curiosité haletante, et chauffée à blanc, du monde entier.

La tactique de Carter peut être d'un excellent agent de publicité, quoique guère nécessaire; mais elle manque sûrement de dignité.

La protestation des archéologues anglais ne tient peut-être pas assez compte de ces faits, et ne va pas à la bonne adresse.

La science doit primer la curiosité: mais s'il ne s'agit que de satisfaire celle-ci, le monde a encore plus de droits que vingt-deux femmes de haut rang à la révélation de son passé.

ASSURANCES MARITIMES

Le "Telegraph" de Québec fait depuis longtemps une campagne vigoureuse pour amener l'abaissement des taux d'assurance sur les navires qui remontent le fleuve Saint-Laurent. Comme les taux d'assurances sont moins élevés pour les navires fréquentant les ports américains, il s'en suit que ces derniers sont favorisés au détriment des ports canadiens.

Le gouvernement fédéral songe, croit-on, à venir en aide à la navigation dans le fleuve en rétablissant l'équilibre entre les taux d'assurance.

Le confrère se demande cependant si le gouvernement serait justifiable de prendre des risques sur les vaisseaux qui remontent le fleuve jusqu'à Montréal, à cause des dangers qu'offre "le chenal étroit, tortueux et dangereux entre Québec et Montréal."

C'est bien là la mentalité qui a toujours existé dans certains milieux de la Vieille Capitale. Tout pour Québec, rien pour Montréal! les navires océaniques devraient jeter l'ancre devant Québec et ne pas aller plus loin!

Pendant que les capitis étroits de la cité de Champlain séchaient de dépit, le port de Montréal grandissait en offrant aux compagnies de navigation tous les avantages qu'elles pouvaient désirer. Le port de Montréal est aujourd'hui le mieux outillé du pays et n'est inférieur à aucun port des Etats-Unis. De fait, Montréal tient la tête de tous les ports de l'Amérique sous le rapport de l'exportation du grain.

Le chenal entre Montréal et Québec offre toute la sécurité voulue. Les accidents y sont plus rares qu'à Québec et dans le bas du fleuve.

Si le ministère de la Marine met fin à la discrémination dont le "Telegraph" se plaint si amèrement, il est fort peu probable que le port de Montréal soit traité différemment de celui de Québec.

Ce n'est pas en servant de mesquins intérêts de clocher qu'on assure la prospérité et la grandeur d'un jeune pays comme le nôtre.

LE MAINTIEN DE LA PAIX GENERALE

Le "Times" de Londres écrit: "La question des crédits pour la Russie ne peut pas être envisagée sérieusement tant que le gouvernement qui parle au nom de la Russie ne donne pas la preuve solide qu'il est prêt à exécuter ses obligations." Le "Times" réclame, notamment, que le gouvernement des Soviets se reconnaisse nettement responsable de la dette russe, et qu'il règle la question des indemnités dues aux sujets britanniques dépossédés.

La répudiation des dettes et la méconnaissance de la propriété privée ne sont vraiment pas des bases suffisantes pour établir des relations commerciales ni pour accorder des crédits. Aussi nous semble-t-il que le gouvernement français pourrait se concerter avec le gouvernement britannique. On verrait d'abord si l'Angleterre et la France sont à peu près du même avis, sur les conditions dans lesquelles on pourrait reprendre des relations officielles avec la Russie.

Si complexe que soit le problème des réparations, si important que soit le problème russe, il y a pourtant une question qui prime tout: c'est le maintien de la paix générale. Quelques jours avant de devenir chancelier de l'Echiquier dans le cabinet MacDonald, M. Snowden écrivait, pour un journal viennois, un article qui contient des phrases un peu inquiétantes. Il exprimait le regret qu'on eût créé, après la victoire des allies, "de petits Etats nouveaux qui n'ont pas de bases économiques suffisantes." Il réclamait "une révision étendue des traités de paix." M. Snowden ne savait peut-être pas que les nationalistes allemands vont jusqu'à revendiquer la partie du Slesvig qu'un plébiscite a rattachée au Danemark.

Il est à espérer que M. MacDonald et ses collègues, mesurant maintenant toutes leurs responsabilités, n'encourageront personne à troubler la paix de l'Europe. Mais nous espérons aussi que le gouvernement français, comprenant les avantages d'une information exacte, d'une psychologie bienveillante et d'une politique de réalisations, fournira au gouvernement britannique l'occasion de travailler amicalement avec la France.

LA PAIX SANS VICTOIRE

On communique les tableaux suivants concernant les dépenses effectuées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, pour l'organisation de l'armée, de la marine et de l'aviation dans ces différents pays.

Etats-Unis

Guerre: 336,347,204 dollars.
Marie: 359,997,250 dollars.
Aviation: 12,626,200 dollars.
Soit un total de 708,970,654 dollars qui représentent 3,544,853,270 francs-or.

Grande-Bretagne

Guerre: 52 millions de livres.
Marine: 58 millions de livres.
Aviation: 18,500,000 livres.

Soit un total de 128,500,000 livres qui représentent 3,212,500 francs-or.

D'autre part, le total des dépenses consacrées par l'Angleterre à la défense de l'Empire Britannique tout entier, y compris les Dominions, s'élève à 189,067,770 livres, soit 4,726,694,175 francs-or.

France

Guerre: 3,566,765,327 francs-papier.
Marine: 1,028,237,008 francs-papier.

L'aviation est comprise dans ces deux budgets dont le total s'élève à 4,595,002,335 francs-papier.

A noter que le dollar américain cote au-delà de 20, et la livre plus que 90 francs. Le franc-or vaut naturellement quatre fois ou plus le franc-papier. La comparaison est définitive.

LE JEUNE HOMME MODERNE

Connaissez-vous le jeune homme moderne? Abel Bonnard le décrit dans le "Journal des Débats", non sans un certain plaisir de curiosité. Vous le reconnaîtrez; mais lui, le jeune-homme, se reconnaîtra-t-il?

Je regarde ce jeune homme avec une vive curiosité. Car je sens qu'il est vraiment moderne et je voudrais m'expliquer à moi-même les raisons de ce sentiment. Je considère d'abord son aspect physique. Il est élégant, mais d'une élégance résumée et expéditive, qui tient de très près à la commodité et à la propreté. Elle n'est point sans raffinement, mais elle est sans parure. Tout, en lui, semble fait pour ne pas donner de prise: on pense à ces animaux préparés pour la lutte, à la façon dont le plumage des oiseaux est appliqué à leur corps. Au moral, il est assez simplifié. En dehors de l'utile, il ne sait absolument rien, mais bien loin de regarder cela comme une infériorité, il se passe de ce qui lui manque et, ce qu'il ignore, il l'annule. Depuis longtemps, du reste, je m'étais aperçu qu'être moderne, c'est avant tout être inculte. Mais, autrefois, on ne se figurait un homme sans lettres que rude et grossier. Ce qui est nouveau, c'est cette façon lisse de ne rien savoir. L'esprit de ce garçon, clair et démeublé, fait penser à ces chambres des maisons de santé qui sont vides pour être propres, avec de grandes fenêtres par où le jour entre crûment, et des murs lavables. Comme rien ne le rattache à d'autres époques, qu'il ne saura t rêver à d'autres temps ni même les concevoir. Il est d'autant mieux du sien. Il est parfaitement adapté au téléphone, à l'auto; il en use avec aisance. Ce qu'on croit distinguer en lui, c'est moins de la confiance en soi qu'un sentiment un peu différent, le fait de n'être vraiment persuadé que de sa propre existence. Plus le monde qui l'environne devient confus et troublé, plus il semble s'attacher à mettre sa petite personne en ordre. Un mélange d'égoïsme et d'hygiène, voilà comment l'on pourrait essayer de le définir. Il parle des bars, s'intéresse aux sports, dit qu'il aime la danse, sans qu'on aperçoive qu'il s'agit là d'un goût prononcé ou d'une obéissance à la mode. Mais comme les anciens préjugés sont retournés! Tandis que j'observe ce jeune homme, des vieillards l'admirent et c'est tout juste s'ils n'en ont pas un peu peur.

NOTES

Nom en évidence

Le gouvernement fédéral vient de nommer M. D.-J. McDougald, homme d'affaires de Toronto, membre du bureau de direction des Chemins de fer nationaux, en remplacement de M. Gough, qui a dû démissionner à la suite du scandale de la Home Bank. M. McDougald est le frère du Dr W.-L. McDougald, président de la commission du port de Montréal. On sait qu'il est sérieusement question du Dr McDougald comme successeur de l'hon. M. Fielding au ministère des finances. Le Dr W. Laurier McDougald est l'ami intime du premier ministre. C'est un peu sans doute pour cela que son nom est si en évidence depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

* * *

La toge du maire.

Le "Standard" de Kingston n'est pas surpris que les contribuables de Montréal soient appelés à payer des taxes élevées quand ils permettent au maire Martin de porter un toge qui coûte $1,625. "Que les citoyens de Montréal, dit-il, aient tous les égards qu'ils veulent pour le maire Médéric Martin, c'est leur affaire; mais nous espérons que leur exemple ne sera pas suivi dans les autres villes. Le prince de Galles a des goûts plus simples que le maire de Montréal."

* * *

Le scandale du rétablissement des soldats

Le général O'Ryan a fait rapport au Sénat américain que sur les $445,000,000 dépensés annuellement pour le rétablissement civil des vétérans, pas moins de 25 pour cent, soit $225,000,000 sont perdus ou volés ou gaspillés. N'est-ce pas incroyable? En Angleterre et en France, des plaintes de ce genre ont été faites. Combien de millions votés par le parlement canadien pour le rétablissement de nos soldats ont été gaspillés? Il est certain que des fuites se sont produites. A la prochaine session, un député pourrait prendre des informations et les communiquer au public.

* * *

La douce Russie soviétique.

Une dépêche de Riga annonce que 1,000 marchands de Moscou, accusés par les bolcheviques de se livrer à la spéculation, sont morts gelés sur l'île Saloveisk, dans la mer Blanche, où ils avaient été exilés. Ils avaient été enfermés dans un monastère qui servait de prison d'Etat du temps des tzars. Depuis 1918, les bolcheviks y renfermaient les prisonniers qui ne pouvaient être logés dans les prisons de Moscou, faute de place. Douce Russie soviétique!

* * *

Ville de centenaires.

Il existe en Californie un village, San Ygnacio, près de San Diégo, où les centenaires foisonnent. Les habitants âgés de 120 ans et de 130 ans ne sont pas rares dans le pays. Le doyen compte 185 ans. C'est un marin, M. F. W. Fox, capitaine du schooner "Pinole", retour d'un voyage dans cet heureux pays, qui le prétend. Il ajoute que les habitants de San Ygnacio sont de grands buveurs d'alcool.

* * *

Le déboisement et les huîtres

Un correspondant de l'Ile du Prince Edouard écrit au "Canadian Forest & Outdoors" que la disparition des huîtres date du jour où l'on a détruit les forêts de l'Ile du Prince Edouard. Le déboisement a changé les eaux des rivières qui ont fini par couvrir les lits huîtriers d'une couche de terre nuisible à l'existence des huîtres. Aujourd'hui, les huîtres ne sont récoltées que sur 10 pour cent de l'espace qui en produisait autrefois. Les experts pourraient nous dire ce qu'ils pensent de la théorie du correspondant. Les huîtres de l'Ile du Prince Edouard sont les plus délicieuses du monde entier; il est trop vrai malheureusement qu'elles disparaissent peu à peu. Les essais d'ostréiculture n'ont pas été poursuivis avec persévérance, sur une échelle suffisante. De sorte que les parcs huîtriers de l'Ile ne donnent plus qu'un faible rendement.

BREFS COMMENTAIRES

Trotsky est malade. Quoi d'étonnant? Cet homme-là ne mérite-t-il pas de finir comme Lenine?

* * *

Grandeur et décadence. — Maintenant que les Fermiers-Unis ont été dépouillés de l'auréole du pouvoir, M. Ferguson ne les connaît plus.

* * *

Dans quarante parties simultanées, les membres du Club d'échecs Mont-Royal ont été assez proprement matés.

* * *

Ces bandits qui n'ont trouvé à prendre que deux xmille dollars dans la banque Molson sont des maladroits.

* * *

L'industrie laitière, dit-on, aidera l'Ouest à passer à travers ses présentes difficultés. En d'autres termes, que les cultivateurs prennent cette crise avec du lait, comme un médicament salutaire.

A travers la presse

LES NOTAIRES

(Le "Progrès du Golfe").

La Chambre des Notaires demande à la Législature la permission d'imposer à ses sujets, les notaires, une contribution de $25.00 par année. Sommes bien d'avis que l'Assemblée Législative devrait carrément lui refuser cette permission exorbitante et injustifiable.

Il y a 12 ans, les notaires payaient à leur Chambre une contribution annuelle de quatre piastres. Plus tard, pendant les années de guerre, cette contribution fut portée de $4 à $10, puis à $12; enfin, l'an dernier, elle atteignait le maximum de $15 autorisé par le Statut.

Puisque la Chambre des Notaires prétend que son rouage administratif ne peut fonctionner sans une augmentation de contributions, pourquoi ne demande-t-elle pas plutôt la permission de taxer les membres de la profession au prorata de leurs revenus? Chaque notaire paierait ainsi sa juste part en proportion de ce que sa profession lui rapporte.

PAS DE NOUVEAUX SACRIFICES

(Le "Droit")

Ce qui est cause des lamentations de l'Ouest comme des provinces maritimes, c'est la question des taux de transport et sitôt que nos chemins de fer accuseront un surplus, le geste le plus naturel et le plus pressé de ces provinces sera de demander une réduction des taux. Dans toute la campagne pour la diminution du capital, il est facile de relever ce fait que les journaux de la Nouvelle-Ecosse, comme ceux des prairies, favorisent le projet. Cette pression de l'opinion a pour but de forcer la main du gouvernement qui rejette sur les déficits ferroviaires l'impossibilité d'une réduction des taux de transport.

Et comme il faudra toujours et quand même payer nos dettes, surtout celles qui sont contractées sur les marchés étrangers au nom de la nation, c'est le public qui souffrira de cet engorgement d'impositions. Et où se trouve le gros de la population canadienne, la majeure portion des contribuables, sinon dans les vieilles provinces de Québec et d'Ontario?

Sir Henry Thornton est un administrateur de ressources suffisantes pour se tirer en homme d'affaires d'un mauvais pas, et nous espérons qu'il épargnera aux gens qui ont été les premiers habitants du pays et les plus vieux fournisseurs d'impôts, l'humiliation d'être sacrifiés encore une fois aux autres parties du Canada et que le gouvernement ne sanctionnera pas une mesure aussi arbitraire pour les plus solides éléments du pays.

NE PEUT-ON ENTERRER DES VIVANTS?

Nous avons cité l'autre jour l'opinion du Dr Rochard, de Paris, qui prétend qu'il ne faut pas craindre d'être enterré vivant, parce qu'en l'état présent de la science médicale, cela n'est pas possible.

Un collaborateur de la "République française", M. F. Jean-Desthieux, n'est pas aussi affirmatif; il craint même que ce malheur n'arrive assez souvent. Nous lui laissons la parole:

"Dans les grandes villes, tout décès est obligatoirement constaté par un médecin, sur le visa duquel les municipalités délivrent le permis d'inhumer. Sans visa, pas de permis. Il y a donc une garantie médicale sur le caractère de laquelle nul scepticisme n'est autorisé. Mais dans les campagnes? On meurt aussi dans les campagnes; un peu moins que dans les villes; mais on y meurt. Il y a sans doute des médecins de campagne. Mais chacun sait que les paysans répugnent à faire appel à l'onéreuse Faculté.

"Lorsque le curé exige l'autorisation administrative, il se met à couvert, mais les choses se passent exactement comme s'il n'avait rien exigé. Les parents du défunt ou de la défunte se rendent à la mairie, ou bien chez le maire, afin de déclarer que "la une telle" ou "l'un tel" est mort. Comment est-il mort? On ne leur demande point. Quel est le médecin qui a constaté le décès? Aucun. Il est mort. Voilà tout. Il n'y a plus qu'à l'enterrer. Le maire délivre le permis d'inhumer. Le fossoyeur, qui est en même temps sacristain et qui touche d'abord tant par fosse, puis tant par office, sans compter les pourboires, est tout heureux d'avoir son mort. Le curé officie. Et tout est fini. Il pourrait aussi bien n'y avoir personne dans le cercueil: qui s'en aviserait?

"Voilà pourquoi je dis qu'il n'est pas impossible d'être enterré vivant, même au XXe siècle. En plus d'un pays, les maires négligent d'appliquer les lois que, d'ailleurs, ils ignorent. En les appliquant, ils risqueraient l'impopularité. Un mort, c'est une aubaine pour le charron qui façonne la bière, pour l'aubergiste proche du cimetière et de l'église, pour le sacristain-fossoyeur. Et les maires des petites communes rurales sont comme les fonctionnaires des grandes administrations: ils ne veulent pas d'histoire!

"J'ignore, certes, si l'on enterre souvent des gens mal morts. Mais c'est très possible, matériellement.

"Qu'il en puisse être ainsi dans un pays civilisé, à l'âge de la Science, c'est plus qu'anachronique: c'est terrible à penser. Aussi s'explique-t-on mieux que par des raisons médicales les précautions prises par certain testateur qui ne voulait point être exposé à se réveiller dans une bière, à deux mètres sous terre. On s'expliquerait mieux que les préfets obligeassent les municipalités à garantir sérieusement le droit des vivants, qui est de vivre, et non d'être menacés d'un supplice impossible à imaginer."

DECLIN DU SOCIALISME

Durant le congrès fasciste de Rome, M. Mussolini a tracé un tableau puissant de la situation européenne. Voici le passage qu'il a consacré à ce qu'il appelle le déclin du socialisme:

"Dans une Europe encore parlementaire, les élections italiennes seront suivies avec un intérêt particulier, parce que le fascisme, tout en étant un phénomène proprement italien, revêt désormais l'aspect d'une expérience mondiale. Le fascisme signifie la négation concrète de l'absolue idéologie socialiste.

"S'il était permis d'exprimer sous une forme synthétique ce qui me semble être l'élément fondamental de ces derniers temps, je dirais qu'ils marquent le déclin fatal et inévitable de toutes les doctrines et de toutes les expériences de caractère socialiste. Pendant que la Russie moyenne revient au capitalisme occidental les moyens nécessaires à sa reconstruction économique, en Allemagne, les derniers efforts de la gauche ont ridiculement échoué sans aucune résistance et souvent, comme en Saxe, au milieu du scandale et de la honte.

"En France, la lutte entre les fractions syndicales et les fractions politiques a désormais dépassé son point de crise. En Angleterre, l'avènement du Labour party n'est pas destiné à bouleverser le monde et pas même l'empire britannique. M. Macdonald ne réalisera pas le socialisme. Il n'ira pas à gauche. L'avertissement aux rebelles indiens est d'une signification extraordinaire et doit avoir glacé le coeur de nombreux mélancoliques de chez nous.

"Le fascisme comme doctrine de "valorisation nationale", comme doctrine de force, de beauté, de discipline, du sentiment de la responsabilité, de l'aversion pour tous les lieux communs, est désormais un phare de lumière qui brille à Rome et vers lequel tous les peuples de la terre tournent leurs regards, notamment ceux qui souffrent des maux que nous avons soufferts et surmontés."

LA RUHR ET LES PROBLEMES ECONOMIQUES.

Le "Temps" de Paris étudie les conséquences de la fin de la résistance passive dans la Ruhr, au point de vue de la concurrence économique internationale:

"Depuis que le gouvernement du Reich a officiellement renoncé à la résistance de la Ruhr, écrit-il, l'industrie allemande s'occupe obstinément d'abaisser ses prix de revient. On ne saurait le lui reprocher; la débâcle du mark avait fini par provoquer une telle hausse des prix que l'industrie allemande risquait de perdre ses acheteurs étrangers. Le 15 octobre, cédant aux instances des industriels, le gouvernement du Reich cessait de percevoir l'impôt sur le charbon: d'où une première économie de 30 à 35% sur le prix du combustible. Ensuite, les industriels se sont efforcés d'allonger la journée de travail, de réduire les salaires, de comprimer les frais généraux.

"Pour abréger, bornons-nous encore à parler de l'industrie minière. On se rappelle les conventions qui ont prolongé la durée du travail quotidien dans les mines de houille. La semaine dernière, un arbitrage a décidé que, dans les mines de lignite aussi, la journée serait de huit heures pour le travail souterrain et de dix heures à la surface. Pendant la période du 17 au 31 décembre, dans les mines allemandes situées en dehors des territoires occupés, les salaires de base des mineurs ont varié entre 2 marks or 1-2 (Allemagne centrale) et 3 marks or par jour (Haute-Silésie); il s'y ajoute seulement une indemnité de cherté de vie qui ne paraît pas dépasser le septième du salaire de base. Des réorganisations industrielles, comme celle du Konzern Stinnes, sont également faites pour diminuer les frais de production: c'est du moins l'espoir que la presse allemande a exprimé. D'après le dernier tarif que nous avons sous les yeux — celui que le Syndicat rhénan et westphalien a mis en vigueur le 19 décembre, — les qualités ordinaires de charbon ne se vendent plus que 20 marks or et 20 pfennigs la tonne (non compris la taxe perçue par la mission interalliée de contrôle). Ce tarif apporte des rabais de 5 à 17%, en comparaison des prix précédents, qui étaient déjà des prix réduits.

"L'Angleterre cependant, risque de subir un régime plus ou moins socialiste qui peut être accompagné de grèves et qui alourdira les charges de l'industrie. Les prix de revient augmenteraient donc en Angleterre, alors qu'ils viennent de diminuer en Allemagne. Aussi la concurrence allemande inquiète-t-elle beaucoup les industriels britanniques. Le 7 décembre déjà, quand on ne connaissait pas encore le résultat complet des élections britanniques, le "Financial Times" protestait violemment contre la vente des stocks métallurgiques qui se sont accumulés dans la Ruhr. Mais peut-on éloigner indéfiniment l'Allemagne, pour l'empêcher d'exporter? Serait-ce un remède à la crise que redoutent les Anglais? Le gouvernement britannique a trouvé un expédient momentané pour protéger le marché national contre a prioduction allemande: il persiste à percevoir 26% sur le prix des marchandises allemandes, quoique ce prélèvement ne soit plus remboursé aux exportateurs allemands par le gouvernement du Reich (on leur donne des bons du Trésor non garantis, au lieu d'argent). Mais les Allemands trouveront bien le moyen d'escalader cette muraille douanière. D'ailleurs, plus on oblige l'Allemagne à abaisser ses prix de revient, moins on a chance d'exporter des marchandises chez elle; car les économies qu'elle fait sur sa production diminuent le pouvoir d'achat de ses consommateurs."

Il faudrait donc, conclut le "Temps", arriver à un règlement tel que l'Allemagne puisse vendre — ne serait-ce que pour pouvoir acheter — mais qu'elle ne puisse pas vendre à des prix trop bas. Tel est, dans les rapports anglo-allemands, le problème fondamental qu'il s'agirait de résoudre cette année.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Deux débats qui soulèvent des incidents amusants. — La protection des forêts contre le feu.—M. Simard et le conseil législatif.

QUEBEC, 15. — Les séances de la chambre depuis quelques jours ont un caractère distinctif. On y traite une variété de sujets qu'il ne serait guère possible de résumer dans une lettre. Le plus souvent les débats sont sérieux ou du moins ont tout l'air de l'être, mais il s'y glisse parfois quelques incidents comiques qui ont pour effet de dérider un peu la chambre.

Les débats de la séance d'hier, tout sérieux qu'ils fussent, ont donné lieu à quelques incidents amusants.

La Commission des Liqueurs a été encore une fois la cible de l'opposition. C'est plutôt, pour être plus exact, contre l'ancien président de la Commission, que la gauche a dirigé ses batteries. Il avait été déclaré à la chambre, il n'y a pas longtemps, par le trésorier de la province, en réponse à une interpellation, que l'Honorable M. Simard avait accepté la tâche d'organiser la Commission des Liqueurs avec l'entente que, lorsque sa tâche serait terminée, il reprendrait son siège au Conseil Législatif. De fait, lorsqu'il donna sa démission, il fut immédiatement renommé pour représenter le siège de Repentigny, qui avait été laissé vacant pendant les deux années que M. Simard passa à la direction de la Commission. Cette entente a été dénoncée par l'opposition comme un abus de pouvoir et un acte contraire à l'esprit de la constitution. M. Sauvé qui avait soulevé le débat sur une motion pour la production de la correspondance à ce sujet, a été soutenu dans sa critique par MM. Plante et Duranleau, et le premier ministre, l'Honorable M. Caron et M. Fortier, député de Beauce y répondirent.

Monsieur Duranleau ayant qualifié cette entente de marché infâme, l'orateur l'invita à retirer cette expression parce qu'elle n'était pas parlementaire. Peu après, on s'amusa fort lorsque monsieur Plante, député de Beauharnois déclara d'un trait: "C'est une convention pour le moins louche. Comme cette expression n'est guère parlementaire, je la retire". L'orateur n'avait pas même eu le temps de se lever de son siège pour rappeler le député à l'ordre. Le représentant de Beauharnois avait eu l'esprit assez présent pour prévenir le coup, et la chambre s'en amusa fort.

Comme le débat allait se terminer, le chef de l'Opposition eut un peu maille à partir avec le ministre des terres. Avant fait allusion à certains discours de feu Honoré Mercier, M. Sauvé dit que les rénégats n'étaient pas de son côté. "Je ne sais pas", observa l'Hon. Mercier.

M. Sauvé, piqué, se fit un peu plus cinglant et reprit son siège en disant au ministre des terres: "Je cite les paroles d'un homme qui lui était bien supérieur".

"Adopté, Carried": prononça aussitôt l'orateur. Cette approbation ne s'appliquait pas, comme bien l'on pense, aux dernières paroles du chef de l'Opposition, mais la chambre s'amusa beaucoup des circonstances qui donnaient aux paroles du président cet équivoque.

La chambre a assisté à un deuxième débat intéressant sur la protection des forêts contre le feu. C'est sur l'étude des crédits du ministère des terres que cette discusion a été amorcée. L'Hon. M. Mercier a annoncé que le gouvernement va soumettre à la chambre un projet complètement nouveau pour la protection de nos forêts contre les incendies. Il a été constaté que le système actuellement en vigueur manque d'efficacité.

Les projets de loi du gouvernement autorisant les exécuteurs testamentaires à se faire nommer directeurs de compagnies et le paiement de certaines dettes des municipalités de comté par les cités et villes détachées de ce comté ont été votés en troisième lecture.

On s'attendait cette semaine à assister au débat sur la motion de remerciements à la France, mais l'Honorable M. David a remis la chose à la semaine prochaine.

Jean GUY.



LA VERITE SUR LA QUESTION DE NOS CHEMINS DE FER

Substantielle conférence de Me Arthur Lalonde au club Cartier-Macdonald.

Responsabilités.

Me Arthur Lalonde a fait hier soir, devant les membres du club Cartier-MacDonald, une conférence sur la question des chemins de fer canadiens, histoire d'établir les responsabilités et de mieux faire connaître la politique conservatrice.

Après un intéressant historique de nos voies ferrées, Me Lalonde conclut:

Pour vous donner un aperçu du progrès fait de 1867 à 1896 dans la construction des chemins de fer je vous donne le tableau suivant: en 1867 nous avions 2,288.50 milles de chemins de fer; en 1871, nous avions 3,677.75 milles de chemins de fer; en 1896, nous avions 16,569.50 milles de chemins de fer; population, en 1896, 7,206,645; versé par le gouvernement du Canada à l'item "chemin de fer" généralement, coût en subsides, garanties, bonus, dons de toutes sortes: $210,227,730.00. Voilà ce que les conservateurs laissèrent en 1896.



Me ARTHUR LALONDE, avocat, qui a donné une causerie hier soir au club Cartier-Macdonald.

De 1896 à 1911, nous assistons à la crise de la fièvre ferroviaire. Etat en 1911—En 1911, milles de chemin de fer 25,399.30; versé à l'item "chemin de fer" de 1896 à 1911: $376,338,530.00, soit augmentation en dépenses: $156,110,804.00; soit augmentation en milles de chemin de fer, 11,830.19.

Résumé—A la date de la Confédération, 16 compagnies; sous le régime conservateur (35 ans), 249 compagnies; sous le régime libéral (22 ans) 220 compagnies.

Mais je veux faire ressortir le fait suivant: c'est que ces compagnies organisées, autorisées, aidées, subventionnées par l'administration libérale de 1896 à 1911, — sans que le parti conservateur n'en soit responsable, — devinrent incapables en 1919 de continuer leurs opérations et le gouvernement d'alors, sous la direction de l'honorable Arthur Meighen, eut à faire face à la situation.

Les libéraux portent la responsabilité de la construction des chemins de fer suivants: Le Grand Tronc-Pacifique, qui a construit le Transcontinental de Moncton à Winnipeg et le Grand Tronc-Pacifique proprement dit de Winnipeg à Prince Rupert. Le Canadian Northern qui a sillonné dans tous les sens les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et même la Colombie Anglaise, avec/ un court réseau dans la province de Québec.

Sous les trois chemins de fer établis par le gouvernement conservateur, savoir: l'Intercolonial, le Canadien Pacifique et le Grand Tronc, Québec a eu 2,291 milles de voies ferrées sur un total de 24,656, tandis que les chemins de fer construits par le régime rouge n'ont donné à Québec que 695.08 milles. Car je ne puis compter comme utile la voie du Transcontinental tant que nous n'aurons pas de raccordement avec cette ligne.

Laissant de côté le C.P.R. qui n'appartient pas au gouvernement du Canada, toutes les autres compagnies de chemins de fer dont notre pays est maintenant le propriétaire représentent la fabuleuse somme de $2,326,194,968! Et voilà le capital que les rouges reprochent aux conservateurs d'avoir sauvé au pays.

Qui de nous ou d'eux ont fait une oeuvre anti-nationale? nous en sauvant ce montant ou eux en trompant le peuple?

Trois solutions se présentaient au gouvernement Meighen pour régler la question des chemins de fer: 1—Continuer de garantir les emprunts du Grand Tronc, du Grand Tronc-Pacifique; 2—Leur prêter directement, c'est-à-dire pour les maintenir à flot; 3—Les laisser aller à la banqueroute.

La banqueroute, c'était leur achat par le Canadien Pacifique et la création virtuelle du monopole du transport. La garantie ou le prêt, c'était la responsabilité financière sans compensation. Il n'y avait pratiquement pas de choix. Quant à continuer de payer, le pays devait posséder. C'était du reste l'opinion de la majorité des commissaires nommés pour aviser le gouvernement.

Au moment où le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique demandaient de nouvelles avances, le pays avait garanti ou prêté (au Canadien Nord: 118 millions (93 millions garantis, 25 millions prêtés). Au Grand Tronc Pacifique, 134 millions (84 millions garantis, 50 millions prêtés). Le Grand Tronc refusait donc d'exploiter le Transcontinental, tel que son contrat l'y obligeait, et il avertissait le gouvernement qu'il ne pouvait pas solder les échéances du Grand Tronc Pacifique.

Et d'un bout à l'autre du pays, excepté dans Québec, l'opinion protestait contre tout sacrifice additionnel dans ce sens qui ne comportait pas la propriété par l'Etat. Quelques-uns voulaient même l'achat du Canadien Pacifique et la nationalisation complète du réseau ferroviaire canadien. C'eût été un autre monopole.

Agissant pour le plus grand intérêt du Canada, pour son intérêt commercial, économique et industriel, pour son crédit au dehors, le gouvernement Meighen fit passer l'Acte d'achat du Grand Tronc contenu dans le Statut 10-11 Geo. V., ch. 13, sanctionné le 11 mai 1920. Quelques jours après, une compagnie pour l'exploitation de toutes ces lignes de chemins de fer réunies, est formée par la loi 9-10 Geo. V. ch. 13, 6 juin 1919. La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada comprenant le Grand Tronc, le Grand Tronc-Pacifique, le Transcontinental, et toutes les lignes du Canadian Northern Railway System, est chargée de leur gestion et de leur administration.

Qu'est-ce qui s'est passé en 1921? Quelle fut la conduite de nos adversaires durant la campagne électorale de 1921? Vous la savez tous, messieurs, je ne m'attarderai pas à vous la redire. Tous, les ministres en tête, blâmèrent le gouvernement sur ces questions de chemins de fer.

N'ai-je pas le droit de leur demander, aujourd'hui, qu'avez-vous fait? vous les 65 libéraux députés du Québec à Ottawa, pour remplir sur cette seule question des chemins de fer les promesses que vous avez faites en 1921? Qu'avez-vous fait sur cette question des chemins de fer? Vous avez suivi la politique de Meighen, parce que une fois rendus au pouvoir vous avez compris que cette solution était la seule possible alors!

Sir Henry Thornton disait vendredi dernier: Je prends le "Canada" du samedi, 9 février 1924: "d'ici moins de trois ans les chemins de fer nationaux ne seront plus un fardeau sur le contribuable."

Les conservateurs l'ont toujours dit. Alors nous avons eu raison.

Les libéraux nous dénoncèrent pour capter le vote de l'électorat, mais une fois au pouvoir, confirmèrent ce que nous avions fait tant il est vrai que le parti conservateur, qui a pour chef actuel le très honorable Arthur Meighen, fut de tout temps le parti politique qui a dirigé le plus sagement la barque de nos destinées.

LA MODE FEMININE



Une jolie broderie de perles cristallines garnit cette robe de crêpe Georgette jade simulant l'effet panneaux. Sur un fourreau orchidée cette robe sera très appréciée de nos élégantes.

L'ADOPTION DE L'ARTICLE III EST CERTAINE

Nouvelle victoire pour le programme de réforme fiscale de M. Poincaré.

L'OCCUPATION

PARIS, 15 (Presse associée). — M. Poincaré a réussi à remporter sa deuxième victoire au parlement sur ses projets financiers. Cette victoire fut immédiatement suivie d'une autre sur l'amendement du député Forgeot, proposant un emprunt par loterie. Le gouvernement fit du vote sur cet amendement une question de confiance et la proposition fut rejetée par 324 voix contre 217. La motion socialiste demandant la disjonction de l'article III avait été battue par une majorité de 89 voix.

Toutes les difficultés financières de la France proviennent de la mauvaise volonté de l'Allemagne à remplir ses obligations, a déclaré le ministre des finances, M. Charles de Lasteyrie. Il déclara que le recours aux emprunts était de la sorte inévitable afin de répondre aux besoins de la reconstruction et le lancement de ces emprunts devient de plus en plus difficile.

M. de Lasteyrie remplaçait M. Poincaré qui est encore indisposé. Il déclara que ceux qui l'an dernier demandaient que le gouvernement équilibre le budget étaient ceux-là même qui maintenant empêchent le gouvernement d'arriver à ce but. Le budget ordinaire a non seulement été équilibré, mais accuse un surplus de 550,000,000 de francs, ce qui sera probablement absorbé par les dépenses supplémentaires, cependant.

Répondant aux critiques que l'occupation de la Ruhr était responsable de la chute du franc, le ministre des finances déclara que les dépenses d'occupation durant la première année, avaient été de 863,000,000 de francs en argent comptant et de 1,010,000,000 en nature et qu'à ces revenus il allait ajouter des produits saisis pour la valeur de 350,000,000 de francs.

Par un vote de 301 à 212, la Chambre rejeta un amendement socialiste demandant la disjonction de l'article III du projet fiscal, qui augmente explicitement les taxes de 20 pour cent. Ceci veut dire que l'article sera adopté.

PARIS, 15. — Un changement dans la politique française relativement à la Ruhr n'est pas aussi proche que le croient certains journaux opposés à M. Poincare, comme on peut le voir par un article de Pertinax, dans "L'Echo de Paris". L'influent chroniqueur dit que l'idée d'une volte-face de la part de M. Poincaré est purement imaginaire. Il affirme que la France adhère encore à son irréductible minimum sur la question de la Ruhr. L'article exprime beaucoup de doute que MM. MacDonald et Poincaré puissent réussir à en venir à une entente.

Il est juste de noter que même ceux qui prévoient que la France pourrait renoncer à sa politique de la Ruhr, prétendent que si la France le faisait il ne s'agirait que de son régime économique, car elle y garderait son contrôle militaire.

Un journal pronostique la possibilité d'un traité de commerce franco-allemand.

L'article du "Matin" laissant entendre que la France pourrait abandonner sa position dans la Ruhr aurait, d'après certains milieux, été inspiré par le président Millerand, tandis que l'autre article paru dans "L'Echo de Paris" aurait été inspiré par le président du conseil, M. Poincaré.

L'année bisextile et l'émancipation de l'Anglaise

LONDRES, 15. (Par sans fil). — Le 29 février qui est le jour par excellence de l'année bisextile, un député ouvrier déposera aux Communes un bill à l'effet de donner aux femmes le droit de vote à l'âge de 21 ans, de même qu'aux hommes. Cette mesure qui vraisemblablement sera adoptée marquera la complète émancipation de la femme en Angleterre.

On sait que l'Anglaise n'a le droit de voter qu'à l'âge de trente ans, alors que par une inexplicable anomalie, elle est éligible aux Communes dès l'âge de vingt-et-un ans.

Transactions immobilières

C. Alfred Sharpe, vend à Dame Emile Vaillancourt, Lots Nos 175-771 à 773, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 19,355 pieds, sans bâtisse et ayant front sur le Chemin de la Côte St-Luc, pour $8,500.

C. Arthur Roy, vend à Joseph St-Germain, Lot No 7-314 quartier Villeray, mesurant 25 x 105 pieds, avec bâtisses rue St-Hubert, Nos 2258 à 2260a pour $8,500.

MORTALITE INFANTILE ET TUBERCULOSE

Une somme de $100,000 pour combattre deux terribles fléaux.

LES RESOLUTIONS

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une somme de $100,000 pour combattre la mortalité infantile et la tuberculose dans la province sera votée par la Chambre, si les résolutions soumises à la Chambre par l'hon. M. David sont approuvées.

Le secrétaire de la province a présenté les résolutions suivantes:

"Que, dans le but de combattre plus efficacement la tuberculose et la mortalité infantile dans cette province, le directeur du service provincial d'hygiène devrait, sous la direction et contrôle du secrétaire de la province, prendre les mesures nécessaires pour pourvoir à l'établissement et au maintien de dispensaires antituberculeux et de puériculture et pour mettre en oeuvre tous les autres moyens propres à atteindre les fins proposées.

"Que, pour défrayer les dépenses à encourir pour la mise à exécution des dispositions de la résolution précédente, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le trésorier de la province à payer, à même le fond consolidé du revenu, pendant une période de cinq ans, une somme n'excédant pas cent mille dollars, annuellement.

"Que, le secrétaire de la province au fur et à mesure que les deniers soient requis pour les fins susdites, transmettra au trésorier de la province une demande énonçant le montant requis et les fins spéciales auxquelles les deniers soient destinés dans chaque cas; et que le trésorier de la province soit autorisé à payer, à même le fonds consolidé du revenu, les montants ainsi autorisés, jusqu'à concurrence des sommes fixées par la résolution No 2.

Monsieur Lapierre, député de Mégantic, vient de donner avis d'un bill pour autoriser les conseils municipaux à décréter la fermeture des magasins à six heures dans les municipalités. La loi générale décrète la fermeture à sept heures. L'an dernier un projet semblable avait été adopté par la Chambre mais rejeté par le Conseil Législatif. On espère avoir plus de succès cette fois devant la Chambre Haute.

Pour Rhumes, Grippe et Influenza et comme préservatif, prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. De fabrication canadienne

TORONTO — UN LIEU DE RENCONTRES

Bien avant l'arrivée des blancs au Canada, Toronto était, comme l'indique son nom, un "lieu de rencontre". C'est là qu'en 1787 que Sir John Johnson rencontra la tribue Missisaga et fit présent de deux dollars et différents joujous en échange du site maintenant occupé par une population bien au-dessus d'un demi-million. Sept ans après il fut choisi comme endroit de la capitale du Haut-Canada sous le nom de "York", étant renommé Toronto est incorporé comme ville en 1934. Toronto est toujours un lieu ed rencontre, et il n'y a, peut-être, aucun endroits de rencontre plus commodes dans les limites de la ville que la gare Union et celle de la rue Yonge du Pacifique Canadien. Les trains quittent la gare Windsor pour Toronto (Gare Union) à 9.15 a.m. tous les jours, 10 p.m. tous les jours, et 11.00 p.m. tous les jours, et pour Toronto (Gare de la rue Yonge) à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

VENTE DE FERMETURE

CHEZ Fairweathers

Fourrures de Choix

Réduction de 33⅓% à 66⅔%.

Les prix des peaux accusent une hausse d'environ 20% au "Montreal Fur Sales." Cela veut dire que les fourrures seront d'un prix plus élevé la saison prochaine.

L'on achète un paletot de fourrures pour le porter plusieurs années. Les styles de nos fourrures que nous mettons en vente aujourd'hui, seront absolument de mode la saison prochaine.

Achetez vos Fourrures Maintenant. Vous ne pourrez plus profiter d'une telle aubaine.

MANTEAU EN SEAL HUDSON
45" de longueur—grand collet châle et poignets en beau vison naturel. Régulier $750.00 pour.... **$375.00**

MANTEAU EN VISON
48" de longueur — Manteau modèle du plus beau vison foncé — grand collet écrasé et larges manches — garni de queues et pattes. Régulier: $3500.00 pour.. **$1750.00**

DOLMAN EN SEAL NUTRIA
(Castor de l'Amérique du Sud), 48" de longueur — Beau grand manteau avec collet châle. Régulier $450.00 pour..... **$150.00**

MANTEAU en MOUTON de PERSE
Très belles peaux — grand collet châle et poignets en martre d'Alaska — Régulier $600.00 pour..... **$350.00**

MANTEAU EN SEAL HUDSON
28" de longueur—Très élégant manteau modèle court—grand collet châle poignets et bordure en beau castor foncé. Rég. $350.00 pour.. **$175.00**

CAPE EN ECUREUIL
50" de longueur—Cape modèle du meilleur écureuil Sibérien choisi — grand collet carré. Régulier: $1200.00 pour..... **$675.00**

MANTEAU EN SEAL FRANCAIS
42" de longueur—Bon modèle courant — grand collet châle et poignets en martre d'Alaska. Régulier:— $375.00 pour..... **$185.00**

MANTEAUX EN OPOSSUM RINGTAIL
36" de longueur—élégant modèle pour sports, collet carré. Régulier $300. pour.... ..... **$150.00**

Rue Ste-Catherine, près Peel

TORONTO. MONTREAL.

Au sujet de cette affaire Choquette, récemment à Sweetsburg

FARNHAM, 15 (Spécial à la "Patrie"). — L'enquête faite dans cette cause de la Banque d'Hochelaga contre les héritiers de feu A.-J. Choquette détruit absolument la rumeur qui a circulé lors de la mort de ce dernier. En effet, il avait été alors ouvertement question que M. Choquette s'était illégalement approprié une vingtaine de milliers de piastres, en se servant de prétendus billets signés par des clients, mais à l'enquête faite en cette cause, il a été établi par l'employé de banque qui a fouillé toutes les archives de la succursale de Farnham aux fins de trouver une preuve quelconque de la perception de telle somme, que personne au monde ne peut dire qui a eu le bénéfice de cette somme d'argent. La demanderesse, au cours de ce fameux procès, a plutôt tenté d'établir qu'elle voulait tenir les défendeurs responsables, par suite du fait que leur frère, comme gérant, s'était rendu responsable de tout l'argent qui pouvait disparaître du bureau de Farnham, par suite de quelque circonstance que ce soit, et avait, dans ce but, envoyé une lettre au bureau-chef, en prenant telle respnosabilité. Le côté mystérieux de la disparition de cet argent demeure donc, encore et ne sera probablement jamais connu.

TROIS CHERCHEURS D'OR SONT DECEDES

DAWSON, Yukon, 15. (Presse Canad.) — Trois anciens chauffeurs d'or sont morts, dans le courant de la semaine. Ce sont Otto Paulson, Peter Olson, fermier de Pelly Farm, près de Selkirk, et "Old Sport" Girard, du poste "Forty Mile".

EN FUMEE

Toronto, 15.—Les pertes par le feu au Canada pendant la semaine terminée le 13 sont estimées par le "Monetary Times" à $508,500, contre relativement à $132,100 l'année précédente et $490,525 la semaine correspondante de 1923.

CORINNE SAINT-JEAN INDUISIT SCIEMMENT LA POLICE EN ERREUR

Ce témoin au procès de Frélier et Dagenais raconte sa version du crime.

Elle eut peur.

Le procès de Frélier et Dagenais accusés du meurtre de la femme A. Bergeron, se poursuit toujours en Cour d'Assises, sous la présidence de l'hon. juge C. A. Wilson. On a entendu hier après-midi, pendant toute l'audience, le témoignage de la fille Corinne Saint-Jean, qui fut mêlée de très près au crime et que certains témoignages entendus précédemment ont accusée d'avoir été l'instigatrice du complot. Visiblement ,ce témoin a cherché à se dégager de toute complicité avec les accusés; elle dut néanmoins admettre que pour les sauver elles avait volontairement induit la police en erreur, et à plusieurs reprises.

Le témoin a parlé à voix basse et rapide, si basse et si rapide qu'on l'entendait difficilement au fond de la salle et que les accusés avaient peine à suivre sa déposition. Corinne Saint-Jean connait Frélier depuis quatre ans et Dagenais depuis trois ans. Le matin du crime, alors que les hommes étaient chez elle, Frélier lui demanda de l'argent. Elle refusa. Il lui arracha de force soixante sous, la menaça et déclara que le même soir toute la bande irait chez la femme Bergeron. Puis le témoin, vers 11 h. 30, quitta la maison de la rue St-Laurent et n'y revint plus de la journée. Elle revit les trois hommes le soir rue Beaudry. Lorsque tout le monde fut entré chez la défunte, Frélier ordonna à Dagenais de ligoter le témoin en disant qu'il allait s'arranger avec Mme Bergeron.

Le témoin, en niant toute cimplicité déclara toutefois qu'elle se rendit compte que l'on allait exécuter les menaces du matin. Elle déclara n'avoir pas pensé d'avertir la femme Bergeron de ce qui s'était tramé contre elle.

Qui Refuserait d'avoir 35.00 pour 27.50?

Nos COMPLETS

en vente samedi à

27.50

valent 35.00

Et vous le croirez facilement quand vous verrez ces complets en vigogne ou cheviote bleue ou brune—étoffes dont la qualité ne saurait vous désappointer — de confection soignée et d'une élégance indiscutable.



Modèles à devant droit ou croisé pour hommes et jeunes gens.

Et, ce qu'il ne faut pas oublier de mentionner, chaque complet comprend deux pantalons.

Tailles 34 à 42.

Goodwin's LIMITED

LE CANADIEN SERA-T-IL SEUL A OCCUPER LA 2EME PLACE DEMAIN?

Une victoire sur le Hamilton et une défaite du Saint-Patrick à Ottawa tendraient à ce résultat.

Avec la perspective de jouer deux parties de suite sur sa glace dans l'espace de quatre jours, le Canadien se prépare ferme à assurer ses droits au détail avec l'Ottawa à la fin de la saison. Le Canadien est aujourd'hui, de par sa victoire sur le Hamilton, mercredi, en excellente posture et les connaisseurs de hockey lui concèdent les meilleures chances de figurer dans la série de détail. Sa victoire à Hamilton avant-hier soir a amélioré ses chances de cent pour cent et elle a très probablement ouvert au club de Dandurand les sentiers qui mènent au championnat.

Le Canadien, en condition comme il l'est présentement, devrait remporter ses deux prochaines parties sur sa glace, demain contre le Hamilton et mercredi, le 20, contre l'Ottawa. Mais il ne doit pas s'illusionner car ces deux clubs ne se laisseront pas battre sans opposer une dure résistance. Le Hamilton, dont la défaite lui a valu la dernière place de la N. H. L., est furieux de cet échec sur sa glace, et il viendra ici demain soir bien résolu de prendre sa revanche et de se réhabiliter. On a encore présente à la mémoire la défaite qu'il fit subir au club local l'hiver dernier à Montréal même et on sait combien de conséquences elle entraîna.

Le Canadien ne devra donc pas prendre de risques ni donner de chances. Depuis quelque temps il a adopté un système, qui paraît merveilleux, celui de prendre les devants dans la première période, en se jetant immédiatement dans la mêlée. Il n'y a pas de doute qu'il fera de même demain soir contre les protégés de Percy Lesueur, dont ce sera la première apparition à Montréal depuis bien des années. Les locaux ne doivent pas mésestimer les joueurs de Hamilton, car s'ils le faisaient ils pourraient bien éprouver une amère déception. Ils devront jouer tout comme s'ils rencontraient les champions du monde, car les Tigers, qui sentent le championnat leur glisser entre les doigts, se défendront avec une énergie désespérée.

L'autre partie sera jouée à Ottawa, alors que le Saint-Patrick rendra visite au club de la Capitale. On s'attend que l'équipe irlandaise se fasse battre dans la Capitale, de sorte que si le Canadien triomphe du Hamilton et il sera le seul à occuper la deuxième place.

UNE AUBAINE POUR LES AMATEURS

La direction de l'aréna Mont-Royal, en nous informant de la mise en vente des billets pour le joûte de demain soir, nous apprend que ceux qui achèteront des billets pour cette partie, pourront retenir les mêmes billets pour la partie de mercredi prochain entre l'Ottawa et le Canadien. On en profitera certainement en achetant ces billets pour demain soir, car c'est là une rare aubaine.

NOS UNIVERSITAIRES.



ADOLPHE LEDUC, capitaine de l'équipe de l'Université de Montréal, qui jouera ce soir, contre le Varsity, à l'aréna Mont-Royal.

PROGRAMME DE BOXE ET LUTTE AU CLUB JOFFRE

Il y aura ce soir un excellent programme de lutte et de boxe au cercle Joffre Inc., 3 rue Frontenac, coin Notre-Dame. La direction a mis à l'affiche un magnifique programme comprenant plusieurs exhibitions de boxe et de lutte de sorte que comme l'entrée est gratuite, il devrait y avoir foule, comme vendredi dernier alors, la séance de la semaine passée fut un succès sans égal. La vaste salle du gymnase Saint remplit à sa capacité. On a fort goûté la manière avec laquelle les choses ont marchées et on s'est bien promis d'y retourner.

La principale exhibition de boxe ce soir mettra aux prises Denis et Stock, et le combat devrait être fortement intéressant. Les deux hommes n'en sont pas à leurs premières armes, de sortes qu'on peut s'attendre à une rencontre émotionnante.

Le principal numéro de lutte sera entre Marceux et Thivierge, et ces deux artistes du maillets feront certainement leur possible pour fournir un spectacle intéressant et consolé.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE—6 1-2 furlongs: 1er. Bill Simms 109 J. Cattle 107 McAlaney 4 à 1, au parc. 3e. Bengali 103 Grannaman 2 à 1. Temps 1.08. Mart O'Hara, Eva Pez, Blazing Fire, Her Courtship, Duke of Savoy, Bob Glass et Malléamet ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE—5 1-2 furlongs: 1er Sonsenge 105 Perrila 5 à 2, 1 à 3 et 4; 2e. Illustrator 108 Brothers au parc, 1 à 2, 3e. Asburton, 106 Pickens 4 à 5. Temps 1.08 1-5. Jormaker, Ryla Girl, Nanoren, Mr Erret, Monopy, Hellonooga, Solomon's Wife, Wotta Flame, J. H. Harts ont aussi couru.

TROISIEME COURSE— 5 1-2 furlongs: 1er. Lady Dedhi 1, Brothers Pernia au parc, 1 à 2, 3e. Simpkinson 107 Frank, 5 à 2. Temps 1.08 4-5. Confederacy, Prince Bonero, Whitter Whitaker, Stock Pin, Jack Hill ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE—6 furlongs: 1er. Aveling 106 Pernia 2 à 1, 4 à 4 à 2, 2e. Chase 111 Hopkins 4 à 1, 1 à 4, 3e. Flavia 111 McLaughlin 6 à 5. Temps 1.16. Jungle Cat, Glory of the Seas H. Bernstein, Mad Nell, Top Rung, Roddies Mom (Kt), Dangerous Rock, Sandy H. ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE—1 1-16 mille: 1er. Grandson 104 Dawson à 1, 2 à 1, 1 à 3, 2e. Jack Frost 108 Overton 5 à 2, 3 à 5, 4e. Spartina 103 J. Callahan 1 à 2. Temps 1.49 3-5. Approval, Neonal, Shingle Shack, Fannie Nal, Spectacular Girl, Drapery, Alex Jr., Dona Fida ont aussi couru.

SIXIEME COURSE—1 1-8 mille: 1er. North Wales 98 Majestic 3 à 1, 1 à 1, 1 à 2, 2e. Marionnette 106 Pickens 2 à 1, 1 à 1, 2e. Topango 119 Brothers 6 à 1. Temps 1.13. Wild Cat, aChemiserie, True American, Sun Maiden, Dr. Chas. Weiss, Vulcain Park, Wilda ont aussi couru.

Le tournoi de ski pour le championnat de la province de Québec aura lieu demain après-midi à la Côte-des-Neiges, et les entrées pour les concurrents ont été fermées aujourd'hui.

NOS UNIVERSITAIRES.



JEAN-LOUIS GAUTHIER, qui jouera ce soir pour l'Université de Montréal contre le Varsity, à l'aréna Mt-Royal.

Le Canadien de Saint-Henri

Le Canadien de Saint-Henri organise une belle course en raquette de trois milles et demi pour dimanche, le 17 courant. Il prie les membres, les dames et le corps de clairons d'être rendus aux salles du club à 1 p.m. pour la circonstance.

Jake Schaefer, jr., a défait Willie Hoppe, champion du monde à 18.2 de la bande au billard dans le dernier bloc d'une série d'exhibition de 3,200 points, qui a été jouée deux fois par jour à raison de blocs de 400. Schaefer a fait 3,200 contre 3,103 pour Hoppe.

Deux bons petits boxeurs dans la même arène.



De gauche à droite: Young Mack, de Toronto, champion poids coq du Canada, qui a défait Ralph McNaughton au St-Denis, mercredi soir, en sept rondes; Georges Rivest, l'arbitre de la rencontre; et Ralph McNaughton, de Québec, qui a été le premier à la septième ronde après avoir accumulé beaucoup de points en sa faveur dans les premières rondes. Ce cliché a été pris au moment où les boxeurs ont commencé leur bataille, et il nous a été fourni par la FAMOUS PHOTO STUDIO.

BELLE SEANCE DES SECTIONS DE PHYSICULTURE

Plus de 500 personnes ont assisté hier soir à la séance de culture physique qui était donnée au gymnase de la Palestre du National. S'il faut en juger par les applaudissements dont ils ont salué les gymnastes, tous ont été convaincus de l'excellence des cours que donnent les professeurs Marcel Hébert et Mme Hébert.

Trois sections des gymnastes du National étaient au programme: la section féminine, celle des hommes d'affaires et la classe du soir, pour les jeunes gens. Ces trois sections comprennent environ cinquante élèves.

Le programme comprenait des exercices de culture physique, des mouvements d'ensemble, différentes gences de sauts, des jeux, des exercices individuels sur la barre horizontale et sur les barres parallèles, des pyramides, etc.

Le but de cette démonstration était de montrer aux parents et aux amis des membres qui fréquentent le gymnase qu'ils ne perdent point leur temps; que la culture physique est à la portée de tout le monde car les membres qui figuraient au programme ne sont pas des professionnels mais des gens de toutes conditions physiques, que ce qu'ils font d'autres peuvent le faire.

Cette démonstration servait aussi à prouver que les jeunes filles peuvent tout aussi bien que les garçons s'adonner à des exercices corporels pourvu qu'ils leur soient appropriés.

Enfin le National tenait à démontrer l'un des buts de son programme qui est de développer et de répandre parmi ses membres et parmi la population canadienne en général le goût des exercices physiques et des amusements sains, moraux et normaux. La séance d'hier soir était une excellente propagande en ce sens.

En somme la séance d'hier soir a été un véritable succès et il serait à espérer que de temps à autre de pareilles démonstrations aient lieu à la Palestre du National pour le bénéfice du public.

TOURNOI DE SKI

BRATTLEBORO, Vt., 15.—Le tournoi annuel de la National Ski Association a été inauguré hier, et voici quels ont été les résultats des premiers concurrents:

1.—Robert Reid, Berlin, 1 hr. 7 m. 2.—Jorgen Johansen, Berlin, 1 hr., 7 minutes 15 secondes.
3.—Rolf Monsen, Brattleboro, 1 hr., 7 minutes 30 secondes.
4.—Karsten Moen, Berlin, 1 heure, 8 minutes 30 secondes.
5.—August Overby, St-Paul, 1 hr., 9 minutes 15 secondes.
6.—Reid Juel, Holyoke, 1 heure 10 minutes.
7.—Peter McKinnon, Montréal, 1 hr., 11 minutes 30 secondes.
8.—Keith Oliver, Montréal, 1 heure 11 minutes 32 secondes.

SAUT POUR GARÇONS

1.—Rolf Mangseth, Coleraine, 2.—Girard, Lane, Brattleboro.
3.—Howard Davis, Brattleboro.

SAUTS POUR LA CLASSE DES COLLEGIENS:

Oscar Archeson, N. H., "State College".
2.—Durston Frost, "Dartmouth Outing Club".
3.—R. Madgdon, "Dartmouth Outing Club".

A NOUVELLE ORLEANS

PREMIERE COURSE, 10 verges: 1. Cuvero 112 Parke 9 à 5, 4 à 5, 2 à 5, 2. Trouwink 107 Corcoran, 4 à 1, 2 à 1, 3. The Fenian 112 Fields 5 à 2. Temps 1.45 4-5. Begonia Gold Pendant, Gladys V., Zanzibar, Maria Cohen, Backolla, Bassam Lake, Bethlehem Steel, Mike Morrissey ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Arrow Head 103 Lang 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5, 2. Paul Micou 114 Parke 1 à 5, 1 à 4, 3. Dan Bolling 110 Reilly 4 à 1. Temps 1.15 3-5. Margo Dalmarvon, Good Time, Sam Freedman, Fifty Fifty, Anticipate, Madam Venie ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 4 furlongs: 1. Cedric, 104 Parke 6 à 5, 1 à 3, 2. Sweepstakes 103 Hennel 3 à 5, 1 à 2, 3. Buck Pond 96 Chalmers 3 à 5. Temps 1.06. Last One, Poste Haste, Rhenese, Billy Kiair ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille et 70 verges: 1. Milestone 120 McDermott 13 à 10, 1 à 4, dehors; 2. Revenge 114 Parke 1 à 4, dehors; 3. Dr Clark 111 Martin, dehors. Temps 1.44. The Roi Call a aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille: 1. Lord Granite 103 Wallace 7 à 2, 6 à 5, 2 à 5; 2. Llewellyn 100 Mercier 3 à 1, 7 à 5; 3. John Paul Jones 108 Roderis 4 à 1. Temps 1.39 4-5. Lady Madcap, Beverwyck, Oui Oui, Red Arrow ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 20 verges: 1. Telescope 103 Robinson 8 à 1, 3 à 1, 4 à 5; 2. Wong Bok 97 Jones 2 à 1, 1 à 1; 3. Andy Cain 98 Thornbyke 4 à 1. Temps 1.46 2-5. Herbertus, Barleycorn, Lunch Manager, Sun Mart, San Dimas, Peggy O., Setha Flower, Phoebe Snow, Duenna ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 1-16: 1. Lily M., 104 Carroll 9 à 5, 7 à 10, 1 à 3; 2. Wrangler 106 Thornbyke 5 à 1, 4 à 1, 3. Brocade 114 L. Lang 1 à 1. Temps 1.47 2-5. Neddara, Tan Son, Westwood, Irish Pat, Water Girl ont aussi couru.

LUTTE ET BOXE AU LALIBERTE

Il y aura ce soir au gymnase Laliberté, 350 rue Beaubien, un concert bouscane et on donnera des exhibitions de boxe et de lutte. Le gérant Raoul Archambault a pourvu au choix d'athlètes capables et ceux qui se rendront ce soir au gymnase passeront quelques heures agréables. L'inauguration du gymnase vendredi dernier a été couronnée d'un vif succès, et la salle fut littéralement prise d'assaut par les amateurs de sport.

UNE BOMBE AU SEIN DU BASEBALL.





De gauche à droite: EUGENE BELANGER, qui a vendu la franchise du club Métropole, de la ligue Provinciale de baseball et qui décide de rentrer sous sa tente après avoir pendant de longues années servi fidèlement les meilleurs intérêts du base ball; LIGUORI LAURIN, figure populaire, qui a dirigé plusieurs fameux clubs il y a quelques années, et qui s'est porté l'acquéreur de la franchise du club Métropole.

LA JOUTE DE CE SOIR ENTRE L'UNIVERSITE DE MONTREAL ET LE VARSITY PROMET D'ETRE UNE DES BRILLANTES EXHIBITIONS DE L'HIVER

Ce soir, les étudiants des Université de Montréal et de Toronto en viendront aux prises dans une partie de la Ligue Intercollégiale, à l'aréna Mont-Royal. Le Varsity, qui détient le championnat depuis cinq ans, s'est pratiquement assuré les honneurs de la présente saison sportive. L'équipe de l'Université de Toronto est considérée comme l'une des plus redoutables sinon la plus forte équipe de la province d'Ontario à l'heure actuelle. Nos Universitaire connaissent parfaitement la force de leurs adversaires, puisqu'ils ont suivi avec intérêt les nombreuses victoires remportées par le Varsity, mais ils ne veulent pas accepter la défaite d'avance. Les joueurs de l'Université de Montréal connaissent bien ceux du Varsity qui sont les mêmes que l'an dernier, tandis que les visiteurs devront faire connaissance avec quelques nouveaux joueurs qu'ils n'ont jamais coudoyés. Ceci est un avantage dont ne manqueront pas de tirer profit nos étudiants qui n'ont cessé de travailler ferme aux nombreuses pratiques qu'ils ont eues ces jours derniers.

Nous verrons apparaître le "fameux Hudson" qui pour des raisons d'études seules a refusé d'accompagner l'équipe Canadienne qui a remporté le championnat olympique au tournoi de hockey à Chamonix.

Les billets sont en vente à l'Université de Montréal, 185 S.-Denis.

Voici quel sera l'alignement des équipes:

U. de M.		Varsity
Lajeunesse	buts	Thompson
Poirier	défense	McLeod
Beaubien	défense	Harrison
Lapointe	centre	Hudson
Leduc	avant	Paxton
Lord	avants	Wright
Emard	subs	Westman
Gauthier	subs	Greery
Ratteville	sub.	

NOS UNIVERSITAIRES.



ADELARD LAJEUNESSE, le fameux gardien de buts de l'Université de Montréal, qui rencontrera le Varsity de Toronto, ce soir, à l'aréna Mont-Royal.

Le Sport à Grand'Mère

Grand'Mère, 15.—Les Voltigeurs de la ligue de la Cité de Grand'Mère ont subi une autre défaite aux mains des Nationaux, mercredi soir dernier, dans une superbe partie jouée sur notre patinoire locale.

Encore que nos amateurs se désintéressent du hockey amateur, toujours est-il que le nombre des spectateurs n'était pas à cette rencontre aussi considérable qu'il aurait dû être. Nos joueurs de hockey se donnent assez de trouble pour nous procurer un amusement que l'on peut calculer comme le sport favori de la population et l'on se demande après cela pourquoi nos gens ne sont pas encourager nos joueurs par leur présence.

Les Nationaux sont privés depuis plusieurs semaines de leur fameux gardien de buts Geo. Mayhew. Si Mayhew n'apparaît plus sur la glace de la saison, nous n'en connaissons pas la raison, mais tout ce que l'on doit avouer c'est que le National perdra l'étoile de son équipe et qui aurait certainement pu lui donner la victoire dans la ligue cette année. On regrettera ce départ vers la fin de la saison, certainement.

La partie fut des plus chaudes du commencement à la fin. Il y avait de l'entrain chez les joueurs et malgré leur défaite, les Voltigeurs ont vaillamment défendu leurs couleurs. Hogue, cependant, n'a pas joué sa partie d'habitude. Les vainqueurs aiguèrent dans leurs buts, une figure nouvelle en la personne du jeune Boisvert. Boisvert a certainement surpris tous les spectateurs par ses arrêts superbes, tout le monde s'accorde à dire qu'il est une future étoile et qu'il veut pratiquer un peu.

Barrette et Beaumont ont joué une grosse partie, les frères Girard ont surtout pratiqué la "combine". Jos. Normandin a fait du gros ouvrage. Il a fait de superbes flancs, mais en bon joueur, il a préféré s'en tenir au jeu des passes et passer la rondelle à Girard qui, lui, recevait le mérite de l'action en scorant.

Du côté des perdants, Villemure, Houde et Bastien furent les étoiles de la partie. Ils jouent peut-être un peu trop le jeu de parade... et pas assez au jeu de "combine" ce qui fut la raison de cette insuccès de la soirée. Trudel et Lacerte ont fait des montées superbes mais ne furent pas chanceux pour percer les défenses adversaires, faute d'support.

Quant à Gariépy et Bourassa, ils ont très bien joué et ont beaucoup aidé leurs co-équipiers, comme substitute.

L'alignement fut le suivant:

Voltigeurs	Position	National
Hogue	buts	Boisvert
Villemure	défense	Beaumont
Trudel	défense	Fred Girard
La Houde	centre	Barrette
Bastien	aile d.	Ad. Girard
Lacerte	aile g.	Normandin
Gariépy	subs	
Bourassa	subs	

Arbitre: M. Tom Richardson.
Chronométreurs: MM. J. Mansfield et Jack Boyd.
Score détaillé
Première période.
Pas de point.
Deuxième période.

National: Beaumont	5.00
National: Beaumont	6.00
National: Barrette	3.00
Voltigeurs: Houde	2.30
National: Beaumont	7.00
Troisième période.	
National: Ad. Girard	4.00
Voltigeurs: Houde	2.00
National: Ad. Girard	7.00
Voltigeurs: Bastien	2.00

LE CHAMPION DE L'EXPOSITION DE NEW-YORK



BARBERRYHILL BOOTLEGGER, qui a été choisi parmi près de deux mille chiens comme le meilleur spécimen de l'exposition canine, qui vient de prendre fin à New-York. On sait que les chiens de M. James Strachan, de Montréal, ont réussi à décrocher plusieurs rubans à cette exposition.

"La Feuille d'Erable"

C'est dimanche après-midi qu'aura lieu la promenade en traineau (sleigh drive) du club de raquette Feuille d'Erable. Le départ se fera au carré Viger à 1.30 heure précise. Tous les membres sont priés d'être présents. Il est convenu que cette sortie se fera avec dames.

Chez nos quilleurs.



MM. JAMES et WM. STRACHAN, les propriétaires de la franchise du club de quilles Montréal, qui ont remporté le championnat du Canada et la coupe Metalium, qui en est l'emblème, et qui est aussi champion de la ligue Provinciale. Les champions seront banquetés dimanche soir à l'Hôtel Viger, et ces agapes feront accourir toutes les notabilités du jeu de quilles dans la province.

3 BEAUX MATCHS DANS LA LIGUE INDUSTRIELLE

Il y a eu trois bonnes parties hier soir, dans la ligue Industrielle. Dans la première, l'Imperial Tobacco a défait le Goodwin's par le score de 3 à 1, tandis que dans la deuxième, Crane a blanchi le Steel Co., par 3 à 0 et que dans la finale, le Car Steel a battu le Simmons par 3 à 2. Ces trois rencontres furent excitantes et le jeu ne languit pas un seul instant. Il n'y eût pas de rudesse inutile et, sauf l'assaut de Nicholson, du Crane Ltd., sur un adversaire, dans la dernière partie, tout se passa dans l'ordre. Les parties furent arbitrées à la satisfaction de tous par Frank McMullin. Alignement et sommaire:

Imp. Tob.		Goodwin's
Laniel	Buts	Archambault
Wattier	Déf.	Roger
Paquette	Déf.	Burnett
Singher	Avants	Harrison
Payette	Avants	Kemp
Marshall	Avants	Ware
Laforest	Sub	Thompson
Sheehan	Sub	Morrier
	Sub	Jeanneau
	1ère Période	
1—Imperial	Paquette	17.00
2—Imperial	Payette	1.45
	2ème Période	
3—Goodwin's	Ware	2.30
4—Imperial	Singher	9.30

Crane, Ltd.		Steel Co.
Marsden	Buts	Desmarais
Black	Déf.	Douglas
Nicholson	Déf.	Crawford
Eckstein	Avants	Rennie
Towne	Avants	Jackson
McQuisten	Avants	Sauvé
	1ère Période	
Pas de point.		
	2ème Période	
1—Crane	Towne	7.00
2—Crane	McQuisten	2.00
3—Crane	McQuisten	5.00

Carsteel		Simmons
Murray	Buts	Mulligan
Taylor	Déf.	Barlow
Maloney	Déf.	Toian
Lidstone	Avants	McAllister
Mill	Avants	Steele
Boiselle	Avants	J. Shanahan
	1ère Période	
1—Simmons	John Shanahan	10.00
2—Simmons	John Shanahan	6.00
	2ème Période	
3—Carsteel	Taylor	2.00
4—Carsteel	Mill	2.00
5—Carsteel	Bell	1.30

STE-ANNE ET ST-LAMBERT VICTORIEUX

Le Sainte-Anne a triomphé, hier soir, du M. A. A. A. par le score de 4 à 3 après un combat serré de part et d'autre. Ce n'est que dans la dernière période que le club irlandais compta le point victorieux, après que les deux clubs eussent laissé la glace à la fin de la deuxième période sur un pied d'égalité. Il fallut que le Ste-Anne opérât un rallieument car les Westmountais avaient pris les devants et menaient par deux points lorsque les Irlandais commencèrent à se secouer. Le jeu sensationnel de McCormick, dans les buts du M. A. A. A., ne contribua pas peu à tenir le score bas.

Dans la rencontre initiale, le Saint-Lambert triompha sans misère du Shamrock par le score de 4 à 1. Boiselle joua pour les vainqueurs une partie fort remarquable, comptant tous les points à lui seul. Billy Coutu, du Canadien, agissait comme arbitre et il donna satisfaction aux clubs comme au public, qui s'était rendu au rond Victoria pour assister à ce double-header. Alignement et sommaire:

St-Lambert		Shamrock
Powell	buts	Park
Greenshields	défense	Musgrove
Howard	défense	Langevin
Bennett	centre	B. Snyder
Boiselle	avants	C. Snyder
Wheaton	avants	Shink
	Première période.	
1—St-Lambert; Boiselle		45
2—Shamrock; B. Snyder		14.30
3—St-Lambert; Boiselle		45
	Deuxième période	
4—St-Lambert; Boiselle		17.30
	Troisième période	
5—St-Lambert; Boiselle		12.00

Ste-Anne		M. A. A. A.
Sugden	buts	McCormick
Long	défense	Kenny
McCarthy	défense	Fraser
McDonald	centre	Shearer
Degray	avants	Gauthier
Doyle	avants	Pow
	Première période	
1—M. A. A. A.; Smith		16.00
	Deuxième période	
2—M. A. A. A.; Shearer		5.30
3—Ste-Anne; L. Murray		30
4—Ste-Anne; Doyle		2.10
5—Ste-Anne; Degray		3.30
6—M. A. A. A.; Smith		2.00
	Troisième période.	
7—Ste-Anne; Doyle		5.20

NOS UNIVERSITAIRES.



"LADDIE" EMARD, une des étoiles de l'équipe de hockey de l'Université de Montréal, qui jouera ce soir contre le Varsity de Toronto, à l'aréna Mont-Royal.

"BEBE" BELANGER SE RETIRE DU BASEBALL ET VEND SON CLUB

Le vétéran, qu'on regardait comme le "Mugsy McGraw" du baseball canadien, vend la franchise du Métropole à Liguori Laurin.

Une bombe éclate d'Slater dans le baseball par l'annonce de la retraite de M. Eugène Belanger, propriétaire du club de baseball Métropole. Le "Mugsy McGraw" du baseball local a décidé en effet de vendre le club Métropole, dont il était le gérant-propriétaire depuis des années, et c'est un autre sportsman de renom qui a décidé de recueillir la lourde succession. Nous voulons parler de M. Liguori Laurin.

En Bélanger disparaît une figure populaire et sa retraite créera un vide difficile à remplir. Le "petit père" comme l'appelaient communément les joueurs, était toujours là pour rendre service, et nous n'en connaissons pas qui aient travaillé avec autant de dévouement que lui dans l'intérêt du baseball. Bélanger a sacrifié non seulement son temps à non seulement consacré ses labeurs et ses peines au succès des différentes équipes dont il faisait partie, mais il a perdu des sommes considérables, surtout dans les mauvaises années. Il n'a cependant pas voulu abandonner sa position et on peut dire de lui qu'il a le plus puissamment contribué de tous les gérants de clubs de baseball à faire traverser la crise au jeu national américain dans notre province.

Laurin, qui a acheté la franchise du Métropole, est un sportsman dont le prestige n'est pas à démontrer. Liguori a fait ses armes avec maints bons clubs de la province, spécialement comme gérant du Valleyfield, dans la ligue Provinciale, et du Voltigeur, dans la ligue de la Cité. Il est un fin connaisseur et la ligue du président Nolet doit être fière d'avoir trouvé en lui un successeur aussi compétent à M. Bélanger.

Billard et Pool au Conseil Lafontaine

Billard: Classe "A":—

B. Charron 150, m. 2.73; A. Renaud 120, m. 1.71.
A. Renaud 150, m. 1.57; Dr C. St-Pierre 127, m. 1.35.
Dr L. P. Boutin 150, m. 1.66; O. Phaneuf 144, m. 1.87.
E. Latourelle 150, m. 2.45; A. Bourbillier 108, m. 1.80.
Dr L. P. Boutin 150, m. 1.83; Rev J. Piette 120, m. 1.48.
B. Charron 150, m. 1.85; A. Bourbillier 102, m. 1.50.

Billiard, Classe "B":—

J. R. Houle 100; J. B. Dupuis 34.
O. Lefebvre 60; Major Nolet 56.
Dr J. E. Gagné 100; Dr H. Julien 66.
J. L. Sylvain 100; J. M. Hudon 91.
J. L. Sylvain 100; J. B. Dupuis 87.
O. Lefebvre 100; J. B. Roy 82.
P. A. Hubert 100; O. Lefebvre 89.
P. Rochon 100; Dr J. E. Gagné 96.
Dr H. Julien 100; J. B. Roy 73.

Billard, Classe "C":—

J. E. Caron 50; R. Gagnon 34.
J. P. Lanouette 50; R. Gagnon 39.
J. Mysette 50; J. A. Boivin 42.
A. S.-Pierre 50; E. Gauthier 29.
J. A. Gagnon 50; P. E. Labelle 26.
J. P. Lanouette 50; J. Dionne 31.
J. E. Caron 50; P. E. Labelle 42.
P. Damien 50; R. Gagnon 33.
P. Damien 50; E. Gauthier 24.
A. S.-Pierre 50; J. Mysette 20.
E. Gauthier 30; J. J. Lanouette 50.

Pool: Classe "B":—

A. Laprade 100; P. Rochon 93.
P. Rochon 100; F. Sommerville 36.
J. Cinq-Mars 100; P. Rochon 72.

Pool: Classe "C":—

Eug. Gauthier 50; R. Gagnon 28.
T. Chesser 50; J. Comeau 30.
P. Damien 50; G. A. Rioseault 46.
P. Damien 50; H. Bernard 41.

Fordsman a conservé cinquante points pour la première journée du tournoi pour le championnat amateur national de patin en vitesse à Saranac Lake, N. Y., hier. Alfred Nuhrer a gardé 30 points, Kaskey 20, et Gorman et Reed, dix chacun.

* * *

Mlle S. Kennedy, de Montréal, a réussi à se classer pour la deuxième place dans le grand tournoi de golf pour dames qui se dispute actuellement aux Bermudes.

* * *

Le Prince de Galles a complimenté le gérant de l'équipe canadienne de hockey qui a remporté le championnat amateur de l'univers à Chamonix, France.

UN BON POLICIER.



DOLF VON DUSTERNBROOK, champion des chiens de police, qui ont pris part à l'exposition du Westminster Kennel Club, à New-York.

Sorel vs Beaurivage; Longueuil vs Voltigeur

Il y aura deux magnifiques parties de hockey dimanche soir dans la ligue de la Cité et du district alors que le Sorel fera face au Beaurivage et que le Longueuil s'attaquera au formidable Voltigeur, le club de Jack Laviolette, qui occupe actuellement la première place du circuit Riopel. Ces deux joûtes promettent des sensations aux amateurs des joutes dominicales, et il devrait y avoir une foule considérable à la soirée de dimanche à l'aréna Mont-Royal.

Ligue Intérieure Militaire

Voici les positions des divers clubs de la ligue de baseball intérieure Militaire, qui joue ses parties devant des assistances considérables.

OFFICIERS

	Gag.	Perd.	P.C.
Royal Highlanders	10	2	.833
Maisonneuve Regt	9	3	.750
Royal Mont. Regt.	7	4	.636
Car. Mont-Royal	7	5	.583
Can. Gren. Guards	7	5	.583
Can. Air Force	6	6	.500
Victoria Rifles	3	9	.250
Can. Field Art.	2	10	.231
Motor Mach. Gun	2	11	.154

AUTRES RANGS

	Gag.	Perd.	P.C.
Mot. Mach. Gun	10	1	.909
Can. Gren. Guards	9	1	.900
Royal Highlanders	7	4	.636
Victoria Rifles	7	4	.636
Roy. Can. Regt	4	6	.400
Can. Field Art.	3	8	.273
Royal Mont. Regt	2	9	.182
Can. Car. Art.	1	10	.091

OVIDO
"CIGARES"



Grandeur CONGRESS 10c
Club Selection 2 pour 25c Sportsman 15c

Le Magasin
CASE
Fermé
Aujourd'hui
pour cause d'
Incendie
Annonces subséquentes plus tard.
CASE

LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes



LE DRAME DE SAINT-SIXTE

Mme AMELINA ROBILLARD A TIRE A. TURCOTTE ALORS QUE SA VIE N'ETAIT AUCUNEMENT EN DANGER

A la seconde enquête, tenue par le coroner McMahon, Mme Robillard est tenue criminellement responsable de la mort de Albert Turcotte.

VERDICT DIFFERENT

Saint-Sixte, 15. (De l'envoyé spécial de la "Patrie").—Emelina Robillard est partie d'ici pour Hull hier soir, en compagnie du détective Wilfrid Germain, à la suite de son arrestation, immédiatement après le verdict rendu par les jurés convoqués par le coroner McMahon, déclarant que "Albert Turcotte est mort à Saint-Sixte, le 10 février mil neuf cent vingt-quatre, d'une blessure par arme à feu, blessure faite par une balle de carabine, balle tirée par Emélina Robillard, que nous tenons criminellement responsable".

VERDICT RENVERSE

Ce verdict a été rendu après onze minutes de délibération, renversant ainsi le verdict de la première enquête tenue par le coroner McKay, de Papineauville, disant que Turcotte avait été tué pas une personne inconnue. Ce verdict n'avait pas donné satisfaction et le procureur général avait ordonné au coroner McMahon d'aller rouvrir cette enquête.

LA CAUSE

On se souvient que Turcotte s'était présenté chez Mme Robillard samedi soir, et qu'il avait été tiré en pleine poitrine par une personne à l'intérieur de la maison. Turcotte était mort le lendemain après avoir déclaré qu'il avait été tiré par Emélina Robillard. Celle-ci, de son côté, avait dit à tous ceux qui voulaient l'entendre que c'était elle qui avait tiré sur Turcotte.

L'enquête qui a été tenue hier après-midi, dans la salle du conseil de Saint-Sixte, avait provoqué un grand émoi et tous ceux qui avaient pu laisser leur ouvrage étaient là pour écouter les témoignages sensationnels qui ont été donnés.

EXPLICATIONS DU CORONER

Le coroner McMahon a commencé son enquête en disant que le premier verdict n'était pas conforme à la preuve donnée. Ce qu'il s'agissait de savoir c'était si Turcotte était mort, s'il avait été tiré par quelqu'un, dans quelles circonstances, par qui, et si quelqu'un était responsable criminellement ou excusable.

Le coroner a ensuite lu le rapport de l'autopsie pratiquée par le Dr W. Derome, médecin-expert de Montréal, dans lequel on dit que Turcotte est mort d'une balle qui a pénétré entre la huitième et neuvième côte pour sortir plus bas entre la onzième et la douzième.

Le coroner a ensuite interrogé sept témoins pour terminer par la charge dont nous donnons le texte plus bas.

M. THOMAS TURCOTTE

Le premier témoin entendu fut M. Thomas Turcotte. Le père d'Albert Turcotte, le défunt, a raconté qu'on était venu lui annoncer la blessure de son fils le samedi soir. Immédiatement, il s'était rendu à la demeure de M. Jérémie Robillard, pour ramener son fils chez lui où il avait vécu jusqu'au dimanche soir. Il a déclaré qu'en aucun temps, son fils n'avait pensé d'en revenir. Il a déclaré qu'il avait été tiré par Amélina Robillard, alors qu'il était en face de sa demeure.

Mme JEREMIE ROBILLARD

Mme Jérémie Robillard, belle-mère d'Amélina Robillard, est alors appelée comme témoin. Le coroner l'interroge.

—Avez-vous vu passer Turcotte qui se rendait chez Mme Robillard?

—Oui, entre quatre heures et cinq heures, samedi après-mid. Il était sur le chemin du roi.

—Avez-vous vu Mme Robillard samedi?

Mme ROBILLARD AVAIT PEUR

—Non, la dernière fois, c'est il y a deux semaines.

—Est-ce qu'il a été question de Turcotte?

—Oui, elle a dit qu'elle en avait peur.

—Vous-t-elle dit pourquoi?

—Non.

SAMEDI SOIR

—Samedi soir, c'est chez vous que Turcotte s'est réfugié?

—Oui, vers le soir. La lampe était allumée. Il est entré et il a demandé à mon fils d'aller le conduire chez lui.

A ce moment même, il est tombé sur le plancher. J'étais en haut. Je suis descendu immédiatement pour installer Turcotte sur une chaise et lui demander ce qu'il avait.

"JE SUIS BLESSE A MORT"

—"Je suis blessé à mort," a-t-il dit.

—Qui est-ce qui t'a blessé?

—C'est Amélina et je vais mourir.

Mme Robillard ajoute que Turcotte est resté chez elle quelque temps et qu'il n'a rien dit de plus. Mme Robillard déclare de plus que Turcotte lui a dit qu'il avait été jeté dehors deux ou trois fois de la maison de Mme Robillard.

"SI JE TIRAIS"

Ma brue m'a souvent dit qu'elle avait peur de Turcotte, a encore dit Mme Robillard. Il y a quinze jours environ, elle, m'a demandé qu'est-ce que cela ferait si elle le tirait. Je lui ai répondu que je ne savais pas.

Le maire Narcisse Boivin, de St-Sixte, ainsi que le détective Wilfrid Germain, qui a fait la cause, sont alors venus témoigner racontant ce qu'ils avaient constaté le lundi, lendemain de la mort de Turcotte, ainsi que ce que Mme Robillard avait déclaré. Le maire Boivin a dit qu'il n'avait pas constaté que la porte de la maison Robillard avait été forcée.

Le détective Germain a produit la carabine que lui a remise Mme Robillard et qui a servi à tuer Turcotte, ainsi que la balle meurtrière et une autre balle semblable.

MME AMELINA ROBILLARDD

Mme J.-B. Robillard (Amélina) est alors appelée à rendre témoignage. Le témoin semble un peu émue lorsque le coroner McMahon lui dit qu'il est de son devoir de lui dire qu'elle n'est pas obligée de parler, de ne rien dire contre elle, parce que cela servira si elle est envoyée en cour pour subir son procès. Vous pouvez choisir ce qui est le plus avantageux.

ELLE VEUT PARLER

Mme Robillard dit qu'elle veut parler et raconter ce qui s'est passé samedi soir.

Samedi soir, a-t-elle dit, Turcotte est venu chez moi. J'étais couchée et malade. Il a frappé à la porte. Je lui ai demandé s'il venait faire une commission. Il m'a dit non et je lui ai demandé de ne venir que le lendemain.

IL VENAIT JASER

Turcotte déclara alors qu'il venait causer et qu'il voulait entrer dans la maison et ne pas attendre au lendemain. Il a alors menacé de défoncer si je ne lui ouvrais pas. Il a même donné un coup de genou dans la porte. Je suis alors descendue pour lui dire: "va-t-en."

LE FUSIL

—Avez-vous alors pensé au fusil?

—Oui.

—Avez-vous parlé du fusil?

"VA-T-EN OU JE TIRE"

—Oui, je lui ai dit: "Va-t-en ou je tire." "Si vous tirez, me répondit-il, tirez bien. Si vous me manquez, moi, je ne vous manquerai pas.

—Je lui ai encore dit de s'en aller, parce que j'avais peur. Il a encore menacé d'entrer et moi je lui ai dit que je tirerais.

"J'AI TIRE SANS REGARDER"

Il m'a défiée et il a continué à frapper dans la porte. J'ai alors décidé de tirer pour lui faire peur et j'ai tiré sans regarder.

—Quel âge avez-vous?

—Vingt-sept ans.

—Ne savez-vous pas à cet âge qu'un chien qui aboie ne mord pas?

—Non.

—Combien de temps Turcotte a-t-il frappé dans la porte?

—Dix ou quinze minutes environ.

—Attendiez-vous sa visite?

—Non, il ne m'en avait pas parlé.

—Vous l'avez vu le matin?

—Oui. Il est venu chez nous en commission.

—A-t-il jamais été question de quelque chose?

—Non, jamais.

—Votre mari est-il jaloux?

—Non.

—Samedi matin, était-il en boisson?

ÇA NE LUI FERAIT RIEN DE ME TUER

—Non. Il est venu chez moi deux fois. Il m'a déclaré que cela ne lui ferait rien de me tuer. Je lui ai alors demandé s'il avait idée de me tuer. Il me répondit non, mais que cela ne lui ferait rien quand même de me tuer.

—Etait-il fou?

—Je ne sais pas.

ELLE ADMET AVOIR TIRE

—Sous le serment que vous avez prêté, admettez-vous avoir tiré Turcotte?

—Oui.

—Vous l'avez tiré avec le fusil qui était en-dessous de l'escalier?

—Oui.

—Lui avez-vous montré le fusil?

—Non, il faisait trop noir.

—Vous ne pouviez pas monter et tirer par une fenêtre?

—Non, impossible, les fenêtres étaient gelées.

—Ne pouviez-vous pas faire demander du secours par un de vos enfants dans la maison?

—Non.

—Pourquoi?

—Je ne sais pas.

UN BON GARÇON

Mme Robillard se retira alors et M. William Davis vient jurer qu'il connait Turcotte depuis très longtemps, que c'était un bon garçon et que jamais il ne lui avait paru fou. C'était un homme poli.

Mme Maurice Lacombe vient raconter qu'elle était chez Mme Jérémie Robillard lorsque Turcotte est arrivé. Ce dernier a dit qu'il avait été tiré à mort par Amélia Robillard. Turcotte n'a pas dit alors pourquoi il était allé chez Mme Robillard. Celle-ci n'a jamais dit pourquoi elle avait peur de Turcotte.

LE CORONER McMAHON

Le coroner McMahon, après avoir entendu les témoignages, a alors commencé sa charge qui a duré vingt-deux minutes. Comme on le verra, le coroner a passé en revue tous les faits, il les a expliqués clairement aux jurés. Ceux-ci ensuite n'ont pas hésité à rendre le verdict tenant Mme Amélina Robillard criminellement responsable de la mort de Turcotte.

LA CHARGE

"Nous avons amplement de preuve, a commencé le coroner McMahon, pour que vous rendiez un verdict avec connaissance de cause. Il s'agit d'abord de déclarer si Turcotte est mort de la blessure qu'il a reçue. Il n'y a pas de doute là-dessus. L'examen n'en laisse pas. Il a été tiré, on l'a soigné et il est mort. Lui-même a compris qu'il devait mourir. Il est donc clair qu'il est mort de sa blessure.

QUI L'A TIRE?

Maintenant, qui l'a tiré? Cela aussi est clair et je ne comprends pas comment il se fait que des personnes sous serment aient pu déclaré que Turcotte avait été tiré par une personne inconnue.

C'EST MOI QUI AI TIRE

Pour dire qu'une personne a tiré une autre, il n'est pas nécessaire de la voir. Quelqu'un qui fait une mauvaise action se cache toujours. En plus de cela, nous avons tout ce qu'il y a de plus certain. Une personne, sous son serment et mise sous ses gardes, vient nous dire en effet que c'est elle qui a tiré. Et quand même, elle ne l'aurait pas dit ici, elle l'a déclaré à assez de témoins. Elle dit à tous: "C'est moi qui ai tiré". Elle avoue s'être servi d'un fusil et d'une cartouche.

DECLARATIONS QUI SONT PLUS QU'UN SERMENT

Messieurs les jurés, vous avez prêté serment de rendre un verdict selon la preuve. Est-ce cela ou si ce n'est pas cela. Cette personne vient nous dire elle-même qu'elle a tiré. Il n'y a plus de doute à ce sujet-là.

Plus que cela, le défunt a déclaré lui-même: "Je vais mourir, c'est Amélina qui m'a tiré". Un témoignage d'une personne sur son lit de mort vaut mieux qu'un serment, dit la loi. En face de la mort, Turcotte savait qu'il ne faut pas mentir. La loi accepte comme meilleures que le serment les paroles prononcées avant la mort quand même elles ne sont pas selon la procédure légale de la déposition "ante mortem". Cette déclaration seule vaut plus que tout autre témoignage. Cela n'est pas même nié par la personne qui a tiré. Comment pouvez-vous arriver à dire que vous ne savez pas que Turcotte a été tué par une personne inconnue et qu'il n'a pas été tiré par Amélina Robillard.

Il reste maintenant une question, qui pourrait vous empêcher de rendre un verdict convenable. Je m'imagine que Turcotte, qui aimait Mme Robillard, avait une tendance à l'aller visiter, au point qu'on lui a interdit la porte de la maison. Il retourne cependant et on le reçoit.

Samedi matin, Turcotte revient à la maison. Il est reçu. Samedi soir, Mme Robillard entend monter quelqu'un sur sa gâlerie. Elle demande qui est là et elle dit à Turcotte de s'en aller.

ELLE DESCEND POUR LE FUSIL

Il ne s'en va pas et Mme Turcotte descends spécialement exprès pour prendre son fusil. Elle dit qu'elle va tirer et, de fait, elle tire lorsque l'homme a forcé la porte sans rien briser. C'est un homme de six pieds. Il aurait pu briser facilement la porte. Pourquoi alors avoir peur quand il ne fait pas ce qu'il dit?

MME ROBILLARD AVAIT ELLE RAISON?

Mme Robillard avait-elle raison? Une femme qu'un homme fréquente malgré elle peut avoir peur jusqu'à un certain point. Cependant, il menace, mais n'agit pas. Il paraît assez plausible qu'elle aurait pu le convaincre de s'en aller.

Si l'homme était entré dans la maison, ce serait différent. S'il avait eu une arme ou autre chose, ce serait différent. Cependant il n'est pas entré. De plus, il n'a jamais fait de mauvaises propositions. Elle ne pouvait donc craindre pour cela. Elle dit qu'il était un peu troublé. Le témoignage de M. Davis, qui le connait depuis longtemps, vient renverser cette assertion.

Je comprends que vous pouvez être émue par le fait que cette personne est une femme mère de quatre enfants. Cependant, il ne faut pas l'être. L'homme n'a jamais fait de mauvaises propositions. Il a été admis le matin sans difficulté. On lui refuse l'entrée le soir. Il fait des menaces, pas au point cependant d'enfoncer la porte. Vous comprenez qu'un homme qui veut une femme, prends d'autres moyens plus effectifs.

Mme Robillard avait des enfants avec elle. Le danger n'était donc pas grand. Elle ajoute qu'elle a tiré sans vouloir tuer. C'est un moyen très dangereux de se servir d'une arme pour renvoyer quelqu'un. Elle aurait pu le tuer froid.

DEUX ESPECE DE CRIME

Maintenant, il y a deux espèces de crime: le meurtre qui est une action délibérée de tuer et l'homicide involontaire, "manslaughter" quand quelqu'un tue sans le vouloir. Cet homicide involontaire est cependant un crime. Dans le cas présent, vous avez une personne que vous ne voulez pas recevoir. Elle ne veut pas s'en aller. Si elle était entrée, vous auriez eu le droit de la faire sortir, mais vous n'aviez pas le droit de la tuer. Il ne faut se servir que de la force nécessaire. Une arme est un instrument dangereux sans tirer. Mme Robillard aurait pu s'en servir pour donner un coup, sur le bras ou sur l'épaule.

Le cas de cette personne peut sembler plus excusable parce que c'est une femme. Une femme ne comprend pas aussi bien, elle est plus faible. La femme en question prend une arme, ce n'est pas mal pour se défendre et pour faire peur et pour même blesser. Elle aurait alors été excusable. Mais elle l'a tué.

ELLE A ETE TROP LOIN

Elle a été plus loin qu'elle devait aller. Personne n'a le droit de tuer son semblable quand il peut s'en empêcher. Sa vie était-elle en danger? Non. L'homme ne l'a pas menacé ni dans son honneur ni dans sa vie. Il n'a jamais fait de propositions. Cependant elle l'a tué.

EST-ELLE JUSTIFIABLE?

Est-elle justifiable? C'est à vous de le dire. Je sais que vous êtes enclins à ne pas envoyer une femme en prison pour subir un procès. Cependant cette inclination peut vous amener à commettre une injustice.

Qu'elle soit femme ou mère, laissez cela de côté. Demandez-vous plutôt si cette personne a agi légalement ou non, si elle est excusable ou non.

Après cette charge écoutée par les jurés dont plusieurs avaient les larmes aux yeux, tous ceux qui étaient là se retirèrent de la salle pour laisser délibérer les jurés. Ceux-ci, après onze minutes exactement, rendirent le verdict tenant coupable d'homicide involontaire, (manslaughter), Mme Amélina Robillard. Celle-ci, à la lecture du verdict se mit à sangloter. Le détective Germain, qui a tout conduit cette cause, l'arrêta alors sur l'ordre du coroner, pour la conduire à Hull le soir même. Elle doit comparaître ce matin à l'enquête préliminaire.

La Patrie

Le Journal du Peuple

—Publié par—

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée

L.-J. Tarte ..... Président
Eugène Tarte ..... Vice-Président
J.-N. Perrault ..... Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone: Est 8609. Les dimanches et jours de fêtes et le soir: Est 607; pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction: Est 6142.

—Siège social:—

Immeuble La "Patrie" 120 Est, rue Ste-Catherine.

Succursales:

New-York—38 Est, 40e rue.
Chicago—Harris Trust Building.
Toronto—E. J. Guy, immeuble de la Banque Royale.
Londres—F. X. Smyth, 29 Ludgate Hill.
Ottawa—J.-A. Portier, 541 Besserer.
Québec—Louis-Philippe DesJardins 91, rue Amable.

Prix d'abonnement:

Edition quotidienne. Canada: 1 an, $5.00, 6 mois $3.00; Etats Unis: 1 an $4.00, 6 mois, $2.10.

Service de la "Presse Associée", correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

engagé Shukal, qui est un chauffeur d'auto, pour se faire conduire à Burlington où il devait organiser un combat pugilistique. C'est alors qu'un pneu creva et qu'en voulant le réparer Shukal se blessa au nez.

McKimmie a déclaré, en transquestion, que Shukal n'avait pas d'argent alors et qu'il dut en emprunter pour acheter de l'essence.

L'interprète Sonnenberg, appelé comme témoin dans la cause de Wrublesky, a déclaré qu'il avait fourni un cautionnement de $5,000 pour ce dernier parce qu'il était convaincu de son innocence, il connait l'accusé depuis son jeune âge.

La cause a été ajournée ensuite au jeudi prochain.

Les opinions, les théories, les systèmes passent tour à tour sur la meule du temps, qui leur donne d'abord du tranchant et de l'éclat et qui finit par les user. Rivarol.

La colère est toujours déplacée surtout lorsqu'on recherche la vérité parce qu'elle la trouble et l'obscurcit. Gazol.

Un Gin bien mûri
HILLS & UNDERWOOD
LONDON DRY GIN
Renommé depuis 1762 pour son invariable supériorité
$2.25 la Bouteille

LES RAYONS HUMAINS AIDERONT A VAINCRE CRIMES ET MALADIES

Un savant français prédit que les hommes pourront communiquer entre eux à de grandes distances à l'aide des Rayons-N

COMPLICATIONS INEVITABLES

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger".

Copyright, 1924, par le "Ledger".

PARIS, 15. (Par radio). — L'éminent savant français, M. Georges Lakhowsky, a fait aujourd'hui un exposé saisissant des importants résultats que la science moderne compte retirer du développement des Rayons N, autrement dit des rayons électriques dégagés par le corps humain.

Il est certain, a dit M. Lakhowsky, qu'avant longtemps les êtres humains seront en mesure de communiquer entre eux au moyen des radiations. L'existence de ces rayons est prouvé, a assure le savant, qui a ajouté:

"Le monde savant a été divisé sur la question des Rayons N, mais nous sommes du moins à la veille d'utiliser les radiations humaines. La médecine fera par là un grand pas en avant, puisque les médecins seront capables de déterminer la nature des microbes chez les personnes malades. En ayant recours à des rayons contraires, il sera possible d'annuler la nocivité des rayons microbiens et de les éliminer du système. C'est à cet effet que nous nous consacrons aujourd'hui."

M. Lakhowsky a déclaré que tout particulier serait en mesure de faire diverses applications de ses propres rayons.

"Le jour viendra où nous serons capables de communiquer à distance entre nous par nos propres rayons. Nos Rayons N nous conduiront droit à la personne avec qui nous voudrons communiquer.

"Les malfaiteurs et les criminels ne pourront plus se cacher. Leurs Rayons N seront connus de la police et cette méthode de vérification s'avérera encore plus efficace que la méthode Bertillon.

"Nous parviendrons même à correspondre avec les animaux et peut-être à converser avec eux et à comprendre leur langage."

La connaissance des Rayons N ouvre à la science un champ illimité, mais le savant français ne cache pas les grandes perturbations que ces radiations sont de nature à apporter dans nos moeurs de société déjà si complexes.

M. Lakhowsky précise qu'il a fait ses premières expériences sur les animaux qui sont doués de certains sens, entre autres de ceux de la direction, du danger et de la conservation.

"La plupart des animaux émettent des radiations spéciales qui leur permettent de se diriger", a dit le savant. "Voyez les oiseaux de nuit, les insectes, les poissons dans les profondeurs de la mer — tous se sentent irrésistiblement entraînés vers leur proie, non pas tant par la vue ou l'odorat que sous l'impulsion de radiations qui servent à les diriger et auxquelles ils se soumettent automatiquement."

M. Lakhowsky a fait une étude spéciale de l'instinct chez les oiseaux migrateurs et chez les animaux qui vivent sous terre, explorant ainsi un domaine scientifique tout nouveau.

"Tous les sens attribués à l'instinct", a-t-il dit, "ne sont que des manifestations organiques. Je suis persuadé qu'il en est de même chez les êtres humains."

ILS SONT ACCUSES D'AVOIR VOLE A LA STANDARD SHIRT

Le procès de Barney Shukal et de Louis Wrublesky, accusés d'avoir volé, à la pointe du revolver, une somme de $6,558.84 à deux employés de la Standard Shirt Company, avenue Delorimier, le 16 avril dernier, s'est continué hier après-midi en Cour des sessions présidée par le juge Lacroix. Ils se terminera probablement jeudi prochain.

La défense représentée par Mes Jos. Cohen et Maurice Tétreault, a hier fait entendre ses témoins.

Le premier témoin entendu a été James McKimmie, promoteur de boxe, qui a déclaré que l'accusé s'était infligé cette blessure lors d'un voyage en auto le 25 avril dernier soit 9 jours après l'attentat.

McKimmie a déclaré qu'il avait

ROBIN Frères
Bureau: Coin Bld St-Joseph et Carrières
Distributeurs pour la province de Québec.

HAYNES — AMERICA'S FIRST CAR

Salon de Ventes
1 Avenue du Parc
Tel. Plateau 3127

Station de Service
69 Osborne

Modèles 60 Standard
5 pass. Touring $3150
5 pass. Sedan $3150

Modèles 60 Sport
2 pass. Routière $3235
5 pass. Brougham $3235

SEDAN



$3150 NET MONTREAL

HAYNES—60 STANDARD—SEDAN

GOODYEAR
BANDES A CAMION



Le All-Weather Tread place le pneu tout-caoutchouc pour camion, dans une classe d'utilité supérieure

Goodyear means Good Wear

Distributeur choisi Goodyear. Service de 24 heures. Solides et pneumatique
MONTREAL TIRE SALES
Tél. St-Louis 4083. Soirs et dimanches, St-Louis 631. 5, rue Marie-Anne Est

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
BACKACHE
DIABETES
NUMBER 4087—THE PROPRIETARY

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

164-jno-ex-L.

Vous Souffrez du Mal de Tête, du Mal de Dents, de la Névralgie.
Prenez
Nervol
Un essai vous convaincra de son efficacité
Prix: 25c
En vente dans toutes les pharmacies ou chez
LYONS LTD
8 Bleury et 4 Ste-Catherine Est
280-7

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le
Baume Analgésique
— de —
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros - Montreal
En vente partout, 35c le tube

Partout!
BRIER
Le Tabac avec un cœur.
15 ¢
20 ¢
80 ¢



DOUX ET AGREABLE AU GOUT

Le consommateur judicieux reconnaitra immédiatement dans le

GILBEY'S
"Spey-Royal"

l'habile mélange de purs vieux Whiskeys du fameux district Speyside d'Ecosse, doux et agréable au goût par l'âge — enfin, un vrai vieux Whiskey Ecossais (Scotch Whisky).

Expédié par la
W. & A. Gilbey Distillerie Glen-Spey-Glenlivet, Ecosse.

$3.75 par Bouteille d'une Pinte.

LE MINISTERE CREERA UN NOUVEAU SYSTEME DE PROTECTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE

L'hon. M. Mercier dit que l'ancien système a fait faillite. — L'organisation d'une armée de gardes dans nos forêts. — Débat autour du retour de l'hon. M. Simard au conseil législatif.

LES AVIS D'INTERPELLATIONS

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la "Patrie").—Le département des Terres et Forêts va modifier totalement le système actuellement en vigueur pour la protection des forêts contre le feu, parce qu'il a été constaté que le mode actuel est insuffisant. C'est ce que l'honorable M. Mercier a déclaré hier après-midi à la Chambre au cours d'un débat qui s'est élevé sur la protection des forêts contre les incendies alors que l'on discutait les crédits du ministère des Terres.

Ce débat a été soulevé par monsieur Jules Langlais, député de Témiscouata, qui a critiqué le système en vigueur pour combattre les incendies de forêts.

Un autre débat a été engagé par le chef de l'Opposition au sujet des circonstances de la démission de l'hon. M. Simard comme président de la Commission des Liqueurs et de son retour à la Chambre Haute. Monsieur Sauvé, et avec lui MM. Duranleau et Plante ont fortement critiqué l'entente en vertu de laquelle le siège de Repentigny est resté vacant afin de permettre à monsieur Simard de le reprendre après avoir organisé le commerce de la Commission. L'honorable M. Taschereau, l'hon. M. Caron et M. Hughes Fortier, député de Beauce, ont défendu l'attitude du gouvernement.

Quelques projets de loi ont aussi été adoptés en troisième lecture au cours de la séance.

LA PROTECTION DES FORETS

L'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, demandant à la Chambre, en comité des subsides, hier après-midi, de voter un crédit de $150,000 pour la protection des forêts, expliqua le projet de loi que le gouvernement présentera ces jours-ci à la Législature.

L'an dernier, le montant voté pour le même crédit était de $225,000 et il y a une diminution de $75,000 cette année dans les prévisions. La somme de $150,000 pour une partie est dépensée en salaires, dépenses et frais de voyage des gardes-feux et des assitants-gardes-feux.

C'est à ce sujet que M. Mercier déclara: "Je suis d'opinion que le système que nous avons depuis quelques années pour la protection des feux de forêts n'a pas donné satisfaction et a fait complètement faillite. Actuellement la protection des forêts ne se fait pas par le gouvernement. En vertu d'une entente, la protection est faite par les détenteurs de limites organisés en association.

"Il y a diverses associations, par exemple celle du St-Maurice, de l'Ottawa et de la rive Sud. Elles reçoivent des octrois annuels qui leur aident à payer leurs dépenses de bureaux. En plus le gouvernement donne certains montants pur couvrir les sommes dépensées pour combattre les feux; si le travail a été accompli sur des terres sous licence, le gouvernement paie la moitié des sommes dépensées, mais si le travail a été fait sur des terres non sous licence, le gouvernement rembourse tous les déboursés.

UN NOUVEAU SYSTEME

"Ce système n'a pas donné de résultats satisfaisants et nous sommes à étudier pour trouver un système plus satisfaisant, nous sommes en communication avec les détenteurs de limites et nous soumettrons une loi à ce sujet. Ce projet qui serait adopté cette année est le suivant: le gouvernement devrait s'emparer de la forêt, faire la patrouille dans toute la forêt, privée ou publique. Il est arrivé souvent que des pertes ont été causées parce que la forêt gardée n'était pas assez gardée.

"L'intention suggérée est l'organisation d'une force de gardes-feux en uniforme, avec à sa disposition les moyens de combattre les feux, le matériel à sa portée dans des postes permanents établis en forêt. On ferait aussi l'installation de tours d'information avec tous les moyens de communication téléphonique ou télégraphique.

"Des gardes seront installés dans ces tours et seront munis de cartes où le territoire en observation sera divisé en secteurs. Avec une lunette d'observation, le garde de faction pourra facilement localiser un feu et il pourra se mette en communication aussitôt avec les poste établis en permanence dans la forêt.

"A la suite d'une discussion avec les détenteurs de limites, nous avons cru qu'il valait mieux cette année adopter un système par lequel ceux-ci auraient la charge de faire la garde sur leurs propres terrains; ils paieront tous les frais.

"Sur les autres terres, le gouvernement fera lui-même le service de protection. Un chef du service de protection aura tout le contrôle au service et sera aidé par des inspecteurs, des gardes-feux et des assistants-gardes-feux. De plus, ce chef du service de protection aura aussi le contrôle sur les gardes-feux des compagnies forestières, qui, en janvier de chaque année, enverraient au département le plan complet de leur organisation contre le feu dans la forêt.

"Le chef du service aurait droit d'approuver ou de désapprouver ce plan, de faire des suggestions et de donner des ordres; si les compagnies forestières ne voulaient pas suivre ces ordonnances, le département pourrait alors s'emparer du contrôle de la protection sur leurs terres."

Tel est en résumé le projet que le gouvernement demandera à la Législature d'approuver à une de ses prochaines séances. Il a semblé à la Chambre, hier, rencontrer l'approbation de plusieurs membres de l'Opposition.

M. JULES LANGLAIS

M. Langlais, député du Témiscouata, a profité de l'occasion pour dire en quelle triste situation étaient certains colons de son comté. M. Mercier lui expliqua que si son département avait eu le contrôle de la protection les feux survenus n'auraient pas fait les ravages qu'ils ont causés.

M. Langlais félicite le gouvernement de proposer des changements. Il suggère au ministère des Terres et Forêts de venir en aide aux personnes, comme les colons, qui sont obligées de mettre le feu sur leurs lots et de leur donner plus de secours pour surveiller ces feux et les empêcher de s'étendre. Il veut que l'on nomme en plus grand nombre des garde-feux surtout dans les centres de colonisation où il y a encore beaucoup de forêt. Autrement les colons sont obligés de parcourir 25 et 50 milles pour obtenir un permis de mettre le feu de la part du garde.

M. Langlais voudrait qu'un garde-feu ou assistant-garde-feu soit placé dans chaque rang et qu'on lui donne le pouvoir de payer les colons dont il requiert les services pour combattre les feux. Dans l'Abitibi, l'expérience a été tentée et a produit d'excellents résultats. "Dans mon comté, dit M. Langlais, nous avons subi, cette année, $2,300,000 de pertes parce que les gardes-feux n'étaient pas établis dans chaque rang pour donner des permis aux colons et surveiller les feux. Il faudrait que le garde-feu ait le droit d'engager cinq ou dix personnes pour lui aider à surveiller les feux allumés par les colons. Les gardes se plaignent de ne pas avoir ce pouvoir; j'ai moi-même, l'été dernier, demandé à un garde-feu d'engager des hommes pour combattre un feu et il m'a répondu qu'il n'avait pas le droit aussi longtemps qu'il n'y aurait pas de danger pour la forêt. Le lendemain matin, vingt-sept maisons étaient détruites et des dommages pour $350,000 étaient causés dans le canton Whitworth. Ce village ne sera pas reconstruit, parce que les flammes ont brûlé tout le bois.

"La colonisation est à la base de notre progrès et le ministre des Terres et Forêts doit la protéger autant que le ministre de la Colonisation. On ne protège pas assez les colons; dans mon comté, quinze feux ont été allumés dans le même rang et le garde-feu avait donné des permis. Il n'avait que deux ou trois hommes pour surveiller ces feux.

M. Langlais affirme que le ministre des Terres et Forêts a refusé de payer des colons qui avaient laissé leurs terres pour aller travailler contre les feux de forêts et ajoute que cette politique décourage les colons. Il croit que le ministre des Terres devrait donner au département de la Colonisation un subside pour remplacer le bois qui a été brûlé par suite du manque d'organisation du gouvernement pour combattre les feux de forêt. Il espère que la nouvelle loi aidera davantage à la lutte contre le feu de forêt.

L'hon. M. Mercier explique que c'est l'Association de protection de la Rive-Sud qui devait protéger la région dévastée au cours de l'été dernier. Il ajoute: "Nous ne sommes pas responsables de ces feux; la seule responsabilité que je suis prêt à prendre, c'est d'avoir, depuis deux ans et demi que je suis au département, enduré le système qui existait. Ce système a fait fiasco." Le ministre affirme que ce sont certaines personnes de l'association qui ont mécontenté les gens contre le gouvernement; ces personnes s'occupaient bien plus de faire de la politique que de combattre les feux.

Avec le système actuel, le ministre des Terres n'est rien et il est temps de changer de méthode. Le gouvernement devait payer sa part des déboursés faits pour combattre les feux sur la rive-sud. Des membres de l'association ont écrit aux colons et leur ont dit qu'ils ne seraient pas payés parce que le gouvernement refusait de payer l'association. On avait présenté un compte d'environ $80,000 au département et celui-ci ne peut pas payer avant d'avoir obtenu des pièces justificatives. Cependant, avant même que les comptes fussent examinés et assermentés, en décembre, le département avait déjà avancé à l'association une somme de $50,000.

La Chambre a aussi voté un crédit de $20,000 pour le service d'hydroplanes dont la station est établie à Roberval et $10,000 pour des comptes en suspens au département des Terres et Forêts.

LE RETOUR DE L'HON M. SIMARD AU CONSEIL

L'entente faite entre le gouvernement et l'hon. M. Simard, lors de sa nomination comme président de la Commission des Liqueurs, entente qui voulait que le titulaire retourne au Conseil Législatif où on avait laissé vacant le siège de la division de Repentigny, a fait le sujet d'un débat à la Chambre, hier après-midi.

C'est M. Sauvé, chef de l'Opposition, qui a soulevé la discussion. Il rappelle tout d'abord que le premier ministre, lors de la création de la Commission des Liqueurs, avait déclaré en Chambre que cette commission serait au-dessus de la politique.

Or, on a fait démissionner M. Simard du Conseil Législatif et on l'a nommé président de la Commission. "Déjà, ajoute M. Sauvé, on choisissait le président parmi des hommes qui, chaque jour, donnaient des preuves de partisannerie politique. Le premier ministre a déclaré à la Chambre, ces jours derniers, que M. Simard avait accepté la position à la suite d'un marché par lequel il avait droit de reprendre son siège."

M. Sauvé dit que cette façon d'agir du gouvernement démontrait qu'il avait l'intention de mêler la politique à l'administration de la Commission des Liqueurs. M. Simard ne pouvait être indépendant, puisqu'il était exposé de ne pas reprendre son siège s'il ne faisait pas comme le gouvernement lui disait. Le chef de l'Opposition dit qu'on a violé la lettre même de la loi et qu'on a privé la division de Repentigny d'un représentant au Conseil Législatif pendant deux ans. Il proteste contre la manière d'agir du gouvernement et ajoute que celui-ci a montré du mépris pour le Conseil Législatif.

REPLIQUE DU PREMIER MINISTRE

L'hon. M. Taschereau, premier ministre, réplique en disant que l'hon. M. Simard a accompli ce que le gouvernement attendait, qu'il a très bien organisé la Commission des Liqueurs, qu'il a ainsi rendu des services financiers et moraux à la province. Il ne nie pas le marché fait avec M. Simard et affirme qu'il le ferait de nouveau.

M. Taschereau rend hommage à l'honnêteté de M. Simard, à son esprit d'entreprise et de dévouement; il demande à l'Opposition d'essayer de critiquer l'administration de M. Simard plutôt que de critiquer sa nomination. Il croit que la Chambre et la population approuveront son acte.

M. DURANLEAU

M. Duranleau, député de Laurier, cite un article de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord dans lequel il est dit que lors de la disparition d'un conseiller législatif, par démission ou décès, le gouvernement nommera un remplaçant. Il proteste contre l'entente faite entre M. Taschereau et M. Simard et affirme que ce marché était inconstitutionnel et antilibéral. Il parle de marché infâme, mais ce qualificatif n'est pas parlementaire et sur l'avis de l'Orateur il le retire.

M. Duranleau dit que le gouvernement "qui fait de pareil marché, qui se sert du Conseil Législatif pour en sortir ses fonctionnaires, pour faire taire ceux qui parlent trop et pour placer ceux qui ne peuvent se faire élire, méprise une institution qui mérite le respect et la considération."

M. Duranleau fait aussi allusion à la nomination de M. Langlois en Belgique et dit que celui-ci a été placé là parce qu'il voulait être logique et qu'il a tenté de présenter en Chambre des principes émis par les libéraux du temps. MM. Sauvé et Duranleau avait aussi rappelé que les libéraux, alors qu'ils étaient dans l'opposition, avaient voulu abolir le Conseil Législatif.

L'HON. M. CARON

L'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, réplique que l'article cité par M. Duranleau ne spécifie pas de temps pour la nomination du remplaçant d'un conseiller disparu. Il ajoute que dans tous les parlements du pays, il est souvent arrivé que les gouvernements aient retardé la nomination d'un conseiller législatif, puis il dit que même si la division de Repentigny a subi quelque préjudice, ce qui est discutable, ce préjudice ne peut être comparé au bien causé pour la province par la nomination de M. Simard. Le ministre fait l'éloge de l'ancien président de la Commission des Liqueurs.

M. Piante, député de Beauharnois, dit qu'il ne s'agit pas tant de M. Simard que de l'acte accompli par le gouvernement en le nommant avec les conditions précitées. Il dit que dans la Chambre, il y avait des députés qui auraient pu remplacer M. Simard et fait allusion aux démarches faites pour faire nommer le député de l'Assomption, M. Reed, au Conseil Législatif. M. Plante respecte la Chambre Haute qu'il croit utile et nécessaire à la province. Il n'approuve pas l'acte du gouvernement.

M. FORTIER

M. H. Fortier, député de Beauce, rappelle les protestations faites contre M. Simard qu'on accusait d'intransigeance et de sévérité et dit que ces protestations sont une preuve que M. Simard a voulu être au-dessus de la politique. Il ajoute que M. Simard, qui est fortuné, n'avait pas besoin de la position de président, que s'il l'a accepté c'est par dévouement.

Le chef de l'opposition termine en rappelant les discours prononcés autrefois par Honoré Mercier et proteste de nouveau contre le marché fait par M. Taschereau.

En terminant il dit que les régénérateurs ne sont pas de son côté; cette affirmation apporte une réplique de l'hon. M. Mercier, fils de l'ancien premier ministre et M. Sauvé ajoute, en s'adressant à M. Mercier: "Je crois que je cite les paroles d'un homme qui lui était infiniment supérieur."

"Adopté, carried", prononça l'hon. M. Francoeur, comme M. Sauvé s'asseyant, au grand amusement de la Chambre.

La Chambre a adopté un projet de loi soumis par M. Nicol et qui veut que lorsque une municipalité est détachée d'une municipalité de comté pour être érigée en municipalité de cité ou de ville, elle soit cependant obligée de payer sa part des dettes du comté, dettes existant avant sa séperation.

AFFAIRES COURANTES

Avis d'interpellation

M. Pellerin. — Le greffier du conseil exécutif tient-il un registre des serments prêtés conformément à l'article 673 des status refondus 1909? — Dans l'affirmative quels sont les noms des sous-chefs de département et des employés du service civil qui d'après ce registre ont, depuis le 1er juillet 1920: (a) le serment d'allégeance (b) le serment d'office?

M. Dufresne. — Le gouvernement a-t-il loué d'un M. Larochelle des bureaux sur la Grande-Allée? —Dans l'affirmative, est-il vrai que ce M. Larochelle serait le beau-père de M. Paul Caron, officier spécial au ministère de l'Agriculture et fils de l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture?

M. Renaud. — Combien de fermes de démonstration ont été établies par le gouvernement de cette province? — Le gouvernement a-t-il reçu un rapport des opérations de chacune des fermes de démonstration établies sous sa direction?

M. Renaud. — Combien y avait-il de cultivateurs exploitant ou cultivant leurs fermes en 1919? — 1920-21-22-23?

M. Bray. — Quels sont les noms avec sièges d'affaires des agences ou magasins, fabriques, etc., de qui la Commission des Liqueurs achète sa marchandise en Europe? —Est-il vrai que la Commission des Liqueurs saurait que des hommes occupant de hautes positions dans la politique seraient intéressés dans le commerce des liqueurs et qu'ils retireraient une commission sur toutes ou sur des ventes faites pour le Canada ou la province?

M. Lortie. — Quels sont les noms des journaux, personnes et compagnies auxquels le gouvernement a payé ou avancé des frais d'annonces, de publicité, d'impressions, de reliure, depuis le 1er juillet 1922?

M. Smart. — Par suite de l'activité qui règne actuellement dans la région minière du Nord-Ouest de Québec, est-ce l'intention du gouvernement de pousser la construction du chemin de fer interprovincial et de la Baie James, à partir du présent terminus jusqu'à Angliers. — Est-il à la connaissance du gouvernement que le Temiskaming and Northern Ontario Railway, qui est la propriété et exploité par le gouvernement ontarien, a l'intention d'étendre ses embranchements de Dane, sur la voie centrale, en passant par le lac Larder, traversant la frontière interprovinciale à l'est, à travers la province de Québec.

AVIS DE MOTION

M. Smart.—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes, instructions ou d'autres documents entre le gouvernement ou tout autre de ses ministres ou officiel, et la Commission des Liqueurs conformément à la résolution adoptée par la Chambre le 29 décembre 1922.

M. Smart.—Copie de toute correspondance, instructions rapports ou autres documents entre le gouvernement ou aucun de ses employés de ministère concernant la construction d'un chemin d'hiver du nord des Quinze au nouveau district des mines d'or.

REPONSES AUX INTERPELLATIONS

A M. Houde.—M. Georges Dussault, qui, d'après les Comptes Publics du dernier exercice, paraît avoir reçu $100.00 pour services dans l'affaire Blanche Garneau, est le même Dussault, qui, d'après les Comptes Publics a reçu $1,800 comme officier spécial et secrétaire du département du procureur général: $790.00 du département des Affaires Municipales pour livres: $200.00 pour salaire spécial comme assistant secrétaire du procureur général: $150.00 pour dépenses de voyage, qui reçoit $600.00 par an comme secrétaire archiviste et secrétaire des commissaires de la refonte des Statuts et agit comme secrétaire de la Commission du Service Civil?

A M. Faucher.—Le gouvernement ignore si M. Onésiphore Talbot aurait, pendant les élections générales de 1923, fait un discours politique dans la division de Québec-Ouest, en présence de l'un des membres actuels du gouvernement, le député de Québec-Ouest.

A M. Lafleur.—C'est bien M. Cannon qui, d'après les comptes publics du dernier exercice a reçu $351.00, puis $250.00, $550.00 et $2,500.00.

A M. Houde.—La Commission de refonte des Statuts a fait faire des impressions au "Soleil" et au "Telegraph". Ces journaux n'ont rien reçu jusqu'à date. Ils n'ont envoyé aucun compte.

A. M. Dufresne.—Le "Soleil" a fait rapport au secrétaire de la province conformément à la loi des compagnies de Québec, 1920. Son capital-actions est de $500,000. Les actions ont été payée par l'actif de la Compagnie de Publication "Le Soleil" (limitée), acheté par "Le Soleil" (limitée), ainsi qu'il appert d'un contrat en date du 11 août 1920, déposé au département du secrétaire provincial le 13 du même mois, conformément aux exigences de l'article 5986 des Statuts Refondus de Québec.

Les directeurs sont: MM. Georges Parent, Québec; Léon Mercier-Gouin, Montréal; Henri Gagnon, Québec; Charles Parent, Québec et C.-Edmond Taschereau, Québec.

A M. Houde.—Depuis 1922, 9636 sacs et 2200 barils de ciment ont été employé par le département de la Voirie pour la voirie, sous la loi des Bons chemins. Ce ciment a été acheté de D. Ampleman, A. Beauchesne, Canada Ciment Ltd, Gauvet & Fils, S. L. Gibson, N. Goulet, J. R. Hamel, U. Laberge, J. E. Martin, T. J. McKee, H. Perrault & Fils, Robitaille & Picher, Nay Roux, A. Savaria, Samson & Filion, Schetagne & Charlebois, J. D. Smith, J. A. Théoret, Tabina Store, P. Trahan.



LE GENERAL MANGIN, qui suivant une rumeur, deviendrait dictateur en France, lorsque M. Poincaré démissionnera comme président du conseil.

Une dictature.

D'INESTIMABLES TRESORS SONT EN PERIL A LOUXOR

Les archéologues redoutent que les objets découverts au tombeau de Tutankhamen se désagrègent si les fouilles restent suspendues plus longtemps.

UNE SEVERE PROTESTATION

La "Gazette" d'aujourd'hui reproduit du "Times" de Londres une lettre que les archéologues assemblés à Louqsor autour de M. Howard Carter, pour l'aider dans ses fouilles au tombeau de Tutankhamen, envoient au ministre égyptien des travaux publics et des antiquités. Ils y déplorent le manque de courtoisie dont le gouvernement égyptien s'est rendu coupable envers M. Carter et les dangers que ses actes peuvent créer dans l'étude et la conservation des magnifiques trésors qui ont été découverts dans le tombeau de l'antique pharaon.

Ces objections, écrivent-ils, et ces difficultés, non seulement sont nuitles et contraires aux intérêts du monde archéologiste qui est aussi celui des historiens, mais elles sont aussi en opposition avec les ententes et les promesses qui furent faites par le ministère égyptien et M. Carter.

C'est la première fois que l'on réussit à trouver une momie royale, qui soit demeurée intacte à travers les siècles, non souillée par la main gnoble de bandits et de voleurs. Or cette momie était celle d'un pharaon qui vécut il y a 3,200 ans et dont le siècle fut l'un des plus grands de l'antiquité; il peut être des plus profitables pour l'histoire et l'archéologie que l'on puisse étudier cette momie, avec toute la tranquillité et la liberté possibles.

La lettre rappelle en terminant, que le ministre n'a pas le droit de manquer à sa parole et d'enlever au public et au monde des savants les fruits de recherches constantes et d'études approfondies.

DESAGREGATION

Un professeur de l'Université de Londres assure qu'il est essentiel que M. Carter continue ses recherches, en paix. Le travail qu'il fait est des plus délicats et exige une attention constante et un soin infini.

Exposés à l'air, certains des objets qui ont été trouvés dans le tombeau sont susceptibles de se désagréger rapidement et il importe de prendre les moyens nécessaires et immédiats pour empêcher la désagrégation de ces trésors, source d'éclaircissements remarquables sur l'histoire et les moeurs de ces époques reculées où Moïse était recueilli dans le palais d'un pharaon.

LE CAIRE, 15 (Presse Associée). — Le ministre des travaux publics prétend avoir rempli ses engagements; il explique pourquoi on n'a pas laissé passer les dames; mêmes les épouses des ministres n'auraient pu le faire, comme les autres que le lendemain de l'ouverture du sarcophage. Les règlements sont sévères, mais il faut s'y soumettre. "Dura lex, sed lex."

Le premier ministre Said Zaglout Pasha a donné à M. Carter l'assurance qu'il s'occuperait attentivement de la question qui vient d'être soulevée et qu'il verrait à ce que les intérêts des archéologues et les droits du gouvernement égyptien soient respectés.

La presse égyptienne semble approuver la conduite du gouvernement, en cette affaire, et elle prétend qu'il agit dans l'intérêt du peuple égyptien.

L'ASSASSINAT DU GARDE BLAQUIERES

Plusieurs nouvelles arrestations. — La comparution des accusés à Rimouski.

RIMOUSKI, 15 (Presse canadienne). — Joseph Richard, 65 ans, et Armand Bony, 30 ans, deux cultivateurs demeurant dans la paroisse de Sainte-Florence, sont accusés du meurtre du garde-chasse Joseph Blaquières, tué ici le premier septembre dernier. Ces deux accusations ont été portées après une instruction poursuivie par Mtre Lucien Cannon, C.R., procureur de la Couronne, et le chef de police provinciale, G.-H. Rioux.

Trois autres individus sont déjà dans la prison de Québec sous la même accusation, ce qui fait cinq accusés pour le même meurtre. Il se peut que d'autres arrestations soient opérées en rapport avec le meurtre du garde-chasse du club Matajama.

Blaquières fut trouvé mort sur les rives de la Matapédia, un matin. Il avait été averti par des braconniers de se tenir sur ses gardes.

On soupçonna un meurtre et après plusieurs semaines de recherches, trois individus: Girard, D'Aigle et Moison furent arrêtés à leur domicile.

Ces jours-ci, le chef Rioux appréhendait Richard et Bony et les détenait comme témoins.

Ils furent entendus mercredi après-midi et à la fin de l'audience, un mandat d'arrestation fut signé par le magistrat Couillard, les accusant de meurtre. Il paraît qu'ils ont avoué qu'ils étaient présents au meurtre du garde-chasse, mais qu'ils ne prirent aucune part à la mort du garde-chasse.

Hier matin, lorsqu'ils comparurent pour leur enquête préliminaire devant le magistrat Couillard, les deux accusés nièrent leur culpabilité. On refusa de les remettre en liberté sous cautionnement. Ils partiront pour la prison de Québec dans quelques jours.

On dit que trois ou quatre autres arrestations seront faites par le chef Rioux.

UN FILS DU MIKADO AUX ETATS-UNIS

TOKIO, 15. (Par sans fil). — Le prince Makhavaleu, âgé de dix-sept ans, troisième fils de l'empereur du Japon, qui sortira de l'Ecole Navale en juin, arrivera sur la côte américaine du Pacifique, en juillet. Le prince qui est simple aspirant à bord du navire école ne sera l'objet d'aucune réception. Le navire-école stationnera à Seattle et dans les autres ports américains du Pacifique avant de regagner l'Extrême-Orient.

MERES !

Le "Sirop de Figues de Californie" est le meilleur Laxatif pour l'Enfant.



Lorsque le bébé est constipé, qu'il a des coliques, l'haleine fiévreuse, la langue chargée, ou la diarrhée, une demi-cuillérée à thé d'authentique "Sirop de Figues de Californie" chassera promptement les poisons, le gaz, la bile, les aliments sûris et les matières de rebut hors de l'organisme. Ne cause jamais de crampes ni ne surgit. Les bébés aiment son goût agréable.

Demandez à votre pharmacien, l'authentique "Sirop de Figues de Californie" dont le mode d'emploi pour les bébés en bas âges et les enfants de tous les âges est lisiblement imprimé sur la bouteille. Mère! Vous devez dire "Californie", ou vous pourrez recevoir un succédané de sirop de figue. 195-G

Kingston veut qu'on améliore son port

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — C'est maintenant Kingston qui demande des travaux importants dans son port, comme terminus du transport du grain sur les grands Lacs. Une délégation a rencontré l'honorable Dr J.-H. King à ce sujet. L'association de la marine du Canada appuie le projet. Le ministre des Travaux Publics a promis de soumettre le projet à ses collègues.

SOYEZ SAGE, et répondez immédiatement aux annonces classifiées.



Guérisseur Favori du Dominion

Calmant et recommandable dans tous les cas de MALADIES DE PEAU

Procurez-vous une boite chez votre plus proche marchand ou envoyez 50 cents à Zam-Buk Co., Toronto. 3 boites pour $1.25.

La Satisfaction Réelle,

CAFE "VICTORIA"

Grillé à point,
Moulu à point,
D'un goût exquis,

Un des Fameux produits Victoria

LAPORTE, MARTIN LIMITEE, MONTREAL-OTTAWA

Plus Rapide qu'une Bouteille par Minute

Une pharmacie au détail a vendu durant l'année dernière 169,495 bouteilles—cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze bouteilles—de Baume Italien Campana.

Il faudrait un magasin vendant plus d'une bouteille à la minute, huit heures par jour, trois cents jours dans l'année, pour écouler ceci aux clients.

Quelle est la raison de cette phénoménale vente de cet exquis article de toilette? Achetez une bouteille et vous le saurez.

Achetez une bouteille en revenant chez vous.



Achetez une bouteille en revenant chez vous.

Sans égal comme remède pour mains gercées, maux de lèvres et peau rude, et un embellisseur pour la figure.

Baume Italien Campana

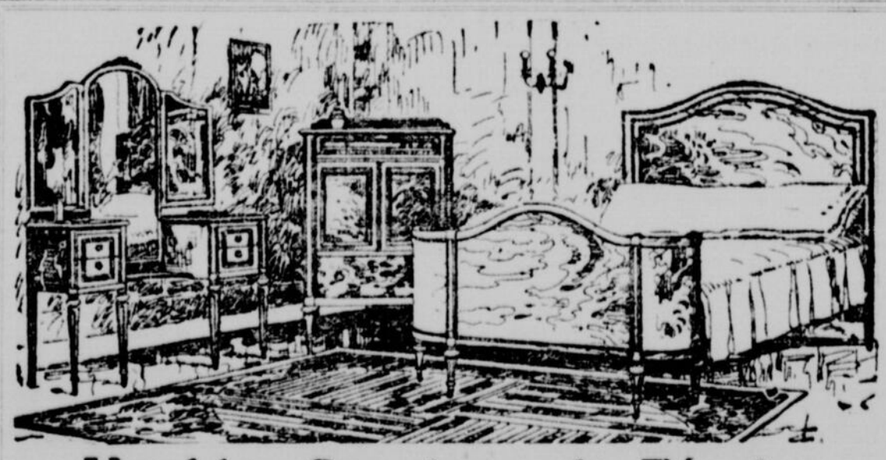
Le lavage inconsidéré détériore souvent la chevelure

Si vous désirez conserver à vos cheveux leur meilleure apparence, attention à ce que vous employez pour les laver. N'employez pas de shampoings préparés ou rien autre chose qui contienne trop d'alcali. Ceci assèche le cuir chevelu, rend les cheveux cassants et les détruit.

La meilleure chose pour l'usage régulier, c'est les Shampoings à l'huile de coco Mulsified ordinaire (qui est pur et non graisseux) et est meilleur que toute autre chose que vous puissiez employer.

Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified nettoieront parfaitement les cheveux et le cuir chevelu. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et frottez-les ensuite avec ce shampooing. Il donne une grande abondance de mousse riche et crémeuse, que l'on peut rincer facilement; il enlève toute particule de poussière, de saleté, de pellicules et d'excès d'huile. Les cheveux sèchent rapidement et également, le cuir chevelu reste souple et les cheveux sont fins, soyeux, clairs, brillants, ondulés et faciles à peigner.

Vous pouvez avoir le Shampooing à l'huile de coco Mulsified, qui coûte bon marché, dans toutes les pharmacies, et quelques onces suffiront pour tous les membres de la famille pendant des mois. Assurez-vous que c'est bien du Mulsified que vous avez. Méfiez-vous des imitations. Voyez si le nom Watkins est sur le paquet.



Meubles Speciaux de Février

à d'attrayants prix réduits pour aujourd'hui

Mobilier de chambre à coucher pour enfant, fini parchemin, bureau, lit, chiffonnier, buffet, table, chaise et berceuse. Prix régulier $195.00. Spécial $145.00

Mobilier de chambre à coucher, fini Kynox, bureau, lit pleine grandeur, banc vanité, chiffonette, table de nuit et chaise. Régulier $325.00. Spécial $255.00

Mobilier de chambre à coucher, modèle époque des Stuarts, en noyer noir américain, solide, lits jumeaux, bureau, chiffonette, banc vanité, chaise et berceuse. Régulier $485.00. Spécial $345.00

Mobilier de chambre à coucher, style Louis XIV, en noyer américain solide (mat), bureau, lit pleine grandeur, banc vanité et chiffonette. Régulier $695.00. Spécial $495.00

Mobilier de salle à manger en noyer noir solide américain, fini mat, comprenant buffet, table de diner, cabinet à porcelaine et six chaises recouvertes en véritable cuir espagnol. Régulier $310.00. Spécial $235.00

Tous les MEUBLES REMBOURRES manufacturés dans nos propres ateliers au 5e étage, vendus AUX PRIX de la MANUFACTURE. Rien de meilleur sur le continent américain.

Notre immense palais de PAPIERS-TENTURES qui a une renommée mondiale, et représente plusieurs dessins et couleurs des plus grandes manufactures de l'univers, est à votre disposition pour avoir le choix le plus parfait pour tout projet de décoration ou de garniture.

The G. A. Holland & Son Co.

517, 519, 521 rue Sainte-Catherine Ouest.

UN GERANT DE BANQUE ET SES DEUX COMMIS SONT ENFERMES DANS UNE VOUTE DE SURETE PAR DES VOLEURS QUI ENLEVENT $1,800.00

La succursale de la banque Molson, à la Côte-des-Neiges, reçoit hier midi la visite de trois audacieux bandits armés.

COMMENT CE COUP A ETE OPERE

A l'heure de midi, hier, quatre bandits armés de revolvers ont fait irruption dans la succursale de la banque Molson, 1285 chemin de la Côte-des-Neiges, et après avoir enfermé le gérant et ses deux commis dans la voûte, se sont emparés d'une somme de $1,800 environ. Ils ont volé en outre le revolver du caissier.

Les bandits ont ensuite coupé les fils du téléphone afin que personne ne pût prévenir la police après leur départ. Les malfaiteurs se sont sauvés dans une automobile abandonnant les trois commis de banque prisonniers dans la voûte. Tout ceci ne fut l'affaire que de quelques secondes.

Le gérant, M. L.-P. Letourneau, et les deux autres employés, MM. C.-E. Raymond, le caissier, et L. Taillefer, le teneur de livres, sont restés emprisonnés dans la voûte pendant dix minutes qui leur ont semblé, il va sans dire, interminables. Pendant ces dix minutes, ils n'ont cessé de crier à tue-tête pour attirer l'attention de l'épouse du gérant, Mme L.-P. Letourneau, qui se trouvait dans le logis situé au-dessus de la banque. Finalement, Mme Letourneau entendit leurs cris et elle s'empressa de descendre dans le bureau pour délivrer les malheureux banquiers. Le gérant se précipita vers le téléphone mais il constata que les fils avaient été coupés. M. Letourneau sortit alors dans la rue, dit-on, et tira quatre coups de revolver pour attirer les gens du voisinage. La police fut prévenue peu après. Les bandits malheureusement étaient déjà loin.

LE COFFRE-FORT

Les bandits n'ont pas touché au coffre-fort qui se trouve dans la voûte. Ils n'ont pas voulu prendre trop de risques. Ils se sont contentés de s'emparer de l'argent qu'ils ont trouvé dans la caisse. Dans leur précipitation, cependant, ils n'ont pas vu un paquet de $3,000 en billets de banque qui était dans un des tiroirs de la caisse. Ce paquet était adressé à une autre banque. De sorte que le vol aurait pu être de beaucoup plus considérable. Outre ce paquet de $3,000, il y avait une forte somme d'argent dans le coffre-fort et comme il est dit plus haut les voleurs n'y ont pas touché.

UN ECLAIREUR

Le vol a été merveilleusement organisé par les bandits comme on le verra par la suite. Afin de s'assurer s'il y avait des clients dans la banque, un des bandits, qui servait d'éclaireur, se présenta dans le bureau quelques minutes avant l'attentat sous prétexte d'acheter un timbre d'un sou.

—Je voudrais avoir un timbre d'un sou, dit-il au caissier.

—Je n'ai que des timbres de deux sous, répondit ce dernier qui ne soupçonna rien de louche car l'individu n'avait aucunement l'apparence que l'on prête d'ordinaire aux bandits.

—Donnez m'en un tout de même, reprit le bandit en souriant avec bonhomie. En prononçant ces mots il déposa deux sous sur le comptoir. Le caissier lui remit un timbre et le prétendu client sortit de la banque. Il s'empressa sans doute de rejoindre ses complices et de leur dire que c'était le bon temps pour "faire le coup" car il n'y avait pas de client dans la banque et on ne voyait personne dans les environs.

L'HEURE DU DINER

Après le départ de l'individu, les commis songèrent à prendre leur "lunch". Le caissier venait à peine de sortir de sa "cage" que 4 individus armés de révolvers firent irruption dans la banque. Parmi ces individus se trouvait l'homme qui avait acheté un timbre deux ou trois minutes plus tôt.

"Hands-Up", s'écrièrent les bandits en braquant leurs révolvers sur le gérant et les deux commis.

"Nous sommes restés si surpris, a déclaré un des commis à notre représentant, que nous n'avons même pas songé à obéir à l'ordre des bandits. Voyant que nous ne levions pas les mains, un des bandits se précipita vers nous en criant à tue-tête. "Hands-Up. I tell you. Hands-Up or I kill you." Nous avons dû obéir."

"Vous n'avez pas eu le temps de saisir vos révolvers?" interrogea notre représentant.

"Ah! Non. Nous n'avons même pas eu le temps d'y penser. Ce fut l'affaire d'une seconde. Avec ça que nous étions fort énervés."

Le gérant, qui se trouvait alors dans son bureau, et les deux autres commis furent bientôt cernés par trois bandits, le quatrième restant à la porte, en sentinelle.

Les malfaiteurs qui ne cessaient de couvrir les trois employés avec leurs armes passèrent en arrière des comptoirs et sous la menace du révolver ordonnèrent aux banquiers d'entrer dans la voûte.

Les trois employés eurent bien garde de ne pas obéir car ils auraient été tués sur place. Les mains levées, ils reculèrent jusqu'au fond de la voûte.

DANS LA VOUTE

"All right", s'écria l'un des bandits en fermant les deux battants de la porte intérieure de la voûte. Puis il rabattit la barre de fer sur les deux battants de sorte que les trois banquiers se trouvèrent prisonniers.

Pendant quelques secondes ils entendirent des bruits de pas dans la banque. Un bruit clair et métallique se fit entendre soudain. C'était la porte de la cage du caissier qu'un des bandits venait de refermer après avoir volé l'argent.

Puis plus rien. Un silence angoissant.

Le gérant et les deux commis, réalisant que les bandits avaient fui, appelèrent au secours à grands cris. Mais comme la porte intérieure était presque hermétiquement fermée, on ne pouvait les entendre du logis supérieur. Les "prisonniers" se mirent alors en frais d'enfoncer la porte mais ils ne purent y réussir. La barre de fer avait été rabattue et il aurait fallu les efforts combinés de vingt hommes pour enfoncer la porte.

Néanmoins, les trois commis, craignant que l'asphyxie ne les gagnât, firent des efforts surhumains. Ils frappèrent dans la porte à coups de pieds et à coups d'épaule si bien qu'ils parvinrent au bout de quelques minutes, longues comme une éternité, à entrebâiller légèrement les deux battants de la porte. Quelques bouffées d'air frais pénétrèrent dans la voûte et donnèrent un regain de courage aux trois banquiers.

DANS L'OBSCURITE

Il faut dire ici que les bandits n'avaient pas fermé la porte extérieure de la voûte qui est fort massive et munie de combinaison. Si les bandits avaient fermé cette porte et tourné la combinaison, les trois banquiers ne seraient jamais (à moins d'une intervention miraculeuse) sortis vivants de ce sombre cachot.

Les employés appelèrent de nouveau au secours de toute la force de leurs poumons. Ils étaient enfermés dans la voûte depuis dix minutes et ils commençaient à désespérer lorsque leurs cris furent entendus par l'épouse du gérant, Mme Letourneau, qui, comme nous l'avons dit plus haut, se trouvait dans son logis au-dessus de la banque.

Mme Letourneau avait reconnu la voix de son mari. Intriguée, mais sans soupçonner ce qui était arrivé, elle descendit dans la banque. Elle entendit alors distinctement les cris des malheureux prisonniers. Elle eût tôt fait de les délivrer.

LA POLICE

La police fut prévenue peu après comme nous l'avons raconté. Le lieutenant Belec, du poste No. 18, se transporta sur les lieux avec les agents Handfield, Trudeau et Desrochers, du même poste.

Le bureau de la Sûreté fut également prévenu. Les sergents Daoust et Dumphy sautèrent aussitôt dans une auto et se rendirent sur la scène de l'attentat à toute vitesse.

Les employés de la banque n'ont pas vu l'automobile des bandits mais des clients ont déclaré avoir vu quelques minutes avant l'attentat une grosse automobile stationner près de la banque mais ils étaient loin de se douter alors que les occupants étaient des malfaiteurs.

Un client a déclaré qu'il avait vu une automobile contenant quatre individus se diriger vers l'ouest de l'avenue Maplewood peu après l'attentat.

Les employés ont déclaré à la police que les bandits étaient des jeunes gens âgés apparemment de 20 à 30 ans. Ils n'étaient pas masqués. Ils étaient imberbes. Les bandits étaient vêtus avec élégance. Ils sont de taille moyenne. Ils parlaient en anglais. Les quatre malfaiteurs portaient des casquettes.

L'ACTEUR DE 6 A 15 ANS SERA FORME PAR L'ETAT

On vient de fonder à Paris un conservatoire pour enfants.

PENALITES

Service spécial à la "Patrie" et au "Public Ledger".

Copyright, 1924, par le "Ledger".

PARIS, 15. (Par sans-fil). — On vient de créer une nouvelle institution éducationnelle unique en France: il s'agit effectivement du Conservatoire des enfants, officiellement inauguré lundi dernier par M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts.

Tous les enfants, garçons ou filles, âgés de 6 à 15 ans, actuellement employés dans une compagnie théâtrale ou cinématographique doivent désormais fréquenter le nouveau conservatoire. Bien plus, tout gérant d'une de ces compagnies qui donnera un rôle à un enfant qui ne fréquente pas l'institution sera passible d'une pénalité.

Les futurs Mount ou Bernhardt auront donc désormais un entraînement qui leur sera donné par l'Etat, et cela dès leur bas âge. Il est évident toutefois que l'on n'admettra au Conservatoire que les enfants qui ont des aptitudes marquées pour la scène.

IL FAUT USER DE PRUDENCE POUR LA TRAVERSE DES RUES

C'est une grande imprudence de la part de l'employé du demandeur d'avoir fait passer ses vaches sur la voie du tramway, en plein champ, le soir, là où il n'y avait pas de traverse ni de barrière. C'est ce que décide l'honorable juge de Lorimier en déboutant le demandeur A. Timofichuck de son action contre la compagnie des Tramways.

Le demandeur réclamait la somme de $125.00, valeur d'une vache qui fut tuée par un tramway le 17 novembre 1922, vers cinq heures de l'après-midi, sur la rue Davidson. L'accident était dû au garde-moteur selon la prétention du demandeur.

La compagnie défenderesse rejetait la responsabilité sur la faute exclusive de l'employé du demandeur.

La preuve a démontré que ce dernier ne semble avoir fait aucun effort ni pris aucune précaution pour empêcher l'accident. La Cour a décidé que dans les circonstances il n'y avait pas de faute de la part de la défenderesse et que l'accident est dû simplement à l'imprévoyance du demandeur. Le vacher aurait dû faire traverser ses vaches à l'intersection des rues Davidson et Hochelaga.

Vous Souffrez
du Mal de Tête,
du Mal de Dents,
de la Névralgie.
Prenez
Nervol
Un essai vous convaincra de son efficacité.
Prix: 25c
En vente dans toutes les pharmacies ou chez
LYONS LTD.
8 Bleury et
4 Ste-Catherine Est

LE SUPPLEMENT en ROTOGRAVURE DE LA "PATRIE"

Le numéro du SUPPLEMENT en rotogravure de la "Patrie", de demain offrira à nos lecteurs une foule de sujets d'un intérêt extraordinaire.

D'ailleurs la popularité et la vogue du SUPPLEMENT de la "Patrie" sont le meilleur témoignage de sa valeur artistique, et de la beauté des sujets qui le composent.

Aujourd'hui il est reconnu que le SUPPLEMENT de la "Patrie" est la plus belle illustration offerte au public de la Métropole, et qu'il n'est inférieur en rien aux suppléments américains.

Cette supériorité qu'il a acquise sur tous les autres suppléments est due aux nombreuses et intéressantes photographies inédites et historiques qu'on trouve chaque semaine dans ses pages; aux nombreux sujets d'actualité que les lecteurs aiment toujours par l'image; et surtout aux sacrifices et aux efforts constants de l'administration qui n'a voulu rien épargner pour faire du Supplément de la "Patrie" une illustration de premier choix.

Voici quelques-uns des sujets du numéro de demain :—Une vue de Québec en 1845, prise de la rivière Saint-Charles; équipes de hockey du National et de l'Université du Nouveau-Brunswick; une partie de Mah-Jongg; le roi des marchands de bois du Canada; les membres du club de Curling Outremont; des ingénieurs chinois envoyés au Canada par leur gouvernement pour y étudier notre système ferroviaire; des scènes d'hiver; les membres de l'association des épiciers de Montréal; l'enlèvement de la neige dans les rues à Lachine; l'école de golf chez Goodwins Limited, Lord Byng aux usines du Canadian National à la Pointe Saint-Charles; des scènes prises au parc Jeanne-Mance lors de la mascarade du club de ski Mont-Royal d'Amérique; le champion du Grand Trunk Riverside Gun Club de Verdun; de jolis enfants; des personnages éminents; plusieurs instantanés d'un véritable intérêt, etc.

Comme toujours, la page de modes intéressera vivement nos aimables lectrices et les élégantes en recherche de jolies modes.

Diner des Anciens de l'Université d'Ottawa

L'association des anciens élèves de l'Université d'Ottawa, donnait, hier soir, son dîner annuel, à l'hôtel Queens. M. Joseph Daoust, président de la Chambre de Commerce, présidait. Plus de 150 anciens étaient présents. Plusieurs discours ont été faits, principalement par M. Daoust, qui a rappelé les progrès faits par l'association depuis l'an dernier et annoncé un voyage de deux jours à l'Alma Mater en mai prochain. Le R. P. Marcotte, recteur de l'Université d'Ottawa, a parlé de la fraternité qui doit unir les anciens et leur faire souvenir que l'université a été une mère pour eux, autrefois.

Le R. P. Marcotte a expliqué qu'il avait demandé à un des ses amis de Québec, que le parlement accorde $10,000 en subsides à l'Université d'Ottawa. Il espérait que la question serait soulevée à la présente session. M. Joseph Daoust ajoute à ceci que le gouvernement de Québec fait assez d'argent avec la loi des liqueurs dans le district d'Ottawa pour accorder un petit subside à l'Université de la capitale.

Les autres orateurs furent MM. le Dr S. Langevin, le R. P. Ménard et le R. P. Cornelier, J. Corrigan, C. Leclerc, J.-E. Charbonneau, et M. l'abbé A. Lalonde.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant: président honoraire, le R. P. Marcotte; président, M. Joseph Daoust; vice-président français, le docteur Stephen Langevin; vice-président anglais, l'avocat W. Hackett; secrétaire, le notaire J.-E. Jeannotte; trésorier, L.-E. Courtois; chapelain, le R. P. Ménard; conseillers (6) MM. le docteur John Corrigan, Armand Champagne, Léon Trépanier, Albert Harris, Aurèle Villeneuve, Antony Duckett.

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES ET LE PROBLEME DES ECOLES

M. Lajeunesse suggère la fusion de toutes les commissions scolaires du district de Montréal en une seule. — En faveur d'un emprunt de $2,000,000.

LES TERRAINS DE LA COMMISSION

QUEBEC, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Comme nous n'avons dit, hier, le bill de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, dont l'étude a été commencée par le comité des bills publics de la chambre, a été ajourné à mardi prochain. Mais avant cet ajournement, après les explications données par le président de la Commission, l'Hon. Juge Lafontaine, le comité a commencé à entendre un peu des objections à l'adoption du bill. C'est la Ligue des Propriétaires de Montréal qui a commencé à y faire opposition par son président, M. Lajeunesse et son écrétaire, monsieur Savignac.

Monsieur Lajeunesse a suggéré au nom de la ligue dont il est le président la fusion de toutes les commissions de district de la ville de Montréal en une seule grande commission pour toute l'île de Montréal. La ligue a aussi demandé que la commission ne soit pas tenue d'admettre aux écoles les enfants de moins de six ans, qu'elle soit forcé de construire ses écoles ailleurs que sur les boulevards et les rues principales où les sites sont très dispendieux, qu'elle vende les terrains vagues qu'elle détient et qu'elle ne peut utiliser pour fins scolaires, qu'elle groupe dans une seule résidence les institeurs ou institutrices religieux d'une même communauté dans un même quartier, qu'elle fasse elle-même le commerce des livres de classe, qu'elle créé un bureau d'architecte pour la construction des écoles et que la ville soit tenue de lui fournir l'eau au même prix qu'aux établissements industriels.

M. Taschereau ayant fait observer que la ligue ne suggérait rien pour remédier au plus grand mal, monsieur Savignac déclara qu'elle serait prête à concéder un emprunt de 2 millions à la condition que la taxe ne soit pas augmentée, et deux autres millions une autre année à la condition que la commission fasse aprouver ce nouvel emprunt par les contribuables propriétaires.

L'Hon. M. Taschereau a suggéré comme compromis un emprunt de $2,500,000 pour cette année avec une augmentation de taxe de 5 centins. M. Savignac a répondu que la ligue ne voulait pas dépasser les 2 millions.

M. l'échevin Gareau a informé le comité que le Conseil de Ville de Montréal s'est prononcé en faveur de 2 millions pourvu que l'on n'augmente pas la taxe scolaire, et a aussi exprimé l'opinion qu'un autre emprunt de 2 millions une autre année devrait être soumis à l'approbation des contribuables.

Monsieur Doré, comptable de la Commission, a informé le comité que celle-ci a des terrains qu'elle garde soit pour les utiliser comme sites scolaires ou pour en disposer, mais les circonstances actuelles ne permettent pas d'en disposer à bon compte.

Le maire Martin, qui assistait à la réunion du comité, a manifesté l'intention de parler mais il était tard, le comité a décidé alors d'ajourner le bill à la semaine prochaine.

Que la Reine Dinde Reigne
sur votre table au diner de dimanche !

POURVU que vous choisissiez une de nos dindes jeunes et dodues, vous aurez ce qu'il y a de mieux. Quelle que soit la grosseur qu'il vous faut, à partir de six livres. Servez-vous de votre propre fard pour cette volaille. Après que le dinde est attachée, moudlez la peau; couvrez-la bien de sel et poivre, et puis d'une couche épaisse de farine. Cela fera une croûte croquante brune.

DINDES NOURRIES A L'ETABLE — POULETS A ROTIR — POULETS A FRICASSEE — VOLAILLES A BOUILLIR — PIGEONNEAUX — JEUNES CANARDS DU LAC BROME — JEUNES OIES — tous frais tués — FAISANS ANGLAIS — HUITRES FRAICHES CHOISIES A LA MESURE — HUITRES SUR DEMI-COQUILLES — CANNEBERGES FRAICHES — AUBERGINES — EPINARDS — POIS VERTS — HARICOTS VERTS — CHOUX-FLEURS — CHOUX — CHOUX DE BRUXELLES — COURGE HUBBARD — OIGNONS ESPAGNOLS — CHAMPIGNONS — TOMATES DE SERRE — LAITUE BOSTON — CRESSON D'EAU — CONCOMBRES — COEURS DE CELERI — RADIS — RHUBARBE ROUGE.

5 Téléphones: UPTOWN 903 reliant tous les services.

HENRY GATEHOUSE & SON
350 rue Dorchester Ouest (près rue Université) Montréal.

The Fair

DEMAIN ! LA PLUS GRANDE

vente de robes

DE TOUTE L'ANNEE !

L'événement que vous attendiez présentement au moment le plus opportun. Les plans et préparations de plusieurs semaines ont mûri. D'énormes achats spéciaux à des concessions de prix incroyables et de grandes réductions de prix sur plusieurs des modèles les plus dispendieux de nos propres assortiments nous permettent de vous offrir

Un Choix Sans Réserve de ces 900 Merveilleuses Nouvelles Robes

900 des plus élégantes et des plus fashionables nouvelles robes

ROBES POUR DINER ET BAL.
ELEGANTES ROBES de PROMENADE.
EXQUISES ROBES DE SOIREE.
SEDUISANTES ROBES D'APRES-MIDI
ROBES DE THEATRES ET DE COURSES
JOLIES ROBES DE REUNIONS

Nombre incalculable de différents "modèles pour toutes occasions. Chacun d'eux à moins que le prix de gros ordinaire.

$19.75

900 Robes Fascinatrices Valant Plusieurs Dollars de Plus.

IL Y A NOMBRE DE NOUVELLES ROBES EN SATIN, CROISES ET VELOURS CHIFFON GEORGETTE ET CHARMEUSE, CREPE SATIN ET CREPE CANTON, EN DENTELLE ET CHIFFON EXQUIS AINSI QUE DE TRES JOLIES ROBES DE BROCART.

Tissus, très dispendieux dans un déploiement sans égal de modèles authentiques, dans toutes nuances demandées, dans des valeurs positivement incomparables.





The Fair
Autrefois Paquette & Grenier
477 & 479 RUE STE-CATHERINE OUEST
Près rue Peel.

La Section Classifiée est un Département de Suggestions Utiles d'Achats et de Ventes

La Patrie

Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES
Régularisées, popularisées et pourvues d'un index, suivant la méthode de
THE BASIL L. SMITH SYSTEM INC.,
Philadelphie, Pa.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c.	8c.
Trois jours	12c.	10c.
Un jour	15c.	12c.

Les annonces pour publications irrégulières suivent le tarif d'une seule insertion, aucune annonce n'acceptée pour moins que sur une base de trois lignes. Coût minimum d'annonce chargée 45c.; minimum d'annonce au comptant 36c.

Les annonces chargées seront acceptées par téléphone et si elles sont payées au bureau de "La Patrie" dans les six jours de la date de la première insertion, elles sont classées comme annonces au comptant.

Les annonces commandées pour plus d'une insertion et contre-mandées avant l'expiration ne seront chargées que pour le nombre d'insertions parues et suivant l'espace employé.

Le tarif pour les espaces blancs est le même que pour la ligne imprimée.

Tarif spécial fourni sur demande pour contrat annuel d'annonce.

INDEX DE LA CLASSIFICATION

Les annonces individuelles sont classées sous ces rubriques par ordre alphabétique pour pouvoir y référer rapidement.

Les rubriques classifiées suivantes paraissent dans ce journal dans l'ordre numérique donné plus bas, les annonces se rapportant à un même sujet étant groupées ensemble.

Index de la Classification.

1—Personnel.
8—Evénements prochains (Mariages, etc.).
9—Avis d'assemblées de loges, cours, Cercles.
10—Perdu et trouvé.

AUTOMOBILES
A—Agences d'automobiles.
11—Automobiles à vendre.
12—Camions-automobiles à vendre.
17—Accessoires d'autos—Pneus—Pièces de rechange.
14—Garages—Autos à louer—Taxis.
15—Motocyclettes et bicyclettes.
16—Réparations—Stations de service.
17—Automobiles demandées.

SERVICES D'AFFAIRES
18—Services d'affaires offerts.
21—Construction et entreprise.
2v—Nettoyage, Teinture, Remodelage.
21—Modiste, robes et chapeaux.
22—Chauffage, Plomberie, Toiture.
23—Assurance et Obligations de Garantie.
24—Buanderie, Blanchissage.
25—Déménagements, Camionnage, Entreposage.
26—Peintres, Tapisseurs, Décorateurs.
27—Imprimeurs, Graveurs, Relieurs.
28—Services professionnels.
28a—Comptables.
28b—Architectes.
28c—Chiropracticiens.
28d—Dentistes.
28e—Avocats, Notaires.
28f—Médecins, chirurgiens, etc.
28g—Ostéopathie.
29—Réparation — Repolissage.
30—Tailleurs et presseurs.
31—Service d'affaires demandé.

EMPLOIS
32—Femmes demandées.
33—Hommes demandés.
34—Hommes, Femmes demandés.
35—Instituteurs demandés.
35—Solliciteurs, voyageurs, agents.
36—Emploi demandé — Femmes.
37—Emploi demandé — Hommes.

FINANCES
38—Occasions d'affaires.
39—Placements, Actions, Obligations.
40—Argent à prêter, Hypothèques.
41—On demande à emprunter.

ENSEIGNEMENT
42—Cours de correspondance.
43—Classes d'enseignement locales.
44—Musique, danse, drame.
45—Enseignement privé.
46—Enseignement demandé.

ANIMAUX
47—Chiens, Chats, autres animaux favoris.
48—Chevaux, Bestiaux, Instruments aratoires.
49—Volailles et accessoires.
50—On demande à acheter des bestiaux.

MARCHANDISES
51—Articles à vendre.
51a—Trafique et Echange.
52—Chaloupes et Accessoires.
53—Constructeurs, Matériaux de construction.
54—Meubles de bureau et de magasin.
55—Produits de ferme et laiteries.
56—Combustible, Grains, Fertilisateurs.
57—Bonnes choses à manger.
58—Articles faits à la maison.
59—Articles de maison.
60—Bijouterie, Montres, Diamants.
61—Machineries et outils.
62—Instruments musicaux.
62a—Appareils de radio et accessoires.
62—Graines, plantes et fleurs.
64—Spéciaux dans les magasins.
65—Vêtements.
66—On demande à acheter.

CHAMBRES A LOUER
67—Chambres sans pension.
68—Chambres avec pension.
69—Chambres pour petits ménages.
70—Endroits de villégiature.
71—Où manger.
72—Où se retirer en ville.
73—On demande — Chambres ou Pension.

IMMEUBLES A LOUER
74—Appartements et plains-pieds.
75—Places d'affaires à louer.
76—Fermes et Terres à louer.
77—Maisons à louer.
78—Bureaux et Places de Bureau.
79—Maison suburbaine à louer.
80—Maison d'été à louer.
81—On demande à louer.

IMMEUBLES A VENDRE
R—Courtiers en immeubles.
82—Propriété d'affaires à vendre.
83—Fermes et Terres à vendre.
84—Maison à vendre.
85—Terrains à vendre.
86—Propriété riveraine à vendre.
87—Propriété suburbaine à vendre.
88—Immeuble à échanger.
89—On demande à acheter immeuble.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 11

CHARS USAGES—

CHALMERS TOURING, 5 PASSAGERS.

CHALMERS COUPE, 4 PASSAGERS.

CHEVROLET BABY GRAND, 5 PASSAGERS.

CHEVROLET SEDAN, 5 PASSAGERS.

McLAUGHLIN K 45, 5 PASSAGERS.

McLAUGHLIN K 4, 7 PASSAGERS.

OLDSMOBILE, 7 PASSAGERS.

EN PARFAIT ORDRE. PRIX REDUITS. TERMES SI DESIRE.

GAREAU MOTOR SALES LTD
REPRESENTANTS AUTOMOBILES McLAUGHLIN
EDIFICE H. P. LABELLE & CIE.
145 EST, STE-CATHERINE.
TEL. EST 619.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 11

AUTOS USAGES—

WILLYS-OVERLAND SALES CO. LTD.
AVE DU PARC ET SHERBROOKE.
PLATEAU 3116. OUVERT LE SOIR.

COUPE STUDEBAKER LIGHT SIX.

McLAUGHLIN, CHALMERS, ROUTIERE.

OVERLAND SEDAN, OLDSMOBILE 8, 45 B. T.

AUTOS USAGES—

FORD TOURING, 5 PASSAGERS.

MAXWELL TOURING, 5 PASSAGERS.

COLE, 8 TOURING, 7 PASSAGERS.

STUDEBAKER TOURING 7 PASSAGERS.

GRAY DORT TOURING, SEDAN.

BOURTER, 4 ET 6 CYLINDRES.

OVERLAND TOURING, 3 PASSAGERS.

GRAY TOURING, SEDAN.

FORD ET GRAY DORT DE LIVRAISON AVEC STARTER, TOUT EN PARFAIT ORDRE.

DE $100 à $1,000. TERMES SI DESIRE.

UPT. 6920. 858 DORCHESTER W.

FORD Sedan 1925, truck Ford 1922, Cadillac, vendus par morceaux. 1787 Blvd. St-Laurent, St-Louis 5817.

FORD SEDAN presque neuf. 2449 Papineau. Calumet 2579.

FORD ROUTIERE, modèle 1923, en condition de première classe, garantie pour 3 mois. Plateau 2653.

Réparations—Stations de service 16

DACTYLOGRAPHIES louées, vendues, échangées et réparées. Toutes les marques. Smith, 555 Immeuble Power. Main 666.

AUTOMOBILES — David Dion, réparation générales de carrosseries spécialité peinture et vernis. 2708 Papineau. Cal 2046.

SERVICES D'AFFAIRES

Service d'affaires offerts 18

REGLEMENTS DE DETTES—Avez-vous des dettes? nous les réglerons à votre entière satisfaction. Particulier, marchands, cultivateurs. Venez nous voir. Conditions faciles, informations gratuites, discrétion absolue, Comptoir Ville-Marie, bureau de confiance, 502 rue Ste-Catherine Est.

Modiste, robes et chapeaux 21

COUTURIERE — Madame Capponi, Modèles exclusifs. Spécialité: Robes du soir. 2b Hutchison. App 11. Plateau 2096.

MODISTE—Mme Ouellet fera gratuitement un morceau à tout client d'ici au 28 février. Créations générales. 322a Delorimier. Est 9529F.

MODISTE DE ROBES—Robes Madeleine autrefois de New-York. Spécialité, costumes, robes de soirée. 783 rue Ste-Catherine Ouest. Uptown 695.

MODISTE—Boulevard Persien, Madame J. Burelle, Chapeaux pour dames et enfants, spécialité réparage. 86 Beaubien, Est. Calumet 2151.

Buanderie, Blanchissage 24

AMERICAN LAUNDRY Ltd. 235 Côte Beaver Hall. Travail de premier ordre à prix raisonnables. Plateau 3376.

BLANCHISSAGE ET REPASSAGE à la main; à 9 cents la livre. 5 Breboeuf. Bélair 9189W.

Déménagements, Camionnage, Entreposage 25

NOUS TRANSPORTONS votre piano, $4; notre déménagement à 50 chez Blanchard Express, Tél. Est 5909.

Peintres, — Tapisseurs, — Décorateurs 26

FAITES faire vos réparations d'enduits ou ouvrages neufs par Beaudieu ou Lessard, entrepreneurs plâtriers. Satisfaction garantie. Beaudieu, Tél. St-Louis 7994F. 56 Breboeuf. Lessard, Tél. Lasalle 2604W. 1825 Ontario Est.

Services professionnels 28

CONSULTATIONS GRATUITES, 2 à 8 heures, P. M. — Quoique soit votre maladie, je puis vous traiter par don et par mes propres médicaments brevetés. Certificats de guérison fournis sur demande. Mme Eugénie Sauvageau, 704 Frontenac.

HEMORROIDES SAIGNANTES— On guérit vendu par Mad. Paquette, 961 Demontigny. Est 9580M.

HOPITAL ST-ROCH INC., 224 rue St-Laurent. Insuffisance glandulaire, impotence et impuissance, traitement médical et chirurgicale, aussi cure moderne des affections G. U. et de toute autre maladie de la peau chez l'homme et chez la femme. Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

MESDAMES—Pour toutes maladies, ne perdez pas espérance. N'oubliez pas de consulter Mme Choinière, 619 Amherst. Est 8192.

PURIFICATEUR — Essayez mes remèdes aux racines, vous digérerez mieux. Mad. Bruneau, 1495 Hôtel de Ville.

RHUMATISANTS. Nous garantissons sans réserve l'efficacité du Rhumaticide contre toutes les douleurs rhumatismales. Demandez Rhumaticide à votre marchand de remèdes ou écrivez pour renseignements. 99 pilules 1.00. Native's Own Remedy Inc., 1236 St-Hubert, Montréal.

Médecins, chirurgiens, etc. 28f

BOUCHER Dr S.—Maladies urinaires, vénériennes, femmes, filles enfants. Maternité, traitement spécial. No 666 Delorimier. Est 3026.

MALO, DOCTEUR ZENON.—Clinique privée, 955 rue S.-Denis. Tél. Bélair 1641.

TESSIER Dr (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 295 Rachel, coin St-Denis. Bélair 8497, 1ère consultation gratuite.

CONSULTATIONS GRATUITES—Maladies vénériennes. Dr J. Leprohon, Institut Lorel, 276 Amherst.

Réparation — Repolissage 29

BOURREUR—Adressez-vous à William Huot. Réparations de meubles, 522 Delorimier. Clairval 4285W.

GRAPHAPHONES—Réparations générales de toutes marques de graphaphones. Gros et détail. L. M. Verville, 748 St-Laurent. Plat. 1553.

GRAMOPHONES. — Hôpital de gramophones. Faites faire vos réparations par des experts, ressorts posés pour 50c; ouvrage garanti. 132 et 2933 Ste-Catherine Est. 718 Mont-Royal Est. 2605 St-Hubert, 262 Church, Verdun.

HOPITAL de gramophones. — Nous faisons toutes sortes de réparations de gramophones, satisfaction garantie. S'adresser à 826 St-Laurent, angle Prince-Arthur. Tél. Plateau 4164.

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. La place par excellence pour matelas et de plumes. Maison honnête. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2719.

SERVICES D'AFFAIRES

Réparation — Repolissage 29

MATELAS refaits, 6.75, meubles rembourrés, plumes désinfectées. Boyer, 1421 St-Denis. Bélair 2217.

REPARAGES—P. A. Dubé, fabriquant de pipes et jouets, meubles, gramophones, ouvertures. Réparations générales de gramophones, meubles, encadrage, tournage, découpage, peinture et vernis, cadres de tous genres, satisfaction garantie, prix très modéré. 2196 St-Hubert, près Fleurimont.

EMPLOIS

Femmes demandées 32

OPERATRICES—

Expérimentées dans les robes en drap et guingan ainsi que robes de bébé. S'adresser à M. Barry, The Hampton Manufacturing Co. Limitée, Avenue Coloniale et rues Elmire et Cadieux.

OPERATRICES avec expérience demandées pour faire les jupes et les doublures de manteaux et costumes. Finisseuses avec expérience demandées dans les manteaux et costumes. 471 Notre-Dame ouest.

OPERATRICE avec expérience demandée pour faire les jupes, les doublures de manteaux, costumes, finisseuses d'expérience demandées dans les manteaux, costumes. 411 Notre-Dame Ouest.

Hommes demandés 33

VENDEURS demandés, par compagnie de camions-automobiles, bien établie, proposition à commission exclusivement attrayante. Teste d'acheteur en perspective fournie. Seuls les vendeurs de premières classe doivent se présenter. Casier 133 la "Patrie".

Emploi demandé — Femmes 36

DAME d'âge désire position chez médecin ou comme fille de chambre. Casier 134, la "Patrie".

FEMME de couleur demande emploi, bonne cuisinière, bonnes références. Tél. Est 2070W.

FEMME belge demande lavage, famille privée, chez elle, bonnes références. Madame Colson. Est 6502F.

FILLE expérimentée demandée, emploi pour chambres, meilleures références. Upt. 292.

Emploi demandé—Hommes 37

BLANCHISSEUR, peintre, tapissier demande ouvrage, prix modéré, satisfaction garantie. Bélair 2541W.

FINANCES

Occasions d'affaires 38

ASSOCIE DEMANDE—

Médecin demandé dans compagnie incorporée, exploitant médecine brevetée avec un succès sans précédent. Devra investir environ cinq mille piastres. Aura le contrôle de son argent. Pertinge à faire en très peu de temps. S'adresser 1256 St-Hubert, Bélair 6923.

EPICERIE licenciée, près St-Denis, par inventaire ou prix fixe. Bélair 8927J. Dimanche, soir, Bélair 1260.

SI VOUS AVEZ DES DETTES. Dettes réglées, réglées, marchands ou particuliers, paiements faciles. Informations gratuites. Lemieux, 95 Ouest Laurier.

Placements, Actions, Obligations 39

MARKS ALLEMAND — Marks allemands 27,000,000 pour 1.00. Si vous êtes intéressé dans l'achat ou la vente d'obligations, monnaies ou traite étrangère, consultez C. Ilsef & Co., Inc. Banquiers, 510 rue St-Laurent, Montréal.

PRETS SUR HYPOTHEQUE. — A. Jetté & Cie, No 30 rue Notre-Dame ouest. Edifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, experts en propriétés—établis en 1886—prêts sur première et deuxième hypothèques et sur propriétés en construction achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

Argent à prêter, Hypothèques 40

ARGENT à prêter sur hypothèques ou autres bonnes garanties. Birchenough, immeuble Power. Main 8414.

2,500, 3,000, 4,000, 5,000 et autres montants. Notaire Corbeil, 92 Notre-Dame Est. Main 6834.

ENSEIGNEMENT

Cours de correspondance 42

ANGLAIS — Nouvelle méthode. L'anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit en 2 mois 20c la leçon. Ecrivez-nous pour détails. Adresse à S. A. F. Porter, Saint-Ubald Co. Portneuf.

Classes d'enseignement locales 43

AUTOMOBILE—Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelques fois moins, tout dépend de l'élève et du nombre de leçons prises. Cours, jour ou soir, ou de deux si vous préférez. Je m'occupe spécialement de plus grand soin. Certificats de guérison fournis sur demande. Mme Eugénie Sauvageau, 704 Frontenac.

Cours spéciaux pour aspects mécaniciens. Ecole d'Automobile Coyombe, 709 Demontigny. Est 1244.

HOMMES, GARCONS, faites $35 à $50 par semaine, comme barbier, système moderne. Payé en apprenant. Quelques semaines suffisent. Collège des Barbiers, 62 Boulevard St-Laurent.

STENOGRAPHIE. — Institut Sténo-Perrault. — A bas les mauvaises sténographies. — N'expérimentez pas, apprenez en 3 mois, sûr place ou par correspondance. Unique système français-anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, et officiellement imposé par la Commission Scolaire de Montréal. 153 sténographes judiciaires; 6 médailles; 4 diplômes. Institut Sténographique Perrault, 2 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2669.

TENUE DE LIVRES—Institut Sténographique de France, 775 Saint-Denis. Est 2944. Mlle Irène Joly, membre officiel des Congrès Internationaux. Cours complet: tenue de bureau, sténographie, dactylographie, anglais, position assurée.

MARCHANDISES

Chiens, Chats, autres animaux favorits 47

CHIENS Policiers (Berger allemand) enregistrés, à vendre. S'ad. F. Berlouin, 445 Dorchester Est.

Chevaux, Bestiaux, Instruments aratoires 48

25 CHEVAUX de toutes sortes, plusieurs bonnes juments pour cultivateurs, visible en tout temps 124 Breboeuf. Jos. Rochon, Bélair 5625F.

Articles à vendre 51

CIGARES. Manufacture spéciale Havana $1.50 boîte de 50. Panatalas, $1.60 boîte de 50. Longueur 5 pouces 1-4. Stock 25,000. 3629 Papineau, Cal. (2661). U. Aubin.

Trafique et Echange 51a

A VENDRE OU ECHANGER — Garage des plus moderne sur route Montréal-Québec avec agence d'autos très populaire, contenant 125 chars. 2699 Notre-Dame Est.

RECORDS. — 25,000 records neufs. Columbia, 25c chacun, assortiment complet, danse, instruments, chansons, françaises, monologues comiques. 262 Church, Verdun; 153-2833 Ste-Catherine Est; 718 Mont-Royal Est; 2605A St-Hubert.

RECORDS A ECHANGER. — Echanges vos vieux records pour des neufs 10 et 15 cents; nous ne refusons aucun record. 153-2833 Sainte-Catherine Est, 718 Mont-Royal Est; 2605A St-Hubert; 262 Church, Verdun.

SUIVEZ les colonnes d'annonces classifiées vers la prospérité.

Bureau de Renseignements pour Tous

Deux New-Yorkais viennent justement d'entreprendre de fournir à tous presque tout genre de renseignement que l'on puisse désirer. Ils chargent un honoraire de dix dollars par année pour leur service.

Ici, à Montréal, la section classifiée A-B-C de LA PATRIE offre tous les jours, à ses milliers de lecteurs — absolument gratuitement — un service complet d'occasions avantageuses et payantes.

Ses renseignements consistent en offres qui vous aident à vous procurer les choses dont vous avez besoin — à des économies que vous êtes anxieux de faire.

Si vous n'avez pas encore su profiter de cet excellent service public, vous serez surpris lorsque vous découvrirez la diversité de son utilité. Ses quatre-vingt-onze classifications répondent avec succès à la plupart des questions d'économie de tous les jours.

Profitez dès aujourd'hui du "Bureau de Renseignements pour Tous," en lisant les annonces classifiées A-B-C de LA PATRIE.

Les Annonces Classifiées A-B-C
Toujours les mêmes — En service.
Toujours différentes — En Occasions.

MARCHANDISES

Trafique et Echange 51a

RUE JOLIETTE, maison deux étages, deux logements, accepterait $100 comptant et Sedan Ford. Armand Beaudoin. Main 5422.

ROBES—Plusieurs robes, costumes, bonnes conditions, cause deuil. S'adresser 128 Darling, Clairval 6155W.

SOUFFLERIE neuve, 6 pouces, 10 pieds, avec moteur 5 chevaux, 3 phases, 60 cycles, 220 volts, 1,750 tours. Prix $150. Bélair 9189W.

Chaloupes et Accessoires 52

MOTEURS MARINS, marques Buffalo, Evinrude, Kermath et Universel. E. Drolet, agent spécialiste, 137 Modèle. Ch. 511.

Combustible, Grains, Fertilisateurs 56

BOIS. Achetez retailles d'érable prêt pour poêle, chauffage idéal. 10 sacs $2 livraison comprise. 597 Beaudry. Est 657.

COMBUSTIBLE — Scraighton Stove, $17.00; Egg et Chestnut $16.75, charbon de qualité. Livraison rapide. E 6888W. J. A. Bargeron.

Bonnes choses à manger 57

BOUCHERIE. — nouvelle direction, viande, volailles, légumes de choix, prix très modérés. Pierre Gratton, 329 Brebeuf. Bélair 5625.

FRUITS.—Ello Charbonneau & Cie, marchands de fruits. Spécialité patates de choix, 163 Des Commissaires Est. Main 5362.

MARCHE HYGIENIQUE—196 Fabre, coin Mont-Royal. Bélair 6459F. Encouragez nos canadiens. Pourquoi payer cher sans la qualité, vous trouverez un assortiment complet de viandes de choix, spécialité boeuf de l'ouest, prix spéciaux, steak la ronde, beau et tendre, 18c la lb. Sir. loin, 22c, 30 lbs de viande, $1.00.

MARCHE HYGIENIQUE, succursale 104 Bréboeuf, steak ronde 15 1-2 c, sirloin 18 1-2 c, shop 15 c, profitez de cette grande vente de 12 jours, 25 livres de viande pour $1.00. Maillé, prop.

POISSON. Allez chez Bonhomme pour poisson frais, fumé, salé; gibier, volailles, oeufs frais; service de livraison 20 minutes; huitres reçues tous les jours. Cal. 0785. 2719 St-Hubert.

VIANDE—Public Meat Market, 660-662 Ste-Catherine. Tél. Est 2692. Steak, 3 livres pour 25 cts. Viande hachée, 3 lbs 25 cts. Spécial 25 lbs pour $1.00.

VIANDE — Marché Central Spécial pour quartier Hochelaga, 1858 Ste-Catherine Est; Clairval 1746, coin Cuvillier; 10 livres de sucre, 95 cts; Beurre de crémerie, 40 cents; jeune Porc frais, 11½ cents; Steak ronde, 15 cents; Sterling 17½ cents; 2 douzaines oeufs, 90 cents; 25 lb. livres de viande pour $1.00.

VIANDE —L. Latraverse boucher, 149 Beaubien. Cal. 2952. Toujours en mains un assortiment des plus complet de boeuf de l'Ouest, agneau du printemps, veau de lait gras, jeune porc frais, poulets gras, poissons frais, de toutes sortes, une spécialité. Avec achat sucre blanc, 9 cts. Légumes de choix.

VIANDE —3 doz. oeufs 93 cts. 3 lbs haut côte, 25 cts, 25 lbs viande, $1.00. Viande hachée, 3 lbs 25 cts. Salaison Montreal, 850 Ontario Est. Est 7562.

VIANDE—Maison Greaves et Frères, successeurs de J. B. Daignault, boucher, 1007 Ste-retta, entre Dorion et Bordeaux. Tél. Est 2708. Viande de première classe, à prix réduits. Satisfaction garantie. Boeuf, lard, porc frais, agneau, veau, oeufs, beurre, graisse, jambon, poisson, légumes, truite, etc.

VIANDE—Cut Rate Meat Market—829 Ste-Catherine E. Est 6135. Steak haut-côté, 4 lbs 25 cts, viande, spécial 25 lbs à $1.00. Ronde 19 cts.

VIANDE—Jeune porc frais, 11 1-2, spécialité boeuf de l'Ouest, oeufs frais, 2 doz. 95 cts. Sceau de graisse $1.20. Steak ronde 15 cts. Germain Enregistré, 769 Ste-Catherine. Est. Est 6924.

VIANDE—Marché International, jeune porc ½ 1-2 cts lbs meilleur beurre de crémerie 49 cts. Grosse canne de tomates 10 cts. 1008 Ontario Est. Est 7205.

VOLAILLES—Oeufs et beurre, meilleure qualité, prix réduit, satisfaction absolue. Livraison à domicile P. Poulin & Cie, Marché Bonsecours. Main 7107.

Articles de maison 59

MEUBLES USAGES—

Nous avons échangés et réparés. Bureaux, chiffonniers, lits en cuivre et en bois, Porte-chapeaux, pupitres d'office, sideboards, tables, chaises, moka-ille en fer, ustensiles, etc. A vendre bien bon marché. E. Germain et Fils, 962 Ste-Catherine E.

MEUBLES. — Poêles d'acier comme neufs. Sets à dîner, bon marché. A Lange, 1691 Ste-Catherine Est. Clairval 2915W.

MEUBLES. — Salle dîner, trois sets chambres, balayeuses, moulins électriques, chesterfield, 328 Plessis.

MEUBLES, lits, fournaise et poêles à vendre bon marché. United Stove Furniture, 886 Notre-Dame Ouest, Main 3026.

MOULIN A LAVER électrique $15 à $145. M. Desaulniers, 1146 Berri, maison privée, près Mt-Royal. St-Louis 519.

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous passerons pour évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain, Fils, 965 Est Ste-Catherine. Téléphone Est 2244.

LA SECTION CLASSIFIEE est le passe-partout vers les meilleures occasions.

MARCHANDISES

Instruments musicaux 62

ABONNEZ-VOUS au club de records Star-Gennett. Détails sur demande. Star Phonograph Co., 1600 St-Laurent. Bélair 6661.

GRAMOPHONE Victrola records machine à coudre Singer, piano, conditions faciles, réparations. P. A. Phaneuf, 610 Mt-Royal Est.

GRAMOPHONES Columola, arrêt automatique, 3 ressorts, garanti pour deux ans, avec 50 sélections gratis, $65. 153-2833 Ste-Catherine Est; 718 Mt-Royal Est; 262 Church, Verdun; 2605A St Hubert.

GRAMOPHONES Cabinet, moteur double, universel, aiguille diamant, $37.50 comptant. Records Columbia neuf, 25 cents chacun, aiguilles 5 cts le paquet. 153-2833 Ste-Catherine E., 718 Mt-Royal Est; 262 Church, Verdun.

VIOLON. — Vieux Mathias Withalm, $200. S'adresser 213 Valois, Clairval 0911w.

Appareils de radio et accessoires 62a

APPAREILS DE RADIO. — LONGUE DISTANCE TRES SELECTIF. FACILE D'AJUSTEMENT. COMPLET AVEC BATTERIES. TELEPHONES. LAMPES $35. LE RADIO CANADIEN, EST 7787w. 697 CHAMPLAIN.

Spéciaux dans les magasins 64

POSTICHES — Achetez vos postiches du fabricant et économisez de l'argent; blondes, noires et grises. Tél. Rockland 2032.

Vêtements 65

CONFECTIONS ET MERCERIES—

CHEMISES EN ZEPHIRS, MADRAS. REG. $3.00 ET $3.50, POUR $1.96. GIRARD, 161 EST MONT-ROYAL.

GRANDE VENTE DE FEU en vêtements et mercerles pour hommes chez M. D. Mallek, 1827 Ste-Catherine Est.

MANTEAU en mouton de perse, bien lustré, grandeur 38, longueur 49, très ample, doublure en parfaite condition, grand collet dernier modèle et poignet en fitch, fourrure ressemblant à la martre de toute, manteau d'allure très jeune dans le marché. S'adresser 644 St-Hubert. Tél. Est 6748W.

SURPLUS DE L'ARMEE — Bottines, jambières, culottes, sous-vêtements, chemises, imperméables, couvertures et drape de lit, couvertures imperméables, selles, tentes, et toiles, etc. Ecrivez pour catalogue, Magasin de surplus Militaire, 224 Notre-Dame Ouest, Montréal.

VENTE DE BANQUEROUTE. Habit complet 2.50 et plus. Pantalons 1.00. Chaussures 1.00, pardessus 2.50, coat 1.00. 55 St-Dominique.

$$ ACHETENT—

Complets ou pas tout dernier modèle pour hommes et jeunes gens. Tout dame, toutes tailles, bonnes conditions. $4.00 un complet un meilleur et pour $5.00 vous serez surpris. Vêtements pour garçons à des prix merveilleux. Young's Clothing Shop, rue Saint-Georges, 1 porte au sud de Sainte-Catherine Ouest.

On demande à acheter 66

ACHETE bijoux, fourrures, etc, privilège de rachat si désiré. W. Gazelin, 15 St-Jacques.

DIAMANTS, montres, bijouterie, etc. Prix spéciaux pour diamants brisés. Sager Bros., 36 Windsor. Main 6622.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et tapis. W. Waxman, 874 Notre-Dame Ouest. Main 6282.

NOUS ACHETONS fourrures, meubles, bijouterie, vêtements de toutes sortes. Plus hauts prix payés. Mendelson, 109 Craig O. Plateau 2309.

MEUBLES—A acheter meubles de toutes sortes; achetés ou vendus à l'encan pour rapporter de bons prix. Nous allons chercher les effets. Auction Disposal Co. Ltd., 265 rue University. Tél. Up 6068.

CHAMBRES A LOUER

Chambres sans pension 67

BEAUBIEN 67.—3ème, salon, lit double, pour un ou deux messieurs, confort, téléphone, famille privée, sans enfants.

HOTEL LAFAYETTE—Chambres à louer, de $3 à $7 par semaine, eau chaude et froide dans chaque chambre, 321 rue Amherst.

MONT-ROYAL EST 715.—Jolie chambre, tout confort. Bélair 8537J.

SHERBROOKE, 121, 2 belles chambres en avant, en face du Mt-Saint-Louis. Est 6903W.

ST-ANDRE, 458.— Chambre double ou devant, chauffée eau chaude. S'ad. Est 7737W.

ST-DENIS 831.— Grande chambre pour deux personnes, quasi joli boudoir, améliorations modernes, confort du chez-soi. Messieurs préférés.

Chambres avec pension 68

LAVAL DES RAPIDES — Chambre dans villa d'été, avec privilège de la maison. Informations Bélair 8576.

S.-DENIS 734, belle chambre double ou simple très moderne, place tranquille, ensoleillée, dans famille privée. S'ad. Mme Beaulieu. Est 9891F.

CENTRALE—Personne irlandaise a chambre à louer, meublée, eau chaude, repas, homme préféré. Plateau 3245.

IMMEUBLES A LOUER

Appartements et plains-pieds 74

OXENDEN AVE. 849. Central, confortable, chambres bien meublées, bain, douche. Pour hommes d'affaires. Maison chaude et paisible.

SAINTE-CLAIRE, 6141 Sherbrooke ouest, 24 logis de 6 chambres, taxes payées, moderne, $55, $60, $65. S'ad. concierge ou le soir, J.-B. De Sève, Atlantic 2694.

Places d'afaires à louer 75

BONSECOURS, 54, bon coin d'affaires, coin St-Louis, vis-à-vis garage, Viger Court, 313, Notre-Dame Est. Main 5197.

CRAIG OUEST, 144, près Bleury, magasin et trois étages chauffés, excellent, 10,000 pieds de plancher, loyer modéré. Main 8470.

DE ST-VALIER 1116, manufacture de confiserie et pâtisserie, outillage complet, y compris four, logement si désiré. Tél. Calumet 0814.

ROSEMONT—Beau magasin à louer, Masson. S'adresser Gélinas. Main 1979, le soir Atlantic 0064.

MANUFACTURE — Petite manufacture à louer, 294 Notre-Dame Ouest, Up. 4354. 81 Mansfield.

STE-CATHERINE — vis-à-vis chez Ogilvy's, convenable pour tout genre de commerce, aussi angle Marie-Anne et Henri-Julien, magasin avec garage pour trois autos. Silverstone, 840 Ste-Catherine Ouest. Uptown 991.

MAGASIN A LOUER, 384-388 Notre-Dame Ouest. Uptown 4354, 81 rue Mansfield.

MANUFACTURE, plain-pied de manufacture, 3,000 pieds, chauffé, ex-tincteur, électricité, élévateur, loyer modéré, 10 St-Georges. Main 8470.

NOTRE-DAME OUEST, 297, haute de magasin à louer, le tout ou partie pour petite manufacture, ou pour agent de commerce. Succession De-Beaujeu. 871 St-Denis, St-Louis 2078.

RESTAURANT, le meilleur de la rue Windsor, occasion pour du comptant, cause maladie. Main 5888-109a Windsor.

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, cause maladie, 208 Maisonneuve.

SQUARE PHILLIPS 459. Plain-pied chauffé d'environ 4,000 pieds carrés. Extrêmement bien éclairé. Très désirable pour manufacture légère. Severs S. Company, Main 299.

STE-VIATEUR OUEST, 138.—Plain-pied du haut pour barbier ou manufacture légère. S'adresser à W. Patterson, 71a St-Jacques, Main 3960. Bélair 2415 le soir.

Maison à louer 77

ALMA 521, 7 pièces, 553-4 pièces, Girard, Vianville, 233b, 237-239-239-241-45-6 pièces, prêts pour occupation, St-Clément, Vianville, 275-277ba-277-277a, 4 pièces, électrolliers, bain, planchers de bois dur, poêle à gaz et bouilloire, réservoir à eau chaude. Est 4932.

BERRI, 2094, logement neuf, 4 pièces, bois dur, Coin Castelneau, Masaicotte. Main 6520. Bélair 1427.

BLOOMFIELD, 749, bas, 7 appts, cave bétairée cimentée, égoutée, générateur, fournaise, électriques, planchers durs, 746b haut, 8 appts aussi moderne de 4 appts. Lavoir, 506, 513. Droit de 201, toutes appts bain, eau chaude. Parc Lafontaine, 430, 2e étage éclairée par trois côtés, 7 appts moderne. St-Denis, 691, 8 appts fournaise, Masson, 11 appts, chauffés. Tous bon marché. Pinaleurs autres logements. Pierre Desforges, 70 St-Jacques, Main 8553, soir 49 Laval. Est 1899.

CHRISTOPHE-COLOMB, 38, près du Parc Lafontaine, 8 appartements, eau chaude, chambre de bain en tuile, buanderie à même la maison. Prix $75.00 par mois. St-Lo. 1204m.

CLARKE, 4 chambres et Leclaire, Roberval, 6 appts, $20, 9 appts, $15. Est 8831W.

CLARKE 2224,—6 et 7 appartements à louer $50 par mois. S'adresser Idéinas. Main 1979. Le soir Atlantic 0064.

COTE ST-PAUL —126 Roberval, 4 pièces, près église, tramways. La Jeunesse. Est 3285, soir Atlantic 0382.

EMERIE, 37, 2ième étage, 6 pièces, électroliers et lavabo. 431 St-Hubert. Tél. Est. 960.

HUTCHISON 2421, bas, sept appts, eau chaude, électroliers, deux garages $60.00. Jour Bélair 6497. Soir Clairval 1774.

MARQUETTE 164, près Mont-Royal, 8 pièces, eau chaude, électroliers, 1er, 3ème, étage, $4.500. Plamondon. Bélair 8195 Ste-Catherine. Est 8499.

MONT-ROYAL 106, maison 7 pièces, chambre bain, fixtures électriques, $45.00.

OUTREMONT.—124 Davard, un des plus beaux logis d'Outremont, 9 pièces, garage, toutes chauffées. Vérandas, 2 balcons, $75.00. Adrien Gélinas. Main 1979, le soir Atlantic 0064.

OUTREMONT, Nos 16 et 18 rue Cyrille, $45.00. J. B. Nantel. Main 5869.

PARK AVE. 2326.— Appartement chauffé à louer, 8 pièces, cave avec cuve, fixtures, garage, poêle à gaz, planchers bois franc. Main 2287.

RIVARD, 244, bas, 7 chambres, eau bain, fixtures électriques, $32.00. Rivard, 244, 2ème, 6 chambres, fixtures électriques, $28.00. Rivard, 385a, 6 chambres, fixtures électriques, $28.00. 782 St-Denis. Est 9195.

RIVERSIDE 54, Lachine. Très jolie maison avec terrain, loyer modéré. S'ad. H. J. Rose, 45 St-Jacques.

ROSEMONT 1615-1617, Masson, 8 pièces, $35. S'adresser Gélinas. Main 1979 ou le soir Atlantic 0064.

ROSEMONT—3ème et 11ème avenues, bas, 2 milieux, un 3ème, bon marché. Clairval 6246J.

SANGUINET, 265, 8 pièces, bain. S'adresser 431, St-Hubert. Tél. Est 960.

SANGUINET 265, huit pièces avec bain, etc., rue Emery, 27, deuxième, avabo. S'ad. 431 St-Hubert. Est 960.

ST-ANDRE 1169, 2ème étage, 11 pièces avec cour, cave, chaudière, garage, 6 appts., bain, eau chaude. P

BRAZILIAN FORT MONTE A 49 1-2 -- LES SPANISH SE REPRENNENT -- N.-Y. A LA BAISSE

BOURSE DE MONTREAL

Le marché a été excessivement lent ce matin bien que les nouvelles de New-York fussent excellentes. Bien que dans certains milieux on parle assez du rapport très mauvais de la Woods Manufacturing Company, en certains autres on s'abstient de commentaires. On est d'opinion cependant que les compagnies en général feraient faire rapport plus souvent à la Bourse de l'état de leurs affaires.

Brazilian Traction a fait preuve d'une belle force à l'ouverture, et a grimpé de 1-2 point à 49 1-2.

La valeur la plus active fut Spanish common qui recula à 116. Le privilégié a été plus faible à 115 1-2 après avoir fermé à 116.

Laurentide a gardé sa cote d'hier à 93.

Brompton a été la valeur la plus faible en tombant de 1 point et trois quarts à 146.

Montreal Power a perdu un demi point à 156 3-4.

Au département des hors liste on remarque la grande vigueur de Argonaut qui a monté à 60-61.

Indian Mines a été plus faible 15-16.

Industrial Alcohol est actif et fort à 28 1-4; 28 3-8. Eastern Engineering cote 24-25.

Cote fournie par L. G. Beaubien & Cie.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Dom. Iron priv—5 à 53.
Crown Reserve—200 à 63.
Abitibi—120 à 64 1-2.
So. Maurice Rights—665 à 30.
Bell Rights—201 de 4 5-8 à 4 1-2.
Bell Telephone—5 à 128.
Brazilian Traction—550 à 49 1-4.
B. E. Steel 2nd priv—24 à 16.
Howard Smith—15 à 67 3-4.
Cons. Smelting—125 à 36 1-2, 100 à 36 1-4.
Penmans Limited—110 à 104.
Mackay priv—10 à 71 1-2.
Canada Steamship priv—15 à 43.
Laurentide—100 à 93, 5 à 93 1-8.
Mont. Power—116 à 156 3-4.
Spanish River—455 de 111 à 111 1-2 à 11 1-4.
Spanish River priv—25 à 116 1-2.
St. Lawrence Flour—50 à 71.
Wayagamack—50 à 44 1-4.
St. Maurice Power—100 à 101.
Twin City—17 à 65.
Toronto Ry—25 à 84.
Ontario Steel Products—10 à 44.
Gen. Electric priv—20 à 94.

VENTES DE 11 HEURES A MIDI

Steel of Canada—50 à 77, 50 à 76 1-2.
Nat. Breweries—50 à 54 1-2.
Abitibi—5 à 64 1-2.
Atlantic Sugar—30 à 19 1-2.
Bell Telephone—5 à 127 3-4.
Brazilian—70 à 49 1-4, 5 à 49, 4 à 49 1-2.
B. E. Steel—5 à 8.
Brompton—107 de 41 3-4 à 40 à 41 1-8.
Detroit United—25 à 68 1-2 à 68 7-8.
Cons. Smelting—125 à 36 1-4, 325 à 36.
Can. Steamship priv—75 à 42 3-4, 130 à 42 1-2.
Dom. Glass—5 à 108.
Laurentide Co—250 à 93.
Mont. Power—5 à 156 1-4, 175 à 156.
Spanish River—1,700 de 110 3-4 à 108 3-4.
Spanish River priv—438 de 116 1-2 à 113 1-4 à 114 1-4.
Canada Car—10 à 41.
Canada Car priv—5 à 89.
Twin City—25 à 65.
Toronto Ry—155 de 84 1-2, 84 à 84 1-4.
So. Maurice Rights—70 de 25 à 30c.
Bell Rights—2,2 de 4 1-2 à 4 5-8 à 4 1-2.
Howard Smith—15 à 67 3-4.
Penman—110 à 64.
Mackay priv—40 à 71.
Gen. Electric priv—2 à 94.
Mont. Cottons priv—5 à 105.
B. E. Steel 2d pfd—25 à 54 1-2.

COTES JUSQU'A 12.30 HRS.

Brazilian Traction—49 1-2.
Brompton—41 1-2.
Laurentide—92 1-4.
Montreal Power—156.
Spanish River—109 1-4.
Spanish River priv—114 1-2.
Shawinigan—150.

HORS COTE

Cours fournis par A. J. Pattison & Co.		
Alabama Traction Com	25 50	25 00
Alta. Pac. Grain pfd 7%	89 00	90 00
Brigo Can. Pulp	89 00	95 00
Can. Machinery Pfd		33 00
Can. Westinghouse	134 00	136 00
Collingwood Shipb Co. 5%	53 00	62 00
Crown Life	95 00	
Dom. Square Pine Com	23 00	27 00
Durant Motors	7 50	8 25
Emp. Elec. Pfd. 8%	55 00	58 00
Excelsior Life	90 00	
Great West Life	225 00	
Greening B. Wire Pfd		93 00
Gunns Pfd	36 50	40 00
Imperial Tobacco	5 00	6 00
Int. Coal Pfd. 8%	59 50	63 00
Lambton Coal	430 00	460 00
Lion's Buffalo Pfd	52 00	54 50
London Loan	44 25	47 50
Massey-Harris	33 50	36 50
Monarch Life	12 00	15 00
Mt. Royal Hotel 8% Pfd	50 00	55 00
Nor. West. Devel. Com	8 00	10 00
Peoples Loan	61 00	
Rosedale Golf	205 00	230 00
Sovereign Life	18 00	25 00
Sterling Bk 8% NO	87 25	90 00
Thornhill Golf	150 00	175 00
Trusts & Guar. 8% NO	67 00	70 50
Western Assurance	7 00	7 50

COTES HORS LISTE

Fournies par L. G. Beaubien & Cie.

Can. Ind. Alcohol	28 1-4	28 3-8
Eastern Engineering	24	25
Laurentide Power		94 1-2
St. Maurice Power	62 1-2	63
Mines		
Argonaut Gold Mines	60	61
Dominique Gold Mines	11 90	12 05
Indian Mines	32	36
Teck Hughes Cons. Min.	1 30	
Kirkland Mines		2 48
Montreal Ontario	16	18
Ventes:		
Can. Ind. Alcohol—180 à 28 1-4.		155 à 28 3-8.
Eastern Engineering—10 à 24, 2 à 25, 4 à 24 5-8.		
Southern Canada Power priv—5 à 91 1-2, 1 à 91.		
Argonaut Gold Mines—300 à 60.		
Horn'n Mines—500 à 40.		
Lake Shor—100 à 3.61.		
Brick priv—4 à 51 5-8.		

Fluctuations de la matinée.

De la Maison Geoffrion & Cie, Courtiers, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Haut	Bas	Midi	Ventes
Atlantic				
Bell Tel	128	128	128	6
Brazilian	49 1-2	49	49 1-2	552
Brompton	41 3-4	40	40	162
B. E. 2nd pfd.	16	16	16	24
Detroit	68 1-2	68 1-2	68 1-2	26
Laurentide	93	93	93	570
Mont. Power	156 3-4	156 1-4	156 3-4	51
Steel of Can	77	76 1-2	76 1-2	70
Span. River	111 1-2	110	110	976
Span. Riv. pfd	116 1-2	115	115 1-2	78
Toronto Ry	84 1-2	84	84 1-4	314
Wayagamack	44 1-4	43	43	35

Obligations du Gouvernement Canadien.

Cotes fournies par L. G. Beaubien & Cie.

	Vendeur	Acheteur	Ventes
5½% V. 24x	100 80		
V.33½x	105 15		
V.34x	102 80		7000 à 102.80
V. 37x½	107 50	107 90	
5½% E.C. 43x	100 00	100 05	4000 à 100.13
5½% E.C. 25xx	101 00		
5½% E.C. 31½x	101 05		
5½% E.C. 37xx-2	103 15		

x—Sujet à l'impot sur le revenue.
xx—Exempt de l'impot sur le revenue.
c—Payable en fonds de New-York.

Emprunt du gouvernement du Canada.

Echéance		Prix	Rendement
1 déc	1925	101 00	4 47
1 oct	1931	101 00	4 84
1 mars	1937	103 15	4 67
1 déc	1927	103 00	4 67
1 nov	1928	107 15	4 84
1 déc	1931	107 95	4 75
1 nov	1924	100 80	4 15
1 nov	1934	102 80	5 16
1 nov	1927	101 65	5 05
1 nov	1937	103 45	5 01
15 oct	1926	103 00	5 00
15 oct	1943	100 15	4 99

ROUYN

Les découvertes minières dans ce district sont excellentes.

Il y a quinze mois que le claim Powell, district de Rouyn, dans le nord de la province de Québec, a été découvert. Cela a nécessairement éveillé l'intérêt du public dans cette région minière. Il est intéressant de faire une étude des résultats de l'activité dans cette région.

Les premier rapports eurent le résultat qu'ont toutes les découvertes de mines d'or: il y eut une course effrénée vers cette région. Plusieurs centaines de milles carrés furent jalonnés.

Cette course était absolument spéculative; les prospecteurs espéraient vendre leurs claims pendant que les esprits étaient échauffés. Leur attente a été en quelque sorte frustrée parce que les achats n'ont pas été aussi nombreux qu'ils l'espéraient. Comme le gouvernement de Québec impose un droit de 50 centins l'acre sur les claims qui ne sont pas sous patente il est certain qu'un grand nombre de claims reviendront à la Couronne et qu'ils seront ensuite disponibles pour des compagnies sérieuses.

Les premiers prospecteurs ont laissé derrière eux un bon nombre de prospecteurs sérieux qui sont restés dans cette région et qui, dans le cours de l'été dernier, ont traversé et exploré une bonne partie de ces endroits accessibles. Parmi ces prospecteurs on ne compte pas seulement des individus travaillant soit pour eux-mêmes soit pour des capitalistes privés mais il y a eu un nombre considérable de prospecteurs envoyés par des compagnies minières.

Ces recherches faites par des compagnies ayant le capital nécessaire ainsi que l'expérience voulue pour mener à bonne fin le développement de ces terrains miniers de la première opération à la dernière, auront pour effet de résoudre le problème. Les résultats qui seront obtenus dans cette partie de la province de Québec sont du plus grand intérêt. Il est évident que, dans une seule saison, cette immense ceinture de minerai aurifère qui s'étend de plus de cent milles de la ligne frontière de l'Ontario jusqu'à la rivière Bell et sur une distance inconnue du sud au nord, n'a pu être examinée en détail et que les découvertes qu'on est en droit d'attendre n'ont pu être faites.

Dans plusieurs endroits, cependant, disséminés dans cette région sur toute la distance qui s'étend de l'est à l'ouest, on fait des découvertes d'or.

La plupart de ces veines sont certainement trop petites ou contiennent du minerai de trop petit rendement pour être d'une valeur commerciale, dit le docteur H. C. Cooke d'Ottawa. Puis il ajoute: "les découvertes faites jusqu'à présent prouvent que les résultats obtenus sont à l'effet qu'il y a une formation de minerai aurifère à travers toute cette ceinture. Avec des travaux supplémentaires il est raisonnable de croire que l'on trouvera des dépôts plus considérables et plus importants".

Les résultats obtenus sont en conformité avec le rapport publié en 1920 par le service fédéral de géologie. En plus, l'intérêt des prospecteurs augmente sans cesse et il est certain que l'on fera une étude détaillée de toute cette ceinture à minerai d'or.

POTINS DE LA RUE

L'IMPERIAL TOBACCO

Les revenus que cette compagnie retirera de ses annonces placées sur l'arrière des tramways seront portés au compte des recettes brutes. L'argent qui sera ainsi reçu profitera au pro rata à la compagnie des tramways, à la Imperial Tobacco et à la ville de Montréal parce que les revenus qu'en retirera la compagnie des tramways lui reviendront en partie en vertu du contrat.

LES RECETTES DE LA GILLETT SAFETY RAZOR

Pour 1923, les recettes de cette compagnie et de ses subsidiaires, après dépréciation mais sans la réserve pour taxes, sont de $8,411,776, comparativement à $7,062,939, en 1922. Les recettes de 1923, sont égales à $28.16 par action contre $25.27 en 1922.

Le président J.-E. Aldred a dit aux actionnaires: "Lorsque vos directeurs présentèrent leur excellent rapport de 1922 on s'est demandé si la compagnie pouvait maintenir sa base de gains. Non seulement la compagnie a-t-elle maintenu son record mais elle l'a dépassé. Cela indique que ses affaires iront sans cesse s'améliorant.

A la fin de l'année la compagnie avait des commandes non remplies pour 539,000 rasoirs et 3,240,000 douzaines de lames.

"L'usine de Montréal a donné d'excellents résultats."

LA PRODUCTION DU PAPIER

Aux Etats-Unis, la production de papier reste à peu près stationnaire. Quelle doive même reculer inévitablement, et d'ici peu d'années, on est fondé à le croire.

Nous devons voir que notre production gagne sans cesse sur la leur et d'une façon tout à fait marquée. Grâce au perfectionnement et à l'extension de notre outillage, dans cette industrie, nous avons vu s'élever nos fabrications de papier à journal de 211 p.c. au cours des derniers dix ans.

Examinons, d'autre part, les besoins de la consommation de nos voisins. On est à même de constater qu'elle continue à s'accroître rapidement, d'une année à l'autre. L'an dernier, le déficit représentait quelque 1,100,000 de tonnes. Il n'y a donc pas l'ombre d'un doute quant aux débouchés ouverts à la production de nos papeteries. Ces débouchés, ils existent un peu partout dans le monde, et ce n'est pas par hasard, le plus important d'entre eux est à notre porte.

Seul le papier à journal entre aux Etats-Unis en franchise. Les autres espèces sont frappées de droits qui vont de 25 p.c. jusqu'à 35 p.c. C'est beaucoup trop.

A LA HATTIE GOLD.

Une dépêche de Toronto annonce que les actionnaires de la Hattie lors de l'assemblée ajournée ont fait amicalement disparaître toutes les difficultés relatives à la finance de cette compagnie.

Les recommandations du comité des actionnaires choisi lors de l'assemblée précédente ont été acceptées unanimement et on a aujourdhui l'argent nécessaire au développement de la mine.

L'assemblée a accepté la recommandation du comité à l'effet que l'entente avec MM. Butler, Papassimakes et Oneil soit conclue; on vendra ainsi 220,000 actions à 10 cents. Il y a eu aussi une option de donnée sur 300,000 actions au même prix de 10 centins avec un paiement argent comptant de $5,000., et la balance de $25,000., devra être payée le ou avant le 1er avril. Une option additionnelle a aussi été donnée sur $400,000 actions à 10 cents devant être payées $6,000. par mois. Si ces deux options sont réalisées la compagnie retirera $92,000.

LA DOMINION BRIDGE

Dans certains milieux, on est porté à attacher une grande importance à l'offre faite aux actionnaires de la Dominion Bridge.

Il se peut qu'il n'y ait pas grand chose dans la circulaire adressée aux actionnaires de la Dominion Bridge, mais, en même temps, il est déclaré que l'un des représentants du nouveau groupe a eu une conférence avec quelques-uns des plus forts actionnaires de la Dominion Bridge et il espère ainsi acquérir assez d'actions pour que cela vaille la peine de poursuivre les négociations.

Les industries canadiennes attirent beaucoup l'attention des capitalistes américains telle que cela a été démontré par la fusion récente de la Canadian General Electric avec la General Electric Company.

GRAINS A CHICAGO

CHICAGO, 15. (Ouverture). — Blé mai 119 3-8, juillet 120 5-8; blé d'Inde mai 80, juillet 80 1-2; avoine mai 43 3-8, juillet 44 1-4.

Nouveau membre.



M. MOISE GARIEPY, courtier d'assurances, qui vient d'être élu membre de la Chambre de Commerce.

OPTIMISME A LA MACKAY COMPANIES

Le président Clarence Mackay a espoir que les affaires internationales reprendront.

L'assemblée annuelle de Mackay Company a été tenue aujourd'hui à Boston et tous les fiduciaires actuels furent réélus. Le président Clarence H. Mackay a dit que le volume d'affaires télégraphiques qui fait le département de Postal Telegraph est des plus satisfaisants et que les rapports des surintendants dans tout le pays sont à l'effet que les affaires ont doublé cette année. Il a aussi déclaré qu'une chose intéressante, c'est que, depuis quelques mois, bien que les conditions européennes n'aient pas été bonnes, les câbles transatlantiques Mackay ont transmit un nombre plus considérable de câblogrammes que jamais. "S'il est vrai de dire que les affaires par câble sont un baromètre, il est donc certain que les affaires en général seront excellente, a déclaré le président". Cela semble indiquer que les hommes d'affaires de l'Amérique et de l'Europe sont sous l'impression que la situation européenne s'éclaircira et qu'il y aura une grande reprise des affaires internationales si l'Europe se reprend financièrement et industriellement".

BOURSE DE NEW YORK

Ouvert à la hausse, New-York recule sur des réalisations de profits.

NEW-YORK, 15. — (Ouverture)— Les prix ont varié dans un cadre étroit lors des premières ventes et les haussiers ont maintenu le contrôle. Congoleum avança de 2 5-8 à 63 3-4 ce qui est un nouveau haut pour l'année 1924; Allis Chalmers et New-Orleans Texas Mexico avancèrent d'un point chacun. Les autres gains ont été largement fractionnels. Davison Chemical perdit un point et Studebaker recula fractionnellement.

Les changes étrangers ont ouvert en baisse.

Les prix des valeurs après avoir débuté en hausse subirent une réaction sur des ventes de réalisation et les baissiers attaquèrent toute la liste. Les pétroles se reprirent. Dupont perdit 2 1-4 points et U. S. Cast Iron Pipe un.

NEW-YORK, (Midi). — Le renouvellement des attaques des baissiers contre les pétroles suivi par les fortes ventes d'aciers a fait tomber les prix. Schulte tomba de 2 1-2 points et plusieurs autres valeurs reculèrent de 1 1-2 à 2 1-2 points en-dessous des prix de fermeture hier. Congoleum montra de la vigueur en avançant de 3 1-2 points. Corn Products grimpa de 3 points.

L'argent à demande cotait 4 1-2 pour cent.

Cours fournis par Dickinson & Walbank, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi
Amer. Can	117 3-8	118 1-8
Amer. Loco	73 5-8	73 5-8
Amer. Smelter	63 1-8	63
Amer. Sugar	58	58
Amer. Woolen	73	73 5-8
Anaconda	41	40 3-4
Atchison	99 3-8	99 3-8
Baldwin Loco	126 1-2	125 7-8
Bethlehem Steel	59 3-4	59 1-8
Chandler Motor	62 3-4	62 3-4
Columbia Gas	36	36 1-4
Corn Products	173 3-4	181 1-2
Crucible Steel	67 3-4	67 3-4
Cuba Cane Sugar	17	16 3-4
Davison Chemical	49 1-2	49 1-2
Gen. Asphalt	41 7-8	41 7-8
Gen. Motors	15 1-4	15
Gt. N. Steel	84 1-2	84 1-4
Ind. Alcohol	78 1-4	79
Int. Nickel	13 7-8	14 1-8
Pacific Oil	53 1-4	52 1-2
Pan American	45 1-8	44 5-8
Reading	56 1-4	56 1-8
Republic Steel	58 3-4	58 3-4
Sinclair Con	21 1-8	21 1-8
Standard Oil N. J.	39	39
Studebaker	103	102 1-4
Tobacco Products	66 3-4	66 7-8
Union Pacific	132	132 1-8
U. S. Rubber	38	37 1-2
U. S. Steel	106 3-4	106 1-4
Utah Copper	68	68
Vanadium	31 1-2	31 1-2

MINES TORONTO

Cours fournis par Mount & Co.

Valeurs	Offre	Demande
Atlas	4	4 1-4
Argonaut Gold	60 1-2	61
Algonquin		2 1-2
Boulder	5	
Beaver Consolidated	28 1-4	28 1-2
Beatty	4 1-2	5
Bidgwood	11	11 1-4
Buckingham	5 1-4	5 1-2
Castle Trethewey	60	61
Clifton	8 1-2	8 3-4
Conlagas	2.15	2.20
Cons. West Dome	26 1-2	27
Crown Reserve	60 1-2	62
Davidson Cons		5
Dome Mines	18.00	18.50
Indian	32	40
Gold Dale	42	43 1-2
Hollinger Gold M. Ltd	8	8 1-4
Hollinger Cons	11.85	12.00
Hunt'n Kirkland G. M	20 1-2	21 1-2
Inspiration	9 1-2	10
Keeley	2.12	2.13
Keora	12 1-4	12 3-4
Kirkland Lake	53 3-4	55
Lake Shore M. Ltd	3.37	3.50
La Rose	93	94
Lorrain	16	16 1-2
McIntyre	17.60	17.85
Moneta	22	24
Montreal Ontario	17	17 1-2
McKim Dar Savage	14 1-2	15
Mining Corp of Can	3.50	3.52
Nipissing	6.40	6.55
Newray Mines Ltd	37	38
Peterson Lake	9	9 1-4
Pore Crown	11	12
Preston East Dome	12 3-4	13
Temiskaming	31	32
Teck Hughes	1.29	1.30
Vipond Cons	1.18	1.20
Wasapika	3 1-4	
Wright Hargraves	2.85	3.00
West Tree	4 7-8	5
Wakenda	3	5
Wettlaufer	19	20

MARCHE DES CHANGES

Cote des Devises Etrangères fournie par L. G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

Devise	New-York	Montréal
Angleterre, Livres S	4.31	84 43 1-2
France, Franc	0448	461 1-2
Belgique, Franc	0385	0398
Italie, Lire	0437	0450
Suisse, Franc	1739	1774
Hollande, Florin	3736	3848
Espagne, Peseta	1273	1311
Suède, Couronne	2612	2690
Norvège, Couronne	1330	1370
Danemark, Couronne	1588	1636
Brésil, Milreis	1210	1246
Etats-Unis, dollar—prime 3 1-8 %		

ELLE FERA AFFAIRES EN ANGLETERRE

La Sun Life Assurance Company a absorbé la Mutual Life of New-York. Elle a fait les démarches nécessaires pour s'emparer des affaires de cette compagnie en Angleterre.

TONNAGE PLUS FORT POUR HALIFAX

HALIFAX, 15. — Dans le cours du mois de janvier, il y a eu une augmentation d'environ 105,094 tonnes sur les transports océaniques à passagers par le port de Halifax.

Un élévateur de deux millions de minots

Ottawa, 15. — L'ex-maire R. H. Gale, de Vancouver, était de passage à Ottawa hier et il a passé la majeure partie de la journée avec le sous-ministre de la Marine et des Pêcheries. Il part pour l'Angleterre où il se remi afin de compléter les arrangements pour la construction d'un élévateur de deux millions de minots dans le port de Vancouver.

Balance adverse du Japon en février

TOKIO, 15. — La balance adverse du commerce du Japon a atteint un haut chiffre dans les premiers 10 jours de février. Les importations à Yokohama, Kobe, Osaka et Nagora ont excédé les exportations par 18,000,000 yens. Osaka a été la seule ville à montrer une balance favorable.

Les causes de ce renversement sont la diminution des exportations de soies et l'augmentation des importations de matériaux de reconstruction et de blé.

LA GOLDEN QUILL FAIT SON PERFORAGE

Le contrat pour le perforage de la propriété de la Porcupine Golden Quill a été accordé à la Ontario Diamond Drilling Company, de Sudbury. Suivant un rapport reçu de M. D'Arcy D. Bogue, président de la compagnie, les opérations sont déjà commencées et il y aura 4 trous de creusés afin d'explorer les forts dépôts indiqués par la surface.

La propriété de la Golden Quill est une des plus grandes du district de Porcupine, elle est localisée sur la ligne frontière des cantons Ogden et Doloro près de la mine Hyden et sur ce qui est connu comme le Dome Ridge et South Shear. On rapporte que les résultats obtenus sont excellents.

INDUSTRIAL ALCOHOL SUR LA LISTE

Industriel Alcohol est fort actif au département des hors liste depuis quelque temps déjà. Cette valeur est montée à 28 1-2. Il est entendu que les actions seront inscrites sur le tableau principal mardi prochain.

Stinnes et Sinclair ont une entrevue

Berlin, 15.—La rencontre de Stinnes et de Harry Sinclair à Cologne a eu lieu pour continuer les négociations commencées à New-York en 1921 par Hugo Stinnes Junior.

Ces négociations comprennent des arrangements pour la vente de pétrole à Stinnes qui, s'occupe maintenant de la distribution de ces précieux produit.

Il irait à Paris.



SIR MORTIMER DAVIS qui quitterait Montréal pour aller demeurer à Paris. Sir Mortimer restera président de la Imperial Tobacco.

AVENIR BRILLANT POUR "GOWGANDA"

Ce district se trouve entre Cobalt et Porcupine, dans le nord de l'Ontario.

COBALT, 15. — "Gowganda" est un mot sauvage qui signifie "demeure du porc-épic". Ainsi, ce petit animal, qui habite ce district minier qui rend le Canada fameux dans le monde entier, a donné son nom à deux localités du nord de l'Ontario dont on entend beaucoup parler.

Porcupine, le coeur de ce territoire qui contient de l'or est synonime avec Hollinger, la plus grande mine d'or existante, et qui, avec ses voisines, rend ce district fameux. Gowganda est mieux connue de jour en jour par les développements récents dans ses champs aurifères.

Bien que Cobalt ait perdu beaucoup de son prestige comme producteur d'argent son nom sera toujours associé au développement du nord de l'Ontario et cette ville sera toujours un centre important parce que les districts de Gowganda et de Lorrain sont situés dans ses environs.

Gowganda se trouve entre Cobalt et Porcupine et bien qu'il ait été connu comme district ayant de grandes potentialités pour la production de l'argent depuis quinze ans ne fait que n'apparaître en vedette. Castle-Trethewey et Miller Lake-Obrien sont bien connues. La Wigwam qui promet beaucoup est à se développer activement et elle commencera à produire avant longtemps.

La formation géologique de la Wigwam est pratiquement identique à celle des deux mines précédentes. M. John E. Hardman, ingénieur consultant de la compagnie déclare que le minerai de surface est beaucoup plus riche à la Gowganda que partout ailleurs dans ce district minier. La veine principale a de un pouce à quatre pouces de largeur et sa valeur varie de $65. à $7,150 la tonne. Les travaux préliminaires ont donné plusieurs milliers de tonnes de minerai d'une valeur de plus de $500,000.

Marché des Obligations.

Cours fournis par la Maison "Crédit Canada Limitée", 120 St-Jacques Montréal. 147 Côte de la Montagne, Québec.

Valeur	%	Echéance	Prix pour rapp.	Appro.
GOUVERNEMENT				
Manitoba	5	1943	98 75 5 11	
	6	1925	103 00 4 40	
	6	1930	105 00 5 15	
Québec	5½	1926/36	102 60 5 10	
Saskatchewan	6	1939	107 00 5 25	
	5	1943	97 25 5 20	
Alberta	5	1942	97 00 5 25	
	5	1938	97 25 5 20	
	5½	1929	102 00 5 10	
Col. Anglaise	5	1943	97 25 5 20	
	5½	1929	103 00 5 20	
	6	1926	103 50 5 12	
	4	1926	99 25 4 80	
Nouv. Bruns	5½	1929	103 50 5 00	
	5½	1939	103 50 5 12	
Terreneuve	5½	1942	101 00 5 40	
	6½	1936	108 50 5 60	
Ontario	5	1948	98 00 5 11	
	4	1926	98 50 4 60	
	5	1928	101 00 4 62	
	5	1942	99 00 5 01	
	5½	1925	102 50 4 20	
	5½	1929	102 75 5 00	
	5½	1937	103 50 5 20	
	6	1925	103 00 4 40	
	6	1928	103 50 5 20	
Nouv. Ecosse	5	1943	99 00 5 08	
MUNICIPALITES				
Montréal	4	1927	95 28 5 50	
	5½	1925	100 68 5 40	
	4½	1949	89 43 5	
	5	1952	94 87 5 35	
	5	1951	94 67 5 35	
Mont. C. Métrop.	6	1926	102 50 5 10	
	5	1942	98 50 5 10	
Mont. Ec. Catho	5	1928	98 00 5 45	
	4	1928	94 00 5 50	
	5½	1925	100 00 5 50	
	5	1936	98 30 5 40	
	5	1943	99 00 5 05	
	4	1945	83 00 4 35	
Sherbrooke	5	1943	98 00 5 15	
	5	1925	98 00 5 50	
St-Michel	6	1930	102 70 5 80	
Mont-Royal	5½	1924	100 00 5 50	
	5	1944	94 00 5 50	
Québec	5½	1926	100 28 5 40	
Qué. Cé. Cathol.	5	1960	95 55 5 25	
Pte-aux-Trem	6	1925	101 07 5 50	
Shawin Falls	6½	1947	88 00 5 50	
Tre-Rivières	5½	1944	100 00 5 50	
Cap de la Madel.	6	1931	103 00 5 50	
Levis	5	1938	95 00 5 50	
St-Jerome de Ma	6	1925	101 00 5 50	
Lachine	5	1934	92 65 5 50	
Vil. Hale Shawn	6	1931	103 00 5 50	
Westp'rn C.Scol.	6½	1950	102 00 6 30	
Edmonton	5	1953	95 00 5 65	
	5½	1947	98 30 5 65	
Calgary	6	1930	102 87 5 50	
	4½	1940	87 00 5 70	
Windsor	5½	1926	100 55 5 30	
	6	1934	105 78 5 30	
Timmins	7	1944-5	107 00 6 15	
Toronto	4	1935	83 31 5 20	
	4½	1925	98 86 5 30	
	6	1926	101 41 5 30	
Toronto Harbor	4½	1953	90 00 5 16	
Windsor	5½	1947	102 01 5 45	
	5½	1950	102 14 5 35	
	6	1940	108 26 5 40	
Greater Winni	5	1952	96 32 5 25	
Winnipeg	6	1942	109 24 5 30	
Ottawa	6	1945	109 03 5 30	
Pointe-Claire	5	1943	94 00 5 30	
UTILITES PUBLIQUES				
So. Sho. L. H. & P.	7	1933	100 00 7 00	
Can. L. & Pow.	5	1949	80 00 6 65	
Mo. Pub. Serv.	5	1942	85 00 6 38	
Mont. Tram.	5	1931	93 00 5 65	
Northern Ont.	6	1931	94 00 7 00	
West. Que. Pow	6½	1931	93 00 7 70	
Alabama Trac.	5	1962	72 50 7 10	
Calgary Power	5	1940	77 00 7 45	
Mont. W. Pow.	5	1932	84 50 7 25	
Cedar Rapids	5	1933	95 50 5 30	
East Koot. Power	7			
(25% Com.)	7	1942	100 00 7 00	
Jamaica P. Serv	6½	1943	100 00 6 50	
Laurentian Pow.	6	1936	97 00 6 35	
Mont. Tram.	6½	1924	101 00 5 40	
Nova Sco. Tr. Po	5	1946	86 00 6 58	
	7	1952	98 00 7 15	
INDUSTRIES				
Asbestos M. Ltd.	8	1932	100 00 8 00	
Abit. Pulp & Pa	6	1940	98 00 6 20	
Chicou Pulp & Pa	6	1943	80 00 8 00	
Fraser Company	8	1941	100 00 7 40	
St-Law Pulp & L	6	1933	92 89 7 00	
Howard Smith	7	1941	102 00 6 80	
Stetson Cutler	7	1943	98 00 7 20	
Can. Steamship	7	1932	98 00 7 20	
Brass. Frontenac	6	1951	85 00 7 25	
St. M. Val. Cott	6	1952	87 00 7 05	
Belgo Can. Paper	6	1943	107 50 6 35	
St. L. P. & Lum.	6	1928	95 00 7 70	

ARGENT EN BARRE

LONDRES, 15. — L'argent en barre cote 22 7-8 d. l'once.

MARCHE AUX PROVISIONS

Voici les prix actuels au marché Bonsecours:—

VIANDES

Chiffres fournis par F. Allard, boucher, Marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix.

Prix détaillés:
Quartier de derrière, agneau, 45c.
Quartier de devant, 30c.
Epaule de porc, 18c.
Fesse de veau au lait, 32c.
Longe de porc frais la livre, 25c.
Lard gras la livre, 24c.
Lard salé la livre, 24c.
Saucisse la livre, 12 1-2 à 25c.
Saucisse spéciale, 22c.
Breakfast Bacon, 32 à 35c.
Bacon non tranché la livre, 35c.
Bacon en tranches la livre, 25c.
Langue de boeuf, 30c.
Langue de veau, 20c.
Sirloin Roast, 35c.
P.-H. Steak, 35c.
Côtelettes de veau de lait, la livre, 35c.
Côtelettes d'agneau, 40c.
Côtelettes de porc, 35c.
Longe de veau à 35c.
Tranche de veau à 40c.
Jaret de veau, 7c.
Quartier de devant de veau, 15c.
Quartier de veau de derrière, 30c.
Fesse ou longe de veau, 35c.
Queue de boeuf la livre, 12c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 12c; croupe, 25c.
Graisse fondue, 22c.
Rondes de boe

Le Radiophone

Les heures d'émission des grandes stations américaines et canadiennes.

TRASMISSION DES IMAGES PAR RADIO

Les ondes hertziennes, qui transmettent le son à des distances considérables, peuvent aussi transmettre les images, et cette découverte sensationnelle est bien française, puisque son auteur est M. Belin, un des plus jeunes et des plus prodigieux savants de France dont la génération s'honorera dans l'avenir.

Le principe est mis en évidence par l'expérience fondamentale suivante:

Un disque tournant devant une source lumineuse présente, au niveau de celle-ci, une série de trous; une cellule de sélénium se trouvant de l'autre côté du disque reçoit des impressions d'lumineuses d'autant plus fréquentes que celui-ci tourne plus rapidement. L sélénium traduit électriquement par ondes hertziennes ces alternances qui sont recueillies au poste récepteur par un haut-parleur de T. S. F., produisant un son d'autant plus aigu que les émissions sont plus rapprochées, c'est-à-dire que le disque percé tourne plus vite.

Si, au lieu d'être reçues par un haut-parleur, les émissions le sont par un galvanomètre obturant à chacune d'elles la source lumineuse dont l'image est projetée sur un écran, on percevra sur cet écran autant d'émissions lumieuses qu'il s'en produit au poste de départ. Afin de rendre ce résultat plus évident, on dévie sur un système de deux prismes tournant le rayon lumineux tombant sur l'écran récepteur; il en résulterait un cercle lumineux si le rayon était permanent, mais en raison de son intermittence on perçoit sur l'écran un cercle discontinu formé de points d'autant plus rapprochés que les images au départ sont plus fréquentes.

La télévision d'un point étant ainsi démontrée — et une image se composant de points — la première phase du problème paraît résolue. Il reste:

1. A faire parcourir le plan focal d'une chambre noire par un système optique explorateur qui, rencontrant successivement dans l'espace un dixième de seconde la totalité des éléments de surface, donnera pour chacun d'eux, en impressionnant successivement la même ampoule photo-électrique, des émissions hertziennes d'intensité variable suivant les degrés d'éclairement correspondants;

2. Un système récepteur synchronisé avec le dispositif émetteur suivra sur l'écran le même parcours, dans le même temps, en marquant sur les divers points les différences d'intensité de l'émission.

La réalisation, par les appareils de M. Belin, de ce principe donne des résultats admirables et voisins de la perfection.. Grâce à cette découverte, on envoie journellement par sans fil des reproductions de dessins, d'écriture, des photographies.. Le chèque par sans fil n'est désormais plus un mythe. Et la télévision proprement dite, c'est-à-dire la vision directe par sans fil à travers l'espace, complément obligatoire du téléphone, a fait un pas de géant. Demain, peut-être, nous la verrons réalisée.

LA FORMATION D'UN RADIO CLUB

C'est ce soir, à 8 h., que se tiendra l'assemblée d'organisation du Radio Club. Tous les radiophiles sont invités à se rendre au Mechanic's Institute, rue Atwater, près Sainte-Catherine, où ils sont convoqués.

POSTES DE MONTREAL

Concert, ce soir, au poste C F C F par des artistes locaux.

L'orchestre "Midnight Serenaders" exécutera plusieurs airs de son répertoire.

Demain soir, concert au poste C K A C par des artistes dirigés par M. Al Edwards; musique de l'orchestre Mont-Royal. Conte aux enfants à 7 h.; concert à 7 h. 30.

Le poste C H Y C émettra le service religieux d'une église anglicane, dimanche soir, à 7 h.

POSTE W G Y

Poste W G Y (Schenectady) — Double programme ce soir. A 7 h. 45, comédie en trois actes "Anne"; musique d'orchestre aux entr'actes. A 10 h. 30, concert. En voici le programme:

Sélections pour trio
a. "Andante" Haydn
b. "Poco Adagio Cantabile"
c. "Rondo"

Le Trio Américain

Edward A. Rice, violon; Earle A. Rice, piano; Ernest Burleigh, violoncelle 4

Solo de clarinette "Allegretto di Polka" Beresoa
Peter Schmidt

Duo "The Enchanted Glade" Barker
Isabelle Franklin et Theresia Berberich

Solo de violoncelle "Romance" Popper
Ernest Burleigh

Piano
a. "Au Rouet" Schutt
b. "Nocturne" Chopin
Earl A. Rice

Duo "Marcheta" Schertzsinger
Isabelle Franklin et Theresia Berberich

Violon
a. "Arietta Espagnole" Manen
b. "Chery Ripe" Scott
Edward A. Rice

Duo "O'er the Winter Fields". Ware
Isabelle Franklin et Theresia Berberich

Clarinette "Italian Romance". Bohm
Peter Sschmidt

Sélections pour trio
a. "Mélodie Mignonne". Sinding
b. "Andante" Reissiger

POSTE K Y W

Poste K Y W (Chicago). — Concerts, demain soir, à 7 heures, 8 heures et 10 heures par des artistes locaux.

POSTE W T A M

Poste W T A M (Cleveland). — Demain soir, à 9 h., musique de danse.

POSTE W O R

Poste W O R (Newark). — Emissions, demain, à 2 h. 30, 6 h. 15, 7 h. 15, 9 h. 15 et 9 h. 45, chant, musique instrumentale, informations diverses.

POSTE W E A F

Poste W E A F (New-York.— Emissions demain, à 4 h., musique de danse; 7 h. 30, musique instrumentale et chant.

POSTE W C B D

Poste W C B D (Zion, Illinois). Concert, ce soir: violoncelle, flûte, piano, chant, etc.

POSTE W S A I

Poste W S A I (CCincinnati). Emissions, demain soir, à 7 h. 30 p.m., à 10 h. p.m., 10 h. 15 p.m. et à minuit; musique et chant.

POSTE W R C

Poste W R C (Washington). Emissions, demain, à 3 h. 10 p.m. et 3 h. 35, récital de piano.

POSTE W O O

Poste W O O (Philadelphie).. Emissions, demain, à 11 h. a.m., à midi et à 4 h. 15 p.m.

TOUTES VOUDRAIENT ETRE "REINE DU CARNAVAL".



Un essaim de jolies skieuses qui ont l'ambition bien légitime de poser sur leur tête une couronne éphémère et qui leur donnerait droit de régner à Montréal durant le carnaval d'hiver.

LA FRANCE EST-ELLE PRES DE S'ENTENDRE AVEC L'ALLEMAGNE?

Telle est l'encourageante déclaration que vient de faire le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de la Tchéco-Slovaquie.

UNE MANIFESTATION

(Service spécial à la "Patre" et au Public Ledger

Copyright, 1924, par le"Ledger"

PRAGUE, Tcheco-Slovaquie, 15 (Par sans fil).—Le rapport sur la situation diplomatique internationale que le ministre des Affaires étrangères vient de présenter au Comité des Affaires étrangères du Parlement, a donné lieu à une manifestation silencieuse contre Woodrow Wilson de la part des représentants pro-allemands.

Ayant appris, en effet, que le président avait l'intention d'ouvrir la séance par un discours élogieux sur l'oeuvre de l'ancien président des Etats-Unis, tous les Allemands qui faisaient partie du comité s'absentèrent ostensiblement et ne pénétrèrent dans le local qu'après s'être assurés qu'o navait fin de vanter le grand homme d'Etat américain.

Le ministre des Affaire étrangères Benes se prononça en faveur d'une recognition générale de la Russie; mais il mit en garde ses collègues contre de trop grandes espérances, au point de vue des affaires, par suite de cette politique. Il déclara que la Russie est dans une situation dont on ne devait pas attendre, pour longtemps encore, des développements commerciaux qui soient dignes de mention.

Mais le point principal du discours de Benes, ce sont les allusions sympathiques qu'il contient à l'endroit de l'Allemagne et surtout ses déclarations prophétiques relatives à la possibilité d'une conclusion rapide, définitive et finale du compromis entre la France et l'Allemagne, compromis qui rendrait possible également un règlement anglo-français.

Benes a déclaré d'autre part que les relations entre la Tchéco-Slavaquie et l'Allemagne sont bonnes, loyales et régulières depuis cinq ans qu ont suivi le traité de paix, entièrement et honnêtement respecté par les deux pays. Il a profité de la circonstance pour rappeler qu'aucun incident grave n'était venu détruire cette paix depis cette demi-décade.

Benes a laissé entendre d'autre part qu'une démission de Poincaré restait chose possible, ajoutant qu'une nouvelle situation semble se produire en France, situation qui conduira probablement à une tentative bien arrêtée d'en venir à un compromis franco-allemand.

Il croit qu'on est plus près que l'on semble le croire d'une entente entre les deux pays et d'un arrangement sur la fameuse question des réparations, résultats pour lesquels il faut prier fort, car il est d'une importance vitale, dit-il, pour la Tchéco-Slovaquie que l'Allemagne et la France se donnent la main pour résoudre ces deux problèmes confermément à l'esprit et à la lettre du traité de paix.

LA RUSSIE DEMANDERA LE MAINTIEN DE SA FLOTTE TOUTE ENTIERE

La prochaine conférence du désarmement verra l'attitude des petites nations devant les demandes de la Russie, à la Ligue des Nations.

LA FRANCE

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger"

PARIS, 15. (Par câble). — Les principes que les Etats-Unis ont tenté d'imposer à la conférence du désarmement naval, à Washington, reviendront certainement devant la conférence du désarmement que la Ligue des Nations doit avoir à Rome.

Bien que tous les dignitaires de la première conférence du désarmement soient supposés être présents, on prévoit à Paris, que le principal intérêt portera entre la Russie d'un côté et toutes les petites nations auxquelles la politique de désarmement doit être étendue. Ces nations sont la Norvège, la Suède, le Danemark, la Russie, la Hollande, l'Espagne, la Grèce, la Turquie, le Brézil, l'Argentine le Chili et la Chine.

Bien plus, l'initiative de cette conférence de désarmement est due à la Ligue des Nations. Bien que la Russie ne fasse pas partie de la Ligue il appert inutile aux petites nations telles que la Scandinavie, de désarmer, sans que la Russie offre des garanties d'en faire autant.

En conséquence, la Russie a consenti à assister à la conférence, pourvu que celle-ci n'ait pas lieu en Suisse.

La position de la Russie à la conférence sera moindre que celle d'un membre. Avant la guerre, la Russie était comptée parmi les grandes puissances pour sa marine de guerre et reste sur le même rang. Avec une forte réduction dans leur marine, on croit que les Soviets demanderont encore à grands cris de tenir une flotte assez forte pour les besoins d'un grand pays, spécialement sur la Baltique, la mer Noire et dans l'Est.

De ces demandes dépendra l'attitude de la Suède, du Danemark, de la Turquie, de la Grèce et de la Chine, qui ont des frontières communes avec la nation russe. L'attitude de ce groupe plus ou moins asiatique influencera à son tour le programme que soumettront les autres petites nations.

On peut également conclure que l'attitude du Chili, de l'Espagne ou de l'Argentine, dépendra de celle de la Russie.

Peut être le développement le plus significatif, tel qu'indiqué à Paris, sera que le délégué français, le vice amiral Jehenne, ira à la conférence avec instruction de soutenir la même thèse que la France l'a fait à Washington et qui sera l'occasion d'un violent débat, particulièrement si le délégué américain ou anglais soutietn l'idée de M. Hughes d'un réel désarmement.

On soulèvera probablement une différence dans la méthode d'évaluation navale. La conférence classera tous les navires comme unité, ou bien elle les classera sur l'importance politique et nationale de chaque nation. Il semble évident que la France supportera la même théorie que la Russie, disant que la sécurité navale d'une nation devrait être considérée en premier lieu. C'est alors que la conférence procédera à l'élimination des navires par classification. En d'autres mots, la Russie voudra conserver ses vieux navires, bien qu'ils soient hors de classe et très vieux, soutenant que sa défense navale ne peut pas dépendre sur la construction future.

On demandera l'usage de la même classification de tonnage que celle employée à Washington. Il ne sera pas question des sous-marins.

CONDAMNE A MORT POUR LA SECONDE FOIS

Un jeune meurtrier français dont la tête ne vaut pas cher.

DOUBLE MEURTRE

LAON, France, 15 — (Presse Associée) — Une chose qui ne s'est jamais vue dans les annales de la justice française, vient de se produire. Un jeune homme de vingt ans, Raoul Marchand vient d'être condamné à mort pour la seconde fois. Il a été trouvé coupable de meurtre.

Au mois d'aout dernier, il fut condamné une première fois pour avoir assassiné une jeune fille. Tandis qu'il était en prison, attendant le résultat des instances que faisaient ses avocats, auprès du président Millerand, pour obtenir un sursis, Marchand surprit un jour un garde sans défense; il le frappa d'une chaise, en cherchant à s'échapper. Le garde mourut le lendemain. Marchand dut donc comparaitre de nouveau devant un jury; il fut trouvé coupable de meurtre et condamné à mort, une seconde fois.

APRES DES NUITS D'ACCES DE TOUX

Le Sommeil vient Enfin.

Une Mixture pour la Toux faite à la Maison, la Meilleure de Toute

La toux qui persiste et persiste, la toux pour laquelle vous avez pris toutes sortes de choses sans résultats, est juste la toux que votre propre mixture pour la toux préparée à la maison enraiera rapidement.

Faites-en une provision en quelques minutes vous-même et conservez-la à portée de la main cet hiver—une demi-chopine ne coûte pas beaucoup; c'est meilleur que tout ce que vous pouvez acheter, et les tout petits en raffolent.

C'est un excellent remède pour rhumes de poitrine et catarrhe nasal aigu.

Avec une rapidité presqu'incroyable cette mixture pour la toux préparée à la maison enraye la toux la plus opiniâtre, et tout ce la parce qu'elle contient un ingrédient (trop dispendieux pour les sirops ordinaires pour la toux) qui couvre immédiatement les membranes comme un emplâtre apaisant, calmant, et un soulagement en est le résultat immédiat.

Procurez-vous chez tout pharmacien une once de Parmint (double force) — ajoutez-y un peu de sucre granulé et assez d'eau pour former une demi-chopine — c'est tout ce qu'il y a à faire.

Et vous devriez bien vous convaincre que tout remède qui enraie le catarrhe, partiellement ou complètement, est forcé de bénéficier à ceux qui sont affligés de bruits dans la tête et de surdité catarrhale.

Procurez-vous le Parmint et soyez soulagée. 6

JANVIER FUT DEFAVORABLE AU TRAVAIL

Ce que démontrent les statistiques concernant la situation ouvrière.

LE COUT DE LA VIE

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — Pendant le mois de janvier, la situation ouvrière en Canada n'a pas été aussi bonne qu'en décembre, ni en janvier 1923. Voici les statistiques fédérales à ce sujet:

Date	Grèves	Grévistes	Jours perdus
Jan. 1924	14	12,793	186,078
Déc. 1923	13	2,446	28,493
Jan. 1923	18	2,852	53,966

Le ministère du travail dans son rapport mensuel sur le coût de la vie au Canada annonce ce que dépense une famille de cinq personnes par semaine pour sa nourriture:

Mois	Par semaine
Janvier 1924	$10.78
Décembre 1923	10.73
Janvier 1923	10.52
Janvier 1922	11.03
Janvier 1921	14.48
Juin 1920	16.92
Janvier 1920	15.30
Janvier 1918	12.42
Janvier 1914	7.73

En ajoutant le loyer, le chauffage, etc., on arrive au résultat suivant:

Janvier 1924	21.23
Décembre 1923	21.21
Janvier 1922	21.13
Janvier 1923	21.52
Janvier 1921	25.30
Juillet 1920	26.92
Janvier 1920	24.15
Janvier 1918	19.80
Janvier 1914	14.49

La raucité du croup est un symptôme alarmant pour toutes les mères.

Le croup débute par une toux sèche et un bruit gargouillant de la gorge; après quoi la raucité croupeuse dénonce la maladie. L'enfant est d'une agitation incessante, après quoi il se dressera la figure congestionnée, les yeux sortant des orbites avec un regard de terreur et d'anxiété. Il y a effort pour reprendre haleine et l'expectoration de mucus est si difficile que l'effort paraît menacer de strangulation.

Au premier symptôme de toux croupeuse, la mère devrait administrer le strop de Pin Norvégien de Wood, et donner ainsi à l'enfant un soulagement prompt et permanent, sauvant peut-être la vie en prenant cette précaution.

Mme H. A. Langhorn, Hamilton, Ont., écrit: — "Mon petit garçon souffrait d'une mauvaise attaque de croup et je ne trouvai aucun moyen de le soulager jusqu'à ce que je fis l'essai du Sirop de Pin Norvégien de Wood.

Je ne puis en dire trop de bien pour le soulagement qu'il lui procura."

Prix 35c la bouteille, de dimension pour une famille 60c; emballé uniquement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

1 00 POUR 5c

En achetant pour 5c du fameux "COCO CANDY CORN" préparé au sucre d'Erable, vous pouvez gagner $1.00 en ARGENT. Dans chaque lot de 200 paquets que nous manufacturons, nous mettons un 5 de TREFFLE. S'il est dans le paquet que vous ouvrez, adressez-le, après l'avoir endossé au caissier de LA PATRIE, qui vous retournera 1.00 en ARGENT.

Essayez le COCO CANDY CORN avec de la CREME pour le déjeuner, n'ajoutez pas de sucre, il est assez sucré.

En vente chez tous les bons Epiciers et Restaurateurs.

COCO CANDY CORN LIMITED

883 Notre-Dame Est

Tous les Paquets de COCO CANDY CORN sont marqués LA PATRIE "POP CORN."

Vous Souffrez du Mal de Tête, du Mal de Dents de la Névralgie.

Prenez **Nervol**

Un essai vous convaincra de son efficacité

Prix: 25c

En vente dans toutes les pharmacies ou chez

LYONS LTD.

8 Bleury et 4 Ste-Catherine Est

259-7

NAVIGATION

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS D'HIVER

DE HALIFAX A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES

Fév. 15, mars 31 ..... Andania
Mars 3, Av. 14 ..... Antonia

A GLASGOW

DE PORTLAND — DE HALIFAX
Mars 29 ..... Cassandra ..... avril 1
Avril 12 ..... Saturnia ..... Avril 15

DEPARTS D'ETE

LES PLUS GRANDS BATEAUX A CABINES DE L'UNIVERS
CARMANIA — CARONIA
20,000 tonnes

QUEBEC à BELFAST et LIVERPOOL
Mai 1 Mai 29 ..... Carmania
Mai 15 Juin 12 ..... Caronia

MONTREAL—PLYMOUTH—CHERBOURG—LONDRES
Mai 3 Juin 7 Juil 12 ..... Andania
Mai 17 Juin 21 Juil 26 ..... Antonia
Mai 24 Juin 28 Août 2 ..... Ausonia

MONTREAL A GLASGOW
Mai 8 Juin 6 Juil 4 ..... Athenia
Mai 15 Juin 13 Juil 11 ..... Cassandra
Mai 22 Juin 20 Juil 18 ..... Saturnia

DE NEW-YORK A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL
*Fév. 23 ..... Ausonia
*De Boston le lendemain.

A CHERBOURG ET SOUTHAMPTON
Fev. 16, Mars 8 ..... Berengaria
Mars 15 ..... Aquitania
Av. 9 Av. 30 ..... Mauretania

A PLYMOUTH CHERBOURG ET LONDRES
Fév. 16 Mars 29 ..... Andania
Mars 1 ..... Antonia
Mars 15 ..... Albania

A LONDONDERRY ET GLASGOW
1 Mars ..... Columbia
15 Mars ..... Assyria
29 Mars, 7 Juin ..... Cameronia

Pour completes renseignements s'adresser à

THE ROBERT REFORD CO., LTD
Montréal, ou aux agents locaux.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Horaire Suburbain 1924

LIGNE DE LACHINE

De la Côte St-Paul:—
Service de 20 min. de 5.05 a.m.

De la Place d'Armes (Bureau de Poste).
Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
Service de 10 min. de 6.00 a.m. à 8.20 a.m.
Service de 20 min. de 8.20 a.m. à 4.20 p.m.
Service de 10 min. de 4.20 p.m. à 7.40 p.m.
Service de 20 min. de 7.40 p.m. à 12.00 a.m.
Service de 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.

De Lachine (Stoney Point):
Service de 20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9.10 a.m.
Service de 20 min. de 9.10 a.m. à 4.10 p.m.
Service de 10 min. de 4.10 p.m. à 8.30 p.m.
Service de 20 min. de 8.30 p.m. à 12.50 a.m.
Service de 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX—MONTREAL-NORD

De Bordeaux:—
Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 20 min. de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
Service de 15 min. de 9.20 a.m. à 4.53 p.m.
Service de 10 min. de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
Service de 20 min. de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
Service de 15 min. de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway quittant Bordeaux à 1.07 a.m. pour Ahuntsic seulement.

De Montréal-Nord:—
Service de 10 min. de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
Service de 15 min. de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
Service de 10 min. de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
Service de 15 min. de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Tramways quittant Montréal-Nord à 1.00 a.m et 1.15 a.m. pour Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des Avenues Mont-Royal et du Parc:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
Service de 10 min. de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
Service de 15 min. de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
Service de 30 min. de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

De Cartierville:—
Service de 15 min. de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 10 min. de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
Service de 15 min. de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
Service de 30 min. de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

De Lasalle et Notre-Dame:—
Service de 60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 min

Du Bout de l'Ile:—
Service de 60 min. de 6.00 a.m. à 1.00 a.m

TETREAULTVILLE

De Lasalle et Notre-Dame:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
Service de 15 min. de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 min.

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME

De Notre-Dame et 1ère Avenue:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 20 min. de 7.30 p.m. à 12.11 a.m.
Service de 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.

Le dernier tramway part pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.

Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m. De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. tramways supplémentaires pour et de la Place d'Armes 203-mar-v-j.a.o

NAVIGATION

Nouveau Service Direct

Entre la **FRANCE** *la BELGIQUE et le* **CANADA**

Quatre des paquebots les plus connus de l'Atlantique font maintenant le service régulier entre Anvers, Cherbourg et Halifax, N.E. Le somptueux Belgenland a établi par le Cardinal Mercier. Les populaires Lapland, Zeeland et Mongolia sont reconnus comme étant des vaisseaux solides et sûrs autant que confortables. Une attention spéciale est donnée aux passages payés d'avance. Des trains spéciaux entre Paris et les paquebots à Cherbourg. Passages, depuis $125. Renseignements supplémentaires à notre Service Français,

211 rue McGILL, Montréal
Téléphone: Main 7760
ou à toute Agence locale de Chemin de Fer ou de Transatlantique.

WHITE STAR DOMINION LINE

DEPARTS D'ETE DE MONTREAL
Pour Belfast—Glasgow
1 Mai | 29 Mai ..... Metagama
8 Mai | 7 Juin ..... Marloch
15 Mai | 12 Juin ..... *Mont-Saurier
22 Mai | 19 Juin ..... Marburn

Pour Cherbourg-S'thampton-Anvers
30 avril | 28 mai ..... Minnedosa
14 Mai | 11 juin ..... Melita

POUR CHERBOURG-ANVERS
2 mai | 5 juin ..... Marglen

Pour Liverpool
2 Mai | 30 Mai ..... *Mont-Royal
3 Mai | 31 Mai ..... Montréal
9 Mai | 6 Juin ..... Montcalm
16 Mai | 13 Juin ..... Montrose
23 Mai | 20 juin ..... Montclare

Pour Cherbourg-S'ampton-H'mbourg
7 Mai | 4 juin ..... *Empress of Scotland
21 Mai | 18 Juin ..... *Empress of France
*De Québec

Une petite malle supplémentaire pour les lettres d'Angleterre sera acceptée par les navires à passagers de cette compagnie partant de St-Jean et sera fermée à la gare de la rue Windsor à 6.30 p. m., la veille du départ annoncé. Les lettres devront être déposées dans la boîte à lettres de la gare Windsor et ne demandent aucun autre timbre additionel.

S'adresser aux Agents Locaux

J.-E. PARKER, Agent Général (Service des Passagers)
Tél. Main 7760
141 Rue St-Jacques Montréal

PACIFIQUE CANADIEN DEPARTS

DE SAINT-JEAN
Pour Liverpool

22 Fév ..... Marburn
29 Fév 28 mars ..... Montcalm
8 mars ..... Marloch
14 Mars ..... Montrose
21 Mars 18 Avril ..... Montlaurier
4 avril ..... Montcalm

POUR GLASGOW
7 mars | 5 avril ..... Metagama
22 mars | 19 avril ..... Marburn
12 avril ..... Marloch

Pour Cherbourg ..... Southampton — Anvers
19 Mars | 16 Avril ..... Melita
2 avril ..... Minnedosa

DE NEW-YORK A LIVERPOOL
27, Mars, Empress of Britain.

CLUBISTES QUI ONT ETE DEVALISES PAR SIX BANDITS ARMES

Le drame s'est déroulé au 151, rue S.-Elisabeth et $8,000 sont enlevés.

De l'audace.

Un vol à main armée a été commis hier après-midi, vers cinq heures, au Club de dames et d'échecs Mont-Royal (Mount-Royal Chess and Checker Club), 151 rue Sainte-Elisabeth.

Six bandits ont dévalisé à la pointe du revolver 40 membres du club après les avoir alignés au pied de la cloison. Les malfaiteurs se sont emparés ainsi d'une somme excédant $2,000. Ils ont forcé les membres du club à leur remettre tout leur argent. Mais ils leur ont laissé leurs montres et leurs bijoux tels que épinglettes, etc.

La salle où le vol a été commis est située au troisième étage de la maison, juste au-dessus d'une salle de billard.

Les bandits sont entrés dans le club en criant "Hands-up". Pris par surprise, les membres du club s'empressèrent d'obéir mais ils crurent tout d'abord qu'il s'agissait d'une mauvaise farce. Ils réalisèrent bientôt, à leurs dépens, qu'il n'en était rien.

Un des malfaiteurs se tint près de l'escalier afin d'empêcher les membres du club de gagner la salle de billard. Trois autres malfaiteurs forcèrent les joueurs de se lever et sous la menace du revolver ils reculèrent au pied du mur. Les deux autres bandits requrent l'argent des membres du club. Chaque membre dut remettre lui-même son argent aux terribles bandits.

Après s'être assurés que les joueurs n'avaient plus d'argent, les bandits s'empressèrent de quitter les lieux. Aussitôt après leur départ, les membres du club se précipitèrent dans la rue mais les bandits étaient déjà loin.

Les six bandits étaient élégamment vêtus. Ils avaient leurs chapeaux rabbatus sur leurs yeux mais ils n'étaient pas masqués.

M. Saint-Germain, le gérant du club, a déclaré, hier, que plus de 280 personnes appartenaient au club et que les personnes qui jouaient au billard au deuxième étage ont cru sans doute que les six individus étaient des membres du club. C'est pourquoi ils ne se sont doutés de rien lorsqu'ils les ont vu monter au troisième étage.

LE SOCIALISTE VOIT ROUGE ET BLASPHEME

Farouche réquisitoire contre le "bill" de l'église unie.

"Vassales de l'Etat."

WINNIPEG, 15 — (Presse Canadienne)—Le bill d'incorporation de l'église unie du Canada a subi sa deuxième lecture, hier à l'assemblée législative.

John Queen, le leader socialiste, y fit opposition. Il assura qu'il n'était guère intéressé au développement des églises, mais que son sens du civisme lui ordonnait de s'opposer au bill. Il décrivit les écliers comme étant "les servantes dociles d'une classe qui asservi e uptiple, comme des "Vassales de l'Etat", et comm "une nuance au bien-être public" En ce qui concerne l'Eglise unie, il estime que c'est une tentative d'asservir le peuple, tentative d'ailleurs favorisée par l'organisation capitaliste de la société. C'est une question de propriété, dit-il, qui devrait être réglée par les tribunaux.

Par contre plusieurs députés se déclarèrent favorables au bill, entre autres, William Ivens, député travailliste.

Le rév. Gaudies ,modérateur de l'église presbytérienne au Canada, assistait au débat.

La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons, c'est celui qu'on doit consulter le plus.

Pascal.

* * *

Un jugement trop prompt est souvent sans justice. Voltaire.

Adages des Annonces Classifiées

VOUS NE DEVEZ PAS attacher un chien avec une tresse de saucissons. Et vous ne devez pas vous-même mener une vie à bâtons rompus en refusant de profiter des occasions contenues dans la section classifiée A-B-C.

Lisez-les aujourd'hui dans LA PATRIE !

(Enregistré en 1924 par Basil L. Smith)

DEMANDEZ LE SIROP MATHIEU de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue CASSE LA TOUX

275-jno

Miller Machinery Limited

68, RUE ST-GEORGES

Plateau 2748 — Montréal

Moteurs — Bouilloires — Pompes — Machinerie de moulin à scie — Arbres de couche — poulies — courroies — tuyaux, etc., etc.

Un Service toujours Loyal.

Clavigraphes Underwood à Louer

Pour ouvrage supplémentaire, soit au burrau ou chez soi; pour la pratique, etc., nous avons ces machines à louer. Livraison immédiate; machines en parfaite condition et maintenues telles par nos experts. Téléphonez MAIN 4050.

United Typewriter Company Limited

265-5

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR L'EUROPE—CONFORT ET LUXE

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attend au bassin (dock). Six jours d'ici en Angleterre. Accommodations et cuisine insurpassables.

"Paris", 12 mars, 2 avril, 23 avril
"France", 21 mai, 18 juin, 9 juil.

Traversées faciles, grands et confortables paquebots d'une seule classe. Taux attrayants. Prix minimum de cabine $120.

New-York—Hâvre—Paris	
Suffren	27 fev., 13 mai
La Savoie	1er mars, 29 mars
Chicago	11 mars, 16 avril
Rochambeau	22 mars, 19 avril
New-York—Vigo—Bordeaux	
La Bourdonnais	4 mars, 15 avril
Roussillon	25 mars, 6 mai
Nouvelle Orléans—Vigo—Havre	
Niagara	6 avril — De La Salle — 7 mai

Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE, Ltée, Agents généraux, 24 ouest, rue Notre-Dame, Montréal ou agents locaux.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"



12 Suite

Grâce à un prétexte habilement découvert, elle avait trouvé le moyen d'attirer aussi dans cette retraite fleurie sa fille Huberte. Près du jeune homme elle la mettait en valeur avec un art consommé, restant entre elle et lui la conversation quelquefois défaillante, sachant procurer à la jeune fille l'occasion d'un bon mot, d'une piquante anecdote, d'une déclaration de principes assez sérieux pour plaire à un épouseur, pas assez austères pour l'effaroucher.

Jean, quoi qu'il en eût, amusé de ce manège, et qui s'était insensiblement rapproché du groupe où l'on travaillait ferme à assurer l'avenir de Mlle de Chantelard, surprenait des phrases comme celles-ci : "Ma fille aime le monde... dans une certaine mesure... par trop... elle a surtout le goût de son intérieur... sans vouloir toutefois s'y enterrer... N'est-ce pas, Huberte ?"

Huberte, bien dressée, affirmait gentiment d'ailleurs, et de manière à plaire, que sa mère ne se trompait pas.

Puis la marquise entamait adroitement le chapitre de la toilette qu'elle savait la terreur des candidats au mariage quand ils ne s'assurent pas d'une très grosse dot. Et, comme Robert avait cru poli de faire à la jeune fille un compliment sur la robe qu'elle portait :

—Faite par elle-même, figurez-vous ! Copiée sur celle d'une amie qui l'avait payée quinze cents francs... Ne la trahissez pas !

Cela dit, avec une confusion, merveilleusement jouée, et sur le ton de la plus intime confidence.

Bien qu'il fût assez médiocre psychologue et fort peu habitué aux roueries des mères ayant fille à marier, Jean commençait à lire dans le jeu joué par Mme de Chantelard vis-à-vis des prétendants qu'elle avait amenés ici, vis-à-vis de lui-même qu'elle avait engagé à y venir.

Cette femme habile se réservait Robert de Belfroi. A Nicole de Sainte-Flaive, pour le cas où elle ne voudrait pas du petit sportsman anémié qu'était le fils du baron de Rochetrejoux, elle offrait le député Lucien Falleron, le poète Alain de Messac et même... Jean Chevert.

VII

—Sauvé !

Ce fut le mot que le jeune homme, à voix haute, prononça, dès qu'installé dans son modeste compartiment de deuxième classe, il eut senti le train s'ébranler, vu disparaître la façade blanche de la petite gare des Forges et salué, d'un dernier geste, M. Hermenault qui était venu le conduire en automobile jusque-là.

Il éprouvait la sensation très nette d'avoir échappé à un grave péril. Les quelques jours qu'il avait vécus à Vignemont avaient suffi à l'éclairer. Mlle de Sainte-Flaive était la jeune fille la plus charmante qu'il eût jamais rencontrée. Jean se rendait compte, — car il était loyal avec lui-même, — que s'il avait continué à vivre près d'elle il se serait laissé aller à l'aimer. Il se rendait compte, en même temps, que cet amour eût été pour lui un malheur. Que pouvait-il en espérer ? Rien. Il en était sûr maintenant. Il savait à quoi s'en tenir. Certes, M. Aubigny, Nicole elle-même, l'avaient bien accueilli. Mais pouvait-on le préférer à tous les prétendants riches, titrés, dans des situations déjà brillantes ou pleines d'avenir qui gravitaient autour de cette richissime héritière ? Non. Il avait vu de près le monde dans lequel elle vivait. Et il s'était décidé à fuir. Il fuyait. Il fuyait devant le danger d'un amour fatalement condamné à ne lui apporter que déceptions et douleurs.

Le lendemain même du jour où les châtelains de Vignemont avaient reçu le voisinage, il avait prévenu M. Aubigny qu'il lui était impossible de prolonger son séjour, qu'on le rappelait à Nantes, et il était parti, après avoir assisté à la messe,— car c'était un dimanche, — dans la chapelle du château.

—Il faut que je sois à mon poste, demain matin lundi. C'est déjà beau d'avoir pu obtenir ces trois jours de vacances.

—Vous m'aviez dit, en arrivant, avoir prévenu vos chefs que vous ignoriez quand vous pourriez reprendre votre service, fit observer le châtelain, en fixant sur le jeune homme son regard terne, en parlant comme toujours d'une voix sourde, d'un ton un peu craintif.

C'était vrai. Embarrassé par cette objection, Jean balbutia :

—Oui... Evidemment... Mais je n'avais pas songé que...

Sur la physionomie impassible et inexpressive de M. Aubigny, impossible de voir s'il était ou n'était pas dupe de ces explications confuses. Il demanda seulement :

—Par quel train désirez-vous partir ?

—Par le train de onze heures... A moins que cela ne dérange...

—Pas du tout. Je me permettrai, cependant, de vous faire observer que vous en avez un autre dans l'après-midi qui vous fait arriver à Nantes à une heure fort convenable.

—Je désire y être de bonne heure.

—Bien. Je vais le dire à M. Hermenault. Il donnera des ordres et ira lui-même vous accompagner jusqu'à la gare.

—C'est inutile, monsieur. Je suis confus que...

—Cela ne dérange personne.

—Vous avez l'amabilité de me le dire, monsieur, mais je resterai profondément reconnaissant de votre bienveillant accueil et de votre charmante hospitalité. Veuillez croire que les jours passés ici seront pour moi un très agréable souvenir.

M. Aubigny s'inclina et ne répondit pas.

A l'heure du départ, Jean ne put le revoir. Il ne revit non plus ni Mlle de Sainte Flaive ni son institutrice. Tous les trois assistaient à la grand'messe à l'église du village.

Rentré à Natnes, et repris par ses occupations, le jeune ingénieur s'efforça, pour la seconde fois, d'oublier qu'il existait un château de Vignemont, que l'on avait eu l'idée ridicule de lui faire demander en mariage l'héritière de ce riche domaine, qu'il s'était naïvement prêté à cette fantaisie et avait commis l'insigne maladresse d'aller passer trois jours chez des gens qui l'avaient poliment accueilli parce qu'il leur était recommandé par une amie, mais qui, au fond, devaient un peu se moquer de lui en songeant qu'il avait cru pouvoir se poser en prétendant.

Restait le fait inexplicable de l'invitation transmise par Mme d'Ornay, mais à laquelle M. Aubigny n'avait pu rester étranger. Il est vrai que c'était un homme si bizarre!

Quoi qu'il en fût, Jean résolut de n'y plus penser et n'y pensa plus. Il crut seulement qu'il était de son devoir d'écrire à son oncle pour le mettre au courant de ce qui s'était passé. Il se croyait sûr l'être approuvé par cet homme raisonnable, M. Julien Chevert, dans son affection quasi paternelle pour Jean, avait pu être séduit par l'idée de lui voir contracter une alliance avantageuse; il ne s'était certainement pas rendu compte qu'il s'agissait d'un parti tout à fait inaccessible. Jean lui écrivit sans tarder relatant dans tous ses détails son court voyage à Vignemont.

La réponse se fit attendre. Puis, au lieu de la lettre d'approbation sur laquelle Jean comptait, il reçut une carte postale illustrée représentant le port et le château de Pornic. Dans la partie réservée à la correspondance, M. Julien Chevert avait tracé seulement ces quelques mots:

"Nous sommes ici, ta tante, tes cousins et moi, à la villa Folle-Brise. Viens donc nous y voir un dimanche."

Les Julien Chevert étaient à Pornic. Pourquoi ne l'en avaient-ils pas prévenu ? Pourquoi avaient-ils traversé Nantes, sans venir le voir, sans lui avoir écrit, tout au moins, de venir les saluer à la gare?

En y réfléchissant, Jean trouva une explication plausible. Son oncle et sa tante avaient dû être mis au courant de son séjour à Vignemont, se l'imaginer plus long qu'il n'avait été, ne pas vouloir le troubler en annonçant leur passage.

Quand il se fut ainsi satisfait lui-même par cette réponse aux questions qu'il s'était d'abord posées, il se réjouit à la pensée de savoir si près de lui, ceux qui étaient de sa part l'objet d'une tendresse toute filiale. "Certainement, j'irai les voir dimanche... dimanche prochain, même!"

Puis, tout à coup le sang lui monta au visage. "Je n'y pensais pas!... Elle y est aussi!"

"Elle" c'était Mme d'Ornay, Jean, qui, depuis quelque temps, par suite de des événements inattendus auxquels il avait été mêlé, s'était vu obligé de se livrer à bien des remarques psychologiques n'en était pas moins incapable d'analyser à cette heure le sentiment qu'il éprouvait à la pensée de revoir la charmante veuve qui l'avait entraîné dans une si étrange aventure. S'en réjouissait-il? En était-il fâché?? Il n'eût pas su le dire.

Sa résolution bien arrêtée d'oublier tout ce qui s'était passé aurait dû l'inciter à regarder comme inutile, désagréable, funeste peut-être, une nouvelle rencontre avec celle qui l'avait envoyé à Vignemont. Et la perspective de cette rencontre n'était pas, en effet, sans provoquer en lui une sorte de révolte en même temps qu'une crainte, qui semblait assez justifiée, de s'exposer à ce que Mme d'Ornay renouvelât des tentatives en faveur du chimérique projet.

Mais qui saurait expliquer les contradictions de l'esprit et du coeur?

Cette femme que Jean redoutait, il désirait, au fond, la revoir. En l'effrayant, elle l'attirait, aimant irrésistible dont la puissance était d'autant plus grande qu'elle recrait ignorée de celui qui la subissait. Jean croyait éprouver, à retrouver Mme d'Ornay, une répugnance presque insurmontable, et il partit pour Pornic, dès le samedi suivant, avec une hâte fébrile, en se donnant comme raison qu'il aurait plaisir à revoir sa famille, mais surtout, mais uniquement parce qu'"elle" y était.

Elle y était, mais il ne la vit pas.

En arrivant à Pornic, il retrouva avec plaisir son oncle, sa tante ses cousins, et jouit sincèrement de cette vie de famille dont il était presque toujours privé.

Bien que modeste et assez exiguë, la villa qu'avait louée M. Julien Chevert était charmante, parce qu'elle donnait directement sur la mer, parce qu'elle était entourée d'un jardin de fleurs et enfin, parce qu'elle était pleine. Les deux jeunes ménages l'égayaient. Les enfants — Georges Chevert en avait déjà quatre et Charles trois—achevaient de rendre bruyante et vivante cette maisonnette qui ne ressemblait en rien au luxueux château de Vignemont.

Jean rêvait un bonheur pareil à celui de ses deux cousins qu'il aimait comme des frères. Leurs femmes Antoinette et Marthe, étaient souriantes, aimables et simples, leurs enfants gentils et drôlement animés par les jeux de la plage et la vie au grand air qui hâlait leurs joues, leurs mollets et leurs bras.

Jean oublia un peu, dans ce milieu cordial, l'aventure que, d'ailleurs, il regardait comme terminée. Il oublia même un peu Mme d'Ornay.

A continuer demain.

LA DELEGATION DES PRODUCTEURS DE BLE A SUBI UN ECHEC

Le gouvernement garde les $500,000 qu'elle réclamait. — Motifs du ministère.

Un surplus.

OTTAWA, 15. (Presse Canadienne.) — "Quelque envie que j'aie de vous aider, je ne puis que garder ces $500,000 jusqu'à ce que j'aie reçu au moins une partie considérable de la somme due au gouvernement fédéral pour les avances en grains de semence", a répondu l'honorable James-A. Robb, ministre suppléant des finances, à la délégation représentant les producteurs de grains de l'ouest, qui est venue lui demander hier de remettre aux fermiers de l'ouest le surplus du "pool" de blé de 1919.

"En retenant cet argent, ajouta le ministre, je me guide sur le rapport de la commission du blé qui vendit si bien le blé qu'elle encaissa un surplus. La recommandation de la commission était que ce surplus devait servir à porter secours aux cultivateurs de l'ouest dans le besoin.

La délégation avait demandé qu'une partie du surplus de la commission du blé, surplus s'élevant à $560,000, soit remise aux trois coopératives formées dans l'ouest pour la vente de la récolte de blé.

M. Robb fit savoir aux délégués que le capital en souffrance du fait des avances en grains de semence le 31 décembre dernier était de $3,795,587 à l'exclusion de l'intérêt, somme due au gouvernement fédéral.

Les autres membres du gouvernement, l'hon. W.-R. Motherwell, l'hon. E.-J. McMurray et l'hon. Charles Stewart, ne firent aucune déclaration. A la fin de l'entrevue, M. Peter Broadfoot, de Gladstone, Manitoba, l'un des représentants de la "Manitoba Cooperative Wheat Producers Association", demanda à M. Robb quel message la délégation devait rapporter.

"Vous avez reçu une réponse décisive, fit le ministre suppléant des Finances, et vous ne pouvez me blâmer."

C'est M. A.-J. McPhail, de Régina, représentant de la "Saskatchewan Cooperative Association", qui exposa la demande de la délégation. Il déclara que les trois provinces de l'Ouest étaient à organiser des pools de blé et que l'une des plus grandes difficultés qu'elles rencontraient était de trouver de l'argent.

Il rappela que l'on avait fait beaucoup d'instances pour la réorganisation de la commission du blé mais que cette demande avait perdu de son intensité et que les cultivateurs étaient maintenant prêts à organiser des pools coopératifs. Les délégués croient que le surplus de $560,000 de la commission du blé de 1919 ne pourraient être mieux employés qu'à cette organisation, qui profiterait à tous les cultivateurs qui se soucient de participer aux pools. En Alberta, 47 pour cent de la superficie ensemencée était déjà sous contrat.

M. Robb demanda quel pourcentage de cultivateurs qui se trouvaient dans l'ouest du Canada lorsque la commission du blé fonctionnait s'y trouve encore.

Il fut répondu que probablement de 90 à 95 pour cent d'entre eux s'y trouvaient encore. Il fut déclaré que 47 pour cent de la superficie ensemencée en blé en Alberta était promis au pool de cette province. Au Manitoba, une campagne pour l'organisation du pool commencera le 10 mars. Les représentants du Manitoba déclarèrent qu'ils étaient convaincus que cinquante pour cent du blé de la province était assuré au pool. En Saskatchewan, le montant promis est de 33 pour cent.

M. Motherwell demanda aux délégués s'ils seraient venus demander pour le payer s'il y avait eu un déficit dans l'administration de la commission du blé. La délégation répondit qu'il était impossible qu'il y eut déficit, parce que la commission jouait prudemment à raison de 48 cents le boisseau.

La délégation était composée de MM. McPhail, Broadfoot, W.-G.-A. Gourlay, de Dauphin, Alberta, et de M. Lew Hutchison, de Duhamel, Alberta.

Lettre de Sa Grandeur Mgr Emard à Mgr Campeau, d'Ottawa

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — Mgr L.-N. Campeau, administrateur du diocèse d'Ottawa, a reçu hier une lettre de Sa Grandeur Mgr Emard, actuellement à Rome, qui lui annonce que la traversée a été excellente. Mgr l'archevêque d'Ottawa s'est arrêté à Funchal, la ville principale des îles Madère, où il a été reçu par l'évêque de l'endroit et à Alger, où il a rencontré cinq Pères Blancs, tous canadiens, dont un de Vallevfield.

LA ROUTE POUR QUEBEC

La qualité n'est pas nécessairement impliquée dans la multiplicité des choses. La qualité dans le service d'un chemin de fer doit subir l'épreuve d'un examen sévère de la part du public.

Les trains de l'après-midi et du soir "The Quebec" et "The Citadel" entre Montréal et Québec, ont subi cette épreuve et sont reconnus comme des trains tout à fait exceptionnels. Ils ont bien mérité la vogue dont ils jouissent de la part des patrons des Chemins de fer nationaux. Ces trains quittent la gare Bonaventure à 4.45 p. m. et 11.30 p. m. respectivement. Au retour des trains correspondants "The Montreal" et "The Mount Royal" font le même excellent service. Ces trains passent par le nouveau pont de Québec. Des trains quittent aussi Québec, via Lévis, à 10.45 a. m. et 7.00 p. m. tous les jours.

Pour plus amples renseignements, réserve des places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620.

295-15-22-29

AU PARADIS des ENFANTS

Chasse émouvante.

Pendant sa jeunesse, lord Carnarvon ne songeait guère à l'archéologie. Ardent sportsman et chasseur infatigable, il avait obtenu de son père l'autorisation d'aller chasser le tigre aux Indes...

Là-bas, le jeune homme s'était abouché avec un chasseur indigène fort réputé. Mais, malchance ou maladresse, les semaines s'écoulaient sans qu'il put inscrire une seule victime au tableau. Et il songeait sérieusement à congédier l'indigène... lorsqu'un soir, au plus profond de la jungle, il aperçut un tigre qui se livrait à des bonds fantastiques.

Il tira — vainement ! Le tigre, d'un saut, avait esquivé la balle. Mais, le lendemain soir, même scène, même insuccès, qui se renouvelèrent pendant huit jours. Furieux, mais intrigué, lord Carnarvon résolut d'en avoir le coeur net: ayant annoncé qu'il viendrait à l'affût dans la soirée, il se rendit, de bon matin, à l'endroit où le tigre avait l'habitude de se montrer et se dissimula derrière un



arbre, jugez de sa surprise, quand il vit arriver, l'après-midi, deux de ses domestiques indigènes avec un tigre empaillé — un tigre momie — grimper sur un arbre, et de là-haut, à l'aide de deux cordes, imprimer au terrible fauve ce mouvement endiablé qui donnait l'illusion de la vie !

Lord Carnarvon renonça à la chasse au tigre, mais garda à son service l'ingénieux mystificateur, qui n'était autre que le chasseur hindou !

AU CATECHISME PREPARATOIRE

Le prêtre. — Voyons, Jacqueline, dites-moi quels sont les enfants qui vont au ciel ?

Jacqueline. — Ceux qui meurent, monsieur l'abbé.

PENSEES

Les mêmes souffrances unissent mille fois plus que les mêmes joies.

(Lamartine.)

On ne peut trouver de poésie nulle part quand on n'en porte en soi. (Joubert.)

Solution de la charade de mercredi: (Envoi de Jean de la Lune:) Si-rène, sirène.



UNE CELEBRITE

PUVIS DE CHAVANNE, illustre peintre français. Né en 1824, mort en 1898. Auteur de tableaux remarquables et de fresques décoratives très admirés, à l'Hôtel de Ville de Lyon, à la Sorbonne, au Panthéon.

CHARADE

(Envoi de Stéphano, solution lundi)

Mon premier est une note de musique.

Mon deuxième un adjectif qualificatif.

Mon troisième un pronom personnel.

Et mon tout un espace de temps.

MOTS CONTRAIRES

(Solution lundi.)

Avec les initiales des contraires des mots suivants, composer un mot français sans tenir compte de la place occupée par les mots donnés: Recevoir, connu, écrit, oui, gai, désaccord, lac, méchant, doux, jamais, valide, pleurer.



En guerre. (Dessin de Maurice Juneau.)

Solution du métagramme de mercredi dernier:

GARE	GAIE
GATE	GALE
GAGE	GADE
GAZE	GAVE

INDELICATESSE ET MANQUE DE SCRUPULE

Chez ceux qui ont l'habitude de se faire des collections de tout.

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. A. Bateman, représentant à Ottawa d'une compagnie de pellicules cinématographiques, prétend qu'Ottawa est la pire place qu'il ait encore vue pour le vol de petits articles "souvenirs" et le mariage de Mlle Booth et du prince Erik de Danemark lui en a donné une autre preuve. Attendant à la porte de l'église All Saints il a entendu deux femmes qui parlaient espérant disaient-elles approcher la mariée de manière à lui enlever quelque chose qui pourrait augmenter leur collection. Au cours de la conversation l'une de ces femmes dit qu'elle possédait des fleurs venant de la tombe de sir Wilfrid Laurier, du révérend M. Whelan, et d'autres souvenirs des principaux événements publics à Ottawa depuis plusieurs années. La princesse sortant de l'église cette femme réussit à se placer sur son passage et à lui déchirer un petit morceau de son voile. M. Bateman déclare qu'il n'avait jamais vu une affaire de ce genre avant ce jour. Le vol était facile à exécuter à cause de la foule. Cette dernière même dans l'église était telle que quatre invitées de la famille Booth ont perdu connaissance. La collection dont parlait la femme citée par M. Bateman ne peut avoir aucune valeur, rien n'indiquant l'origine des articles qui la composent et surtout leur authenticité.

Le locateur n'avait pas droit de mettre fin au bail sans avis

Le locateur ne peut mettre fin à un bail tacite sans donner l'avis du congé requis par la loi. C'est la décision que vient de rendre l'honorable juge A. de Lorimier en renvoyant la saisie-revendication prise par la "Denis Advertising Signs Ltd." contre J.-A. Archambault. La demanderesse alléguait être la propriétaire d'une enseigne électrique que le défendeur refusait de lui remettre. Le défendeur plaidait qu'il avait l'usage de cette enseigne à la porte du théâtre Crystal depuis plusieurs mois à raison de $60.00 par mois de loyer. Sans lui donner avis, la demanderesse vers la mi-novembre avait mis fin au bail et avait enlevé l'enseigne en question.

La preuve démontre que le défendeur en achetant le théâtre de Saint-Germain n'a pas accepté le bail de l'enseigne et qu'il a donné avis à la demanderesse de son intention de ne pas signer de bail avec elle. La demanderesse a cependant laissé l'usage de son enseigne au défendeur pendant plus de six mois à raison de $60.00 par mois.

La Cour a jugé qu'il existait un bail tacite que le demandeur ne pouvait pas résilier sans donner au préalable les avis requis par la loi.

Mesdames, laissez Cuticura Tenir Votre Peau FRAICHE et SAINE
Savon, Onguent' Talcum, 25c chacun. Vendus partout. Dépt. Can. Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

La Patrie
Il y a vingt ans.

LE 15 FEVRIER 1904

La devise de M. Carnegie. — Le grand financier américain a pour devise: "Celui qui ne peut raisonner est un fou, celui qui ne veut pas raisonner est un bigot; celui qui n'ose pas raisonner est un esclave."

La colonie juive. — La colonie juive de Montréal réclame le privilège d'envoyer un député à la législature provinciale.

L'immigration. — Le Canada a reçu en 1923, cent vingt mille immigrants.

M. Chamberlain. — L'ancien secrétaire d'Etat pour les colonies est parti en congé. Il s'en va en Egypte. M. Chamberlain, qui est âgé de 68 ans, est souffrant depuis quelque temps.

La Société Saint-Jean-Baptiste.— Le nouveau bureau de direction se compose de l'hon. F.-L. Béique, président; vice-président, MM. J.-X. Perreault et H. Laporte; secrétaire général, M. Arthur Côté; secrétaire-trésorier, M. A. Gagnon; commandant général, M. Joe. Gareau; directeurs, MM. L.-O. David, R. Dandurand, J.-G. Beauchamp, A. Prud'homme, L.-E. Geoffrion, S. Beaudin, et le juge Pagnuelo.

CE NOUVEAU PACTE CANADO-AMERICAIN

OTTAWA, 15. (Presse Canadienne).—Le gouvernement américain n'a pas encore signifié au gouvernement canadien son désir de publier les détails du pacte récemment conclu entre le Canada et les Etats-Unis pour empêcher la contrebande sur la frontière internationale.

Le Très Honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre, a déclaré hier soir que les propositions que le gouvernement canadien avait faites à Washington il y a une dizaine de jours, n'avaient pas encore reçu de réponse du gouvernement américain. Quelque accord qui soit arrêté entre les deux gouvernements, il sera publié simultanément dans les deux pays.

Noces d'or de M. et Mme Aurélien Bélanger

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. et madame Aurélien Bélanger, de la paroisse Saint-François d'Assises ont célébré leurs noces d'or cette semaine. Il y a eu messe célébrée par le R. P. Adolphe, capucin, et réunion de famille.

TOUS SONT OPPOSES A L'EMBARGO SUR LE BOIS DE PULPE

Cette mesure causerait plus de perte que de conservation de bois.

Prévenir les feux.

"L'embargo sur le bois de pulpe au moment actuel ne servirait pas à conserver les forêts, mais serait un gaspillage de bois.", a dit M. U. E. Germain, représentant la McNiel Lumber Co., Limited, devant la Commission Royale sur le bois de pulpe hier. Les moulins canadiens n'absorbent pas le produit des fermiers, parce qu'ils ont suffisamment de bois sur leurs limites qui moisirait, et le bois coupé par les frémiers se perdrait également pendant que ceux-ci souffriraient de cette perte.

Il suggérerait de travailler à la conservation des forêts au moyen d'hydroplanes de patrouille qui peuvent parcourir 200 milles par jour, et transporter facilement des hommes pour éteindre les commencements d'incendie. Ils auraient comme auxiliaire la radio-téléphonie.

M. C.-B. Graddon, marchand de bois, dit qu'il n'était pas plus que les autres témoins en faveur de l'embargo. Au lieu de procurer des nouveaux revenus au gouvernement cela lui en ferait perdre. Il suggérerait plutôt un régime tarifaire.

Les cinq témoins d'hier, ont complété la liste de ceux que la commission ont entendu à Montréal. Tous sont contre l'embargo, disant qu'il serait désastreux au pays et presque la ruine des cultivateurs, et des pionniers.

Le président de la Commission, M. Joseph Picard, remercie les témoins ainsi que les autorités du Board of Trade qui ont mis leur salle à la disposition de la commission. Il dit un bon mot pour la presse qui a rapporté les séances avec fidélité. La Commission siégera à Québec lundi.

ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée du comité d'étude du projet de constitution de l'Association des Anciens Elèves de l'Université de Montréal n'a pas eu lieu, hier soir, comme on l'avait annoncé. Plusieurs membres du comité que leurs fonctions retenaient ailleurs n'ont pu y assister, et comme il n'y avait pas quorum, l'assemblée a été remise à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée.

Réunions et Convocations

DINER-CAUSERIE DE LA JEUNESSE LIBERALE

Le prochain dîner-causerie de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal aura lieu mercredi, le 20 février courant dans les salons du Club de Réforme. Le conférencier sera le major A. Lebeau, secrétaire de l'Association. L'hôte d'honneur sera l'honorable M. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries à Ottawa.

CLUB DE REFORME

Le club de Réforme de Montréal aura comme hôte d'honneur, au déjeuner de demain, le 16 février courant, à une heure précise, Signor Pio Margotti, consul général pour l'Italie. M. Margotti fera une causerie sur "Le mouvement fasciste en Italie."

Le sénateur Wilson, ministre de l'Hygiène dans le cabinet australien et l'hon. M. Robb, ministre intérimaire des Finances, assisteront au déjeuner.

LA COMMISSION METROPOLITAINE

La Commission Métropolitaine tiendra une nouvelle assemblée, cet après-midi, à trois heures, à l'hôtel de ville. Cette assemblée, qui fait suite à l'ajournement de la semaine dernière, revêt une importance aussi grande que la première assemblée, à cause des questions qui restent sur le tapis.

L'EUROPE FAIT UNE DURE CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS

Les enchères de fourrures et la mi-hiver profitables aux vendeurs.

Le renard.

A la fin de la journée d'hier, des enchères de fourrures par la Canadian Fur Auction Sales Co., Limited, à l'hôtel Mont-Royal, une valeur de plus d'un million de dollars de fourrures avaient été vendues depuis l'ouverture de l'encan, mardi matin, et on estime que plus d'un million et demi de dollars de fourrures auront été vendues ce soir lorsque se terminera la vente.

M. R. S. Coltart, vice-président de la compagnie, a déclaré que certaines des meilleures collections de la vente de mi-hiver avaient été conservées pour la dernière journée. Celles-ci incluent, 15,514 visons, 6,248 loups, 3, 557 martes et des loups des bois.

Une compétition très forte a été remarquée hier dans la vente de 512 renards croisés, dont le prix a monté de 60 pour cent. Le tarif très élevé sur les renards argentés a forcé les acheteurs américains à concourir pour les renards croisés. Un spécimen de renard argenté a été payé $500 par un marchand de Londres, Angleterre.

La collection la plus considérable vendue hier, a été 31,113 peaux d'opossum australien. Cette peau a monté de 20 pour cent. Les moutons de Perse ont trouvé des acheteurs canadiens, car cette fourrure est très en vogue ici. Les peaux venaient toutes de l'Inde et de l'Afghanistan. Les prix ont monté de 20 pour cent. 26,000 peaux de bête puante furent achetées par des marchands européens.

LES CHOMEURS ONT GAGNE $843,546 AU SERVICE MUNICIPAL

L'enlèvement de la neige a coûté $602,000, les égouts $241,546.

Un million ?

L'administration municipale, depuis le commencement de l'hiver à la date du 10 février courant, a dépensé l'énorme somme de $602,000 et l'on prévoit, en se basant sur les chiffres des années dernières, qu'il sera dépensé durant tout l'hiver, pour peu que les chutes de neige continuent, plus d'un million.

Cette somme de $602,000 est naturellement allée à la classe ouvrière où les chômeurs sont plus nombreux au cours de l'hiver. L'administration, afin de donner le plus de travail possible aux sans-travail, a continué d'autre part la construction d'égoûts dans les différentes parties de la ville. Ces travaux actuellement en cours représentent la somme de $241,546.

Depuis le début de l'hiver les chômeurs ont donc gagné par ces faits la somme de $843,546.

M. Maxwell occupe une position à Montréal

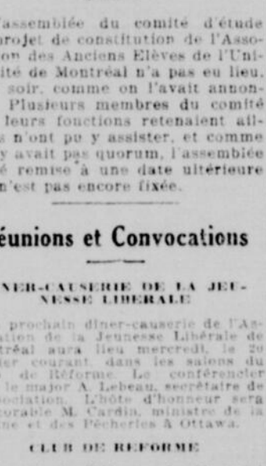
OTTAWA, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — M. R.-B. Maxwell, ancien président de l'association des Vétérans, a quitté Ottawa pour devenir citoyen de Montréal. Il a été nommé à un emploi dans le bureau de colonisation du chemin de fer National du Canada, s'occupant spécialement de l'arrivée des immigrants, dans le port de Montréal.

MAGIC BAKING POWDER



PRODUIT DU CANADA — LA MEILLEURE DE TOUTES

LE TABAC A FUMER NATUREL
l'ALOUETTE
est le choix des connaisseurs



Il y a deux siècles, les vaillants hommes d'armes de la Nouvelle-France connaissaient le bon tabac du Québec, mais rien de comparable à l'ALOUETTE.





10¢

Ce fameux tabac naturel est le produit de trois siècles de culture et de sélection; c'est la fine fleur des tabacs de chez nous.

Offrez-vous un vrai délice.
Achetez-en un paquet : 10c.

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

LE CHEF D'ORCHESTRE

Lorsque j'appris l'autre jour à Monsieur Profane que l'orchestre de Philadelphie, qui jouera au théâtre Saint-Denis, mardi soir, était considéré comme le meilleur au monde, et que son directeur, Léopold Stokowski, touchait des émoluments au chiffre de trente-cinq mille dollars par année, il ouvrit d'abord les yeux grands comme des portes de granges, puis il haussa les épaules et me dit :

—Taisez-vous donc, c'est des *peurs* que vous voulez me conter ! Ça a-t-il du bon sens qu'un homme qui n'a pas d'autres chose à faire que de diriger une centaine de ses semblables avec une baguette, soit mieux payé qu'un premier ministre chargé de diriger tout un pays, au milieu des mille et un tracas de la politique. Trente-cinq mille dollars par année rien que pour un homme, alors qu'il reste encore à payer les salaires de tous les autres musiciens, à acheter la musique et coetera, mais qu'est-ce que ça peut donc bien coûter un orchestre comme ça ?

Et, comme je venais alors de comprendre qu'il y avait à Montréal des légions de Monsieur Profane, même chez nos musiciens, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos de résumer ici quelques-uns des arguments que j'avais abordés pour faire sommairement l'éducation de mon interlocuteur.

Si les fonctions de chef d'orchestre ne consistaient uniquement, selon qu'un trop grand nombre semble se l'imaginer, qu'en une aptitude ou une habileté à indiquer le rythme à l'aide de différents mouvements de la tête et des bras, rien ne serait plus facile à un inventeur que de fabriquer un mannequin mécanique, lequel, ne mangeant ni ne buvant ni ne fumant, et n'ayant pas de famille à faire vivre, coûterait infiniment moins cher que M. Stokowski ou tout autre directeur, même de moindre renommée.

Ce qu'on ne semble pas bien comprendre et qui pourtant n'est que strictement logique, c'est que chaque musicien, chaque unité qui compose un orchestre, a une âme pensante et vibrante avec une manière bien à elle de s'assimiler un chef-d'oeuvre, et que le total de toutes ces âmes différentes ne saurait constituer une seule et grande âme que s'il se trouve un chef compétent, ayant assez de science, de compréhension, d'autorité et de magnétisme pour imposer à tous sa manière de voir et de sentir, et de faire ce miracle que tous et chacun des instrumentistes d'un grand orchestre puissent communier en même temps et de la même manière, avec l'âme intime des chefs-d'oeuvre de la divine musique.

On n'a pas l'air de se douter davantage que le chef d'orchestre est le plus beau, le plus grand, le plus noble des virtuoses, et qu'il lui faut vraiment sentir passer en lui le souffle du génie pour jouer de cet instrument, le plus parfait au monde puisqu'il contient toutes les sonorités et toutes les possibilités, qu'on nomme un grand orchestre.

Et, c'est pourquoi sans doute, tant de bourgeois cossus qui auraient les moyens d'aider de leurs deniers tout mouvement en faveur de la création d'un orchestre permanent à Montréal, lèvent les épaules et passent outre en ayant l'air de dire :

—Des musiciens, il en pleut. Il n'y a qu'à les réunir et en mettre un à leur tête pour que ça marche. Pourquoi tant chercher à compliquer les choses et à vouloir nous arracher notre argent ?

Mais, qu'ils aillent donc entendre l'orchestre de Philadelphie mardi prochain, — ils peuvent tout de même bien s'accorder ce luxe, — et lorsqu'ils auront vu l'admirable uniformité de mouvement de tous ces archets montant et descendant en même tmps; lorsqu'ils auront entendu les plus belles, les plus riches, les plus suaves sonorités et lorsque malgré eux ils sentiront sur leur chair passer le souffle des grands immortels de la Musique, peut-être sortiront-ils de ce concert convertis et décidés à encourager tout mouvement ayant pour but de doter enfin la métropole d'un orchestre permanent, même au prix de quelques déficits annuels les premières années, jusqu'à ce que soit faite l'éducation et l'entraînement du peuple vers les plus belles manifestations de l'Art sublime ?

Voici que s'offre à nous l'une des plus grandes jouissances intellectuelles.

Allons-nous la manquer ?

Gustave COMTE.

Ce qu'il est bon de ne pas ignorer.

Ça change de mains

Un sans fil de Vienne informe que madame Kathie Schratt, la célèbre actrice de jadis, qui fut la confidente et amie du vieil empereur François-Joseph, vient de vendre "Felicitas", la villa que le monarque lui avait donnée toute garnie, et qui se trouvait contiguë à la villa impériale à Ischl. C'est la populaire chanteuse d'opérette Mimi Kott qui a acheté la villa de Kathie Schratt, cette dernière n'ayant plus les moyens de garder une maison de campagne aussi luxueuse. Mme Schratt n'a conservé de cette splendeur que le mobilier de la salle où elle prit tant de fois le déjeuner en compagnie de l'empereur, et elle l'a transporté dans son modeste appartement de Vienne. Elle a cependant gardé, en souvenir de François-Joseph, une petite villa, style roccoco, près du palais de Schoenbrun.

Le barbier

Le chef-d'oeuvre de Beaumarchais que nous servira la semaine prochaine M. de Féraudy, à l'Orpheum, n'a jamais été joué à Montréal. Nous en avons entendu la version chantée de Rossini, mais l'original est autrement complet, amusant et spirituel. Voilà une première classique qui devra certainement attirer tous les amateurs et chercheurs des beautés du vaste répertoire français. Idée également heureuse de la direction de l'Orpheum que celle de nous offrir dimanche soir, en soirée de gala, le chef-d'oeuvre de Mirbeau: "Les affaires sont les affaires", probablement l'un des plus grands succès du vice doyen de la Comédie-française.

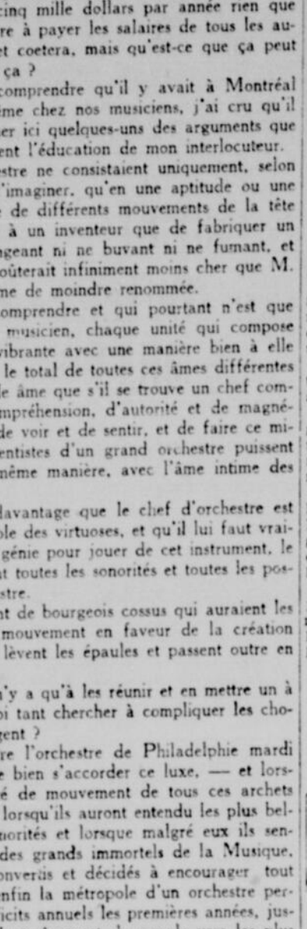
REVIENDRA-T-IL ?

Le sympathique ténor canadien Arthur Michaud, qui a chanté le beau rôle de Dante, avec tant d'autorité, au Saint-Denis, mardi dernier, repart ce soir pour New-York où il est désormais établi. Nous souhaitons à cet artiste sincère et distingué tout le succès qu'il mérite, dans la métropole américaine, et comme New-York n'est pas au bout du monde, nous faisons également des voeux pour qu'il nous revienne avant peu comme vedette dans un de nos grands concerts. Michaud a sérieusement étudié son art à l'étranger, et il nous a prouvé qu'il savait fouiller et composer un rôle. Il était probablement le seul chanteur à Montréal capable de tenir tout le temps sans fléchir un rôle aussi écrasant que celui de Dante. Il nous fait honneur.

L'un n'empêche pas l'autre.

Quand bien même on sortirait presque du concert de l'Orchestre de Philadelphie, tout ébloui des hauteurs sublimes de la Musique, il ne faudrait pas pour cela s'abstenir d'assister au cinquième concert de la Société Symphonique de Montréal, à l'Orpheum, le dimanche après-midi, 24 février prochain. A ses débuts et avant Stokowski, l'orchestre de Philadelphie n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, et l'orchestre de M. J.-J. Goulet n'en est encore qu'à ses débuts. Seulement, ce sont des débuts très prometteurs, et l'effort si noble de nos jeunes mérite tout l'encouragement du public. Puis, il y aura aussi au programme des chanteuses parmi les plus aimées du public. Nous en recauserons.

Le conservatoire.



MADAME ELIZA GAREAU, dans son rôle et sa toilette de la Princesse Bazilide, de "Pour la Couronne", de François Coppée,que les élèves du conservatoire Lassalle joueront au Saint-Denis, les 23 et 24 février, au bénéfice des écoles d'Ontario. Ces représentations seront, nous affirme-t-on, d'une grande beauté. Madame Gareau, outre son talent dramatique, est aussi une de nos meilleures chanteuses montréalaises.

PUZZLE

Il revenait de fort loin, ce qui ne veut pas dire qu'il avait d'abord trépassé puis ressuscité, selon que la chose se pratique encore couramment aux Indes, paraît-il? Mais à en juger par le nombre et le format de ses malles, il arrivait de pays lointains avec le ferme intention d'épater ces braves sauvages du "temps jadis."

Les épata-t-il, vraiment ?

Et patati, et patata.

On ne le sut jamais au juste.

Seulement, la boîte où il pontifiait restait désespérément vide, et un divorce se produisit entre la direction et lui.

Comme, il avait du bagout, il trouva un autre directeur et lui tint à peu près ce langage:

—Ecoute, vieux, je plaque la grande Cité et ses intellectuels, mais à moi la province. Arrange-moi une bonne petite tournée et à nous deux le pactole!

Et il partit. Premier centre, salle comble et recette rondelette. Mais, deuxième ville, chichi à la gare, recette de $35 le premier soir et moins le second. Rupture avec la seconde direction.

—Puisque c'est comme ça, dit-il, je serai mon propre directeur et ma propre troupe. Donnez-moi seulement un tapis, et à moi les populations rurales enthousiasmées!

—Quel est donc cet astre?

—Quel est donc ce cabot?

—Ah, la barbe!... La ferme!

—Ta bouche, ton bec... bébé!

—Yes, we have no bananas...

Ceci est un Puzzle.

C. D. P.

Les Echos d'une Scène à l'autre.

UNE REPRISE D'HAMLET

On parle, en ce moment, d'une reprise d'Hamlet, à la Comédie-Française de Paris. M. de Max, le grand tragédien français, jouerait le rôle du prince neurasthénique, en même temps que M. Gémier à l'Odéon et M. Pitoeff à la Comédie des Champs-Elysées.

M. de Max est actuellement très souffrant à Tunis. Les dernières nouvelles sont rassurantes.

VOYAGE D'ARTISTES

Mlle Cécile Sorel est rentrée à Paris.

Mme Simone est partie pour l'Amérique.

La Duse est arrivée en France.

A propos de Mlle Cécile Sorel, nous apprenons que cette comédienne a fait une entrée brillante dans le "Demi-Monde", à la Comédie-Française. Les spectateurs ont eu la primeur de toilettes nouvelles.

Voici pourquoi. Mlle Sorel, en arrivant à Paris, venant d'Egypte, (où elle avait visité le tombeau d'une autre antiquité!), attendait ses malles embarquées sur le paquebot suivant, et contenant toutes ses toilettes, mais un télégramme annonça que le paquebot ne pourrait toucher Marseille que très tard. Célimène se précipita aussitôt chez un couturier et n'hésita pas à lui commander pour 30,000 francs de robes... dont elle fit bénéficier la Comédie-Française.

"BLANCHETTE"

Tandis que M. de Féraudy joue avec tant d'autorité le rôle du père Rousset, au théâtre Orpheum, la Comédie-Française de Paris fait une reprise de cette pièce avec M. Charles Granval. La critique est très favorable au successeur de M. de Féraudy. M. Gabriel Boissy écrit à ce sujet: "On s'attendait à une silhouette intelligente et fine. On s'est trouvé soudain devant un solide, plantureux, et profond type de paysan. Au lieu de la figurine escomptée on avait un tempérament doublé d'habitudes ataviques, un tempérament jovial, au premier acte, apoplectique et terrible au second, farouche au début du troisième et soudainement lamentable, pathétique au dénouement."

Nous voyons que M. Granval est digne de son prédécesseur. M. de Féraudy jouera "Blanchette" samedi en matinée.

"LE SPHINX".

L'oeuvre nouvelle de M. Maurice Rostand, qui sera créé bientôt, au théâtre Sarah-Bernhardt, aura pour principales interprètes Mmes ida Rubinstein et Gilda Darthy.

MOLIERE CHEZ LES JAUNES

Il paraît que le grand comique est fort goûté des Annamites. Molière a été traduit dans leur langue, et ils assistent à des représentations des "Fourberies de Scapin", du "Bourgeois gentilhomme", du "Malade imaginaire".

Tout dernièrement, à la fête commémorative de l'Université indochinoise, les étudiants annamites interprétèrent "l'Avare", sur la scène du Grand-Théâtre de Hanoï.

A quoi attribuer ce goût pour le théâtre classique français chez des hommes étrangers aux moeurs européennes? Au génie universel et profondément humain de Molière, sans doute. Il y a, en Annam, des Jourdain, des Scapin, des Harpagon, tout pareils à ceux que récréa Molière.

Et nous? Devra-t-on nous citer l'exemple des Annamites?

FAIRBANKS ET PICKFORD

Douglas et Mary Pickford ont tenu à terminer leurs productions avant le début de 1924. Le 31 décembre, Mary finissait la dernière scène de Dorothy Vernon de Haddon Hall. Le film est maintenant au montage. Il passera dans le courant de mars sur l'écran d'un des grands théâtres de New-York.

Le même jour Douglas terminait son Voleur de Bagdad. On le verra également en mars à New-York.

Mary Pickford est devenue une amazone des plus expertes. Jusqu'ici, dans la famille Pickford-Fairbanks, tous les lauriers allaient à Douglas, mais maintenant, l'ancien roi des cowboys devra rivaliser d'adresse pour soutenir sa renommée, car Mary Pickford, dans sa nouvelle production Dorothy Vernon de Haddon Hall, accomplit les exploits les plus fantastiques. Elle saute des barrières, échappe et laisse loin derrière elle ses poursuivants et accomplit sur sa monture, un fougueux animal, les sauts les plus périlleux.

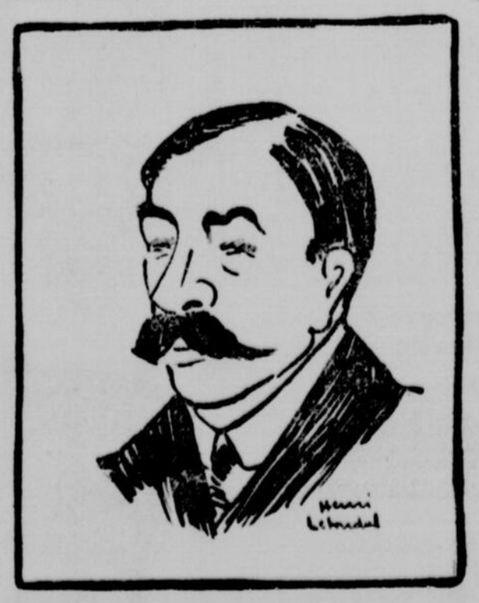
Cela se gagne...

Le Quatrième Mousquetaire.

Marie Jeritza change la date de son concert

Marie Jeritza, probablement la plus belle femme de la scène lyrique en Amérique, et aussi la chanteuse la plus en vogue à New-York actuellement, qui devait chanter à Montréal, le 24 mars prochain a avancé son concert d'une vingtaine de jours, et elle chantera au Mont-Royal, le 4 mars. Ce sera alors sa première visite au Canada et à Montréal.

"LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES".



OCTAVE MIRBEAU, l'auteur des "Affaires sont les affaires", l'admirable pièce que M. de Féraudy et ses artistes ont interprété, cette semaine, et joueront pour la dernière fois, demain soir (Dessin de Henri Letondal)

COMME DANS LA VRAIE VIE.



On voit ici madame ORPHEE ALBA, l'épouse de M. Paul Cazeneuve, à droite, en compagnie de la gracieuse Ellen Ferguson, dans le film "Pourquoi se marier?" de la Laval Photoplay, au Loew's, cette semaine. La scène représente celle de la jalousie, à la suite de la réception de la lettre anonyme. On voit de ces choses dans la vie.

Le théâtre et le nouveau-riche, à Berlin.

Les Français qui visitent l'Allemagne en rapportent toujours une impression curieuse. Voici ce qu'écrit l'un d'eux:

"J'ai dû passer deux jours à Berlin où, entre parenthèses, j'ai entendu jouer le "Pygmalion" de Bernard Shaw, avec une interprétation tellement triviale qu'elle frisait l'obscénité. Berlin est actuellement infesté par le nouveau-riche, prospère, riant. Grâce à un billet de 100 marks gagné aussi facilement ou difficilement qu'un Français gagne 100 francs, l'Allemand change son papier (qui n'a aucune couverture-or, mais soi-disant industrielle ou de camelote; Dieu sait quoi! . . .) contre 1,000 francs français et s'en va acheter à l'étranger. Il faut voir les boutiques: fourrures, haute couture, bijouterie, etc... La grande rafle a été faite ces deux derniers mois à Paris et ailleurs. En traversant les Senne et Bellewelstrassen, les deux rues les plus



G. BERNARD SHAW, dont le "Pygmalion" est joué de façon triviale à Berlin. (Dessin de Henri Letondal.)

"chics" de Berlin, j'ai senti le sang me monter derrière les oreilles et ai un peu compris ce que signifie l'expression "voir rouge". Mais peut-être savez-vous cela déjà? Chaque banque émet du papier. Cela s'exprime pas grosses et toujours calculé en dollar (admirez la roublardise!) Donc cet argent monte ou descend selon le cours du dollar. Voilà!"

* * *

La politique et le théâtre, en Allemagne, fraternisent. Cet auteur allemand, qui porte le nom délicat de Fritz Von Unruh, ne craint pas de mettre à la scène des personnages contemporains, et ses oeuvres dramatiques sont nettement inspirées par les événements actuels. Les hauts dignitaires ou les officiers supérieurs sont par lui mis à la scène sans aucun ménagement et cela à la grande colère de certains spectateurs.

On s'attend d'ailleurs à ce que M. Fritz Von Unruh joue, un jour ou l'autre, un rôle important dans la politique. Lors de la mort de Ratheneau, c'est lui qui fut mandé pour prononcer au Reichstag l'éloge du défunt; on voulait qu'après les hommes politiques un poète vint parler: il avait à peine prononcé quelques phrases que tout le Reichstag l'écoutait, debout.

Solennité un peu "1848" et Lamartinienne, dit un journaliste parisien en commentant l'incident. Mais nous ne voyons pas bien le Parlement français de 1924 écoutant un poète!...

On paie cher à Vienne pour les représentations d'opéra

VIENNE, 15. (Par sans fil). — Par une permission spéciale du chancelier, Vienne aura ces jours prochains son festival d'opéra, et la population sera de nouveau d'une gaîté folle, malgré la dureté des temps. Les fauteuils les meilleur marché, pour chaque représentation, sont de $7 et les loges se sont vendues $168. Tous les billets sont déjà enlevés pour la durée du festival.

N. D. L. R.—Et dire qu'à Montréal, où la vie est considérablement moins coûteuse qu'en Autriche, s'il fallait exiger $7 par fauteuil, dans la galerie, on ne verrait pas un chat assister aux représentations...

Tetrazzini est malade en Italie

LONDRES, 15. (Par sans fil).— La célèbre chanteuse Luiza Tetrazzini vient de câbler à son directeur de concerts à Londres, qu'elle est malade dans sa villa, en Italie, et elle lui demande de remettre à une date ultérieure le concert qu'elle devait donner en Angleterre le 29 février.

N. D. L. R.—Mme Tetrazzini chantait au théâtre Français de Montréal, il y a environ une quinzaine d'années, et son succès fut alors tel que le théâtre débordait. Comme elle n'est pas très haute de taille, on lui présenta des corbeilles de fleurs derrière lesquelles elle disparaissait complètement.

Edouard Risler

C'est dimanche après-midi, au théâtre Orpheum, que le célèbre pianiste français, surnommé l'interprète de Beethoven et le successeur de Rubinstein, donnera son deuxième concert à Montréal, après une série triomphale d'auditions aux Etats-Unis, notamment à New-York. Le maître donnera deux des plus belles sonates de Beethoven, ce qui ne sera pas sans plaire aux amateurs qui ont goûté son premier récital. Le programme sera plus léger, cette fois, et comprendra surtout des pièces de virtuosité, comme on peut le voir par l'énumération suivante :

1. Sonate en la bémol, op. 26, Beethoven.
   Sonate en ut dièse mineur, op. 27, Beethoven.
2. Les barricades mystérieuses, Couperin ; Le rossignol en amour, Couperin ; Tambourin, Rameau ; Le coucou, Daquin; Bourrée pour la main gauche seule), Saint-Saëns ; Valse nonchalante, Saint-Saëns ; valse de gavotte, Saint-Saëns ; Invitation à la valse, Weber.
3. Saint François d'Assises prêchant aux Oiseaux, Liszt ; Etude en ré bémol, Liszt ; Polonaise en mi majeur, Liszt.

(Communiqué).

TERRAINS DE JEUX POUR LES ENFANTS

Au cours de l'année passée, plus de 200,000 enfants ont utilisé les terrains de jeux montréalais, qui sont: Hibernia, Côte Saint-Paul, Victoria, MacDonald, Parc Jeanne-Mance, Carré Dufferin, Carré Richmond, Marché à Foin, DesRivières, Terrain Stephens.

Tel est le rapport de M. Gordon-F. Brasford, inspecteur général de l'Association des Parcs et Terrains de Jeux de Montréal, qui a été fait à l'assemblée annuelle de l'association, à l'hôtel Mont-Royal, hier après-midi. Le docteur W.-G. Kennedy présidait.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Président honoraire: M. F.-N. Southam; président, M. A.-D. Braithwaite; premier vice-président, le docteur W.-G. Kennedy; deuxième vice-président, M. Andrew White; trésorier honoraire, le général McCuaig; secrétaire honoraire, le docteur A.-S. Lamb.

Directeurs pour un an: M. J.-C. Copping, Mlle Muriel Galt, le lieutenant-colonel Hamilton Gault, M. J.-N. Greenshield, lady Hingston, M. Geo.-R. Hooper, le docteur J.-P. Lanthier, Charles Meredith, R. Stanley Weir, K.C., et M. Andrew Whyte.

Directeurs pour deux ans: M. Raymond Allan, Mlle A.-H. Blackader, M. A.-D. Braithwaite, Mme Colin Campbell, M. R.-O. Johnson, le docteur A.-S. Lamb, M. Francis McLennan, M. I.-P. Rexfont, M. F.-N. Southam, Mlle E.-I. Watt.

Directeurs pour trois ans: le sénateur Béique, le sénateur Dandurand, lady Drummond, M. W.-E. Findlay, le docteur W.-G. Kennedy, M. Lansing Lewis, M. Geo. Lyman, sir Vincent Meredith, Mme C.-F. Moyse, Mme R. Wilson-Reford.

Les aviseurs légaux sont MM. Eugène Lafleur, K.C., et Charles-M. Holt, K.C.

Dans son rapport, M. Brasford a détaillé les différentes opérations de l'association en 1923. On sait que cette association est d'initiative privée et que les autorités municipales ne font que collaborer à l'oeuvre en donnant tous les avantages possibles à la jeunesse de notre ville. L'association a prêté environ 1,449 volumes. Les ligues de ballon-camp ont remporté un vif succès. Pendant l'hiver, les activités de l'association se portent sur les patinoires et sur les clubs de hockey. Quatre patinoires ont été aménagées pour le hockey et cinq autres pour le patin. Il y a maintenant cinquante-six clubs qui jouent des parties régulières.

Le docteur J.-P Gadbois, directeur des terrains de jeux municipaux, était présent à l'assemblée. Il a dit combien il appréciait le concours efficace de cette association.

LA BEAUTE DE LA SANTE

Les journaux et périodiques consacrent des colonnes aux embellisseurs magiques "durant la nuit". — Il y a dans la santé une beauté que les hommes considèrent plus attrayante que la simple régularité des traits ou de teint maquillé. La santé doit être pour la femme le point essentiel, si elle veut gagner et retenir l'admiration, le respect et l'amour. Dès les premiers indices d'une santé affectée, tels que des cercles noirs sous les yeux, un teint jaunâtre, maux de tête, de dos, douleurs au côté, nervosité, irritabilité et mélancolie, les femmes devraient prendre le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, le remède type pour les maladies féminines, et qui a prouvé qu'il pouvait soulager 98 femmes sur chaque 100 qui l'essaient.

COUR SUPÉRIEURE
Division de Pratique

14 février 1924.

Président : Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Victor Robert vs Montreal Locomotive Works limitée.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; jugement pour $1,000.00.

C. A. Spencer limitée, en liquidation et F.-W. Sharpe liquidateur. Requête pour autorisation à accepter l'offre ; accordée.

Théodule Legros vs Napoléon Legros et al.

Jugement pour demandeur. Bruneau, juge.

H. W. Higgins vs. B. Pitblado et al, et Haig A. Sims, témoin et motion du demandeur pour ordre d'interroger H. A. Sims ; accordée.

Jennie Powell vs Peter Ross.

Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile ; accordée, dépens à suivre.

Dame Albertine Brouillette vs Albert Nantel.

Requête de la demanderesse pour estr en justice en séparation de corps domicile et saisie revendication; accordée, dépens à suivre.

Alexander Murray Co., limited vs F. et G. Guillet ; motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

A. Blanchette et al. vs Joseph Fortier et Corporation municipale ville St-Laurent, mise-en-cause.

Motion des demandeurs pour appeler défendeur par les journaux ; accordée.

R. Ménard vs Armand Bertrand.

Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis en séparation de corps et domicile ; accordée, dépens à suivre.

Dame Joséphine Pion vs Arthur Martial Lavallée. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, saisie, conservatoire et domicile ; accordée, dépens à suivre.

Léo Michelin vs Dame Rhoda Goldblatt. Motion du demandeur pour appeler défenderesse par les journaux; accordée.

Dame Sadie Miller vs Benjamin Gutsberg. Motion de la demanderesse pour changement d'adresse et domicile ; accordée, dépens dans la cause.

H. Workman vs A. Latrille et al. Motion du défendeur Ed. Latreille, pour détails ; accordée, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Abram Ram vs D. J. Longhlin. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée ; dépens à suivre.

Geo. Auger vs The Consolidated Lithographing and Manufacturing Co., limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée ; dépens à suivre.

The Petrolin Land and Investment Co., limitée. En liquidation et A. Panneton et Fils, limitée, requérant. Requête pour mise en liquidation ; accordée ; Georges Ducios nommé liquidateur provisoire ; avis ordinaires.

15 février 1924.

Président: Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Frank Lima vs La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Gauld Baird Poster Co Limited vs Maple Grinpette Co Limited.

Motion de la demanderesse pour commission Rogatoire, accordée, dépens réservés.

Dame J. Gougeon et vir vs A. Bousquet.

Inscription en droit de la demanderesse; Preuve avant faire droit, dépens réservés.

Dame Rosa Brunet vs Dominique Svaile.

Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, domicile et saisie conservatoire; accordée, dépens à suivre.

Medelie Marchant vs Le Magasin Classique.

Inscription en droit partielle du défendeur; Preuve avant faire droit, dépens réservés.

The Livington Manuf Co vs Joseph Elkas and Sons.

Motion du défendeur pour détails; accordée 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Marie Théora Dubé vs Jos. Edgar Boyer.

Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Hyman Robinovitch vs National Benefit Ass. Co., Limitée.

Motion du demandeur pour réunir causes; accordée dépens à suivre, sujet au consentement du juge au mérite.

A. Jasmin vs J. E. Breux et J. E. Breux, demandeur en garantie et A. Payette, défendeur en garantie. Exception dilatoire; accordée, dépens à suivre.

Joseph Velsov vs S. Cohen.

Motion du demandeur pour détails; accordée 8 jours de délai, dépens à suivre.

Sam Shultz vs Kennedy Taxis Ltd.

Motion de la défenderesse pour détails; accordée, dépens à suivre.

AMUSEMENTS

"The ACQUITTAL"
On en parle dans plus de foyers à Montréal que peut-être de toute autre production cinématographique. Pour cette raison, vous devez la voir
LARRY SEMON dans "The Gown Shop"
A L'AFFICHE PALACE

La première fois dans aucun autre théâtre aux prix populaires du Capitol.
REX INGRAM'S Metro Picture
SCARAMOUCHE
introducing RAMON NOVARRO, ALICE TERRY, LEWIS STONG
PLUS CONSIDERABLE QUE "LES QUATRE CAVALIERS"
Un cri d'admiration dans le domaine du cinéma !
A PARTIR DE DIMANCHE CAPITOL

ST-DENIS, Mardi Soir 19 Fév.
Première Fois à Montréal
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PHILADELPHIE
(106 musiciens)
"Le Premier Orchestre au Monde"
Billets en vente chez Archambault, Willis et Lindsay
Prix: $1.00 à $4.00. 292-5

ORPHEUM Dimanche après-midi.
RISLER
"Le Fameux Pianiste Français"
Billets en vente au théâtre.
Direction: J. A. GAUVIN. 291-5

Deux fois par jour GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
BURLESQUE COLUMBIA
ABE REYNOLDS dans "BUBBLE BUBBLE" 291-5

DANSE DE LA ST-VALENTIN
SALLE STANLEY, 92 rue Stanley
Jeudi, 14 Février, de 9 p.m. à 1 a.m.
Billets 50c
Bonnets de papier, Nouveautés, etc. 292-3

Hotel Place Viger
DINER-SAUTERIE
tous les samedis soirs.
ORCHESTRE SPECIAL
Un dollar et cinquante centins.
Pour réserver des places, Main 5720. 294-1

AMUSEMENTS

ORPHEUM CETTE SEMAINE
MAURICE De FERAUDY
"Sociétaire de la Comédie-Française"
Lundi, Vendredi et Dimanche soirs: "LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES"; Mardi et Samedi soirs et Jeudi matinée: "L'AVARE"; Mercredi et Jeudi soirs et Samedi matinée: "BLANCHETTE".
Troisième et dernière semaine: "LE BARBIER DE SEVILLE", "MONSIEUR BROTONNEAU" et "LA NOUVELLE IDOLE". 291

PRINCESS Maintenant deux fois par jour
Mme CALLIOPE CHARISSI Et ses dix enfants
JOE E. BROWN & CO.
PUCK & WHITE — HELEN STOVER
KELLY & BIRMINGHAM
RUSSELL CARR & HORACE
HARRY LAVAIL & SA SOEUR
HERAS & WILLS.

SPLENDIDE! SEDUISANTE! BELLE!
GLORIA SWANSON
Aussi impertinente et alerte que délicieuse dans
"THE HUMMING BIRD"
Et aussi tenez-vous bien! — GLORIA EN PANTALONS.
CAPITOL Aujourd'hui

Passe-Temps
St-Denis et Ste-Catherine
JEUDI A DIMANCHE
CONSTANCE TALMADGE
Dans son meilleur drame romanesque et une troupe d'étoiles comprenant CONWAY TEARLE et MARJORIE DAW dans "THE DANGEROUS MAID"
TITRES EN FRANCAIS
Toute "flapper" de nos jours peut prendre une leçon de cette écervelée du seizième siècle.

La Jeune Fille Ardente
Colleen Moore
dans
PAINTED PEOPLE
Avec un ensemble d'artistes des plus remarquables.
Commencant Dimanche
PALACE

LOEW'S
A L'AFFICHE
La première représentation de la production cinématographique
'Why Get Married'
METTANT EN VEDETTE
La plus belle fille de toute la France
ANDREE LAFAYETTE
ET UNE VERITABLE TROUPE D'ETOILES
aussi
6 NUMEROS DE VAUDEVILLE 6

IMPERIAL
GRAND CABARET
CE SOIR
Beaucoup de Plaisir!!
Venez de Bonne Heure — Prix Réguliers

L'Heure du Thé
Pensées sur le Thé
"Que ferait le monde sans le thé ! Je suis heureux de n'être pas né avant la découverte du thé."—Sydney Smith.
"Et déguster avec les nymphes leur thé élémentaire."—Pope
"Le thé — à la glorieuse insipidité duquel je dois les moments les plus heureux de ma vie."—Colley Cibber.
"Et après cela je me fis apporter une tasse de thé (un breuvage chinois) lequel je n'avais jamais bu auparavant."—Pepys.
Et nul de ces bons hommes connaissait le plaisir d'un thé dansant au son de la musique entraînante de JOSEPH G. SMITH et son fameux orchestre !
Service à la carte, tous les jours, dans la Salle Dorée. Les samedis dans la salle de bal, de 4 à 6.15. $1.00 par personne, y compris le thé.
Mount Royal Hotel
Vernon G. Cardy, Gérant.
Direction: United Hotels Company of America

LA TEMPÉRATURE

DEMAIN: Beau et plus froid ....

Toronto, 15.—La pression atmosphérique est faible au sud de l'île aux Sables ainsi que sur les Etats du Sud Ouest. Elle est élevée vers les provinces de l'Ouest et de l'Ontario septentrional. Il a fait relativement doux dans l'Ontario et il fait froid dans toutes les autres parties du Dominion.

PRONOSTICS

Section inférieure des Lacs et Baie Georgienne: Généralement beau et beaucoup plus froid.

Vallée de l'Outaouais et du Haut St-Laurent: Beau et plus froid.

Bas Saint-Laurent: Beau et décidément froid.

Golfe et Côte Nord: Généralement beau et froid, quelques grains de neige.

Provinces Maritimes: Généralement beau et froid.

Lac Supérieur: Beau et décidément froid.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta: Froid, chutes de neige en certaines localités.

Maximum et minimum

Aujourd'hui, maximum: 20.
Aujourd'hui, minimum: 5.

L'an dernier:

Maximum: 13.
Minimum: 5 au-dessous de zéro.

Baromètre

Hier: 29.85.
Aujourd'hui: 30.03.

Chiffres fournis par la Maison R. De Meslé, 340 Ste-Catherine Est.

Victoria	29.98	52	36
Calgary	30.00	16	zéro
Winnipeg	30.56	10	—10
Port Arthur	30.50	26	—10
St. Ste.Marie	30.28	30	4
Kingston	29.88	20	16
Ottawa	29.92	20	6
Montréal	29.90	16	8

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et remerciements.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **5** cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents chacun.

MESSE RE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies **$1.00** chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire **3** cents chacun.

Les avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des noms authentiques des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée par une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

CORBEIL—A Montréal, le 7 février 1924, à M. et Mme Napoléon Corbeil, née Florida Jeffery, un fils, baptisé Joseph-Robert-Rolland.

Parrain et marraine, M. Jos. Corbeil, oncle de l'enfant, et Mlle Rosa Massy.

Porteuse, Mme Nap. Corbeil, grand'mère de l'enfant. 295—1

DANSEREAU—A Varennes, le 11 février 1924, à M. et Mme Ubald Dansereau, née Marie-Rose Chagnon, un fils, baptisé Joseph-Henri-Bernard-Ubald.

Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Dansereau, grands-parents de l'enfant. 295—1

DION — A Montréal, le 10 février 1924, à M. et Mme Alphonse Dion, née Maria Legendre, un fils baptisé Joseph-Edouard-René.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Campeau. Porteuse, Mme Joseph Legault, amie de la famille. 295—1

DOYON—A Ottawa, le 26 janvier 1924, à M. et Mme George Doyon, une fille, baptisée Marie-Cécile-Madeleine. 295—1

DUCHARME — A Saint-Marc-sur-Richelieu, le 11 février 1924, à M. et Mme Léandre Ducharme, née Eva Sénéchal, une fille, baptisée: Marie-Paule-Bernadette-Henriette.

Parrain et marraine, M. Pierre Larose et Mlle Henriette Ducharme. Porteuse, Mlle Madeleine Ducharme, tante de l'enfant. 295—1

GODBOUT — A Valleyfield, le 13 février 1924, à M. et Mme Louis-Philippe Godbout, née Honora Manette, une fille baptisée Anne-Marie-Françoise.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tessier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Manette, tante de l'enfant. 295—1

LABROSSE—A Vianville, le 13 février 1924, au No 372 Sicard, à M. et Mme Henri Labrosse, née Emilia Dequoy, une fille, baptisée Marie-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Remi DeQuoy, grand'mère de l'enfant. 295—1

LANGEVIN — A Montréal, le 11 février 1924, à M. et Mme J.-L.-A. Langevin, née Angélina Lespérance, 752 Hanoteaux, une fille, Anne-Marie-Pauline-Madeleine.

Parrain, Roger L'Espérance, marraine, Mlle Angéline L'Espérance, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Joséphine Langevin, tante de l'enfant. 295—1

LEVESQUE — A Montréal, le 8 février 1924, à M. et Mme Aldéric Lévesque, née Amanda Carlépy, un fils, baptisé Joseph-André-Marcel.

295—1

NOEL — A Montréal, le 2 février 1924, à M. et Mme Albert Noël, née Azilda Brulé, deux fils baptisés Joseph-Charles-Fernand-Adélard et Joseph-Albert-Roland.

Parrains et marraines, M. et Mme Charles Carpentier, M. et Mme Albert Dugas. Porteuse, Mme Angèle Bleau. 295—1

DECES

BOUVIER — A Montréal, le 12 février 1924, à l'âge de 45 ans, 7 mois, est décédé M. Aimé Bouvier, époux d'Hélène Clewbom.

Les funérailles auront lieu samedi, après l'arrivée du train, à 8 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSEAU — A Montréal, le 12 février 1924, décédée à 41 ans, Mme Valida Mariel, épouse de Wilfrid Boisseau.

Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 1818 rue St.-Jérôme à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St.-Pierre-Claver où le service sera célébré.

COTE — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 fév. 1924, décédée Marie-Anna Bernard, épouse de Jos Côté.

Funérailles samedi le 16 courant à St.-Charles de Bellechasse.

CYR — A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 75 ans est décédée à la maison Ste-Elisabeth 29 Seymour, Mme veuve Jean-Baptiste Cyr, née Julienne Senécal.

CHATIGNY — A Montréal-Sud, le 12 fév. 1924, est décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois, Mme Alma Trottier, épouse de feu Apollon Chatigny.

PHENOMENES PSYCHIQUES REPRODUITS

Un professeur exécute et explique les tours de célèbres médiums.

MOYENS NATURELS

VIENNE, 15. (Presse associée). —Le prof. Pripram, de l'université de Vienne, a reproduit devant un auditoire de quarante professeurs, tous les phénomènes que les célèbres médiums Willy et Rudy Schneider, attribuaient aux influences spiritualistes. Le professeur ne s'est pas contenté de se servir de moyens très naturels, mais il a même expliqué à ses auditeurs la façon dont il s'y prenait pour réussir ses expériences.

OBREGON VOUDRAIT RESIGNER

Il aurait prié le général Flores de se porter candidat.

DES RUMEURS

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger"

MEXICO, 15. (Par sans fil.) — Le président Obregon aurait envoyé un message au général Angel Flores, gouverneur de Sinaloa, lui demandant de se porter candidat à la présidence et ajoutant qu'il s'opposerait à tout amendement à la constitution dans le but de lui permettre de se faire ré-élire pour un second terme.

Il a été impossible de faire confirmer officiellement cette nouvelle.

DECES

CARON — A Farnham, le 7 fév. 1924, à l'âge de 74 ans et cinq mois est décédé à l'hospice de Farnham, Louis Caron, époux d'Hermine Loiselle.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 courant, en l'église paroissiale de Granby.

CHEVALIER — A Montréal, le 14 février 1924, à l'hôpital Notre-Dame décédée à 69 ans 6 mois, Diana Larocque, épouse d'Henri Chevalier, distributeur de la bière Montréal.

Le convoi funèbre partira de l'hôpital le 14, à 3.-5 pour se rendre à la gare Bonaventure et de là à Sorel, chez son frère, Urbain Larocque.

DE BELLEFEUILLE — A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 21 ans, est décédée Joséphine De Bellefeuille.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 341 Blvd Lasalle, à 9 hrs 15 a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDRY — A Lanoraie, le 13 février 1924, à l'âge de 83 ans, 1 mois et 21 jours, est décédé Thomas Gaudry, ancien détective de Montréal.

HEBERT—A Montréal, le 15 fév. 1924, est décédée Azilda Rhéaume, épouse de J.-A.-H. Hébert, N. P.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira du No 220 Ave. Notre-Dame de Grâces, à 8.30 hrs. a. m. pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Graces où le service sera célébré.

HOLMES — A Longueuil, le 13 février 1924, est décédée à l'âge de 34 ans 7 mois, Mme Wilfrid Holmes, née Laura Paquette, épouse de feu H. Holmes.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 137a rue S.-Sylvestre à 8 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église Longueuil où le service sera célébré et de là la sépulture au cimetière de S.-Lambert.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN — A Verdun, le 13 février 1924, décédée à 4 ans 7 mois, Marie-Ange-Valentine, enfant bien-aimée d'Alfred Jean et d'Anna Goodwill.

LEPINE — A Montréal, le 13 fév. 1924, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Fortunat Lépine, époux de Marie-Louise Desrosiers.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1905 Est, rue Ontario, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — A la Maison-Mère des Soeurs Grises, 390 rue Guy, Montréal, le 14 février 1924, décédée à 72 ans, Révérende soeur Gougeon, née Lumina Lemieux, fille de feu Louis Lemieux et de feu Henriette Gougeon.

Funérailles samedi, le 16 courant, à la chapelle du Couvent à 8.30 hrs. Inhumation au cimetière de Châteauguay.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE — A Montréal, le 12 fév. 1924, décédée à 55 ans, Valérie Godin, épouse de Romuald Lavoie.

Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 561 Blvd Lasalle, à 9 hrs. 15 a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré.

MAYER—A Montréal, le 15 février 1924, est décédée, à l'âge de 32 ans et 7 mois, Alexandrine Mayer, fille bien-aimée de Emilien Mayer, négociant.

Funérailles lundi le 18 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 4219 Ave. Western, Westmount, à 8.40 hres a.m., pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST — A Montréal, le 12 fév. 1924, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Joseph Rivest, époux de Malvina St-Amour.

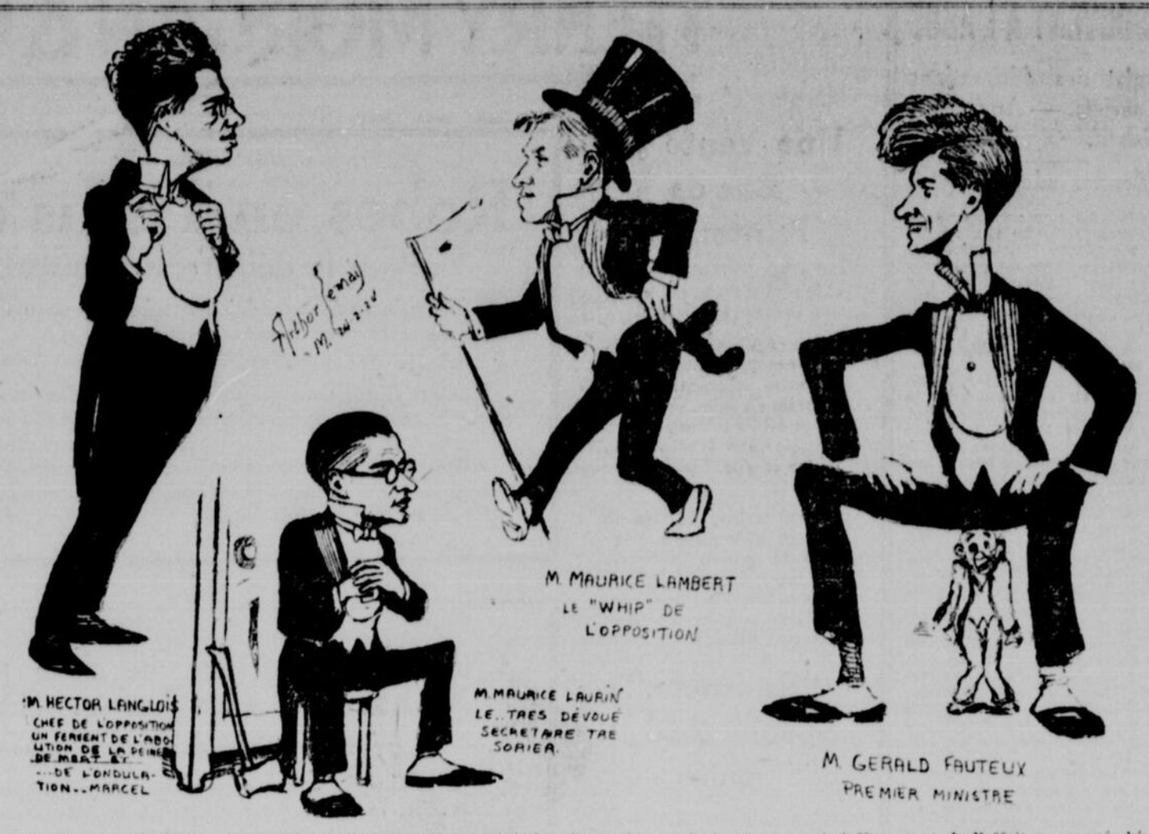
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 79 rue Dufresne, à 7 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, où le service sera célébré.

Parents et amis sont invités d'y assister.

SAINT-GEORGES — A Saint-Malachias, le 14 février 1924, décédé à 53 ans, M. Ulderic St.-Georges, époux d'Angélina Blain.

Funérailles samedi, le 16 courant à 9.30 en l'église paroissiale.

LES AMES DIRIGEANTES DE NOTRE PARLEMENT-ECOLE.



QUELQUES-UNS DE CEUX QUI ONT constitué le nouveau ministère du parlement-école et ceux qui s'efforceront de l'effriter, croqués hier soir lors de l'inauguration officielle du quatrième parlement-école, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke Est. (Dessin d'un des artistes de la "Patrie").

EST-CE PARIS QUI SE MOQUE DES TEUTONS?

Des perturbations radiotélégraphiques les empêchent d'entendre leur hymne national.

LA TOUR EIFFEL?

BERLIN, 15 (Presse Associée). — Chaque fois qu'on envoie par radio l'hymne national "Deutschland Uber Alles," il y a toujours quelqu'un qui intervient en quelque part," disent les journaux allemands.

Ce n'est évidemment pas contraire aux conditions du traité de Versailles de jouer l'hymne national aussi souvent que l'on veut, disent-ils. En effet, le radio le joue deux ou trois fois par jour.

Néanmoins, chaque fois que l'on commence à jouer, des influences électriques très fortes se font sentir, et on commence à croire, dit le rédacteur, que les ondes viennent des environs de la tour Eiffel, à Paris.

L'AIR SAIN DU CAUCASE LE SAUVERA

Trotzky a été gravement malade mais il se rétablit promptement

DE LA TUBERCULOSE

MOSCOU, 15. (Presse associée). —Suivant un communiqué de source certaine, Léon Trotsky serait complètement rétabli d'ici deux semaines. Il est actuellement à Sukham-Kale, dans le Caucase. Manuilsky, secrétaire du parti communiste urkkrainien, qui donne cette nouvelle, dit que Trotsky souffre de débilité générale et d'une affection cardiaque, compliquée d'un commencement de tuberculose dans les bronches, et peut-être aussi d'ulcères d'estomac. Toutefois ses poumons sont en excellente condition, et l'air sain des montagnes et de bons soins devraient vite le faire revenir à la santé.

Les idées de M. McCready

(Suite de la 1ère page.)

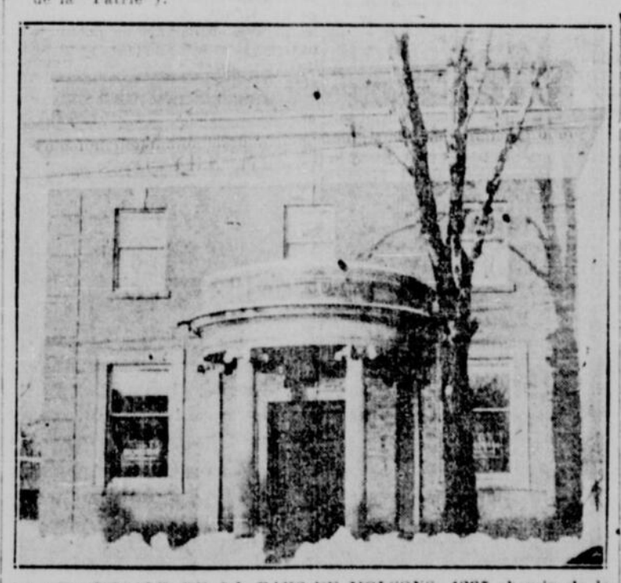
dominions sur le thé, le sucre ou le tabac, pourraient l'être, sans qu'il soit pour cela nécessaire d'élever les douanes sur aucune marchandise.

M. MacDonald s'est déclaré opposé à toute revision du tarif. Mais malgré tout les unionistes espèrent entraîner dans leurs rangs quelques libéraux et travaillistes qui ne verraient aucun désavantage à ce qu'on resserre les liens commerciaux de l'empire, en accordant aux Dominions une préférence sur certains produits, préférence qui n'affecterait en rien les douanes actuelles et n'aurait nullement l'effet d'élever le coût de telle produite, bien au contraire. Cette préférence qui fut promise aux Dominions devrait être approuvé par le parlement anglais, qui a l'habitude de tenir sa parole, d'autant plus que la ménagère anglaise ne saurait qu'en profiter.

LES VICTIMES DE L'ATTENTAT A LA BANQUE MOLSON.



Les deux commis de la succursale de la banque Molson, 2165, Chemin de la Côte-des-Neiges, qui ont été attaqués hier midi par des bandits armés, qui les ont enfermés dans la voûte de sûreté, pour s'emparer ensuite d'un montant de $1,800.00. De gauche à droite: M. C.-E. Raymond et M. L. Taillefer. Comme on le verra ailleurs, le gérant de la banque a subi le même sort que ses deux employés. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").



LA SUCCURSALE DE LA BANQUE MOLSONS, 1285 chemin de la Côte des Neiges, qui a été attaquée par de hardis cambrioleurs hier midi. (Cliché de l'artiste de la Patrie.)

LA CESSION DE LA JAMAIQUE AUX E.-U. EST UNE INVENTION

C'est ce que déclare aux Communes le secrétaire d'Etat Ponsonby.

LONDRES, 15. (Presse Associée) — Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Arthur Ponsonby, a nié hier, en répondant à une interpellation, que le gouvernement ait jamais eu l'idée de céder la Jamaique ou quelque autre section de ses possessions étrangères aux Etats-Unis en rapport avec la liquidation de la dette française, comme le journal "Excelsior", de Paris, le donnait à entendre la semaine dernière. Ce journal affirmait que le gouvernement de Washington était prêt à donner quittance de sa dette à la France moyennant cession des Antilles françaises, et qu'il paierait à la Grande-Bretagne le montant de la dette de guerre française moyennant cession de la Jamaique.

M. Ponsonby a précisé cependant dans sa réponse que le gouvernement MacDonald avait été informé que le gouvernmeent qui l'avait précédé au pouvoir s'était lié à certain pacte comportant une "légère cession de territoire". Il n'a pas indiqué toutefois la nature de cette cession.

On se rappelle à ce sujet qu'une dépêche de Paris datée de lundi, mandait que le Quai d'Orsai venait d'affirmer que la politique du gouvernement français était fermement opposée à la cession d'une parcelle quelconque du territoire français. Cette déclaration avait été publiée à l'occasion de la publication dans "Excelsior" d'un entretiet disant que cet organe croyait que les Etats-Unis consentiraient à annuler la dette de guerre française en échange des Antilles françaises.

Hemorroïdes

Pour un Demi Siècle le Meilleur Traitement pour cette Maladie a été

L'ONGUENT du Dr CHASE

GREVE ILLEGALE

WILKESBARRE, Pa., 15. (Presse Associée.)—Les 1,800 mineurs employés aux puits Woodward de la Glen Alden Company, qui ont déclaré la grève hier, ont refusé de retourner au travail aujourd'hui. La grève fut déclarée, parce que les officiers refusaient de renvoyer Joseph Evans, un contremaître que le président du local 699, Edwards, déclara être injuste à l'égard des membres de l'union. Elle s'est déclarée malgré l'assurance des organisateurs du district que la querelle avait été réglée de façon satisfaisante à une conférence tenue entre les officiers de la compagnie et les représentants des mineurs.

DEGOUTE!



M. HOWARD CARTER, le directeur des fouilles à Louqsor, qui a déclaré devoir abandonner son travail au tombeau de Tutankhamen, en face des exigences du gouvernement égyptien.

UN PROJET QUI COUTERA 500 MILLIONS

Le bill de la "Confederation Canal & Power Co." à Ottawa.

ENTREPRISE CANADIENNE

OTTAWA, 15 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le bill de la "Confédération Canal and Power Co." demandant une charte au parlement fédéral, a été préparé par M. J.-M. McAvoy, avocat de London, et de l'ex-juge Bazin, de Montréal. Il s'agit de la canalisation du Saint-Laurent, de la rivière Ottawa, de la rivière des Prairies, entreprises qui coûteraient un demi-milliard de dollars. En résumé, les promoteurs du projet disent que l'entreprise sera exclusivement canadienne, restera en territoire canadien. Le gouvernement pourra la nationaliser quand il le désirera; elle sera indépendante de tout projet américain, évitera le danger de diriger le trafic du Canada vers les Etats-Unis et sera une source de grand développement industriel pour Québec et Ontario. Ces deux provinces pourraient exploiter des pouvoirs d'eau d'une valeur de 50 millions de dollars par année absolument perdus aujourd'hui.

La main-d'oeuvre pendant dix ans, durée de la construction, serait considérable.

Un hôtel incendié

SHERBROOKE, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hôtel Gilbert, de Dudswell, a été incendié, la nuit dernière, avec la boulangerie de M. Routhier. Trois familles sont sans abri par suite de ce feu. Les pertes sont d'environ $7,000 et en partie couvertes par des assurances.

Vous pouvez manger à votre goût sans douleurs cardiaques.

Dans tout cas de cardialgie l'estomac ressent une douleur qui ronge et brûle avec perte d'appétit, tel que lorsque l'estomac est surchargé, il est susceptible de fermenter et de devenir extrêmement acide avec accompagnements de vomissements, ces derniers étant généralement âcres et amers. Quand vous êtes dans cette condition, vous constaterez que les pilules Laxa-Liver de Milburn vous apportent un soulagement immédiat.

M. Joseph H. MacDonald, Christmas Island, N.S., écrit: — "Il y a deux ans je souffrais continuellement de cardialgie. Je pris une fiole de pilules de Laxa-Liver de Milburn et ne ressentis plus aucun trouble depuis. Il est charmant de pouvoir manger de tout à votre goût et ne plus souffrir de cardialgie."

Les pilules Laxa-Liver de Milburn se vendent 25 centins la fiole chez tous les marchands, ou sont envoyées par le courrier postal sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limitée, Toronto, Ont. 4

Le Lait de Magnésie
de la maison
Casgrain & Charbonneau,
Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur
Antiacide. Laxatif, Purgatif
Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION
En vente partout

REX

Reine des Cigarettes

Qualité supérieure

10 POUR 15¢
25 POUR 35¢

Manufacturées par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

ARRÊTEZ ce rhume!
les **PASTILLES DOMINION**
CBQ
CASCARA — BROMURE — QUININE
vous mettront dans la
vraie voie de la santé
EN GARDE CONTRE LE RHUME PERSISTANT

M. FERGUSON EST APPELE "BRIGAND" PAR M. W.-E. RANEY

L'ancien procureur réclame pour les progressistes le titre d'opposition officielle

Grave conflit.

TORONTO 15. (Presse Canadienne).—Par la bouche de l'hon. W.-E. Raney, le groupe progressiste à la législature a donné avis hier qu'il continuerait à revendiquer le titre d'opposition officielle.

M. Raney vint plusieurs fois aux prises avec le premier ministre Ferguson et dut même retirer le mot de "brigandage" qu'il avait appliqué au premier ministre.

M. Finlayson, un nouveau député conservateur, attaqua M. Raney. Il fit allusion aux articles de M. Raney et déclara qu'ils embarrassaient le gouvernement actuel dans l'application de la loi de tempérance.

Après quelques félicitations, M. Raney se mit à revendiquer pour son parti le titre d'opposition officielle. Il déclara qu'il ne pouvait croire que le premier ministre eut la sanction du procureur général en accordant le titre d'opposition officielle aux libéraux qui se trouvent en nombre moins grand que les progressistes. Il ne peut croire non plus que les avocats du parti de M. Ferguson lui aient affirmé que son action était constitutionnelle ou légale.

Il prit pour exemple le parlement de Westminster. Lorsque le parti travailliste eut un plus grand nombre de représentants que les libéraux, il devint immédiatement l'opposition officielle. M. Asquith, le chef libéral, n'a pas voulu se prêter à la combinaison par laquelle on voulait tromper les volontés populaires.

Les députés progressistes n'auraient jamais cru qu'ils ne constitueraient pas l'opposition officielle, ajouta M. Raney. Il cite une interview dans laquelle le premier ministre a dit que le choix de l'opposition était une affaire qui regardait le gouvernement. C'est ce que fit le "family compact" en cette province, s'écrie M. Raney, et c'est ce qui causa la rébellion.

M. Raney ajoute que le premier ministre veut étrangler l'opposition. Il invite le premier ministre à désigner l'endroit où il a déclaré au cours de la campagne qu'il ne reconnaîtrait pas les progressistes.

"Je ne l'ai dit ni pendant la campagne ni depuis", répondit le premier ministre.

M. Raney déclara que le premier ministre avait manqué de précision dans ses déclarations sur la tempérance et qu'il aurait promis de donner satisfaction à tout homme raisonnable.

"Tout le monde est raisonnable excepté vous et un petit groupe de fanatiques", riposta le premier ministre.

L'ancien procureur général attaqua le premier ministre à cause de ses critiques contre certaines méthodes adoptées dans l'application de la loi de tempérance, en particulier pour avoir dit que des femmes ruinées de réputation étaient employées comme dénonciatrices. Le premier ministre l'interrompit pour lui dire qu'il était écrit aux dossiers officiels que des femmes de cet acabit avaient reçu de l'argent. M. Raney répondit qu'il ne pouvait accepter cette réputation.

GRANDE ENQUETE SUR LA FACON DONT ON INSPECTE LA VIANDE

La ligue du progrès civique s'est réunie hier après-midi, au Board of Trade.

Les mauvaises viandes.

Les bouchers des villes ne peuvent vendre de la mauvaise viande. Toutefois, il est difficile que les inspecteurs du gouvernement puissent contrôler les fermiers qui abondent tous les jours dans nos marchés. Peut-on empêcher un cultivateur de tuer une vache et de la vendre à ses voisins?

C'est, en résumé, ce qui ressortait hier après-midi des explications que le Dr A.-J.-G. Hood, du département médical de la cité, donna aux membres de la ligue centrale du progrès civique, au cours de l'enquête que ces derniers tinrent au Board of Trade, sur la façon dont les viandes sont inspectées aux abords des villes.

La ligue avait invité des représentants de plusieurs clubs féminins à assister à cette inquisition. On remarquait: MM. F. W. Stewart, président de la ligue; le docteur W. H. Atherton, secrétaire; J. C. Groves Contant, secrétaire de la Chambre de Commerce; John Jenkins, du Rotary Club; L. F. Barry, du Catholic Social Service; A. Glew, échevin de Verdun; Mlle W. M. McDonald, du Child's Welfare Ass.; Henry Bragg, du Municipal Revenue; P. W. McLagan, maire de Westmount; Mme E. D. Harding, du Royal Edward Institute; Mlle W. B. Mathews, du Child's Welfare Ass.; G. B. Baker, chef de police d'Outremont; A. J. Hood, du service municipal d'hygiène; N. apointe, de l'association des marchands détaillants, Armand Chaput, du Board of Trade, etc., etc.

Avant de prendre quelle que résolution que ce soit, la ligue veut être représentative, non pas d'un groupe seulement, mais de toute la population des consommateurs. "Conséquemment, explique le président, après qu'on lui eut fait toutes sortes de suggestions pour améliorer le service d'inspection des viandes que chaque institution d'utilité publique nous envoie sa résolution, et nous formeront un comité chargé de l'étudier et de former, s'il y a lieu, une délégation qui se rendra devant les autorités de notre gouvernement."

La ligue se réunira donc sitôt qu'elle sera en mesure de prendre une décision définitive à l'égard des réformes à apporter dans la façon dont les viandes sont contrôlées.

IL DENONCE LES TACTIQUES DE LA "BRITISH EMPIRE"

L'hon. D. McLennan croit cette firme en partie responsable de la grève.

Une menace.

HALIFAX, 15. (Presse Canadienne).—La quatrième session de la quatorzième législature de la Nouvelle-Ecosse s'est ouverte hier sous la présidence du lieutenant-gouverneur, l'hon. MacCallum Grant.

Le discours du trône souligne les progrès industriels de la province l'an dernier, le succès de la récolte de fruits, des pêcheries et l'augmentation de l'extraction de la houille.

Il annonce que le gouvernement contribuera sa quote-part du coût des livres d'école et parle du développement hydroélectrique de la rivière Est et de Sheet Harbor.

Il note l'amélioration de la voirie durant tout le cours de l'année et les avantages découlant pour l'industrie de l'abolition du tarif ferroviaire différentiel.

Il tient compte de la formation du bureau de tourisme et rappelle les avantages que le tourisme procure à la province.

Il touche à la question de l'immigration et expose les efforts accomplis par le gouvernement pour attirer des immigrants dans la province.

Il annonce que la législature aura l'occasion de donner suite aux résolutions adoptées à la conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux concernant les clauses ouvrières du traité de Versailles.

Le gouvernement promet un surplus important et insiste sur la nécessité de la plus stricte économie.

L'adresse en réponse au discours du trône fut proposée par l'hon. D. McLennan, d'Inverness, qui conseilla au gouvernement d'attacher une attention particulière à l'industrie agricole. Il préconisa l'amélioration du bétail. Il déplora que 90 pour cent des houilleurs, qui sont aussi respectueux de la loi que tous les autres ouvriers de la terre s'en laissent imposer par un petit groupe qui les empêche de travailler. C'est cette minorité, ajouta M. McLennan, qui a aliéné l'opinion publique. Il accusa la "British Empire Steel Corporation" d'avoir tiré profit de cette aliénation non seulement pour refuser le tarif de 1921 mais encore pour effectuer une autre réduction de salaire.

On a fait comprendre aux mineurs, dit-il, que les grands moyens ne faisaient pas. Il faudrait en agir de même à l'égard de la "British Empire Steel Corporation". S'il faut mettre un capitaliste en prison pour assurer la stabilité de l'industrie houillère, dit-il, que le procureur général le fasse."

A ce moment, le président réprima une interruption dans la galerie.

SERVICE DE BONNES POUR LES ENFANTS QUI VOYAGENT SEULS

Le "Mongolia" et le "Pittsburgh" sont attendus à Halifax.

Chronique Maritime.

Le "Mongolia", de la flotte White Star-American Line, est attendu à Halifax aujourd'hui, de Cherbourg, de Southampton et de Hambourg. Les montréalais, qui se trouvent à bord, sont: M. D.-J. Laliberté, Mme P.-S.-L. McLaren, Mlle A.-L. McLaren, M. Duncan McLaren et J.-H. Hopson. Le "Mongolia" continuera vers New-York.

* * *

Plusieurs montréalaise se trouvent également à bord du "Pittsburgh", de la White Star-Dominion Line, qui partit de Cherbourg mercredi via Halifax. Ce sont: M. P.-J. McGillivray, M. et Mme W.-H. Smith, P.-L. McCarthy, M. et Mme R.-S. Dupont, le Rév. Père Duchêne, L.-J. Dasson, M. et Mme W.-H. Hunt et L.-M. Connore.

* * *

Comme beaucoup d'enfants voyagent seuls, depuis quelque temps, à bord des transatlantiques, la White Star inaugurera, sous peu, un service de bonnes à l'effet de surveiller ces derniers.

* * *

Le capt. E. Landry, le nouveau commandant du "Montrose", qui doit prendre la mer cet après-midi de S.-Jean, a été l'hôte d'honneur à un lunch que les autorités maritimes de S.-Jean lui ont offert. D.-W. Mersereau, ministre de l'Agriculture, du Nouveau-Brunswick; le capt J.-T. Walsh, gérant du Canadien Pacifique et J.-A. Gregory étaient présents à ce lunch.

* * *

Le "S.S. Niagara", que le Canadien Pacifique détacha vers les Antipodes au commencement de la semaine, portait à son bord les fameux chirurgiens Dr William-James Mayo, Dr Franklin-J. Martin, Dr Richard-H. Harte, ces derniers se rendent tous à la convention médicale qui doit se tenir à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

* * *

ARRIVEES ET DEPARTS

Le "Marburn", du Canadian Pacifique, est attendu à S.-Jean lundi, de Glasgow et de Liverpool.

Le "Montcalm", Canadien Pacifique, sera à Liverpool vers 10 hre p.m., aujourd'hui, de S.-Jean.

Le "Melita", Canadien Pacifique, quitta S.-Jean hier pour Cherbourg, Southampton et Anvers.

AVIS DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE

En exécution de la loi militaire du 1er avril 1923, les jeunes Français nés pendant l'année 1905 ainsi que les omis des classes précédentes, sont priés de se présenter d'urgence ou de donner leur adresse au Consulat Général de France à Montréal (59 rue Notre-Dame Ouest.)

CE DELAI DE 60 JOURS DONNE LIEU SOUVENT A L'ABUS

Au sujet des déclarations des soviets. — Au Conseil Législatif.

Mesures adoptées.

QUEBEC, 15 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Conseil Législatif a adopté hier après-midi trois autres mesures du gouvernement, qui sont celles relatives aux déclarations de sociétés, à l'aide aux victimes de la conflagration de Sainte-Agathe des Monts et à la protection des édifices publics contre les incendies.

Au sujet des déclarations de société, l'hon. M. Perron a rappelé que certaines personnes profitaient du trop long délai de 60 jours accordé pour l'enregistrement des déclarations de sociétés en faisant des dettes pour lesquelles il était souvent difficile de poursuivre les vrais débiteurs. Un délai de quinze jours devrait suffire. C'est ce que l'on a édicté.

Pour l'affaire de la conflagration de Sainte-Agathe-des-Monts, l'hon. M. Perron a déclaré qu'il s'agit de faire pour les victimes de cette conflagration ce que l'on a fait dans d'autres cas semblables. C'est une oeuvre de reconstruction. La province est appelée à prêter son crédit pour permettre aux victimes d'emprunter à de bonnes conditions pour reconstruire. Il y a tout lieu de croire que la province ne sera pas appelée à payer un sou à la suite de la garantie de cet emprunt.

Quant au bill concernant la protection des édifices publics, le Conseil s'est montré unanime, mais quelques conseillers voulaient aller plus loin. Il s'agit, comme on sait, d'autoriser le bureau de protection des édifices publics contre les incendies à contrôler l'installation des fils électriques dans la réparation des édifices publics actuels et dans les constructions nouvelles d'édifices publics. L'hon. M. Martin voudrait que cette autorisation fût donnée même pour les édifices actuels. L'hon. M. Perron verrait la chose d'un bon oeil, mais il craint des colères en certains milieux et il croit que l'on devrait se contenter, pour le moment, d'une campagne d'éducation. Le bill a passé tel quel.

Le Conseil a voté la troisième lecture des bills suivants, qui avaient subi avec succès l'épreuve du comité des bills privés:

Avec amendements: succession Martha Greenfield; cité de Lachine; Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée;

Sans amendement: George Berberi, étudiant en médecine; Brown Corporation; J.-D. Maher, étudiant en art dentaire club Saint-Denis; ratification d'une entente entre la cité des Trois-Rivières et le C.P.R.

On a voté la seconde lecture des bills suivants, qui ont été référés aux comités: Société de Marie Réparatrice; succession Rosconi; succession J.-A. Massue; commission métropolitaine de Montréal; Crédit National; cité de Lévis; cité d'Outremont; municipalité scolaire protestante de Lachine, Lasalle et Dorval; Hôpital Français; Hôpital Général du district de Bedford; régistres de l'état civil de Saint-Frédéric-de-Drummondville; bill amendant les statuts refondus concernant le Barreau de la province de Québec.

Le Conseil Législatif s'est ajourné à cet avant-midi, à dix heures.

SYSTEME D'HOPITAL QUI FERA L'ENVIE DES GRANDES CITES

La fusion de la Montreal Maternity Hospital avec l'hôpital Royal Victoria.

Rapport favorable.

"Montréal aura dans quelques années un système d'hôpital qui sera l'envie de toutes les cités", a déclaré M. E.-W. Beatty, C.R., à l'assemblée annuelle de la Montreal Maternity Hospital, en proposant l'adoption du rapport. Ses remarques furent occasionnées par la fusion prochaine de l'hôpital de maternité anglaise à l'hôpital Royal-Victoria, qui fut signée en décembre et ne requiert maintenant que la sanction de la Législature de Québec.

M. Beatty fit remarquer que l'hôpital fut établi en 1843, comptant maintenant 8 0ans révolus. Au commencement, il y avait huit étudiants et 25 patientes. Ce nombre s'est maintenant accrû à 16 étudiants et plus de 1,100 patientes, pendant que les dépenses pour la première année qui étaient de £176, sont maintenant $105,000. Le succès de l'institution est dû en large mesure à l'assistance du personnel médical de l'Université McGill et sa haute situation est le résultat des efforts de feu Sir William Osler.

La fusion, dit M. Beatty, augmentera les facilités de rendre un service public à la ville, et relèvera le bureau de direction des obligations financières croissantes.

Madame W.-M. Stewart, trésorière honoraire, déclara un revenu de $98,981 et des dépenses de $105,644, laissant un déficit de $7,562 qui est couvert par une balance de l'an dernier de $10,894. L'actif est fixé à $418,555.

Le taux de mortalité maternelle, dit le Dr W.-W. Chipman, dans son rapport médical est moins d'une demie de un pour cent, car sept seulement des 1,437 patientes traitées sont mortes. Ce taux, fit remarquer le docteur est phénoménal et compare favorablement avec n'importe quel hôpital du genre dans le monde entier.

Il y a eu 1,354 naissances, comprenant 26 jumeaux. Le plus gros bébé au Canada est né à l'hôpital pesant 13 livres et quart, tandis que le plus petit pesait deux livres.

Réunion de Numismates

L'assemblée régulière mensuelle de la Société d'archéologie et numismatique, aura lieu au Château de Ramezay, vendredi le 15 février à 8.15 p.m. Les dames sont les bienvenues.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Vente de Bas de Printemps

Le bas "Miladi" en soie chiffon à 2.00 la paire, est une vedette spéciale.

Un nouveau bas en cachemire à côtes à 1.45 la paire. Garanti de cachemire de laine — à côte 2-1 et 4-1 — talons et bouts épissés; nuances: chameau, loutre et gris. 8½ à 10 — **1.45.**

1000 paires de bas de soie et laine pour dames 1.35 la paire. Nuances: chameau, fauve clair, colombe, brun, national, noir mélangé avec large côte de fantaisie blanche.

"Radmoor" Spécial 2.50 la paire

Un nouveau nombre de haute qualité provenant des fabriques Radmoor. Entièrement façonnés et pure soie dans toutes les nouvelles couleurs.

1200 paires de bas pour dames — en soie et laine, soie artificielle, fil de soie et soie artificielle combinés, cachemire à côtes et uni — **1.00.**

Qualités appropriées pour la maison, la rue ou soirée — toutes les nouvelles couleurs et pointures — **1.00** la paire.

BAS EN SOIE ET LAINE
pour garçonnets et fillettes

Chameau, gris polo, brun noir, blanc — jolie côte fine — avec pied uni. 5 à 6½ — **.75** la paire. 7 à 8½ — **1.00** la paire.

—Rez-de-chaussée

Bottines de Ski et Patinage pour Hommes Moins 50%

Bottines de ski de bonne qualité, pour hommes. Pointures 6 à 10. Régulier 9.50. Moins 50% — **4.75.**

Bottines de patinage pour hommes — pointures 6 à 9. Régulier 6.50. Moins 50% — **3.25.**

Fortes bottines de ski pour hommes — pointures 6, 7, 9 et 10. Régulier 10.00. Moins 50% — **5.00.**

—Rez-de-chaussée

Nouveaux Sous-Vêtements de Printemps pour Dames

Bouffants "Zimmerknit," en rose pâle, blanc, mauve — **.95.**

Nos bouffants spéciaux en lille, nuances chameau, gris, blanc, rose pâle, 36 à 44 — **.50.**

DE LA MANUFACTURE WATSON

Un assortiment complet de nouvelles camisoles et combinaisons, faites sur machines à aiguilles à ressort avec les plus nouvelles camisoles à garnitures — **.85 à 2.50.**

—Rez-de-chaussée

Extra Pesants Gants de Soie, 1.65 la paire

Consignation du printemps en nouveaux tons — pure soie de Milan — deux boutons-pression; en castor, argent, sable, cacao, noir, blanc, ardoise; 6 à 7 — **1.65** la paire.

—Rez-de-chaussée

Robes en Tissus de Laine

Pour le début du printemps—25.00

La principale parmi les modes de robes du Printemps est le joli type de robe pour Sports.

Le premier assortiment du printemps vient justement d'arriver.

Chaque détail dans ces robes indique le genre de style et une grande qualité de durée.

Elles sont montrées en couleurs douces de bleu, gris-pierre ou beige effet de barre croisée et plaid.

Des noeuds de foulard rehaussent ces robes, tandis que des collets Hollandais blancs ou de même nuance leur donnent une apparence garçonnière juvénile.

Prix **25.00.** —Deuxième étage

Chandails en Fibre de Soie pour Dames et Chandails tout Laine. En Vente 3.95

Valeurs de 13.50 à 15.00

Des chandails qui sont utiles et élégants pour la saison actuelle, que l'on peut choisir à un prix excessivement bas.

Chandails en fibre de soie, en modèles fermés (pullover) et tuxedo; en couleurs: rosée de miel, fauve clair, copen, tomate, blanc, pourpre, marine et noir.

Chandails en laine de modèle tuxedo — en vert, bleu, noir et blanc. Pour écouler **3.95.**

—Deuxième étage

Notre Vente Annuelle de Février de Beaux Mobiliers

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux en noyer de choix de fini satiné, une reproduction de mobilier de la période Jacobite.

Le mobilier se compose de: Buffet avec tiroir doublé et divisé pour coutellerie, tiroir doublé et deux armoires; cabinet à porcelaine; table oblongue à rallonge; table-servante close; pesante construction et meilleure main-d'oeuvre. Rég. 625.00. Vente de meubles de février **395.00.**

Mobilier de chambre à coucher de 6 morceaux, en émail gris.

Le mobilier se compose de: Bureau, chiffonobe, table de toilette semi-vanité, lit double, banc et chaise.

Ce mobilier est splendidement fini partout et tout poli à la main. Régulier 290.00. Vente de meubles de février **197.50.**

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux, en riche peluche mohair bleue.

Le mobilier se compose d'un Chesterfield avec bras oreillers bas et deux fauteuils, tous rembourrés en crin et mousse, avec sièges à coussins mobiles à ressort, faits reversibles. Régulier 450.00. Vente de meubles de février **325.00.**

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux, en quart de chêne, fini gris avec décoration en ébène.

Le mobilier se compose de: Buffet avec tiroir, muni d'un compartiment à coutellerie; cabinet à porcelaine avec long tiroir; table oblongue à rallonge, dessus de 44" x 54"; 5 chaises et un fauteuil. Régulier 400.00. Vente de meubles de février **295.00.**

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux, en noyer de choix, effet de deux tons.

Le mobilier se compose de: Buffet de 66" muni d'un compartiment à coutellerie; cabinet à porcelaine avec un tiroir doublé; table oblongue à rallonge, dessus de 45" x 60" et formé; 5 chaises et un fauteuil. Régulier 390.00. Vente de meubles de février **275.00.**

Mobilier de chambre à coucher de 5 morceaux, en noyer de deux tons.

Le mobilier se compose de bureau, chiffonobe, table de toilette avec deux miroirs à main, lit double et banc tous les tiroirs doublés en noyer et superbement fini partout. Régulier 360.00. Vente de meubles de février: **240.00.**

—Troisième étage.

Nouvelle Flanelle à Jupe

Les jupes de flanelle sont élégantes, de fait, elles tiennent la tête parmi les modes du printemps.

La plus élégante jupe peut se façonner avec cette charmante nouvelle flanelle à jupe qui vient justement de nous arriver. Vous l'aimerez pour sa beauté et sa qualité — très belle texture, montrée en mélange bruyère sur fonds de brun, vert, gris, bleu et tan avec rayure correspondante au mélange des nuances.

100% pure laine, 60 pouces de largeur. Prix **4.25** la verge.

—Rez-de-chaussée

Chemises d'Hommes 2.50

Ces chemises, confectionnées dans notre propre atelier, donneront toute satisfaction. Elles sont nouvelles, faites de zéphirs tissés importés qui se lavent indéfiniment. Et le mieux de tout, elles sont parfaitement ajustées — le col est parfait et les manches sont de la longueur voulue.

Points 14 à 17½ — **2.50** chacune.

—Rez-de-chaussée

Réductions Remarquables au Rayon de la Chaussure

Un simple coup d'oeil sur les réductions vous encouragera à faire votre choix — et comme les valeurs sont si remarquables, celles qui veulent profiter de la vente devront venir au magasin de bonne heure.

Bottines de patinage pour dames. Pointures 2½ à 4½. Régulier 5.00. Moins 50% — **2.50.**

Bottines de ski pour dames. Pointures 2½ à 8. Régulier 8 et 10.00. Moins 50% — **4.00** et **5.00.**

Souliers blancs de soirée pour dames; pointures 2½ à 6. Régulier 10.00. Spécial **3.95.**

Couvre-chaussures "éclair" pour dames — pas de boutons ni boucles. Pointures 2½ à 4 seulement. Régulier 8.50. Spécial **5.00.**

Bottines de patinage pour fillettes. Pointures 11 à 2. Régulier 5.00. Spécial **2.50.**

Pantoufles en feutre pour enfants, 8 à 10. Régulier 2.15. Spécial **.75.**

SOULIERS DE DAMES 3.95
Régulier 8.00 à 10.00

600 paires de souliers dans tous les plus nouveaux cuirs et modèles. Produits des principaux cordonniers Canadiens. Souliers pour soirée, après-midi ou la rue — les pointures étant incomplètes, ils seront donc vendus à **3.95.**

Pointures en souliers blancs de soirée: 2½ à 7.

Pointures en souliers en cuir: 2½ à 4½ et 5 à 7½. Valeurs de 8.00 et 10.00. Spécial **3.95.**

—Deuxième étage.

Menus Articles à Bas Prix

Le meilleur galon à lingerie, 6 verges, rose pâle, blanc, bleu, longueur de 6 verges. Rég. .25 pour **.15**

Fil d'or et d'argent, en rouleaux de 4 verges. Régulier .25 pour **.15.**

Laine à repriser sur cartes, couleurs assorties. Régulier .60 la douz. pour **.45**

Elastique en lille blanc et noir de ¼ pouce, 6 verges. Régulier .60 pour **.45.**

Elastique en lille blanc et noir de ½ pouce. Régulier .25 pour **.15.**

Epingles de sûreté, dorées, 18 par carte, 2 cartes Régulier .15, pour **.10.**

Soie Belding à coudre, 80 verges, un très grand assortiment de nuances, 3 bobines. Régulier .60, pour **.50.**

Les meilleures épingles à cheveux bronze et noir, toutes grandeurs, en paquets d'une once. Régulier 4 paq., .20 pour **.10.**

Boutons de nacre à 2 et 4 trous, appropriés pour sous-vêtements d'enfants. Régulier .00 pour une carte d'une douz. **.15.**

Résilles en vrais cheveux. Régulier 1.20 la doz. pour **1.00.**

—Rez-de-chaussée.

Voilettes Semi-Circulaires, 1.45

300 des plus nouvelles voilettes semi-circulaires, en maille unie et de fantaisie, de même couleur ou pois chenille de couleurs contrastantes; couleurs: noir, bleu marine, brun, taupe, gris, pourpre. **1.45** chacune. Valeurs régulières de 1.95 et 2.50.

—Rez-de-chaussée.

Tissu Français à Voilettes

Un autre lot spécial de 1250 verges de tissu français à voilettes, maille unie ou de fantaisie. Couleurs: noir, marine, brun, taupe, uni et à pois chenille. **.35** la verge. Régulier .65 et 1.00 la verge.

—Rez-de-chaussée.